

Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe-Ier s. av. n. è.) Approche typologique et fonctionnelle

par Michel Py

1. Introduction

1.1 Généralités

Le concept de maison est en archéologie plus complexe qu'il n'y paraît, d'une part parce qu'il correspond à une notion moderne pas toujours adaptée aux réalités anciennes, d'autre part parce qu'il recouvre lui-même des aspects multiples: architecturaux, fonctionnels, sociologiques... La richesse de cette thématique, mais aussi de la documentation matérielle livrée par les fouilles dans ce domaine, explique l'abondance de la littérature qui lui a été consacrée, notamment, pour s'en tenir à l'Antiquité (1), par l'archéologie classique (2) et orientale (3) où l'on s'est beaucoup préoccupé d'architecture, et par les écoles anglo-saxonnes, qui ont plus souvent mis l'accent sur l'aspect paléo-ethnographique et «transculturel» du problème (4).

Les recherches sur la Protohistoire de la Méditerranée nord-occidentale ont également apporté de nombreuses contributions à ce thème: un coup d'oeil sur la bibliographie montre que, dans cette région, la maison protohistorique a fait l'objet d'approches diverses.

Tout d'abord, un déficit chronique existe pour les périodes anciennes, Age du bronze et début de l'Age du fer, principalement à cause de l'aspect ténu des traces archéologiques. Des installations

précaires, des matériaux de construction en grande partie périssables, ne favorisent pas la lecture et partant l'interprétation des restes. La documentation est par ailleurs encore peu abondante: aucun habitat n'a été intégralement exploré, et rares sont ceux auxquels ont été consacrés des travaux extensifs, du moins dans la période récente (5). Qui plus est, la majorité des fouilles livre des éléments d'habitation très partiels, et les unités domestiques complètes ne sont pas légion.

Ces diverses contingences ont suscité très tôt une vision sans doute abusivement primitive de l'habitat de ces époques, qui a laissé des traces jusque dans les synthèses actuelles (6), et dont il faudra probablement un jour revenir.

Pour la suite de l'Age du fer, l'habitat bénéficie dans le Midi méditerranéen d'une documentation plus explicite: l'apparition et la généralisation d'une architecture en dur - pierres et briques -, l'existence de fouilles d'envergure, notamment sur les sites de hauteur, l'intérêt porté au développement d'une civilisation aux apparences de plus en plus urbaines, ont favorisé la constitution d'un dossier fourni dont témoignent plusieurs synthèses récentes (7).

Cependant, à cause peut-être de l'abondance et de l'aspect répétitif des données, la maison de l'Age du fer n'a que rarement fait l'objet d'une étude pour elle-même.

D'une part, dans beaucoup de cas, elle a servi surtout de cadre spatial à la publication analytique des données de fouille, sans que l'on exploite toutes les potentialités de ces données pour en comprendre la nature et le fonctionnement. D'autre part, les aménagements et les pratiques domestiques dont les traces ont été observées sur le terrain ont maintes fois été traitées de manière synthétique, en glanant des exemples dans plusieurs unités d'habitation d'un site ou d'une région, afin de restituer ce qu'on pourrait appeler un équipement ou un comportement «moyen» (8). Enfin, d'un point de vue typologique, la maison a été le plus souvent considérée comme composante de l'urbanisme au sein d'une agglomération ou d'un quartier que comme élément en soi. Seuls ont échappé à ces tendances globalisantes quelques spécimens isolés ou particulièrement bien conservés, présentés comme des exemples significatifs (9).

Ce bilan est certes très schématique; il montre cependant que dans l'approche de l'habitation protohistorique méridionale, la synthèse a jusqu'ici largement précédé l'analyse; et que, si l'on veut se donner une chance de renouveler quelque peu la conception que l'on a de la maison de cette période, il convient de développer des méthodes nouvelles et de multiplier les études de cas, afin de constituer à terme le *corpus* qui fait encore actuellement défaut. Le site de Lattes, où plusieurs

dizaines d'habitations du deuxième Age du fer ont été récemment fouillées, fournit l'occasion de progresser dans cette voie.

1.2. Méthodologie

Pour une grande partie, les observations de fouille concernant les maisons d'époque protohistorique de Lattes ont été publiées dans deux volumes de la série *Lattara*: le volume 3 (1990), pour les îlots 1, 3 et 4-nord; le volume 7 (1994), pour les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16. D'autres zones de l'habitat de l'Age du fer, explorées dans le cadre du programme diachronique (comme la zone 1 pour les niveaux antérieurs au IIIe s.) ou du programme de fouilles extensives qui a concerné la façade sud de l'agglomération, sont encore inédites: les observations primaires en ont cependant été décrites dans les rapports de fouille annuels et triennuels déposés auprès du Service Régional de l'Archéologie. Il est en conséquence exclu de refaire ici, sous quelle forme que ce soit, l'analyse de ces données auxquelles il suffira de renvoyer. Cependant, on ne pouvait dresser un tableau général de cette documentation sans en rappeler les éléments de manière normalisée; c'est le but du catalogue constituant la partie centrale de cette étude. Ce rappel est apparu nécessaire pour plusieurs raisons:

- tout d'abord, il permettra de mettre sur un pied d'égalité les secteurs publiés et ceux encore inédits, en les traitant selon le même modèle;

- ensuite, ce sera l'occasion de proposer parfois d'autres interprétations que celles avancées par les fouilleurs, en s'appuyant sur une vision plus générale de la documentation;

- enfin, la présentation des données pourra être dans certains domaines différente: c'est le cas notamment des mobiliers, qui seront utilisés ici à d'autres fins que lors des publications de fouille, dans la perspective d'une approche fonctionnelle des espaces habités, alors que leur étude avait été jusqu'alors menée par îlot et par phase, dans un but essentiellement typologique et chronologique.

Parmi les options retenues dans l'élaboration du catalogue et dans son

exploitation, certaines demandent à être explicitées.

L'analyse stratigraphique des niveaux et des structures archéologiques a été menée dans les comptes-rendus de la fouille par secteurs, correspondant généralement au sein de l'habitat aux espaces «naturels» que constituent soit les «pièces» (espaces entourés par des murs et supposés couverts), soit les «cours» (espaces non clos et/ou non couverts). Des maisons ont été définies dans plusieurs quartiers à partir de l'analyse de l'articulation de ces différents espaces.

Dans le catalogue qui suit, on a préféré ne pas parler a priori de «maison», «unité domestique» ou «habitation»; la recherche a porté plutôt dans un premier temps vers la caractérisation d'ensembles qui présentaient la possibilité d'avoir «fonctionné» en tant que tels, donc d'avoir constitué, à un moment donné, ce que nous appellerons une «unité fonctionnelle» (abrégé couramment «UNF»). Cette expression indique d'abord un type d'approche de la documentation; elle servira de base à la définition des maisons protohistoriques de Lattes.

Pour caractériser ces unités fonctionnelles, on s'est servi, bien entendu des évidences architecturales: pièces communiquant par des portes intérieures, englobées ou non dans un même corps de bâtiment, mais aussi pièces matériellement séparées mais donnant sur un même espace considéré comme privatif (autre pièce, vestibule, cour...).

On sait cependant que sur le site de Lattes, du fait d'une récupération constante des pierres depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque sub-actuelle, le taux de spoliation des structures bâties est fort élevé, et que bien souvent les données architecturales se présentent en négatif, ce qui a entraîné le gommage de bon nombre de portes, intérieures comme extérieures. Certes l'observation fine du terrain a dans plusieurs cas fourni les indices de la présence d'ouvertures (usure des sols par le passage, aménagement de seuils ou de pas de porte, etc.) et permis d'en restituer l'emplacement. Néanmoins, d'importantes difficultés subsistaient pour la restitution des unités fonctionnelles sur la seule base de la lecture des plans.

C'est pourquoi d'autres moyens ont dû être mis en oeuvre, et notamment la recherche des complémentarités existant entre des espaces contigus ou voisins. Une telle recherche impliquait une définition la plus documentée possible de la fonction des différentes composantes d'un même ensemble, prenant en compte à la fois les structures et les aménagements rencontrés dans chacune, mais également les mobiliers qui sont associés aux divers niveaux de fonctionnement. Cette démarche, au demeurant peu originale (10), présupposait que l'on puisse assurer avec une suffisante sécurité la synchronie des données analysées dans chaque espace: l'unité fonctionnelle étant en effet régie, à la manière d'une tragédie classique, par l'unité de lieu et l'unité de temps.

Sur ce point, les fouilles de Lattes offrent des conditions favorables, grâce à une stratigraphie particulièrement fine et lisible, à la présence d'éléments de datation nombreux et précis, mais aussi du fait de l'application d'une méthode d'enregistrement et d'exploitation des données de fouille aboutissant à une mise en phase rigoureuse de la totalité des documents mobiliers et immobiliers (11). Pour autant, dans l'habitat tel que le restituent les fouilles lattoises, la synchronie ne saurait être considérée comme absolue, les restes retrouvés ne témoignant pas d'événements ponctuels (12) mais d'une durée d'occupation, de vie, dont l'ampleur est d'ailleurs difficile à mesurer cas par cas. Il faudra donc entendre par niveaux synchrones des séquences stratigraphiques présentant le maximum de probabilité d'appartenir à une même séquence temporelle. Il n'est d'ailleurs pas exclu, comme on le verra, qu'une phase soit illustrée dans certains espaces par plusieurs niveaux d'occupation successifs, alors qu'elle ne l'est que par un seul dans d'autres espaces du même ensemble.

En ce qui concerne les mobiliers, le gisement lattois s'insère dans une série que l'on pourrait qualifier d'ordinaire, où, faute de destruction brutale ou d'abandon rapide, les niveaux d'habitat n'ont jamais livré jusqu'à présent de lot complet d'objets bien conservés à même d'illustrer

l'équipement correspondant à un état ponctuel d'occupation (13). Faire appel aux éléments mobiliers (céramiques, petits objets, faune...) comme aide à la caractérisation de l'utilisation des différents espaces d'une unité fonctionnelle réclamait donc une méthodologie adaptée. On a choisi d'appliquer dans ce domaine une démarche statistique, fondée sur la prise en compte du cumul des découvertes effectuées dans tous les niveaux d'occupation appartenant à un même espace et à une même phase, afin de mettre en évidence non pas une spécificité absolue, qu'excluait la nature même des traces (restes fragmentés correspondant à plusieurs années de vie et d'activité domestique), mais une spécificité relative, en comparaison avec les mobiliers contemporains retrouvés dans les autres espaces liés. Il s'agissait en fait, en se fondant sur des éléments-traces, de repérer dans la mesure du possible des tendances, des «colorations», à même de renforcer ou de nuancer l'interprétation vers laquelle orientaient les autres éléments d'appréciation (plan, traitement des sols, nature de la sédimentation, aménagements divers...).

Les types d'unités stratigraphiques utilisés sont, bien entendu, prioritairement les niveaux d'occupation stricto sensu: sols d'habitat, mais aussi leur sédimentation, les recharges et les déblais divers retrouvés à leur surface, témoignant de la vie du sol. Cependant, les moeurs relativement urbaines dont rend compte l'habitat lattois, caractérisées notamment par un entretien régulier et souvent poussé des sols, a le plus souvent pour conséquence que ces derniers sont laissés très propres et ne livrent que peu de résidus mobiliers. C'est pourquoi il a paru nécessaire de prendre également en compte dans l'analyse un certain nombre de couches plus riches, à savoir les comblements de structures en creux (fosses, dépressions) et les couches de remblai correspondant à des réaménagements ou à des reconstructions et scellant immédiatement une séquence de sol. On est parti en effet du principe que les mobiliers contenus dans ce type de niveau avaient plus de chance de provenir de la salle même où ils étaient utilisés que d'un autre lieu: fait vérifié couramment à

Lattes par les recollages existant entre sol et remblai sus-jacent ou sol et mobilier de fosse. Tous les cas où un doute existait sur une telle relation (couches à base de dépôt, remblais hétérogènes ou spécifiques...) ont été exclus de l'analyse.

Restent les options retenues pour caractériser la fonction des espaces analysés. Sur ce point, la position adoptée ne sera pas marquée a priori par le scepticisme affiché par certains ethnologues ou ethno-archéologues quant à la caractérisation des utilisations de l'habitat primitif. S'il est certain que l'analyse des plans ne suffit pas à déterminer une répartition des fonctions (14), il n'en est pas moins probable que la complexification du plan de la maison que connaît la Protohistoire méridionale traduit —ou induit— une accentuation de la différenciation de l'utilisation de l'espace domestique, une habitation faite de plusieurs pièces n'étant pas destinée en principe à fonctionner de la même manière qu'une salle unique. La prise en compte conjointe des aménagements intérieurs et des données mobilières permet une analyse plus richement et diversement documentée qui, si elle ne résout pas toutes les situations, fonde des propositions sur une base beaucoup mieux argumentée.

L'une des critiques faites cependant parfois à ce type d'approche globalisante est celle de la durée d'usage et des variations susceptibles de se produire au cours de cette durée. Nous avons vu qu'à Lattes comme dans la plupart des situations ordinaires, l'analyse fonctionnelle de l'habitat ne pouvait porter que sur des séquences temporelles, et non des situations ponctuelles. Or l'on a fait remarquer la possibilité que, dans le contexte domestique, l'utilisation des espaces dessinés par l'architecture soit non seulement plurifonctionnelle, mais encore change dans le temps, selon un calendrier divers (journalier, saisonnier, annuel...). Cet aspect a été invoqué pour expliquer la relative indifférenciation de la fonction des espaces bâtis reflétée par l'archéologie (15), et sous-tend le théorie développée par A. Rapoport selon laquelle il n'existe en réalité que des liens lâches entre les activités et l'architecture domestiques (16).

Toutefois, une telle remarque n'est guère généralisable: elle paraît en tout cas peu applicable au monde méditerranéen classique, où l'évolution de l'architecture domestique montre une accentuation progressive de la spécialisation de l'utilisation des lieux, qui se marque par des formes et des aménagements de plus en plus spécifiques, et même dans le cas de la civilisation gréco-romaine, par une tendance à la standardisation des plans et des fonctions (17), quelques soient au demeurant les incertitudes qui subsistent dans un domaine (l'ethnographie de la maison grecque et romaine) où il reste beaucoup à préciser (18).

On aura l'occasion de voir que l'habitat de Lattes, situé en contexte d'acculturation méditerranéenne, n'échappe pas à cette évolution: plusieurs aménagements caractéristiques y montrent en effet, dès une date ancienne, la répétition de schémas d'organisation en relation avec une fonction précise, peu compatible avec des changements rapides d'usage ou une plurifonctionnalité chronique. Qui plus est, la répétition de tels schémas dans un même lieu durant plusieurs générations, transcendant parfois la reconstruction de l'enveloppe bâtie, indique une stabilité très forte dans la conception de certaines habitations, et partant dans la manière dont l'espace habité est vécu.

Ces considérations nous ont amené à choisir une approche inverse de celle de l'ethnoarchéologie (ou de la «psychoarchéologie»), qui privilégie la nuance et cherche à rendre compte de la complexité des situations réelles, et à opter pour une schématisation utilisant un vocabulaire volontairement moderne pour caractériser les fonctions des espaces habités. En somme, au risque de surprendre, nous avons choisi d'appeler un chat un chat, tout en précisant dès l'abord les limites de l'emploi du vocabulaire pour prévenir ce qu'il pourrait avoir d'anachronique.

Voici au demeurant la liste des termes utilisés dans le catalogue, accompagnés de l'abréviation qui leur est associée et d'une définition sommaire :

- boutique (Bt) : espace à fonction supposée non point domestique, mais économique (commerciale, artisanale...),

physiquement indépendant de l'habitation et ouvert directement sur une rue, mais lui paraissant annexé.

- cuisine (Cu) : espace où s'effectue la préparation culinaire, et notamment la cuisson des aliments.

- cuisine-réserve (Cr) : espace voué à la fois à la préparation culinaire et au stockage alimentaire.

- cuisine-salle à manger (Cm) : espace livrant des indices à la fois de la préparation et de la consommation des repas.

- cuisine-séjour (Cs) : espace de séjour livrant également des traces de préparation culinaire.

- espace extérieur (Ee) : zone non close et/ou non couverte, soit englobée dans l'habitation (cour intérieure), soit précédant celle-ci (vestibule ouvert), soit annexée à celle-ci (cour extérieure), sans particularité fonctionnelle visible.

- espace polyvalent (Ep) : zone présentant des indices de fonctions multiples dont aucune ne surpasse les autres.

- espace spécialisé (Es) : zone utilisée pour un travail particulier n'entrant pas dans le cadre des activités proprement liées à la vie quotidienne.

- remise (Rm) : espace de rangement, distinct du stockage alimentaire (cf. «réserve»), pouvant notamment faire office de garage.

- réserve (Rv) : espace principalement dédié au stockage alimentaire, à long, moyen ou court terme, qu'il soit destiné à la consommation (propre à la maisonnée), à la reproduction (semences).

- séjour indifférencié (Si) : espace présentant des aménagements d'une certaine qualité, évoquant le séjour, mais n'offrant aucune spécificité permettant de lui attribuer une fonction précise.

- séjour-salle à manger (Sm) : espace de séjour présentant des aménagements immobiliers, semi-mobiliers (19) ou des mobiliers susceptibles de témoigner de la prise des repas.

- inconnu (?) : espace non conservé, non fouillé, ou n'ayant livré aucune trace susceptible de fonder une hypothèse sur son utilisation.

Une complémentarité fonctionnelle (mais aussi une hésitation entre deux fonc-

tions) seront par ailleurs indiquées en combinant deux de ces notions. Ainsi: espace extérieur et/ou cuisine (Ee-Cu), espace polyvalent et/ou réserve (Ep-Rv), espace spécialisé et/ou cuisine (Es-Cu), espace spécialisé et/ou réserve (Es-Rv), espace spécialisé et/ou séjour (Es-Si), salle à manger et/ou réserve (Sm-Rv), séjour et/ou réserve (Si-Rv).

1.3. Présentation du catalogue

Le catalogue des unités fonctionnelles d'époque protohistorique (IVe-Ier s. av. n. è.) actuellement connues à Lattes porte sur quelques 76 exemplaires, incluant les principaux résultats des fouilles programmées de Lattes/Saint-Sauveur entre 1984 et 1994 (20). Seuls ont été exclus de l'analyse l'îlot 27, dégagé en 1993 de manière superficielle, et les îlots 30 et 31 dont la fouille a débuté en 1994. L'exploration exhaustive de ces quartiers à partir de 1995 apportera une vision certainement différente de celle émanant des premiers travaux, et il a paru sage d'en réserver l'analyse.

Globalement, les données sont présentées selon un ordre topographique, îlot par îlot, et selon un ordre chronologique dans chaque îlot, phase par phase.

Pour chaque phase, on donnera d'abord une présentation générale de la partie connue de l'îlot urbain dans lequel s'insèrent les habitations étudiées (description globale indiquée par le signe «*»), accompagnée d'un plan schématique orienté selon les axes du quadrillage de la fouille, à l'échelle 1/300. Sur ce plan seront positionnées les unités fonctionnelles (UNF) que l'on distingue dans l'analyse et qui appartiennent à la phase en question (chacune de ces UNF est entourée par un rectangle en trait discontinu).

Les unités fonctionnelles seront numérotées, dans l'ordre du temps, de 1 à n à l'intérieur de chaque îlot. Le numéro d'UNF (qui constitue dans le système d'enregistrement de la fouille de Lattes un «numéro d'Ensemble»), comportera en outre l'indication de l'îlot comme nombre de centaines. Ainsi, la première unité fonc-

tionnelle de l'îlot 1 analysée ici sera numérotée UNF101, la deuxième UNF102, etc..., tandis que par exemple la troisième entité prise en compte dans l'îlot 22 recevra le numéro UNF2203.

Chaque UNF appartenant à la phase étudiée fera ensuite l'objet d'une notice comportant trois paragraphes.

«Carte d'identité»

Ce paragraphe regroupe un ensemble de renseignements sur l'unité fonctionnelle courante:

- . données topographiques : zone et secteurs concernés, ces derniers séparés par un trait oblique.

- . données stratigraphiques : numéros des Us (unités stratigraphiques) rattachées, c'est-à-dire illustrant la vie de chaque secteur et prises en compte dans l'analyse fonctionnelle (supra); une barre oblique sépare les Us appartenant à chaque secteur, dans l'ordre où ceux-ci ont été précédemment énumérés; les numéros d'Us précédés d'un astérisque indique celles qui ont livré du mobilier; un point d'interrogation signale qu'aucune Us n'est attestée dans un secteur pour cette phase.

- . données chronologiques : rappel de la datation attribuée à l'unité fonctionnelle étudiée par la mise en diagramme sur la base de l'ensemble des critères disponibles (position relative en stratigraphie, relations architecturales, datation des mobiliers corrélés...): *terminus post quem* (TPQ) et *ante quem* (TAQ) de la période, éventuellement numéro de phase attribué dans le système général de publication de la fouille. Un TPQ et un TAQ égaux indiquent les environs la date mentionnée; exemple: 200/200 signifie «vers 200 av. n. è.».

- . données planimétriques : dimensions (longueur et largeur) et surface hors tout (c'est-à-dire en incluant les structures bâties); surface utile globale (hors structures bâties)

- . données fonctionnelles : fonction attribuée à chaque espace (pièces, cours, etc.) et surface utile correspondante; la

fonction supposée dominante de chaque espace est indiquée sous la forme d'un sigle abrégé, selon le code énoncé dans la liste ci-dessus.

. données bibliographiques : cette indication concerne la publication ou le compte rendu de fouille (rapport annuel ou triennuel) où les composantes de l'unité fonctionnelle ont été analysées; elle renvoie sous forme auteur/année à la bibliographie générale placée à la fin de cette contribution.

«Plan et architecture»

Ce paragraphe résume les observations concernant le plan et la construction de la maison. Sont indiquées également les options prises pour l'orientation des toits des parties couvertes dans la restitution en trois dimensions figurant sur l'illustration accompagnant la notice consacrée à chaque unité fonctionnelle. Il va de soi que cette partie très résumée de la description de l'habitation en cause ne saurait dispenser d'un retour aux publications de fouille, où les éléments architecturaux et le plan des différentes composantes sont décrits et illustrés de manière beaucoup plus détaillée.

«Remarques sur le fonctionnement»

Dans ce troisième paragraphe, la documentation disponible est traitée espace par espace, c'est-à-dire en envisageant successivement chaque pièce bâtie et chaque espace ouvert rattachable à l'unité fonctionnelle courante. On examine dans ce cadre spatial à la fois les aménagements immobiliers (structure des sols, traitement des murs, structures fixes telles que banquettes, cloisons...), semi-mobiliers (tels que fosses, foyers...) et mobiliers (céramiques, petits objets, faune...) correspondant à la période d'occupation en cause.

Pour ce qui concerne le mobilier, on a indiqué ci-dessus la manière dont étaient cumulés dans chaque espace les documents appartenant à l'ensemble des Us témoignant de la vie de la maison durant la phase analysée. En principe, seuls les petits objets porteurs d'indications fon-

ctionnelles directes ou indirectes sont utilisés. Pour la faune, on se contente de mentionner un indice de fréquence calculé à partir du nombre de restes d'animaux consommés (NR) et du nombre de fragments de céramique retrouvés dans les mêmes couches (NFR) exprimé en pourcentage (indice NR/NFR = NR/NFRx100). Cet indice est très théorique, puisqu'il dépend de deux variables dans une large mesure indépendantes. Il ne sert en fait qu'à évaluer une fréquence relative des restes de faune, à même de suggérer une vocation particulière, notamment dans le domaine de la préparation ou de la consommation de nourriture: en principe en effet, on s'attendra à retrouver un indice NF/NFR plus fort dans une cuisine ou une salle à manger (compte tenu des moeurs du temps) que dans une chambre ou une réserve.

La céramique est soumise pour sa part à un traitement particulier. Est pris en compte l'ensemble des individus-vases dont la typologie est connue, en se servant notamment des déterminations engrangées pour chaque Us dans le fichier TypoCer mis au point sur la fouille de Lattes (21). Ce fichier a pour base la typologie publiée dans le «Dictionnaire des céramiques de Méditerranée occidentale» (Lattara 6), où est fournie une indication schématique d'utilisation: un ou deux mots-clé caractérisent la fonction générale attribuée à chaque forme, un seul lorsque l'utilisation paraît univoque, deux lorsqu'il existe une certaine polyvalence (22). Ces indications permettent deux niveaux d'analyse: une analyse de détail, indiquant pour un lot de matériel donné l'ensemble des utilisations potentielles représentées et les proportions relatives dans lesquelles on les trouve; et une analyse plus globale, par grande sphère, où l'on distinguera principalement:

- la table : boire, manger, verser, servir;
- la cuisine, regroupant :
 - la cuisson des aliments : cuire-bouillir, cuire-frir, cuire-au-four, cuire-mijoter, cuire-autre;
 - la préparation des aliments : préparer-mélanger, préparer-broyer, préparer-

autre;

- le conditionnement quotidien des aliments : conditionner, couvrir;
- le stockage des denrées à long terme (stocker), soit en amphore (stock-amphore), soit en dolium (stock-dolium)
- et éventuellement des utilisations diverses, rituelles ou autres.

Chaque niveau pourra, lorsque la documentation le permet (c'est-à-dire lorsqu'elle est assez abondante pour permettre une approche statistique), faire l'objet d'un graphique en secteurs dans l'illustration jointe à la description de chaque unité fonctionnelle.

A propos de l'illustration du catalogue

L'analyse de chaque unité fonctionnelle est enfin accompagnée d'une illustration (ces figures in-texte n'ont pas de numéro mais sont identifiées par le numéro d'unité fonctionnelle) qui comporte:

- éventuellement, une proposition de restitution en trois dimensions. Ces restitutions (23) sont bien entendu de pures hypothèses, permettant de visualiser les choses sur la base d'un certain nombre d'a-priori qu'il serait au demeurant difficile de justifier point par point. Parmi ceux-ci, la forme des toits: on a choisi ici systématiquement des couvertures en légère pente, et non des toits-terrasses comme c'est depuis peu la mode en Provence pour représenter la Protohistoire (24), en se fondant sur un certain nombre d'observations de fouille (traces d'érosion des enduits et des toitures en terre à la base du parement des murs extérieurs, inexistence de traces d'accès à d'éventuelles terrasses ou de stockage aérien à leur surface, etc...). De fait, on s'est conformé plutôt au modèle protohistorique nord-méditerranéen de la maison à toit pentu, tel que l'illustre les «urnes-cabanes» grecques et italiennes et plus tard les représentations peintes de maisons urbaines ou rurales, qu'aux modèles du Proche Orient ou d'Afrique du Nord auxquels renvoient les toits en terrasses (25).

- éventuellement, des graphiques en secteur concernant la répartition des vases

en céramique par fonction dans un espace donné (le numéro de l'espace concerné est indiqué en italique à l'intérieur des graphes).

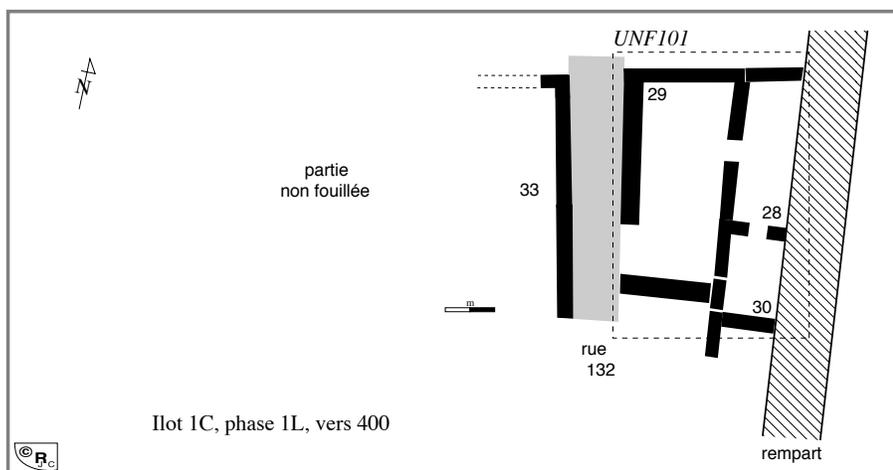
- toujours, un plan de l'habitation au

1/200, orienté au nord. Ce plan schématique comprend, outre les structures immobilières (bâti), l'indication des principales structures semi-mobilières retrouvées dans les différents espaces habités,

grâce à l'utilisation de symboles. La légende explicative de ces symboles est fournie figure 1, de même que le rappel des sigles correspondant aux propositions d'identification fonctionnelle.

murs, soutènements	espaces	stockage
 mur pierres/adobes	 espace extérieur plus ou moins privatisé	 fosse à usage indifférencié
 mur enduit	 rues	 fosse à dolium
 mur supposé	 parties détruites	 bases de dolium
 paroi d'adobe		 dolium en place
 mur torchis		 dolium ou vase peu cuit
 fortification		 cuve
 trou ou base de poteau		 amphore(s)
		
accès	structures	divers
 seuil	 banquette adobe terre ou pierre	 dépôt rituel ou funéraire
 porte bouchée	 structure bâtie à fonction spécialisée	 orientation
 porte supposée	 structure en pierres	 échelle
 possible escalier	 caniveau	 angle de vue 3D
sols	feu	
 sol peint	 foyer lenticulaire	
 sol de sable	 foyer construit	
 pavé d'adobes	 foyer décoré	
 pavage de tessons	 fosse-foyer, fosse-cendrier	
 sol de galets	 four culinaire	
	 four métallurgique	
types d'utilisation		
Bt □ boutique □	Ee □ espace extérieur □	Si □ séjour indifférencié □
Cm □ cuisine-salle à manger □	Ep □ espace polyvalent □	Sm □ séjour-salle à manger □
Cr □ cuisine-réserve □	Es □ espace spécialisé □	Sr □ séjour-repos □
Cs □ cuisine-séjour □	Rm □ remise □	? □ inconnu
Cu □ cuisine	Rv □ réserve-stockage	

• 1 : Symboles et abréviations utilisés dans les figures du catalogue.



*50029, *50016, *50023/ *50028/ ?/ ?/; datation: vers 400, phase: 1L; long.: 10,4 m; larg.: 6,8 m; surface: 65,3 m²; surface utile: 46,4 m²; fonction/surface des pièces: pièce 28: ?/12 m²; pièce 29: Cs/28 m²; pièce 30: ?/6,4 m²; bibliographie: Roux 1994.

Plan et architecture :

Deux pièces (28 et 30) sont disposées contre le rempart, une autre, plus grande, est en façade et ouvre à l'ouest par une large porte vers la ruelle. La pièce 29 communique à la fois avec la 28 et la 30. Un mur en adobes sert de cloison entre les deux pièces de fond: la porte centrale dont il est muni sera secondairement bouchée par des briques. On propose en toute logique pour l'ensemble des toitures une inclinaison unique vers l'ouest.

Remarques sur le fonctionnement :

Les niveaux de cette phase dans les pièces 28 et 30 ne sont pas encore fouillés, et l'on ne connaît donc pas leur destination à cette époque (réserve? séjour?). La pièce frontale (secteur 29) présente un sol de terre battue recelant de

2. Catalogue

- **Ilot 1C, phase: 1L, datation: vers 400**

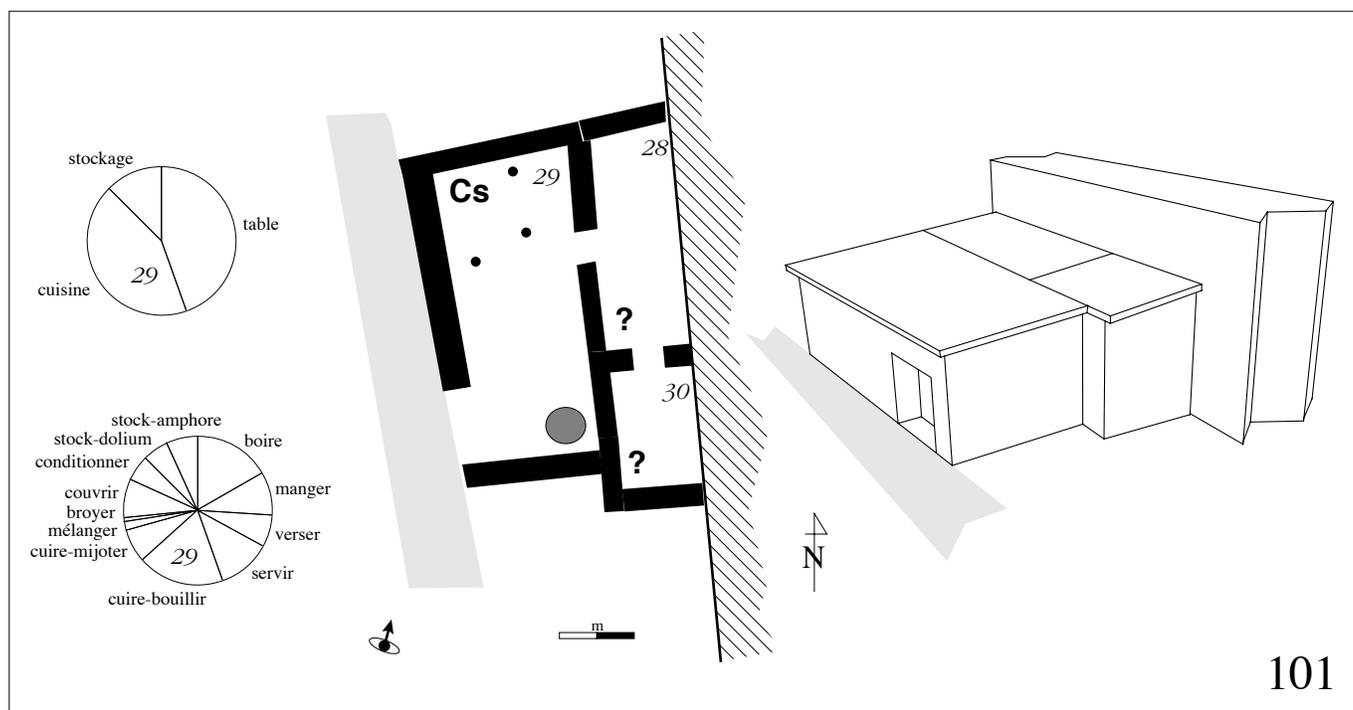
Cet îlot est appuyé à la fortification dans la zone 1 de Lattes/Saint-Sauveur. Il est séparé d'un autre quartier situé à l'ouest (îlot 1D, en cours de fouille) par une étroite ruelle de direction nord-sud (rue 132). Il fait partie des quartiers d'habitation accolés tout au long du parement intérieur du rempart et se servant de

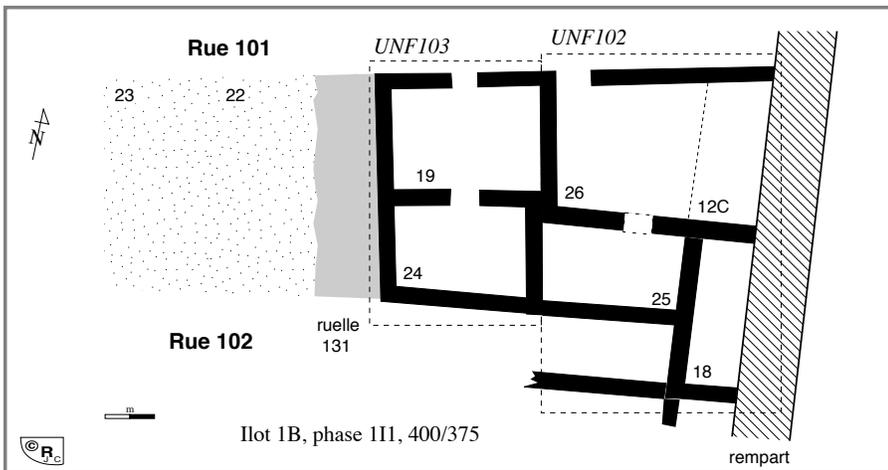
celui-ci comme mur de fond, dont on connaît des exemples dans plusieurs autres zones du site (7-est, 24, 25, 27...). Une unité d'habitation (UNF101), parmi les plus anciennes connues, y est actuellement partiellement dégagée.

UNF 101

Carte d'identité:

Ilot: 1C; secteurs: 29/28/30; Us rattachées: *50033, *50031, *50032, *50030, 50043,





Ce quartier s'étend cependant nettement plus loin vers l'est en se surimposant à la ruelle (secteur 32) qui est supprimée. Une autre ruelle (secteur 21) est créée en remplacement plus à l'est. Au-delà de cette ruelle s'étend apparemment un espace non bâti (secteurs 22 et 23) où l'on trouve des rejets de bois et de graines carbonisées dans une dépression. Dans l'état de fondation, deux unités mitoyennes sont distinguées dans le nouveau quartier: UNF102 contre la fortification et UNF103 entre celle-ci et la ruelle 21. Les rues en impasse 101 et 102 sont désormais en place et bordent l'îlot au nord et au sud: ces limites perdureront très longtemps.

nombreuses traces d'activité culinaire (cendres, ossements abondants —NR/NFR= 46%—, graines carbonisées, restes de poisson, foyer construit entouré d'une zone charbonneuse dans le coin sud-est: FY50034...) qui évoquent immanquablement une cuisine. La vaisselle de préparation, de cuisson et de petit conditionnement est d'ailleurs bien présente, et l'on note une meule en basalte. Cependant la taille de la pièce invite à y voir aussi une salle de séjour: l'abondance et la variété de la vaisselle de table permet de supposer qu'on y prenait les repas; des objets non céramiques (arme, fibules,

anneau en fer, deux perles en verre bleu) s'y rencontrent aussi; trois trous de poteau à l'angle nord-ouest sont difficilement attribuables à une structure précise (PO50036, PO50037 et PO50038).

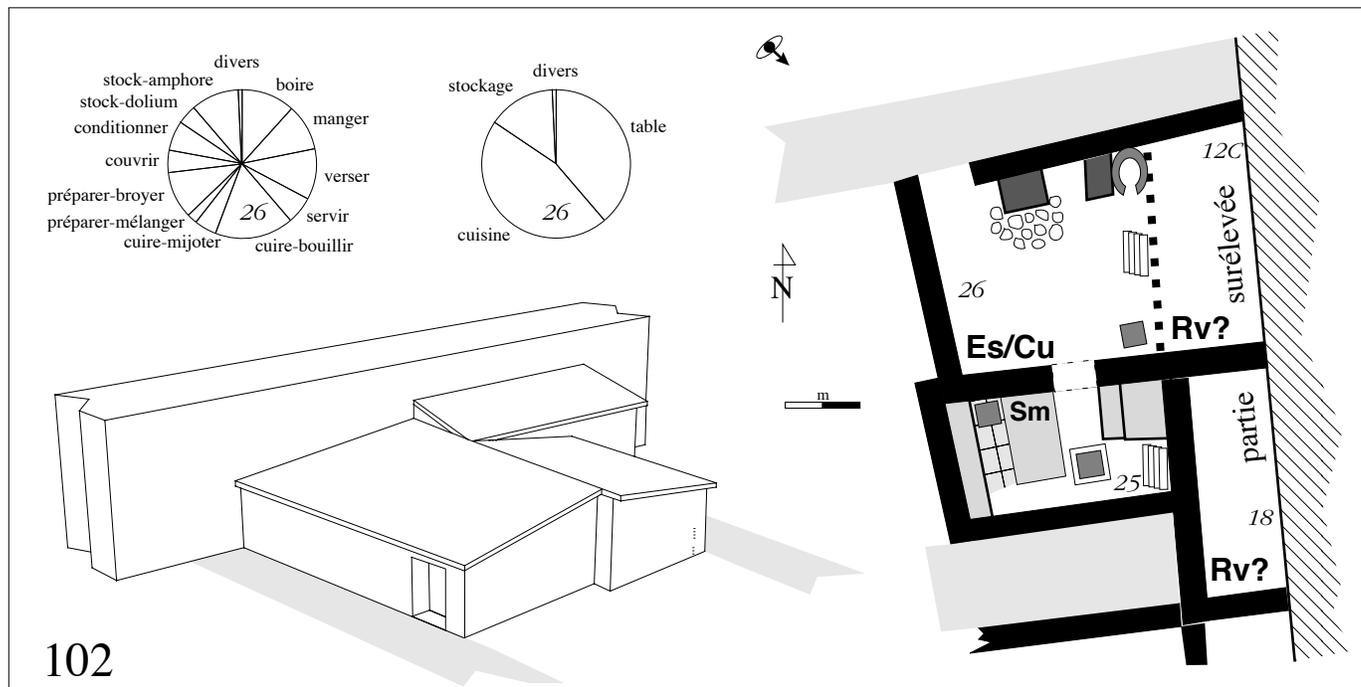
• **Ilot 1B, phase: III, datation: 400/375**

L'îlot 1B est construit peu après 400 av. n. è. Il reprend certaines des structures bâties de l'îlot 1C, en parties colmatées par une épaisse couche de remblai à base de briques que l'on attribue par hypothèse à une réfection de l'élévation du rempart.

UNF 102

Carte d'identité:

Ilot: 1B; secteurs: 25/26/12C/18; Us rattachées: 1951, 1945, *1942, 1931, *1932, 1912, *1916, *1923, *1907, *1903, *1897/ 1940, *1917, *1904, *1899/ ?/ ?; datation: 400/375, phase: III; long.: 13,2 m; larg.: 9 m; surface: 100,2 m²; surface utile: 66,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 26: Es-Cu/26,2 m²; pièce 12C: Rv?/13,5 m²; pièce 25: Sm/15,3 m²; pièce 18: Rv?/11,2 m²; bibliographie: Roux 1994.



Plan et architecture :

Cette unité d'habitation du début du IV^e s. est particulièrement complexe pour l'époque. Elle est formée de deux pièces principales (25 et 26) et de deux annexes appuyées au rempart (12C et 18), pièces dont le sol était apparemment plus haut que celui des pièces de vie (de l'ordre de 80 cm), du fait d'un important remblaiement à base de briques. La porte d'entrée est au nord (PR483). Les salles 25 et 26 communiquaient sans doute par une porte située au milieu de la cloison. La salle 12C n'était semble-t-il séparée de la salle 26 que par une cloison en matériau périssable. Quand à la salle 18, les murs conservés à la base en font une cellule aveugle: cependant, de même que pour 12C, le dénivelé des sols suppose l'existence d'un escalier (en bois?), et une ouverture pouvait fort bien se situer en élévation. La maison est bordée de rues en impasse au nord et au sud. Appuyée au rempart à l'est, elle est accolée à l'ouest à une maison mitoyenne (UNF103). Cette topographie encaissée pose un problème pour l'orientation des toits. Une solution envisageant une couverture en double pente avec faîtière est-ouest, suggérée par le plan d'ensemble de l'îlot 1B, est proposée ici; elle implique cependant une pente différente pour le toit de la cellule 18.

Remarques sur le fonctionnement :

La première pièce en entrant (salle 26) est munie d'un sol en terre battue. Deux structures en pierre s'appuient contre le mur de façade: un muret (MR688) destiné à protéger un four de forme oblongue (FR1332), et un socle quadrangulaire (SB676), qui a été interprété comme une aire de mouture (Py 1992:223), autour de laquelle on remarque un pavement de pierres. Une aire de cuisson quadrangulaire se tient également à l'angle sud-est de la pièce (FR1312). Le tout pourrait correspondre à la mise en place d'une activité semi-spécialisée de boulange, qui perdurera jusqu'à la fin du siècle avec la mise en place de deux grands fours successifs. Mais la salle a cer-

tainement aussi servi aux préparations culinaires domestiques, comme en témoigne un four à cloche mobile et le mobilier abondant retrouvé dans les remblais de destruction qui en colmatent la surface, où dominent les ustensiles de table et de cuisine (céramique à cuire et à servir, couteau en fer...).

La pièce 25 se situe dans la partie arrière de la maison; elle connaît durant cette phase deux états d'occupation. Dans un premier temps, la salle est munie d'un sol en terre damé; dans l'angle nord-est se trouve une banquette quadrangulaire en adobes (BQ691); au centre se tient un foyer décoré (FY1310). Dans un second temps, le foyer décoré est masqué, la banquette nord-est est élargie d'une soixantaine de centimètres (BQ1311); une autre banquette en bauge (BQ1304) est construite le long du mur ouest. Entre les deux banquettes, une structure en adobes tient lieu de table basse (SB1307); l'espace entre la cette dernière et la banquette ouest est pavé de briques crues (SL1331); un foyer construit de forme carrée se tient sur ce pavage (FR1309). La salle a livré peu de mobilier. Son organisation, avec table et banquettes autour d'un foyer décoré, évoque néanmoins déjà clairement les «salles à manger» à triclinium que l'on retrouvera plus tard sur le site.

Quant aux pièces 12C et 18 accolées au rempart, leur niveau de fonctionnement a été écarté par les labours modernes et l'on n'a aucune information objective sur leur fonction. Tout juste pourra-t-on proposer d'y voir la partie «réserves» de l'habitation, la conservation d'un épais remblai ayant pu être motivée par une volonté de les prémunir de l'humidité. La position surélevée de ces greniers serait néanmoins assez originale dans l'habitat protohistorique méridional.

UNF 103*Carte d'identité:*

Ilot: 1B; secteurs: 19/24; Us rattachées: 1803, 1801, 1790, 1792, 1788, *1787, 1767/ 1869, *1872, *1879, 1875, *1863, 1832, *1874; datation: vers 400, phase:

III; long.: 8,8 m; larg.: 6,6 m; surface: 58 m²; surface utile: 37,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 19: Cs/20,5 m²; pièce 24: Rv/17 m²; bibliographie: Roux 1992.

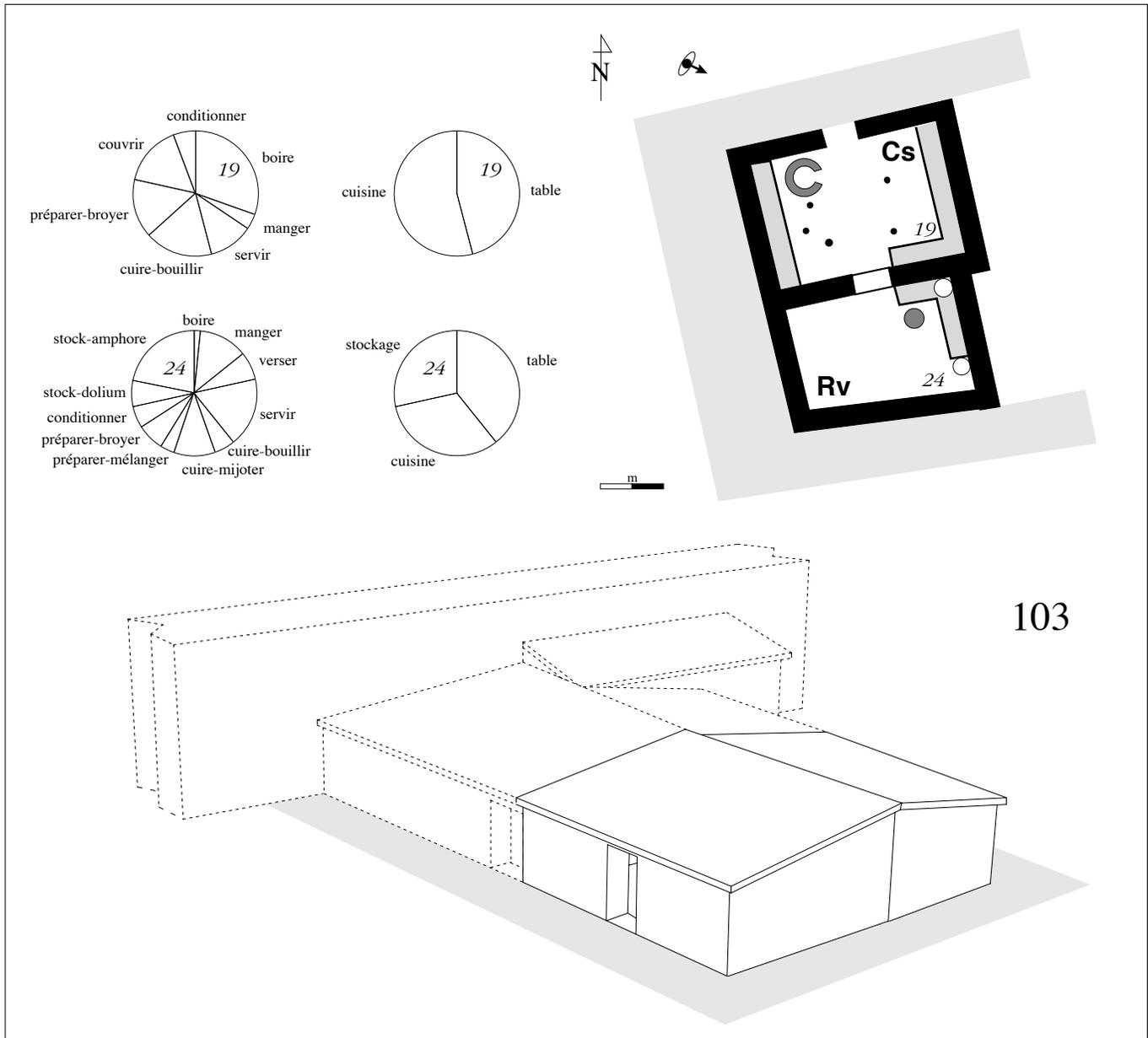
Plan et architecture :

Maison à deux pièces en enfilade, accolées par leur grand côté, la pièce arrière étant légèrement plus étroite que la pièce avant. L'entrée se trouvait très probablement au nord sur la rue 101; la porte de communication entre les deux salles est au milieu de la cloison; elle est munie d'un seuil en terre et tessons. L'habitation est entourée sur trois côtés par des rues et ruelles. La proposition d'une toiture à double pente est justifiée par l'existence d'un mur médian et par la liaison dans le même quartier avec l'UNF102.

Remarques sur le fonctionnement :

La première pièce (salle 19), dont le sol est en terre battue, est meublée par trois banquettes en bauge, l'une contre le mur ouest (BQ1118), les deux autres en angle contre les murs est et sud (BQ1124, 1125). Ces banquettes sont basses et dominent le sol d'une quinzaine de centimètres. Au nord-ouest, contre la façade et près de la porte, se tient un four à ouverture vers l'est (l'évacuation de la fumée étant assurée par la porte) (FR1165). Cinq potelets de faible diamètre (dont un calé par un col d'amphore) sont répartis au centre de la salle (PO1134, 1135, 1136, 1161): leur rôle n'est pas clair. On interprétera cet espace comme une cuisine/salle à manger, en fonction non seulement des aménagements (banquettes, four), mais aussi du mobilier: vaisselle uniquement destinée à la table (avec une importance particulière pour la cuisson) et à la cuisine (cuisson, préparation), ustensiles (meules) et faune abondante (NR/NFR= 36%).

La pièce de fond (salle 24) a également un sol en terre battue et comporte dans sa partie orientale un espace de rangement et de stockage (banquettes en L construites en bauge et adobes: BQ1204, 1205, bases de

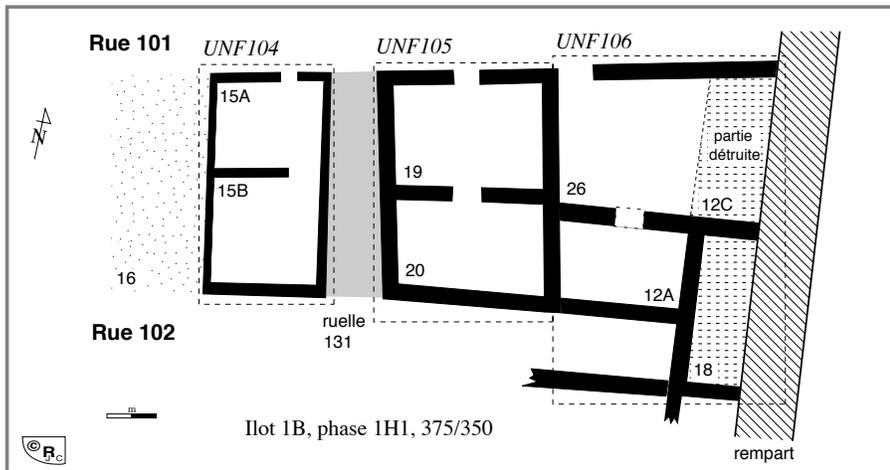


dolium) ainsi que de cuisson (foyer construit: FY1187). Dans cette partie, le sol est renforcé par des tessons d'amphore masaliète. La base de dolium située à l'angle des banquettes (SB1206) est faite d'un radier circulaire de galets et tessons; la base sud (SB1208) est d'abord faite de même, puis remplacée par un calage de pierres plates. A l'ouest de la porte, le sol est couvert de graines carbonisées. Le tout évoque une réserve, où pouvait se traiter aussi la torréfaction des céréales (foyer, graines). Le

mobilier, où le stockage est représenté de manière significative, renforce cette analyse, tout en laissant la possibilité d'autres activités de cuisson (les vases de cuisine forment un tiers de la vaisselle, et la faune est présente à un taux NR/NFR de 20%). La partie est de la salle 24, quasiment vide, était peut-être utilisée pour le couchage: on pourrait dans cette hypothèse rattacher à cette deuxième fonction la présence de quelques objets de parure (fibule en bronze, perle en pâte de verre).

• **Ilot 1B, phase: 1H1, datation: 375/350**

Au deuxième quart du IVe s., l'îlot 1B est complété par une nouvelle maison construite en torchis et située à l'ouest de la ruelle (=secteur 21), dans un espace précédemment non bâti. Les façades sud et nord de cette maison s'alignent sur celles des maisons plus anciennes le long des rues 101 et 102. Il faut compter à ce stade avec trois unités d'habitation, soit



qui les maintiennent ont un diamètre de 9 à 12 cm. Les dimensions de la maison ont nécessité la pose, dans l'axe longitudinal, de trois poteaux destinés à soutenir la charpente. Ces poteaux centraux ont été placés de manière ne pas gêner la circulation dans la maison; probablement destinés à soutenir une faîtière, ils permettent de restituer un toit à double pente, sans doute en végétaux (chaume ou roseaux des marais).

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 15A, que l'on trouve en entrant, comporte dans un angle un four en cloche (FR955), et dans l'angle opposé deux cuves en torchis (CV972, 995) qui ont servi au stockage quotidien. Le sol de la pièce est en terre battue: il est recouvert d'une couche de cendres correspondant au moins pour partie aux restes de combustion du four. Il est clair que cette salle avait une fonction principalement culinaire, combinant un espace réservé au stockage (cuves) et une zone utilisée pour la cuisson (four).

A l'arrière de la maison, au fond de la pièce 15B, se tient une banquette (BQ964) qui devait être surmontée d'un demi-niveau en plancher de bois (indiqué par trois trous de poteaux alignés à 15 cm

d'ouest en est: UNF104 (isolée), UNF105 et UNF106 (mitoyennes). Toutes trois ouvrent au nord sur la rue 101.

p.40-41. J.-C. Roux et al., dans cette même livraison.

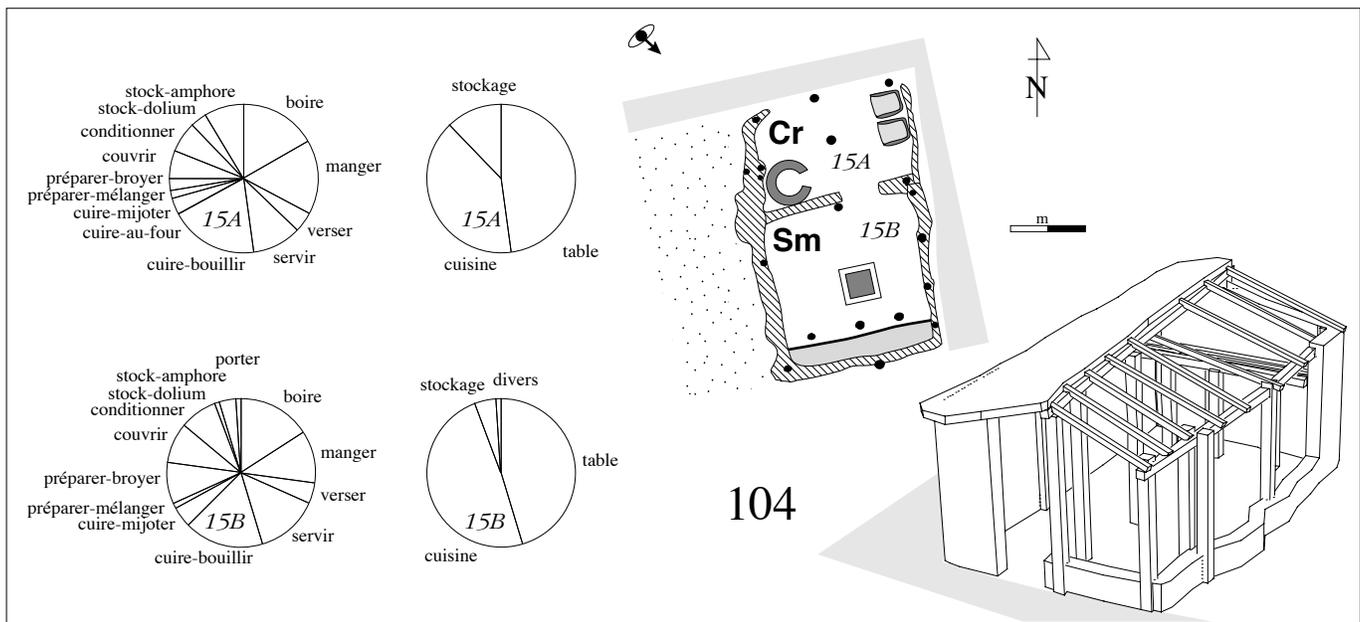
UNF 104

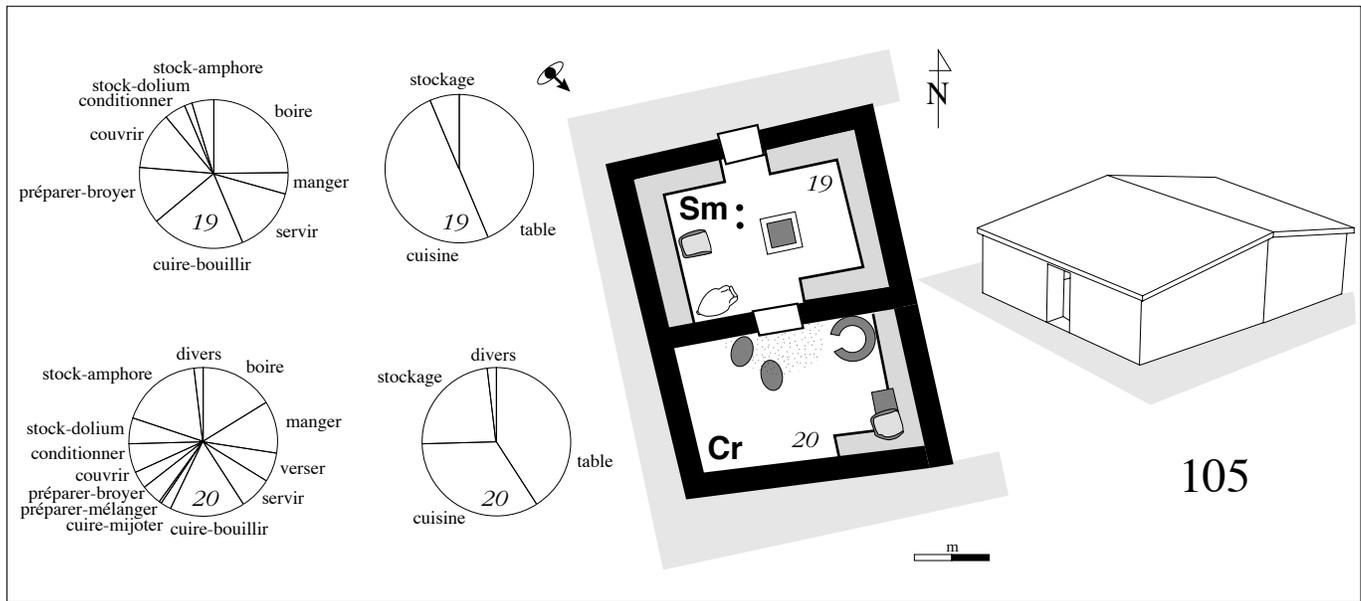
Carte d'identité:

Ilot: 1B; secteurs: 15A/15B; Us rattachées: 1727, 1735, *1667, 1693, *1660, *1661/ 1700, 1671, 1724, *1690, *1691, *1636; datation: 375/350, phase: 1H1; long.: 7,3 m; larg.: 4,8 m; surface: 35 m²; surface utile: 22,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 15A: Cr/10,5 m²; pièce 15B: Sm/11,6 m²; bibliographie: Py 1993,

Plan et architecture :

Bien que comprise dans l'îlot 1B, l'unité 104 est entièrement isolée: espace ouvert à l'ouest, rues au nord et au sud, passage à l'est. De plan rectangulaire, elle est divisée en deux pièces inégales par une cloison percée d'une porte. L'entrée est au nord. Les murs sont construits en torchis sur clayonnage; certains ont conservé une élévation sur une hauteur de 15 à 30 cm; ils ont une largeur irrégulière comprise entre 15 et 40 cm. Les poteaux





environ devant la banquette: PO960, 978, 998). Le centre de la salle est occupé par un foyer décoré (FY885). Des sédiments se sont accumulés sur toute la surface du sol: ils se composent de terre grise alternant avec des enduits de sol de limon jaune, au total une dizaine de couches successives témoignant de réfections multiples. On attribuera à cette pièce une fonction de séjour (banquette, foyer décoré) et sans doute de repos (demi-niveau en bois).

Malgré la distinction très nette indiquée par les aménagements semi-fixes, le mobilier contenu dans chaque pièce se différencie peu: on y retrouve les mêmes catégories de céramiques, principalement vouées à la table et à la cuisine, l'aspect réserve étant un peu plus marqué dans la pièce avant. Les petits objets sont pour leur part principalement voués au stockage (avec de nombreux fragments de vases en torchis) et à la préparation alimentaire (voir l'analyse de J.-C. Roux, dans ce même volume). Quant aux taux de faune, ils sont proches et moyennement élevés (NR/NFR= 15A: 29%, 15B: 20%).

UNF 105

Carte d'identité:

Ilot: 1B; secteurs: 19/20; Us rattachées:

*1787, 1767, 1772, 1785, *1782, *1602, *1762/ *1758, *1819, *1770, *1774, 1768.; datation: 375/350, phase: 1H1; long.: 8,7 m; larg.: 6,6 m; surface: 63 m²; surface utile: 38,4 m²; fonction/surface des pièces: pièce 19: Sm/20,5 m²; pièce 20: Cr/17,9 m²; bibliographie: Roux 1992. Pour le toit incendié, cf. Roux et al., dans la présente livraison.

Plan et architecture :

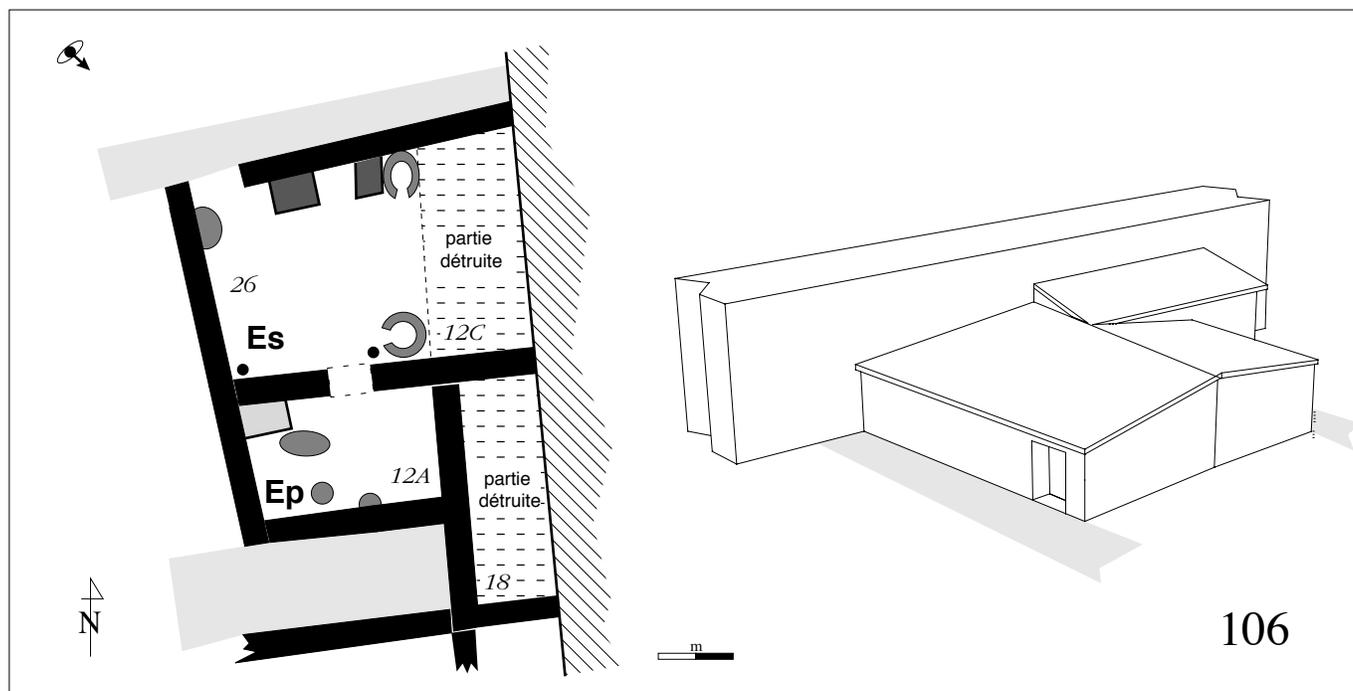
Même configuration que l'UNF103 pour ce qui est de la topographie et de l'architecture. Seule différence: un pas de porte en terre équipe désormais l'entrée (PR1103). Cette habitation sera abandonnée après l'incendie des substructures, notamment de la partie est du toit de la pièce 20, apparemment constitué de roseaux. Couverture proposée avec une double pente, pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Remarques sur le fonctionnement :

Dans la pièce 19, deux nouvelles banquettes (BQ1102) sont ajoutées aux trois précédentes (cf. UNF103) qui restent utilisées; elles courent le long du mur nord, de chaque côté de la porte, de sorte que la pièce est alors presque complètement entourée par ces structures. Au centre de

la salle se trouve un foyer décoré (FY1106). A l'ouest se tient une cuve en torchis de forme quadrangulaire (CV1110). Deux petits trous de poteau se remarquent près du foyer (PO1108, 1126). Le sol est plusieurs fois recouvert d'enduit et sédiments peu. A sa surface sont abandonnés divers objets: table de meule en basalte et broyeur en calcaire au sud de la cuve, amphore de Marseille dans le coin sud-ouest, trois broyeurs rangés dans le coin sud-est. La vaisselle est ici clairement dédiée à la table (boire et servir surtout) et à la préparation culinaire (cuire-bouillir et préparer-broyer principalement, auquel on ajoutera plusieurs fragments de meules en basalte et les broyeurs signalés ci-dessus); les restes de faune sont également abondants (NR/NFR= 47%). C'est donc une fonction assez polyvalente, à dominante salle à manger/cuisine, qu'il faut attribuer à cette pièce, dont l'agencement général se rapproche du type triclinium.

Dans la pièce 20, succédant à la pièce 24 de la phase III1, une banquette en L (BQ1112, 1114) remplace la banquette simple dans l'angle sud-est. Un four est installé contre cette banquette, avec ouverture à l'ouest (FR1162). L'angle sud-est de la banquette est entamé pour installer une cuve en torchis circulaire (CV1113), que jouxte un foyer construit de plan rectangulaire (FY1163). Le sol est



en général charbonneux; un pavé de tessons d'amphore se trouve devant la porte, comblant une dépression formée par le passage; deux autres foyers se rencontrent à la limite ouest de ce pavage. Le mobilier céramique est très divers, mais l'on remarque l'importance du stockage. Broyeurs et meules sont également signalés; cependant les os sont plus rares (NR/NFR= 22%). Si les activités de cuisine semblent présentes, l'association cuve/ foyers/ four suggère le traitement des céréales et la panification. Ces indications orientent vers une interprétation de la salle comme cuisine/réserve, avec une possibilité que l'espace libre au sud-ouest ait été dédié au couchage.

UNF 106

Carte d'identité:

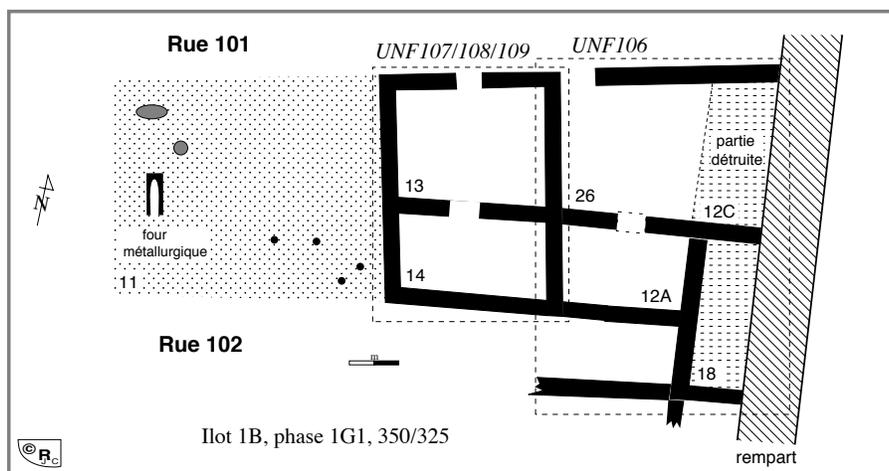
Ilot: 1B; secteurs: 26/12A/12C/18; Us rattachées: *1540, 1542, *1566/1894, *1893, 1558, ; datation: 375/325, phase: 1H1-1G1; long.: 13,2 m; larg.: 8,3 m; surface: 94 m²; surface utile: 65,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 26: Es/26,6 m²; pièce 12A: Ep/14 m²; pièce 12C: ?/13,5 m²; pièce 18: ?/11,2 m²; bibliographie: Roux 1993.

Plan et architecture :

Données topographiques et architecturales proches de l'état antérieur (UNF102, phase 1H1); les remaniements les plus significatifs concernent la pièce 12A (remplaçant la pièce 25), dont les murs sont en grande partie reconstruits sur un plan plus régulier et dont la surface est de ce fait légèrement rétrécie. On ignore par ailleurs désormais comment fonctionnaient les salles 12C et 18, mais leur rattachement à cet ensemble reste probable du fait de l'imbrication des espaces.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 26, ouvrant toujours largement sur la rue 101 dans son coin nord-ouest, est réaménagée, mais son économie d'ensemble et sa fonction en partie spécialisée (boulange) perdurent: le socle en pierre précédemment construit près de la porte (SB676) est rehaussé pour rester en élévation par rapport au sol; le four situé au coin nord-est est rebâti (FR1332) et toujours protégé par un muret (MR688). Au coin sud-est, le foyer construit est remplacé par un grand four en cloche à sole plei-



ne, qui fonctionnera longtemps et sera remplacé par un autre, tout aussi grand, à la même place (Py 1992:261-265, FR835 et FR478). Enfin, un foyer lenticulaire sera implanté non loin de la porte d'entrée. Malgré la longue durée de l'utilisation de ces structures, le sol a peu sédimenté et la salle ne livre guère de mobilier domestique, ce qui accentue l'impression de spécialisation.

La pièce 12A perd son aspect spécifique de salle à manger pour devenir un espace à fonction polyvalente. Dans un premier temps (1H1), le sol de terre établi sur un remblai comporte plusieurs structures: dans l'angle nord-ouest, un foyer construit (FY1256) succède à un foyer lenticulaire; une base quadrangulaire renforcée par un lit de tesson, avec calages de pierre aux angles (SB1301), rappelle les fondations de cuves en torchis observées dans l'UNF104. Enfin, un foyer lenticulaire est situé près du mur sud (FY1255). On voit par là que la partie occidentale de cette salle, par ailleurs cendreuse, était réservée aux activités culinaires. Cet ordonnancement ne change guère à la phase 1G1, où le sol est refait avec une couche de limon jaune remontant le long des murs et où des foyers lenticulaires sont toujours présents contre le mur sud. Aux deux étapes, la partie est de la salle n'offre que peu de traces d'utilisation. Le mobilier comprend principalement des vases de cuisson et de table, un peu de faune, mais ces documents sont trop peu nombreux pour permettre une analyse statistique.

• **Ilot 1B, phase: 1G1, datation: 350/325**

Après la démolition par incendie de la maison en torchis (UNF104), l'ilot 1B revient, durant le troisième quart du IV^e s., à sa configuration antérieure, avec deux unités d'habitation bordées par un vaste espace ouvert (secteur 11). Dans cet espace est installé un four de forge (cf. Py 1993:66). L'UNF106, contre le rempart, n'évolue guère et garde son numéro. Par contre de nombreuses modifications interviennent dans la maison voisine et justifient la prise en compte, à sa place, de

trois entités nouvelles et successives (UNF107, UNF108 et UNF109).

UNF 107

Carte d'identité:

Ilot: 1B; secteurs: 13/14; Us rattachées: *1593/ *1760, 1775, *1749, *1755, *1748, 1741, *1773; datation: 350/325, phase: 1G1c; long.: 8,8 m; larg.: 6,6 m; surface: 59,5 m²; surface utile: 41,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 13: Sm/27,1 m²; pièce 14: Cr/14 m²; bibliographie: Roux 1992.

Plan et architecture :

L'habitation UNF107-109 reprend les murs extérieurs de l'UNF105, qui sont en partie rebâti. Par contre, la cloison intérieure est décalée vers le sud, dans l'alignement du cloisonnement interne de l'UNF106 mitoyenne. L'ancienne pièce 19 est donc agrandie et devient la pièce 13, la pièce 20 est de ce fait rétrécie et devient la pièce 14. Tout indique que le toit est refait après l'incendie de la maison précédente (événement qui permet et justifie la reconstruction de la cloison et la redistribution des surfaces). La couverture reste cependant très vraisemblablement à double pente, avec une faîtière commune à l'ensemble du quartier. L'UNF107-109 ouvre au nord sur la rue 101. La façade sud aveugle est bordée par la rue 102, la façade ouest par un vaste espace non bâti (secteur 11).

Remarques sur le fonctionnement :

Dans cette première étape, la pièce 13 est munie d'une banquette en bauge (BQ781) le long du mur est; au sud, l'arase de la cloison antérieure, dépassant de quelques centimètres du sol, a sans doute servi aussi de banquette. Une succession de 3 sols très minces s'observe sur toute la surface de la salle. Le faciès du mobilier (surtout consacré à la table), l'absence de foyers et les banquettes invitent à y voir une salle de séjour et de repas, ce que semble confirmer la présence de quelques éléments de faune (NR/NFR=19%) et d'un

couteau en fer.

Dans la pièce 14, plusieurs sols se succèdent, en particulier dans la moitié orientale. Un foyer décoré est construit au centre (FY1050). Il est accompagné d'une fosse-cendrier (FS1048) ainsi que d'une base quadrangulaire pavée de tessons de céramique (SB1105) et probablement utilisée comme support de dolium. Dans le coin sud-ouest, un foyer construit se tient près du mur sud (FY1047). A côté se trouve une base de poteau qui peut correspondre au support d'un auvent. Les structures et le mobilier confèrent nettement à cette pièce le rôle de cuisine/réserve, bien qu'elle soit munie d'un foyer décoré (mais on sait que ces foyers pouvaient avoir aussi une destination culinaire). On relève notamment l'abondance des vases de cuisson et de préparation. La faune est curieusement assez rare (NR/NFR=5%).

UNF 108

Carte d'identité:

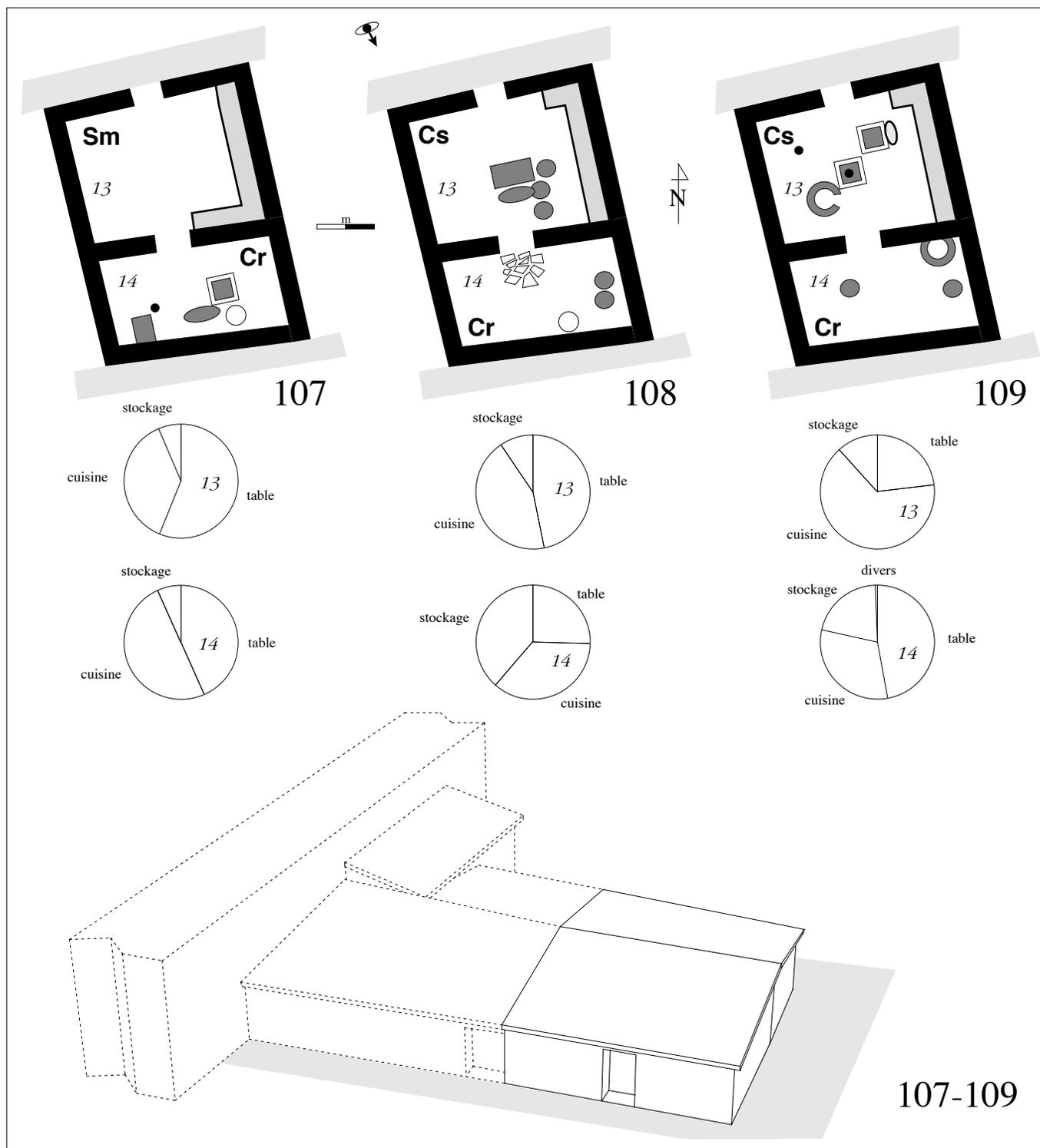
Ilot: 1B; secteurs: 13/14; Us rattachées: *1537, *1586, *1603, 1588/ *1535, *1739, *1457, *1521, *1515; datation: 350/325, phase: 1G1b; long.: 8,8 m; larg.: 6,6 m; surface: 59,5 m²; surface utile: 41,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 13: Cs/27,1 m²; pièce 14: Cr/14 m²; bibliographie: Roux 1992.

Plan et architecture :

Voir UNF107.

Remarques sur le fonctionnement :

Le sol de la salle 13 est plusieurs fois rechapé par des lits de limon argileux. La banquette, rehaussée (BQ518), est prolongée par un retour le long du mur nord (BQ755). Dans la partie centrale, un grand foyer construit rectangulaire est aménagé (FY789); il est accompagné de trois foyers lenticulaires (FY790, 754, 784) et d'une fosse-cendrier (FS783). De nombreux charbons de bois marquent tout autour l'activité de ces foyers. Si la pièce garde une fonction séjour/repas, l'utilisation

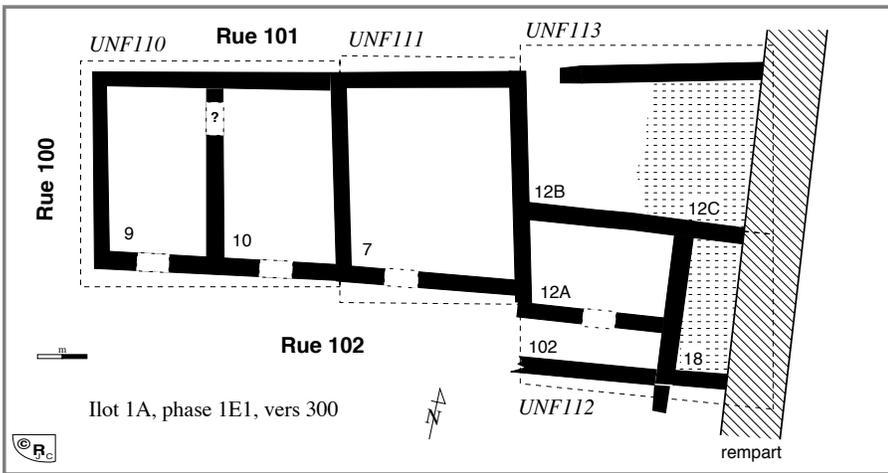


comme cuisine est renforcée non seulement par ces traces et structures, mais aussi par l'analyse du mobilier qui comprend un plus grand nombre de vases destinés à préparation culinaire et à la cuis-

son, tandis que la faune reste bien représentée (NR/NFR= 20%).

Dans la pièce 14, le sol est plus grossier (terre battue); il est consolidé devant la porte par un lit de tessons d'amphore.

Deux petits foyers lenticulaires se trouvent à proximité du mur est (FY620, 621); une aire circulaire de petits galets (SB619) sert probablement de base de dolium contre le mur sud. La fonction de stockage



est ici prédominante et confirmée par le mobilier céramique; la présence de deux foyers lenticulaires et d'une meule suggèrent des préparations céréalières (torréfaction, mouture). Une partie des activités culinaires devaient également s'y faire; la faune est d'ailleurs aussi abondante qu'à côté (NR/NFR= 23%).

Notons encore, dans le mobilier de la salle 14 (Us.1515), 12 fragments de loupes de fer: ces documents rendent tout à fait possible que l'occupant de cette maison ait été forgeron, et qu'il ait exploité le four métallurgique voisin et contemporain du secteur 11.

UNF 109

Carte d'identité:

Ilot: 1B; secteurs: 13/14; Us rattachées: *1507, *1461/ *1509, *1699; datation: 350/325, phase: 1G1a; long.: 8,8 m; larg.: 6,6 m; surface: 59,5 m²; surface utile: 41,20 m²; fonction/surface des pièces: pièce 13: Cs/27,1 m²; pièce 14: Cr/14 m²; bibliographie: Roux 1992.

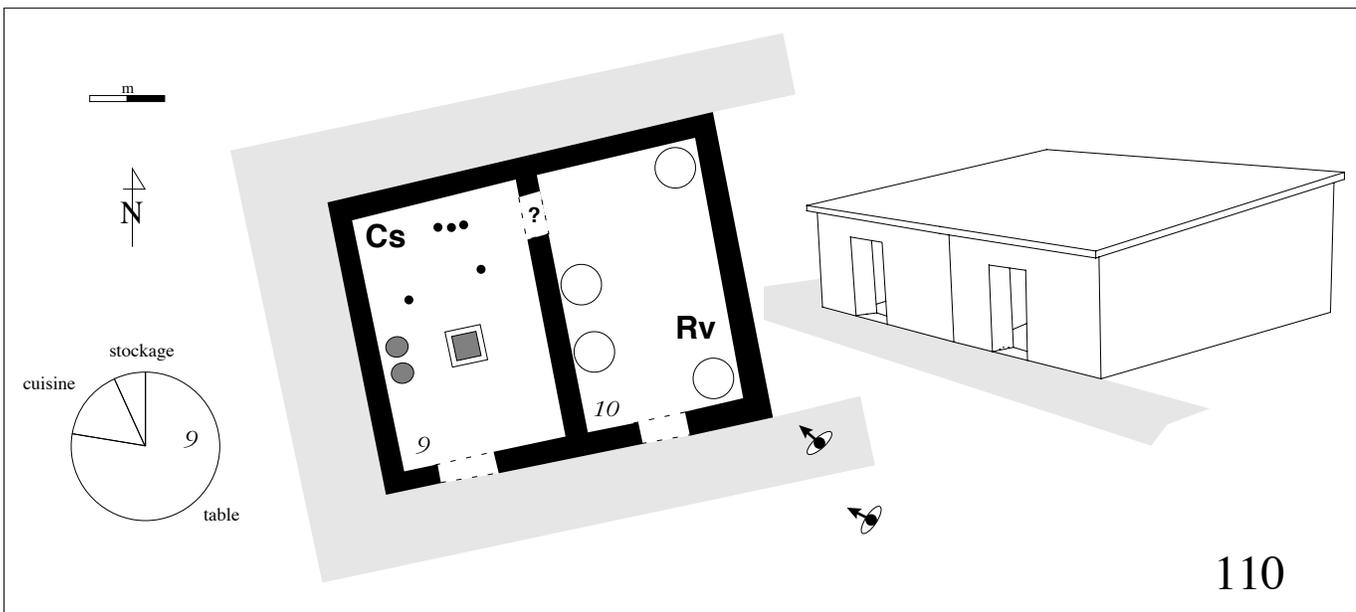
Plan et architecture :

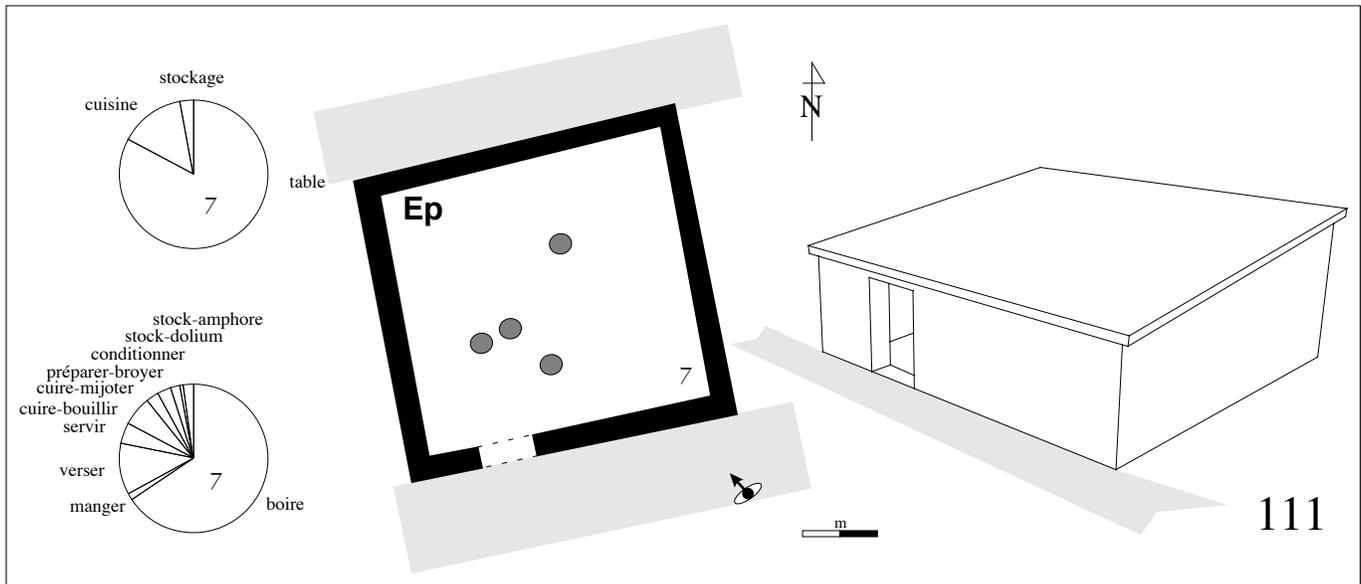
Voir UNF107.

Remarques sur le fonctionnement :

Durant la dernière phase de vie de la maison, la pièce 13 est munie de deux foyers construits décorés. Le premier est au centre de la pièce (FY517). Il est recouvert par une recharge de sol lorsque est établi le second (FY511), dans la partie nord-est, protégé par une sorte de paravent en terre et tessons (SB512). Le premier foyer décoré sera ensuite perforé par le trou d'un poteau destiné peut-être à soutenir la toiture (PO455). Un four est de plus construit au centre de la pièce (FR456). Le mobilier indique clairement des activités culinaires, bien que la faune soit peu nombreuse (NR/NFR= 9%). On y verra comme à l'étape précédente une pièce aussi bien de séjour (banquettes, foyers décorés) que de cuisine (four, mobilier).

La pièce 14 voit son sol plusieurs fois exhausé par des recharges. Un four y fonctionne également (FR509) et deux foyers lenticulaires sont situés à l'est et à l'ouest (FY513, 585). La céramique de table et de cuisine est bien représentée, de même que la faune (NR/NFR= 23%), mais le stockage y est plus important que dans la salle voisine. Il s'agit donc d'une pièce à vocation assez polyvalente, sans doute à la fois cuisine (comme l'indiquent





four et foyers) et réserve.

• **Ilot 1A, phase: 1E1, datation: vers 300**

La construction de l'îlot 1A se fait, vers -300, sur un épais remblai recouvrant toute la zone 1 et masquant les structures antérieures, dont beaucoup sont d'ailleurs épierrées à cette occasion (phase 1E2). On dessine alors un îlot plus long que le précédent, allant jusqu'à la rue principale 100, dont l'existence est désormais bien attestée. Mais ce quartier garde une largeur constante car il reste compris entre les rues 101 (au nord) et 102 (au sud). L'analyse des entités fonctionnelles invite à restituer quatre unités d'habitation dans ce premier état de l'îlot 1A (phase 1E1: UNF110 à 113).

UNF 110

Carte d'identité:

Ilot: 1; secteurs: 9/10; Us rattachées: 1349, *1346, *1348, 1359-1364/ 1389, 1268, *1266; datation: 300/275, phase: 1E1; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 80,7 m²; surface utile: 59,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 9: Cs/33 m²; pièce 10: Rv/26,3 m²; bibliographie: Roux 1990, p.21.

Plan et architecture :

Maison à deux pièces dont l'architecture est totalement épierrée. Les deux salles donnaient probablement vers la ruelle 102 qui passe au sud et sur laquelle on restitue deux portes en tenant compte de la répartition et de l'orientation des aménagements intérieurs. Possibilité néanmoins (théorique) d'une porte de communication interne au fond de la maison. Bordée par des rues sur trois côtés; mur mitoyen à l'est. Toit mono-pente possible, incliné soit vers le nord, soit vers le sud comme sur la restitution proposée.

Remarques sur le fonctionnement :

Le regroupement des deux salles est fondé sur la complémentarité de leurs fonctions: la salle 9 est une pièce de vie, avec foyer décoré central (FY265) puis fosses-foyers contre le mur ouest; le faciès de son mobilier est sans ambiguïté tourné vers le service de table (plus des trois quarts de la vaisselle est destinée à boire, manger et servir) et dans une moindre mesure vers la cuisson et le petit stockage; les os sont cependant peu abondants (NR/NFR= 10%). Des poteaux soutiennent peut-être un demi-niveau de bois au fond, qui a pu être voué au couchage.

La salle 10 pour sa part est une réserve

où l'on trouve quatre fosses destinées à implanter des doliums (FS271 à 274); à noter, en relation avec cette fonction, deux brides de réparation de dolium en plomb (Tendille 1990:100, fig.3-1, n°3 et 4). Si les remblais préparateurs sont riches en tessons et en faune, aucun mobilier n'est par contre attribuable à son niveau de fonctionnement; le fait que la pièce ait été retrouvée quasiment vide accentue son aspect spécialisé.

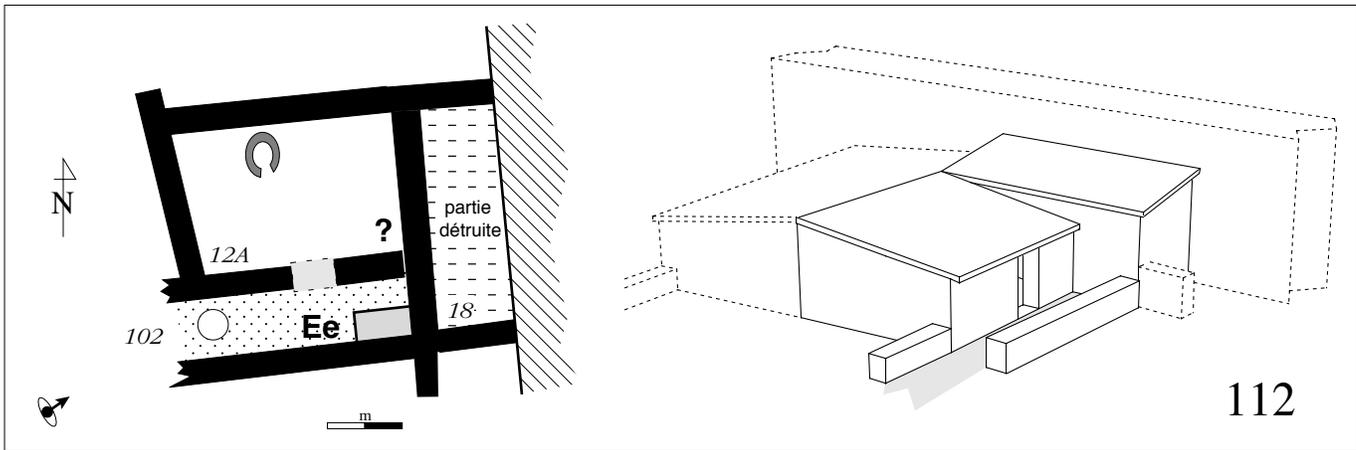
UNF 111

Carte d'identité:

Ilot: 1; secteur: 7; Us rattachées: *1404, 1195, 1204, *1194, *1191; datation: 300/275, phase: 1E1; long.: 8,8 m; larg.: 8,6 m; surface: 75,7 m²; surface utile: 50,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 7: Ep/50,3 m²; bibliographie: Roux 1990, p.20.

Plan et architecture :

Pièce unique presque carrée; murs mitoyens à l'est et à l'ouest. Possibilité d'un toit à pente unique, soit vers la rue 101 au nord, soit vers la ruelle 102 au sud comme proposé ici. Entrée unique et décentrée restituée (théoriquement) sur cette ruelle.



112

Remarques sur le fonctionnement :

Trois temps d'occupation successifs, avec chacun un ou deux foyers dans la partie centrale de la pièce (FY440, 150, 384). Cas typique de salle à fonction domestique polyvalente, avec un taux de faune moyen (NR/NFR= 23%) et des balayages de foyers abondants. Céramique principalement vouée au service de table (surtout à la boisson) et aux préparations culinaires, avec un peu de stockage quotidien en urnes, doliums et amphores. Possibilité d'une petite activité de fabrication (réparation, plaque et coulée de plomb).

UNF 112

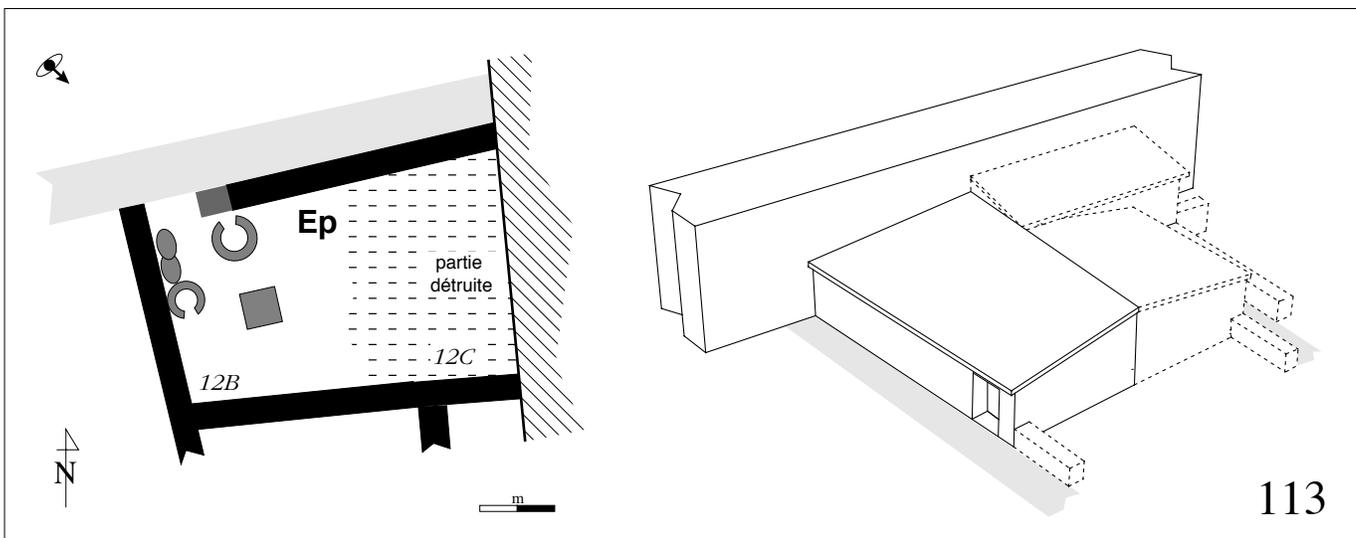
Carte d'identité:

Ilot: 1A; secteurs: 12A/102/18; Us rattachées: 1615, 1475, 1474/ *1519, *1541, *1522/?; datation: 300/275, phase: 1E1; long.: 8,9 m; larg.: 6,7 m; surface: 59,6 m²; surface utile: 38,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 12A: ?/14 m²; pièce 102: Ee/13 m²; pièce 18: ?/11,2 m²; bibliographie: Roux 1991.

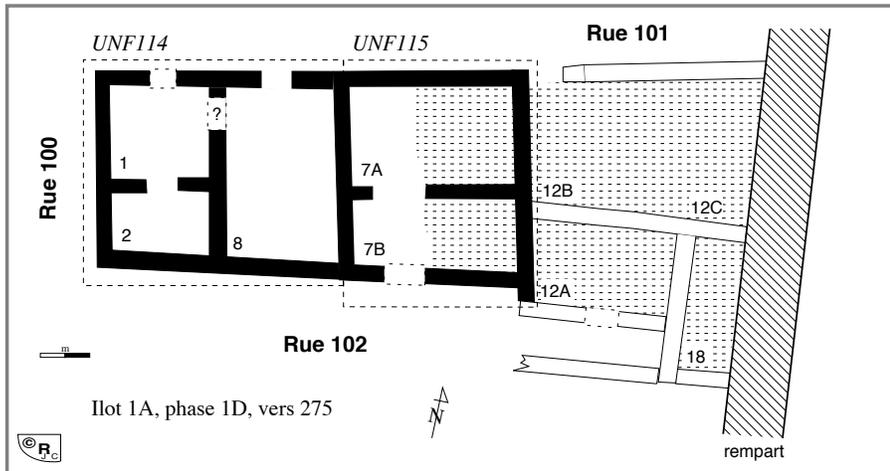
Plan et architecture :

Dans le nouvel îlot construit vers -300, la salle 12A semble désormais séparée de

la salle 12B/12C et se rattacher à une autre unité fonctionnelle. En effet, la présence d'un four en face de la porte précédemment restituée dans la cloison invite à supposer désormais un mur plein au nord. Plusieurs autres indices vont dans le même sens: le fait que cette cloison soit reconstruite; le fait que le mur de façade méridional soit également refait et qu'à cette occasion la salle 12A soit agrandie vers le sud; le fait enfin que l'extrémité de l'impasse 102 paraisse alors privatisée et utilisée comme cour domestique. On ignore par contre l'utilisation à cette époque de la salle 18, située contre le rempart, mais la topographie (et notamment l'enclavement de cette pièce) invite à la



113



fosse (à dolium? FS604) à l'ouest et une banquette d'angle au sud-est (BQ750). Cette dernière, établie dans une dépression, est constituée de blocs de travertin disposés sur une ou deux assises et liés par un limon jaune. Cette technique de montage inhabituelle est certainement en relation avec la situation de la banquette à l'extérieur. Le mobilier associé comprend une part notable de vaisselle de cuisson et de faune (NR/NFR= 20%) qui dénote probablement un usage de cet espace pour les activités culinaires.

UNF 113

Carte d'identité:

Ilot: 1A; secteur: 12B-12C; Us rattachées: 1511, *1508, *1484, 1493, *1464, *1468, *1510, 1506, *1470, 1493, *1526; datation: 300/275, phase: 1E1; long.: 8,80 m; larg.: 5,90 m; surface: 51,9 m²; surface utile: 42,3 m²; fonction/surface des

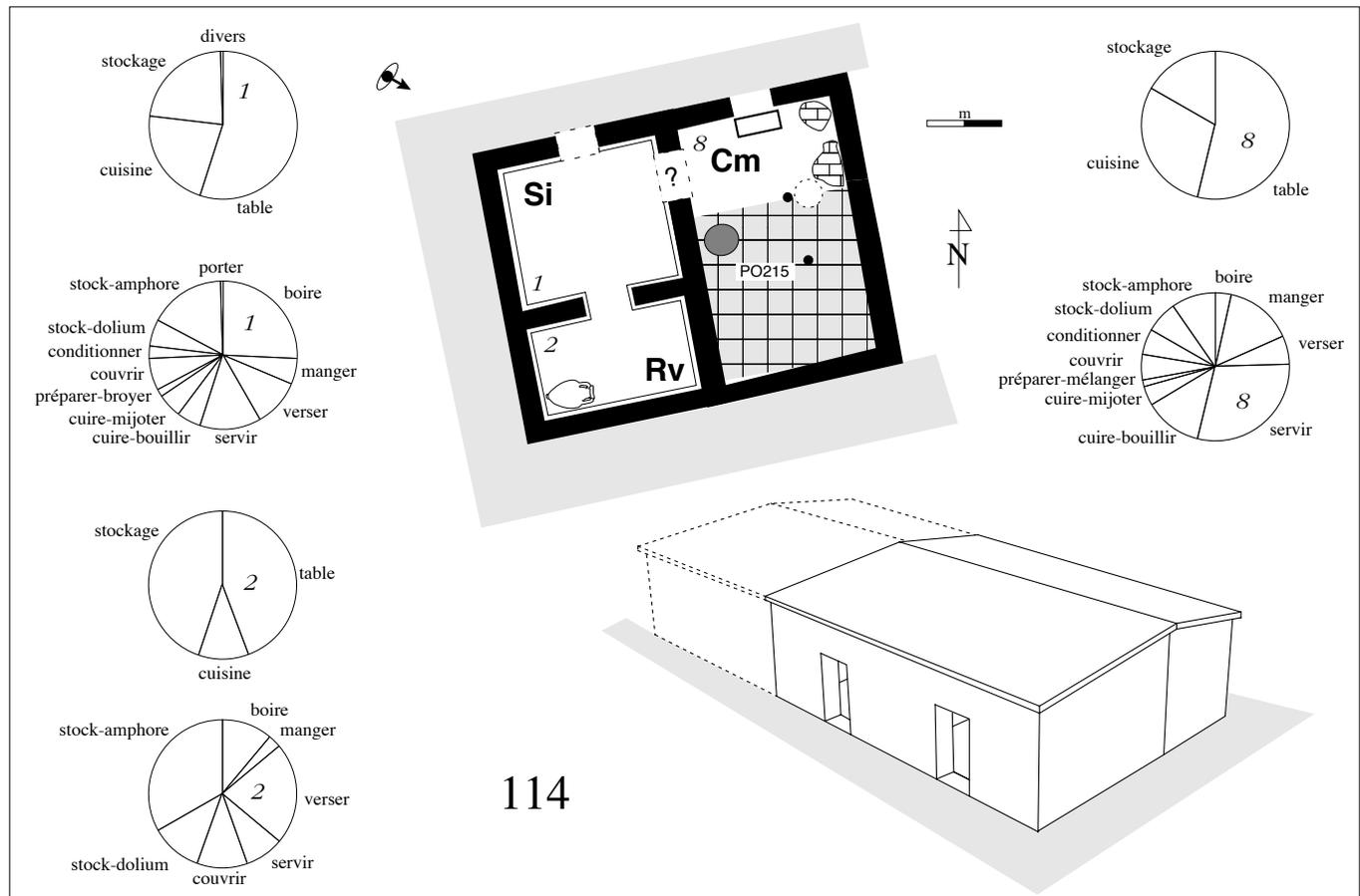
rattacher à cette maison.

Remarques sur le fonctionnement :

Outre des lambeaux de sol, la salle 12A n'a conservé que les restes d'un four ovale contre le mur nord (FR479: cf. Py 1992, p.270). Aucun mobilier ne peut être

rattaché à cette phase d'occupation, à cause de la destruction des niveaux antiques par les labours.

La ruelle 102 sur laquelle donne la salle 12A fonctionne alors comme espace extérieur privatisé. Sur une série de fines couches de sédimentation, un remblai plus épais fonde un sol où se trouvent une



pièces: pièce 12B-12C: Ep/42,3 m2; bibliographie: Roux 1991.

Plan et architecture :

L'unité 113 est formée d'une grande salle où il faut distinguer deux parties: le secteur 12B à l'ouest, dont les niveaux du début du IIIe s. sont conservés; et le secteur 12C à l'est, arasé par les labours modernes. On ignore si ces deux parties formaient une même pièce, mais cela paraît probable. La plupart des murs de la maison sont rebâties à cette époque: mur mitoyen à l'ouest, décalé vers l'ouest par rapport au précédent; cloison au sud; à noter aussi un rétrécissement de la porte au nord-ouest. Toit restitué en pente vers la rue 101 bordant la maison au nord.

Remarques sur le fonctionnement :

Seule le secteur 12B a donné des traces d'utilisation: sol construit avec de fines couches de limon, plusieurs fois rechargé du fait de son tassement; foyer construit carré au centre de la pièce (FY519); four circulaire près de la porte, contre le mur nord (FR480: cf. Py 1992,

p.270-271); ensemble formé d'un four rectangulaire, d'un foyer en amphore et d'une fosse-cendrier contre le mur ouest (FR482: cf. Py 1992, p.271-272). Tous ces aménagements contemporains donnent à cette partie de la maison une évidente destination culinaire, où la panification tient une place notoire. Le mobilier est cependant peu nombreux et peu significatif: la conjonction de vases de table et de cuisine, d'une faune assez abondante (NR/NFR= 26%), d'objets personnels (fibule) et de chenets, indique sans doute un espace polyvalent.

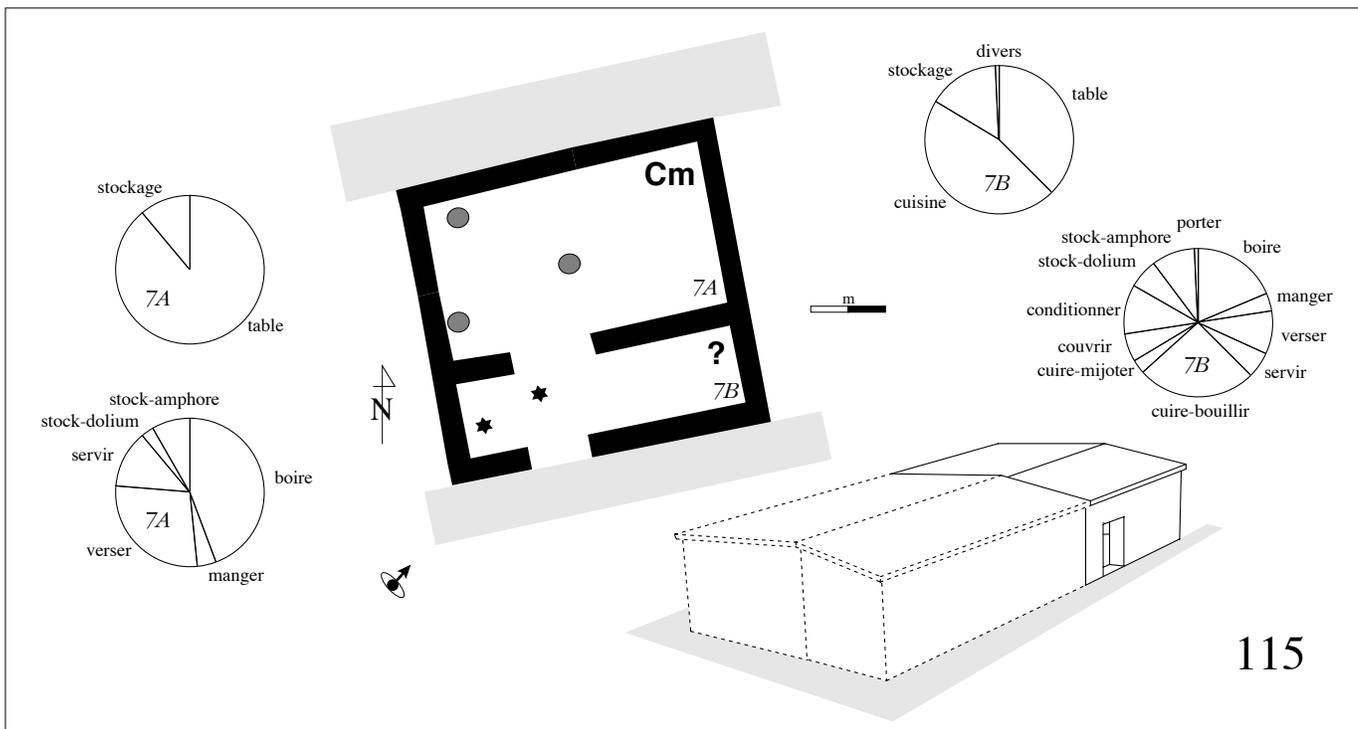
• Ilot 1A, phase: 1D, datation: 275/225

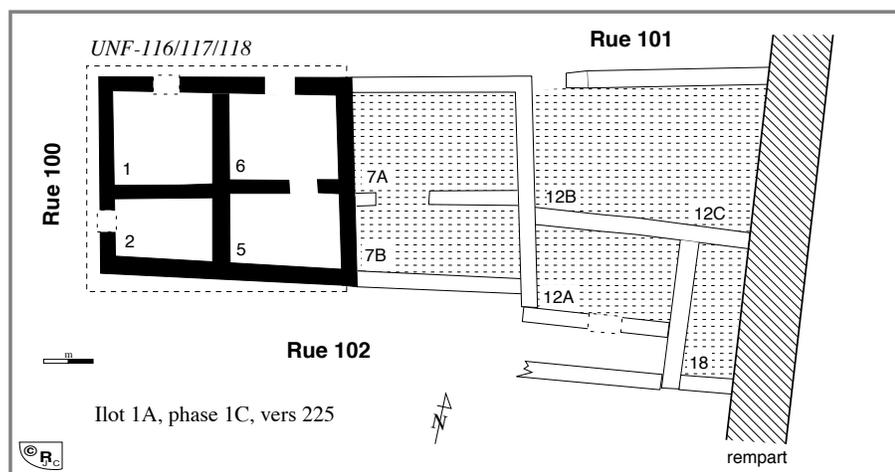
L'ilot 1A évolue sensiblement vers 275, à la suite du remaniement de l'ensemble des maisons précédentes. Il faut aussi tenir compte du fait que rien n'est plus connu des maisons appuyées au rempart à l'extrémité est du quartier, les niveaux postérieurs au début du IIIe s. ayant été complètement détruits dans ce secteur par les travaux agricoles. On regroupe ici les salles nouvellement créées en deux maisons, l'une à trois

pièces (UNF114), l'autre à deux (UNF115). Cette répartition, différente de celle qui a été présentée lors de la publication de la fouille (Roux 1990), appelle quelques remarques.

La première analyse proposait en effet l'agrégation des pièces 8, 7A et 7B dans une même maison, en se fondant exclusivement sur l'identification d'un bloc trouvé dans la pièce 8 comme un seuil (SE204). Cette interprétation présente plusieurs difficultés. D'une part, les caractères de la pierre en question, qui est fruste et sans traces d'usure, et qui se situe à l'intérieur de la pièce 8 contre la cloison (à l'instar d'un bloc voisin situé à l'angle nord-est), n'obligent pas absolument à y voir un seuil (et donc à restituer une porte à son aplomb), d'autant qu'une fosse contemporaine creusée devant le bloc se trouverait en partie dans le passage. D'autre part, la répartition des pièces que cette porte induit est en contradiction avec le lotissement immédiatement antérieur et immédiatement postérieur, dont une des limites majeures est le mur aveugle à l'ouest du secteur 7.

Il est plus logique de relier la pièce 8 aux pièces 1 et 2, dans la continuité de la





phase 1E, l'UNF114 succédant dans les mêmes limites à l'UNF110, et de supposer du même coup une continuité entre l'UNF111 et l'UNF115. On verra que d'autres arguments structurels et fonctionnels renforcent cette option aussi bien à la phase 1D qu'aux phases ultérieures 1C et 1B.

UNF 114

Carte d'identité:

Ilot: 1; secteurs: 1/2/8; Us rattachées: 1347, *1327, *1318/ 1342, *1341, *1340, *1343/ *1370, 1369, 1255, 1256, 1253, 1259, *1261, *1265, *1248, *1257; datation: 275/225, phase: 1D; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 77,2 m²; surface utile: 51,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Si/14,7 m²; pièce 2: Rv/10,4 m²; pièce 8: Cm/26,2 m²; bibliographie: Roux 1990, p.22 et 28-29.

Plan et architecture :

Maison à trois pièces entourée par trois rues; mur mitoyen à l'est. Deux des pièces (1-2) communiquent en enfilade, la troisième étant soit indépendante, soit reliée à la pièce 1 par une porte intérieure. Portes d'entrée (une sûre dans la pièce 8, une autre possible dans la pièce 1) donnant sur la rue 101 au nord. La restitution présentée opte pour une toiture à double pente, tenant compte de la profondeur de l'îlot, de la cloison séparant les secteurs 1

et 2, et de l'agencement probable des toits voisins (voir UNF114); un poteau dont la base est visible dans la salle 8 (PO215), dans l'axe de la cloison séparant 1 et 2, a pu également soutenir une poutre faîtière.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1 peut être identifiée comme séjour; sa surface ne porte pas de foyer caractérisé; le sol est soigné (fines recharges d'argile gris-jaune) et les murs reçoivent pendant cette phase deux enduits successifs de couleur ocre. Le mobilier céramique, assez pauvre, témoigne de l'importance de la table, mais aussi dans une moindre mesure de la cuisine et du stockage. On remarque que les restes de faune sont moyennement représentés (NR/NFR= 18%) et que par contre les objets personnels sont bien attestés (bague et fibule en bronze, lampe en terre, bracelet en verre).

La pièce 2 a pu servir de pièce de service et de réserve. Son sol est en terre battue ou rechargé de sable pur destiné à l'assainir; les murs sont d'abord non enduits, puis recouverts d'un enduit d'argile jaune; des traces de cendres se remarquent au centre; dans le coin sud-ouest reposent les restes de trois amphores de Marseille, dont l'une contenait la tête d'un muge (1340: saumure? Cf. Sternberg 1989, p.118). Le mobilier céramique est d'avantage tourné vers le stockage que celui de la pièce 1; pas d'objet et très peu de faune.

La pièce 8 enfin, où l'on accède depuis la rue (porte munie d'un seuil de tessons (PR207), située au centre de la façade: Roux 1990, fig.1-18), est munie dès sa création d'un sol pavé d'adobes particulièrement soigné (SL212), conservé seulement dans les deux tiers est de la pièce, mais qui devait à l'origine concerner l'ensemble de sa surface (sur ce sol, cf. De Chazelles 1988, p.161-166). Un grand foyer lenticulaire, établi contre le mur sud à peu près en son centre (FY202), a rougi le pavage. Deux blocs de pierre dans l'angle nord-est ont pu servir au calage de jarres pour les réserves quotidiennes. Une fosse d'usage indéterminé est implantée contre l'une d'entre elles (FS201). Si le pavage confère indéniablement à la salle une destination de séjour plutôt que de service, ses aménagements divers et un mobilier varié (vases de table, de cuisine, de stockage, lissoir en pierre, fibule en bronze, faune abondante: NR/NFR= 30%) déterminent un espace à usage tout compris polyvalent, où l'on proposera de voir, en complémentarité des autres pièces, une cuisine/salle à manger.

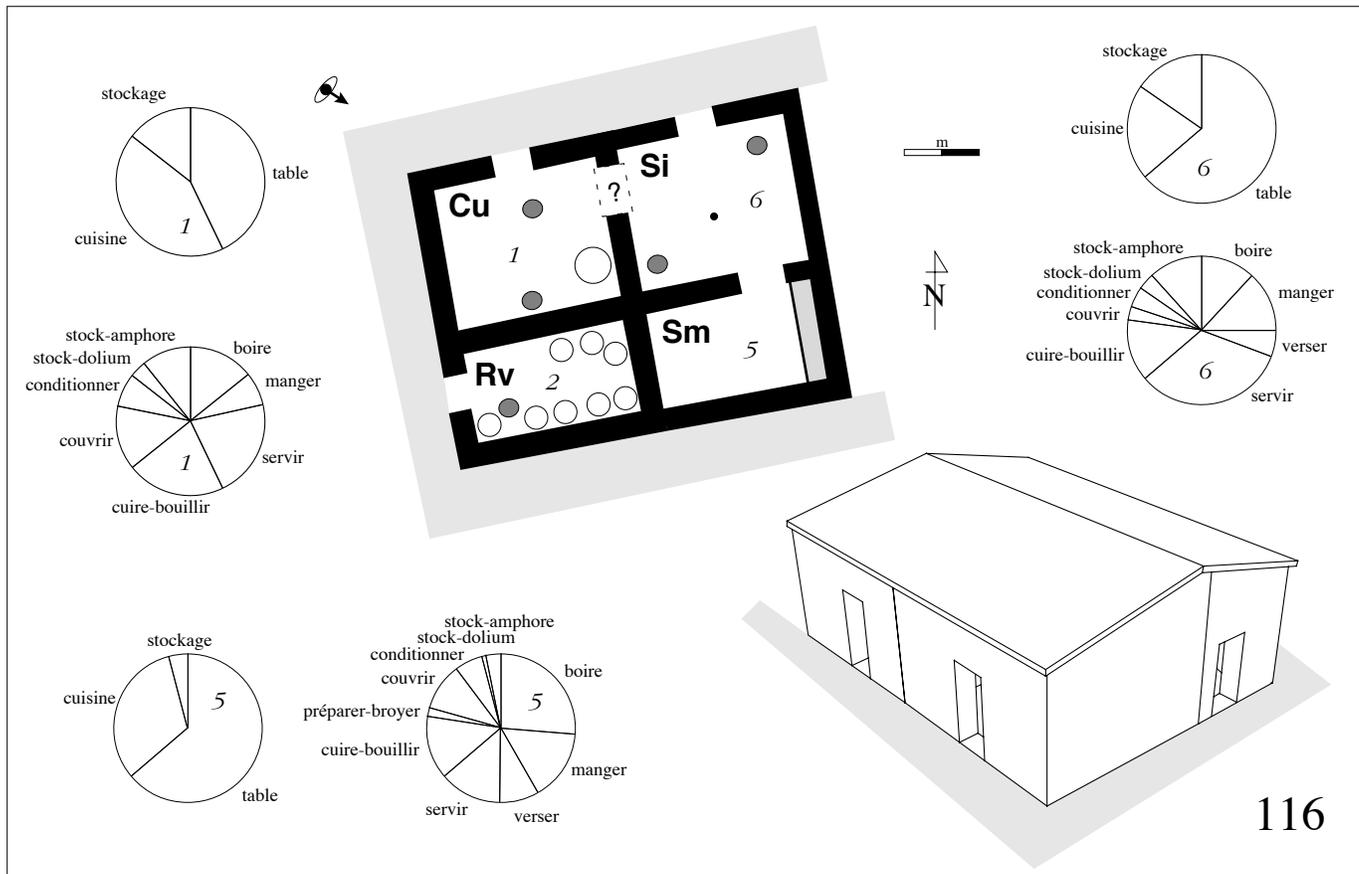
UNF 115

Carte d'identité:

Ilot: 1A; secteurs: 7A/7B; Us rattachées: 1184, *1169, 1168, *1166, 1372, *1162, *1157, 1153, 1373/ 1181, *1159, 1402, 1154; datation: 250/225, phase: 1D; long.: 8,8 m; larg.: 8,6 m; surface: 75,7 m²; surface utile: 44,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 7A: Cm/30 m²; pièce 7B: ?/14,3 m²; bibliographie: Roux 1990, p.39-46.

Plan et architecture :

L'unité 115 est formée de deux pièces reliées par une porte intérieure; elle donne en outre probablement sur la rue 102 au sud, comme précédemment l'UNF111 (le mur nord, conservé, étant aveugle). La porte de communication entre les pièces 7A et 7B est particulièrement large (2 m). Toit restitué à double pente, en tenant compte de la profondeur



de l'îlot, du cloisonnement et de l'agencement proposé pour les toits de la maison voisine.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 7A est munie d'un sol de terre battue refait à trois reprises; à chaque étape, il comporte au moins un foyer lenticulaire ou fondé sur un radier de tessons, d'abord en position centrale (FY142), puis à l'angle nord-ouest (FY127), enfin à l'angle sud-ouest, où se trouvent aussi des éléments de pavages de tessons. Si les cendres et la faune sont très abondants (NR/NFR= 50%), la vaisselle est presque entièrement dédiée à la table: on y verra donc principalement une salle à manger, avec aussi sans doute une fonction de cuisine (foyers, faune).

Le sol de l'espace 7B est d'abord en terre battue; il est ensuite isolé avec une couche d'argile, reposant sur un épais

remblai où l'on a découvert deux dépôts de type votif (coupelle à fond percé, FS128; et oenochoé: Roux 1990, p.46). Étroite, cette pièce sans foyer, au mobilier rare hormis dans le remblai préparateur du second sol (où l'on trouve une grande variété d'ustensiles de vaisselle et de cuisine), joua un rôle de vestibule. Hors ce fait topographique, il est difficile de préciser sa fonction. Quel signification, notamment, attribuer aux dépôts dont la valeur propitiatoire ou protectrice est probable?

• **Ilot 1A, phase: 1C, datation: vers 225**

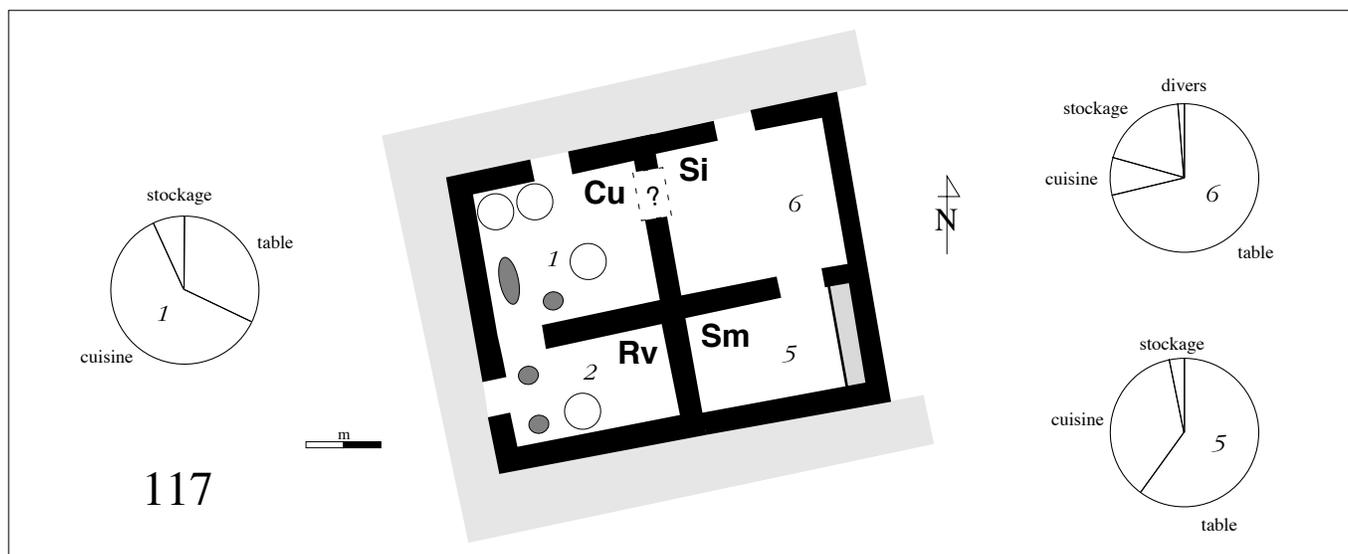
A partir de la fin du IIIe s., on ne connaît plus que les structures situées à l'extrémité ouest de l'îlot 1A, le reste, côté rempart, ayant été détruit par les travaux agricoles. Le mur mitoyen situé à l'ouest du secteur 7 est aveugle. On définit une seule unité fonctionnelle entre ce mur et la rue 100, constituée

de quatre pièces, communicantes ou non. Une évolution architecturale et organisationnelle rapide permet de distinguer en fait dans la même phase trois entités (UNF116, 117, 118), situées dans les mêmes limites externes et entourées par trois rues, le mur oriental étant mitoyen avec une habitation non conservée.

UNF 116

Carte d'identité:

Ilot: 1; secteurs: 1/2/5/6; Us rattachées: 1312, *1313, *1309/ *1334, *1333, *1324, 1320, *1322, 1302/ *1235, *1233/ 1263, *1244, *1236, *1234; datation: 225/200, phase: 1C1e; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 77,2 m²; surface utile: 47,7 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Cu/14,7 m²; pièce 2: Bt/10,4 m²; pièce 5: Sm/9,4 m²; pièce 6: Si/13,2 m²; bibliographie: Roux 1990, p.26-38.



Plan et architecture :

Unité fonctionnelle regroupant quatre pièces accolées, dont une au moins non communicante. Portes sur la rue 101 au nord et sur la rue 100 à l'ouest. Toit à double pente probable, les cloisons internes servant à soutenir le faîte. Le regroupement des quatre pièces repose non seulement sur la complémentarité de leur fonction, mais également sur la logique des lotissements antérieurs.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1 au nord-ouest livre des foyers et une structure de réserve à court terme (fosse à dolium: FS247). Les murs sont entièrement enduits. Le mobilier céramique est surtout dédié à la préparation culinaire; le conditionnement y est aussi présent. On y verra principalement une cuisine.

La salle 2 est pour sa part clairement vouée au stockage, matérialisé par huit dalles servant au support d'autant de jarres, mais aussi sans doute à la torréfaction, un foyer (FY252) ayant pu être utilisé pour le grillage des céréales. Les murs sont également enduits. Dans un second temps, les bases de dolium seront recouvertes par une banquette courant le long des murs est et sud (BQ231, 232): cette

superposition est un indice intéressant pour valider une fonction alternative de support de rangement pour ce type de banquette. Vues la position de ce grenier en bordure de la rue principale, son isolement par rapport à la pièce voisine et les comparaisons existant dans d'autres îlots de Lattes, on a pu proposer aussi une fonction commerciale pour ce local (redistribution: cf. Garcia 1992:180). Le mobilier y est rare, ce qui accentue l'idée d'espace spécialisé. On l'assimilera à une boutique.

La pièce 6 présente les caractéristiques d'une salle de séjour. Deux foyers (FY186, 187) y ont fonctionné de concert à deux coins opposés. Une fosse près de la porte d'entrée (FS188) contenait des os de nouveau-né. Le sol subit plusieurs réfections et sédiments sur place: le mobilier qu'il donne appartient principalement à la table; il y a peu de petits objets, mais une assez abondante faune (NR/NFR= 32%).

Les aménagements de la pièce de fond (pièce 5) évoquent pour leur part une salle à manger, avec une banquette latérale en bauge (BQ172), des enduits de murs en limon jaune. Le mobilier est majoritairement dédié au service de table; on y retrouve également des restes de consommation (notamment des graines carbonisées, des os, des coquillages et du poisson) (NR/NFR= 38%), des objets personnels (fibule) et trois monnaies.

UNF 117

Carte d'identité:

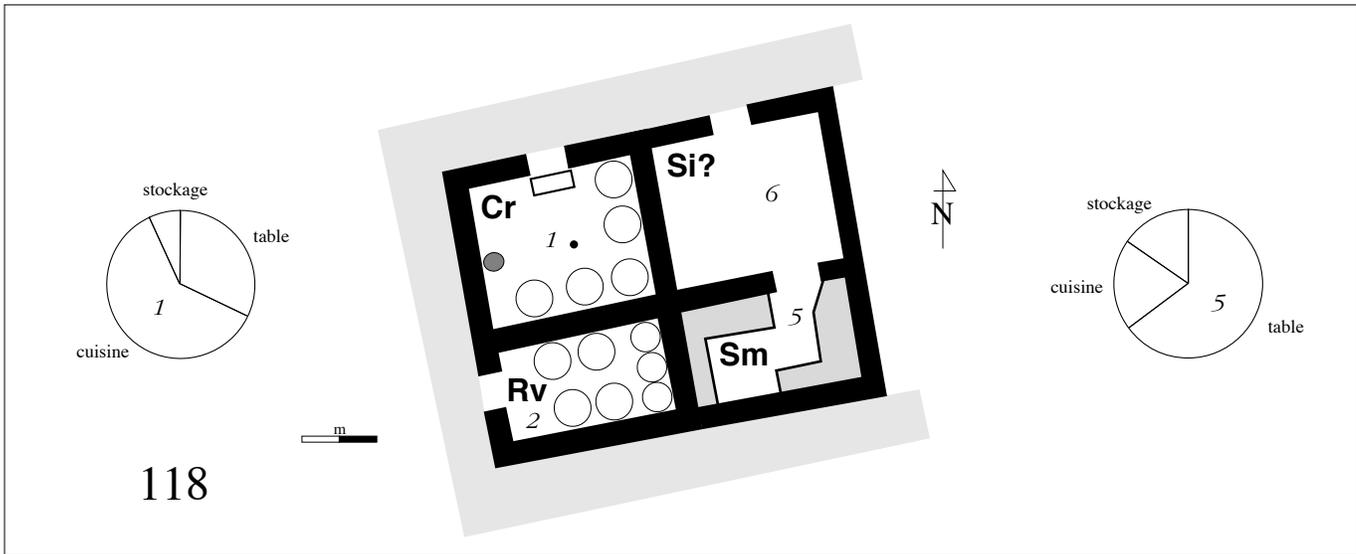
Ilot: 1A; secteurs: 1/2/5/6; Us rattachées: 1301, *1296, 1289, *1287, *1284/1290, 1305, *1288/ *1229, *1106, 1180/ *1125, *1124, *1201, *1200, *1113, *1110; datation: 225/200, phase: 1C1c; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 77,2 m²; surface utile: 47,7 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Cu/14,7 m²; pièce 2: Rv/10,4 m²; pièce 5: Sm/9,4 m²; pièce 6: Si/13,2 m²; bibliographie: Roux 1990, p.26-38.

Plan et architecture :

Mêmes données architecturales que l'UNF116, avec cependant l'ouverture provisoire d'une porte de communication munie d'un seuil de terre entre les salles 1 et 2, à l'extrémité ouest de la cloison. Il est improbable que la porte de la salle 2 sur la rue 100 soit supprimée à cette étape, car cette porte existe encore à l'étape immédiatement postérieure (voir UNF118).

Remarques sur le fonctionnement :

Le sol de la salle 1 est soigné (pellicule d'argile jaune recouverte de sable). Un foyer, dans la partie sud (FY218), fonction-



ne en compagnie d'une fosse-cendrier. Trois fosses à dolium successives (une dans un premier temps, deux ensuite) y servent au conditionnement (FS230, 223, 229). La céramique se rapporte essentiellement au service de la table et aux préparations culinaires. La fonction de cuisine est par ailleurs attestée non seulement par les restes de feux, mais aussi par la faune dont la représentation relative est extrêmement élevée (NR/NFR= 88%).

La salle 2, dont les murs sont toujours enduits, présente un sol de terre battue; deux foyers lenticulaires se placent de part et d'autre de la porte extérieure (grillage?), et voisinent avec une fosse à dolium (FS233). Le mobilier, très rare (peu de faune, peu de céramique, pas d'objet), n'apporte aucune information complémentaire sur l'utilisation de cette pièce, qui demeure probablement une réserve.

La salle 6, en façade, où le sol de limon connaît une sédimentation progressive, ne présente à cette phase aucun aménagement spécifique. La céramique, peu nombreuse, est très majoritairement vouée à la table; on trouve peu de faune (NR/NFR= 21%) et d'objets. La situation et le mobilier orientent vers une fonction de salle de séjour indifférenciée.

Enfin, dans la salle de fond (pièce 5), toujours munie d'une banquette latérale (BQ172), le sol est soigneusement refait et les murs sont recouverts d'un enduit

jaune. De nombreuses céramiques, principalement de table, et d'abondants éléments de faune (NR/NFR= 51%), notamment de poisson, renforcent l'identification d'une salle à manger. A signaler aussi la présence d'une monnaie.

UNF 118

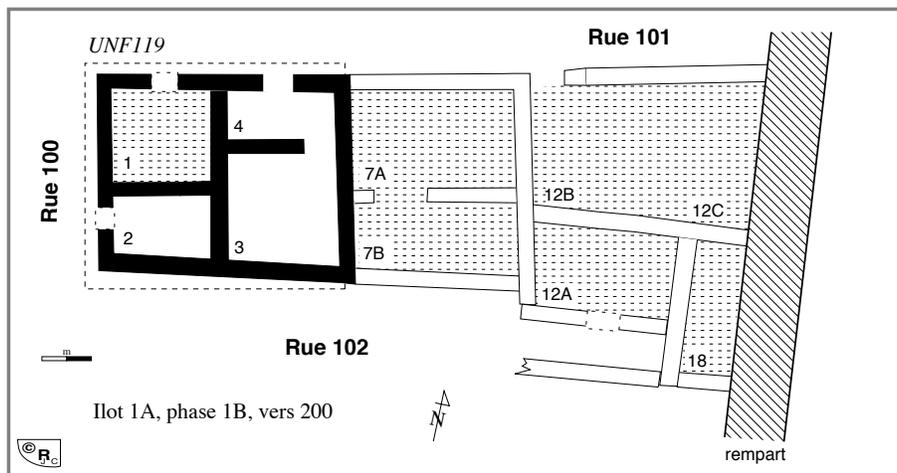
Carte d'identité:

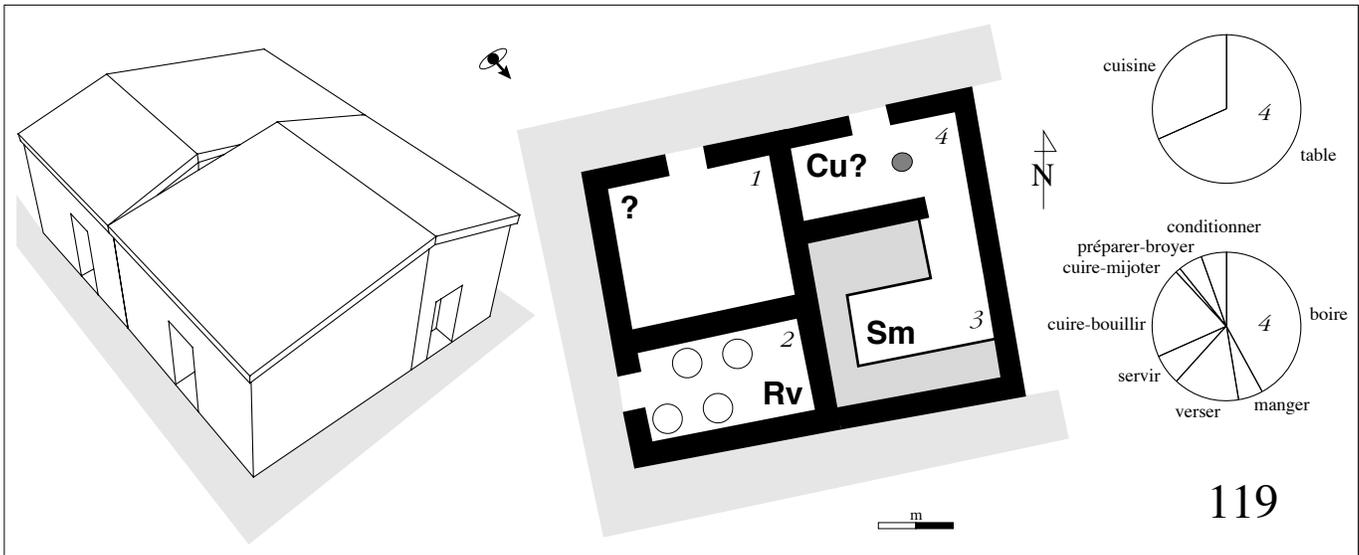
Ilot: 1A; secteurs: 1/2/5/6; Us rattachées: 1283, *1032, 1281, *1034, *1300, *1037, *1279, *1285, *1298, *1030, *1033, *1023, *1031/ 1075, 1054, 1060, 1062, *1064, *1066, *1069, 1073, 1056, *1057/ *1105, *1095, 1078, *1094, *1091, 1088/ 1368, 1367; datation: 225/200, phase:

1C1A; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 77,2 m²; surface utile: 47,7 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Cr/14,7 m²; pièce 2: Bt/10,4 m²; pièce 5: Si?/9,4 m²; pièce 6: Sm/13,2 m²; bibliographie: Roux 1990, p.28-38.

Plan et architecture :

Mêmes façades et portes extérieures que les UNF116 et 117; cependant la communication entre les pièces 1 et 2 est à nouveau obturée et il n'y a plus place pour l'hypothèse d'une porte entre les pièces 1 et 6. On est donc en présence d'une unité formée de quatre salles, dont deux seulement communiquent par une porte interne.





Remarques sur le fonctionnement :

A cette époque, la pièce 1 est munie d'un poteau central (probable soutien de la toiture) reposant sur une base monolithe enterrée dans le sol (PO57). La porte ouvrant au nord présente un seuil en pierre (PR86). La moitié ouest de la pièce comporte un foyer lenticulaire et des épandages de cendres; la moitié orientale est pour sa part destinée au stockage: quatre fosses d'implantation de dolium s'y trouvent alignées contre les murs (FS72, 73, 216, 217). La céramique, abondante, montre une prédominance des instruments culinaires. On note une quantité moyenne de faune (NR/NFR= 20%) et quelques objets de parure. L'identification d'une cuisine/réserve s'impose.

La pièce 2 voit une réfection de son sol et de son enduit mural. La salle est alors à nouveau clairement identifiée comme réserve: sept fosses destinées à planter des doliums y sont installées le long des murs nord, est et sud (FS78 à 83 et 85), ne laissant que très peu de place libre, et indiquant pour la porte d'entrée un seul emplacement possible, à l'ouest. Le sol est quasiment vide de mobilier. Cet état est donc très comparable à celui de la pièce 2 de l'UNF116 (supra) et appelle les mêmes remarques concernant une possible utilisation de ce local à des fins commerciales, d'autant que la fonction de

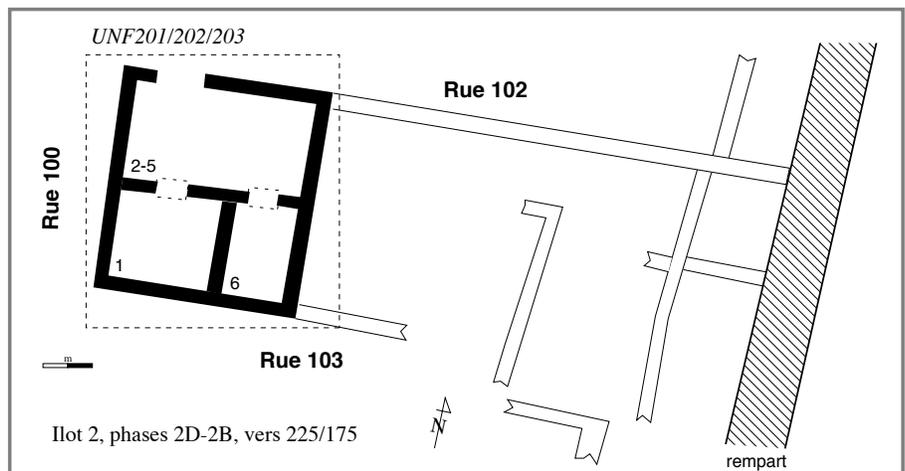
stockage domestique a pu être assurée par la pièce 1, où se trouvent déjà quatre jarres. Comme précédemment, on rangera cette salle parmi les boutiques.

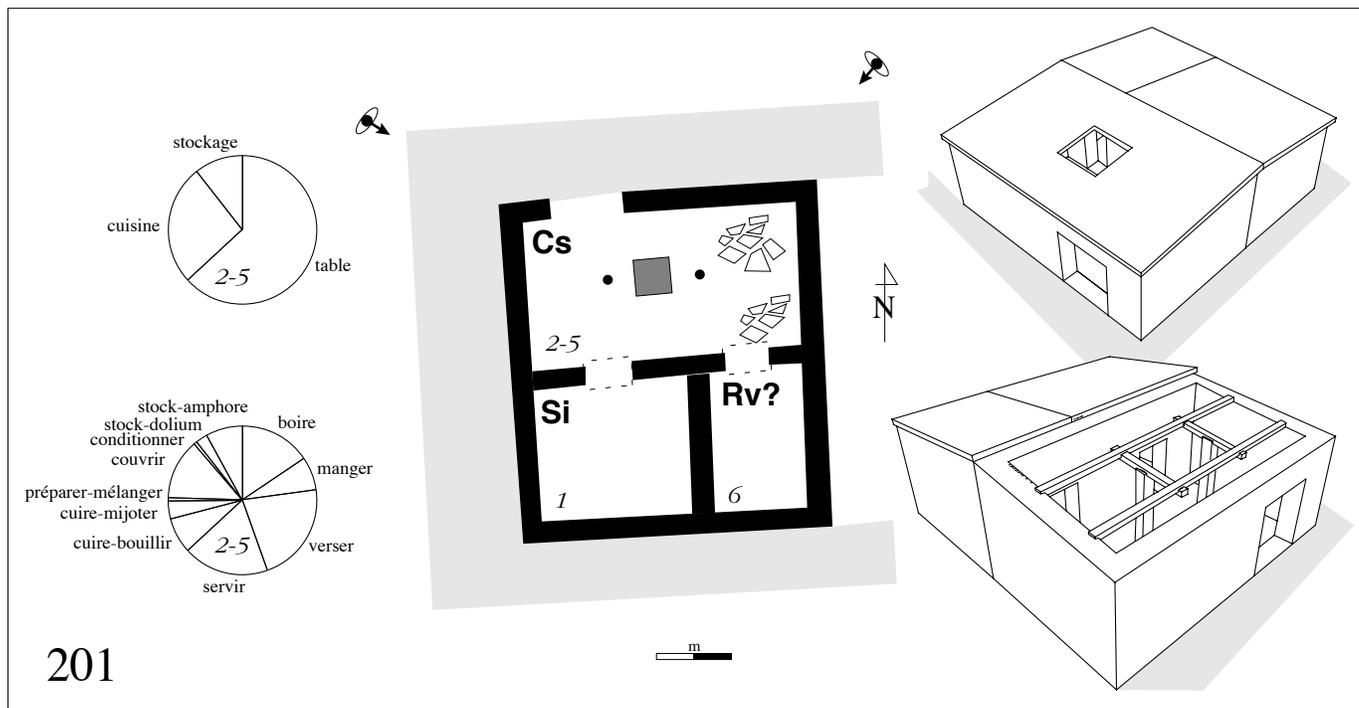
La pièce 6, au sol en terre battue, ne livre aucun aménagement spécifique à cette étape. Son niveau d'occupation ne donne pas non plus de mobilier. On lui conservera par hypothèse la destination de séjour indifférencié.

Quant à la pièce 5, elle garde également le même usage que précédemment: salle à manger. Cette identification est renforcée par la mise en place de deux banquettes en angle disposées en vis-à-vis, occupant la majorité de l'espace et transformant la salle en une variante de triclinium (BQ115, 117, 118: cf. De Chazelles

1988, p.168-169). Le sol demeure par ailleurs riche en mobilier (principalement de la vaisselle de table) et en faune (NR/NFR=40%). Un nouvel enduit (argile grise lissée en surface) couvre les banquettes et les murs. A la fin de la phase, on remarque des traces de foyer et de cendres.

A cette étape, la maison connaît donc une accentuation de la spécialisation de ses pièces, dont les fonctions sont très complémentaires, ce qui semble valider le regroupement qui en est fait ici malgré l'absence de communication directe entre la partie ouest et la partie est du bâtiment. On remarque notamment que, par rapport aux étapes précédentes (UNF116 et 117), les besoins de stockage sont accrus,





201

puisque deux pièces leurs sont consacrées en totalité ou en partie, avec pas moins de 12 doliums. Le fait que les espaces de stockage soient indépendants de la partie séjour n'est pas totalement illogique.

• **Ilot 1A, phase: 1B, datation: vers 200**

Mêmes données très lacunaires sur l'organisation de l'ilot 1A qu'à la phase 1C, avec de surcroît destruction des niveaux d'occupation de la pièce 1. Une seule unité d'habitation restituable (UNF119), représentant l'évolution de l'UNF116-118.

UNF 119

Carte d'identité:

Ilot: 1A; secteurs: 1/2/3/4; Us rattachées: ?/ 1047, *1026, *1040, 1044, *1036, 1025, *1022, 1021, *1017, 1019, *1005/1058, *1050, *1051, 1048, *1039/ 1115, *1107, *1104, *1102, 1100, *1096, 1108; datation: 200/175, phase: 1B; long.: 9,9 m; larg.: 7,8 m; surface: 77,2 m²; surface utile: 50,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: ?/14,7 m²; pièce 2: Bt/10,4 m²; pièce 3: Sm/9 m²; pièce 4: Cu?/16 m²; bibliographie: Roux 1990, p.31-39.

Plan et architecture :

Seule transformation visible par rapport à la maison antérieure (UNF118): la modification de la répartition de l'espace dans les deux pièces orientales, à la suite du déplacement de la cloison. Deux nouvelles pièces sont ainsi définies: 3 (remplaçant 5) et 4 (remplaçant 6). Le reste de l'architecture ne bouge pas. Il faut probablement supposer une réfection de la toiture, au moins dans la partie est de la maison, si l'on suppose que les cloisons intérieures (qui restent orientées dans le sens de la longueur de l'ilot) continuent de jouer le rôle de porteur pour le faite du toit. Le décalage de ces cloisons oblige néanmoins à supposer deux toits indépendants, comme proposé sur la restitution.

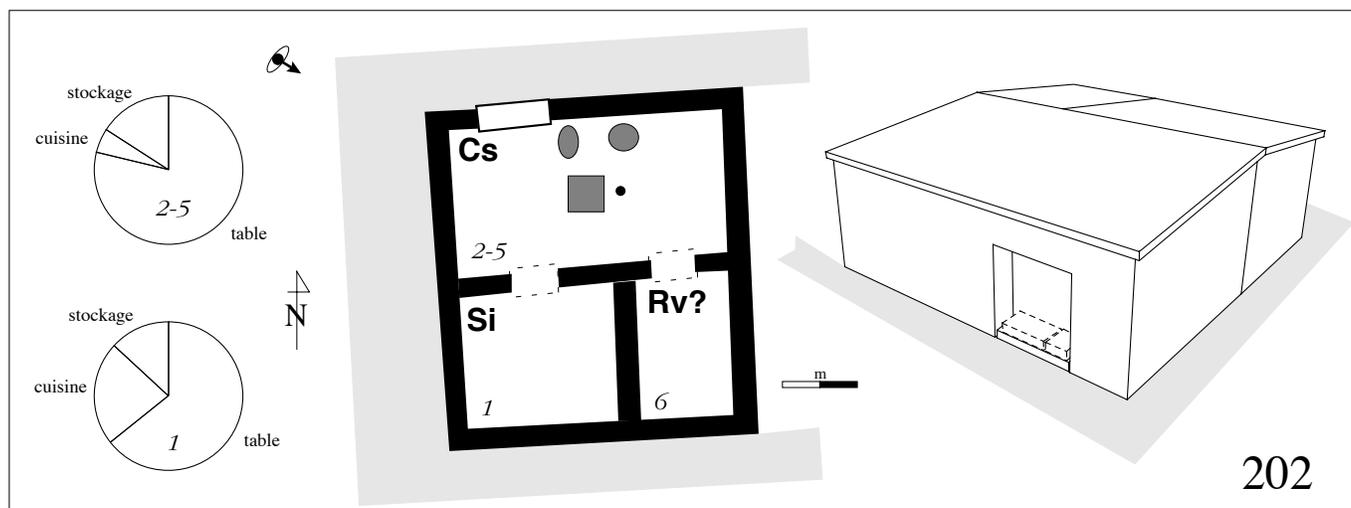
Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1 n'a conservé aucun niveau de cette phase et son usage est donc inconnu. Tout juste peut-on observer que sa surface fait l'objet d'un remblaiement très épais (us.1004) apparemment destiné à renforcer son isolement: ce qui indique peut-être qu'elle garde la fonction de stockage qu'elle avait à la période précédente.

La pièce 2 continue à jouer le rôle de réserve/boutique, toujours indépendante des autres pièces. Le sol est plusieurs fois remblayé avec des matériaux de destruction (briques concassées) ou avec du sable pur pour en assurer l'étanchéité. Quatre fosses à dolium sont implantées dans un premier temps (FS58 et 74-76), deux dans un second temps (FS55 et 56). Le mobilier reste très rare, en relation avec l'absence d'activité domestique. A noter que cette pièce a pu servir aussi d'espace de rangement, comme l'indique la présence d'objets tels qu'armes (umbo, flèche, lance) et outils (virole, couteau).

La pièce 4, au sol en terre battue assez cendreuse, livre un foyer lenticulaire central (fy99). La vaisselle y est liée à la table et à la cuisson; la faune est abondante (NR/NFR= 82%). On proposera d'y situer une petite cuisine, directement reliée à la pièce voisine.

La pièce 3 conserve à l'évidence son organisation de salle à manger, avec la reconstruction des banquettes selon un plan en triclinium caractéristique (BQ77). Cette fonction est confirmée par la qualité du sol enduit et la rareté du mobilier: seule abondent les restes de faune (viande, poisson, coquillages), avec un taux de



fréquence très élevé (NR/NFR= 377%).

On le voit, bien que des réfections importantes interviennent au début du IIe s., avec reconstruction des sols, déplacement d'une cloison et probablement réfection de la toiture, la maison garde une organisation très comparable à celle qui prévalait à la phase 1C, témoignant d'une grande stabilité dans la répartition des fonctions de chaque pièce. Cet indice milite en faveur de l'hypothèse, certes hardie mais nécessaire, d'une égale stabilité dans l'identité des occupants sur un demi siècle au moins (même famille ou filiation).

• **Ilot 2, phase: 2D-2B, datation: 225/175**

L'ilot 2 est situé immédiatement au sud de l'ilot 1 et séparé de lui par l'impasse 102; il est bordé par la rue 103 au sud; il est également appuyé à l'est au rempart; ses dimensions sont semblables à celles de l'ilot 1. On en connaît pour l'heure seulement une unité d'habitation, implantée à l'extrémité ouest le long de la rue 100, dont on a fouillé les niveaux de la fin du IIIe et du début du IIe s. Si l'architecture varie peu, l'utilisation de cette maison évolue cependant assez rapidement, ce qui conduit à distinguer trois unités fonctionnelles successives: UNF201, 202 et 203.

UNF 201

Carte d'identité:

Ilot: 2; secteurs: 1/2-5/6; Us rattachées: *2051, *2064/ 2066, 2091, *2041, *2088/ ?; datation: vers 225, phase: 2D; long.: 9,2 m; larg.: 8,5 m; surface: 78,2 m²; surface utile: 49,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Si/14 m²; pièce 2-5: Cs/27,4 m²; pièce 6: Rv?/8,5 m²; bibliographie: Roux 1994a.

Plan et architecture :

La maison est située à l'extrémité de l'ilot et entourée par trois rues, le mur ouest étant mitoyen d'une autre habitation. Elle ouvre au nord sur la rue 101 par une large porte, qui donne sur une salle rectangulaire assez vaste (27,3 m²) distribuant deux pièces de fond indépendantes entre elles. Le toit est supposé à double pente, avec une faîtière soutenue par les cloisons dans le sens de la longueur de l'ilot (e.-o.).

Remarques sur le fonctionnement :

A cette époque, la pièce frontale (secteur 2-5) possède un grand foyer central (FY1044) établi sur radier de tessons (la sole a disparu mais plusieurs fragments retrouvés dispersés laissent la possibilité

qu'elle ait été décorée). Ce foyer est entouré par deux poteaux disposés dans l'axe de la longueur de la salle (PO91 et PO1046): on a supposé que ces poteaux, établis sur deux puissantes bases de pierre, pouvaient soutenir l'armature d'une ouverture/cheminée ménagée dans la toiture. Des éléments de pavage de tessons ont été repérés dans la partie est. La céramique est surtout orientée vers la table, mais la cuisson et le stockage y sont aussi présents et la faune est bien représentée (NR/NFR= 26%). On y verra un espace de cuisine et surtout de séjour.

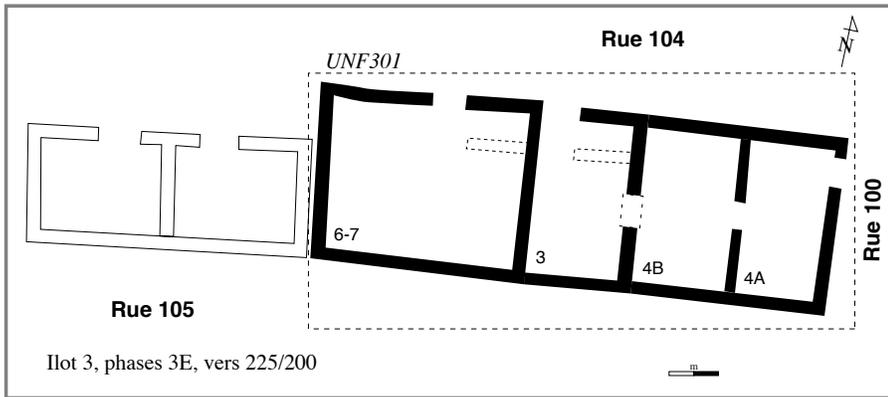
La pièce 1 possédait un sol battu recouvert d'une mince couche de sable, dont la fouille n'a été que partielle. Le peu de mobilier retrouvé appartient en quasi-totalité au service de la table. La faune est abondante (NR/NFR= 33%). Faute de mieux, on classera cette salle parmi les séjours indifférenciés.

Dans la pièce 6, on ne connaît pas les niveaux de cette phase. Sa position et sa taille pourraient inciter à y voir la partie réserve de l'habitation.

UNF 202

Carte d'identité:

Ilot: 2; secteurs: 1/2-5/6; Us rattachées: 2053, *2007/ 2093, *2090, 2048, *2042, 2052, 2072, 2047, *2016/ 2098, *2094;



datation: 225/200, phase: 2C; long.: 9,2 m; larg.: 8,5 m; surface: 78,2 m²; surface utile: 49,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Si/14 m²; pièce 2-5: Cs/27,4 m²; pièce 6: Rv?/8,5 m²; bibliographie: Roux 1994a.

Plan et architecture :

Mêmes données architecturales générales que l'UNF201.

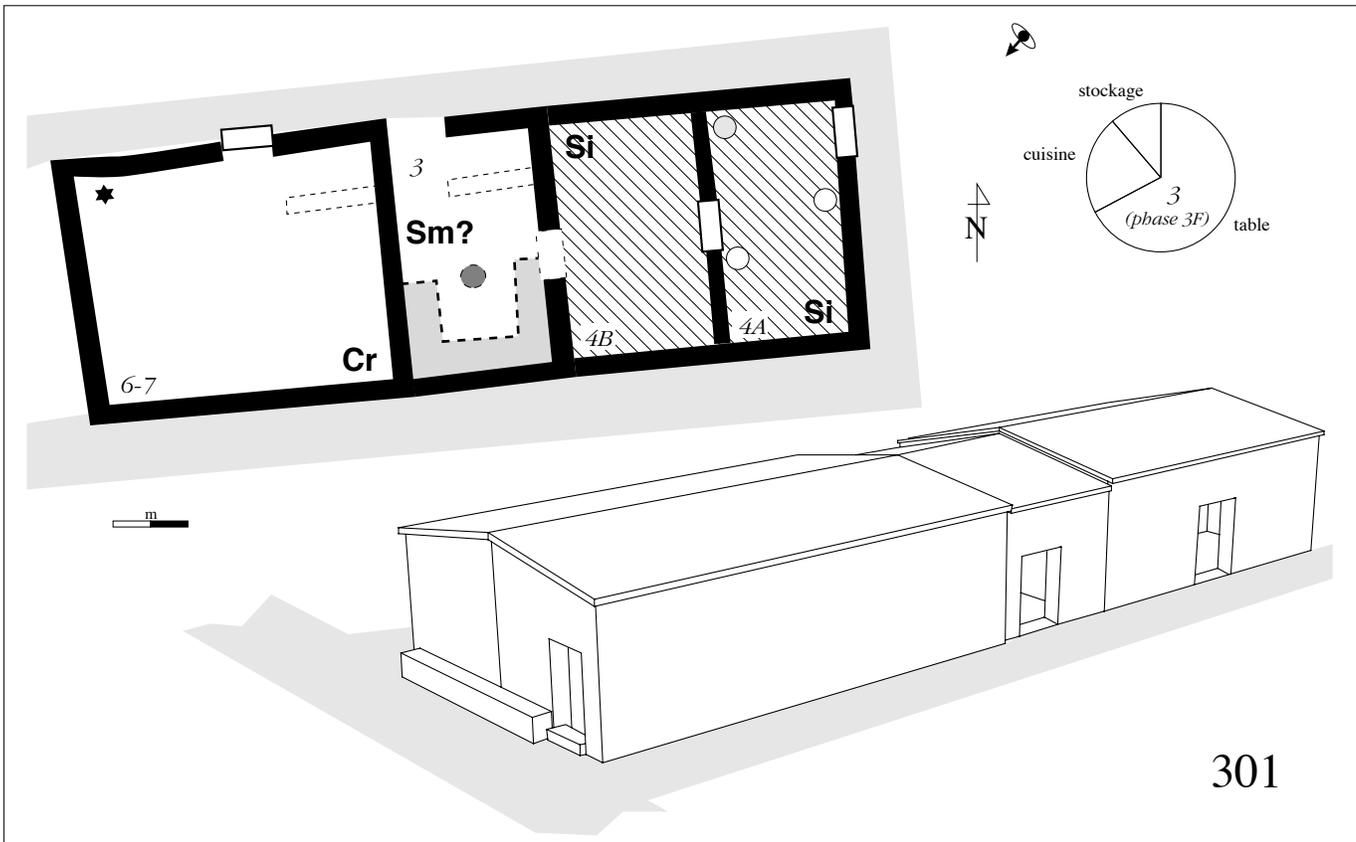
Remarques sur le fonctionnement :

Le sol de la grande salle 2-5 est rehaussé par un remblai et la porte d'entrée est munie d'un seuil monolithe formant marche (PR1045). Un nouveau foyer central est construit à l'aplomb du précédent (FY53), et bordé par une nouvelle base de poteau à l'est (PO60). Le sol et le foyer sont refaits au cours de cette phase: le foyer en argile, désormais rond et plu-

sieurs fois reconstruit, supportait peut-être un four en cloche mobile (Roux 1994a, p.26-27). Le seuil est également rehaussé par plusieurs blocs le maintenant en élévation par rapport au sol (PR39). Un foyer lenticulaire et une fosse-foyer ovale (FS59) s'installent contre le mur nord. La céramique est très majoritairement dédiée à la table. On note quelques objets personnels (anneaux en bronze) et un peu de faune (NR/NFR= 26%). La fonction semble rester celle d'une cuisine/séjour.

La pièce 1 est dotée d'un nouveau sol de terre battue qui a laissé fort peu de restes d'utilisation. Le mobilier comporte une forte proportion de vaisselle de table et la faune est abondante (NR/NFR= 37%). L'absence de foyer oriente encore une fois vers un séjour indifférencié.

Quant à la pièce 6, également munie d'un nouveau sol de terre battue, elle livre peu de tessons mais par contre plusieurs outils en fer (serpette, lames) et 2 monnaies. On proposera comme à l'étape antérieure d'y voir hypothétiquement un espa-



ce de réserve et de rangement.

Les permanences observées avec l'étape antérieure (UNF201), tant dans l'utilisation des salles que dans certains leurs aménagements (place du foyer principal, des bases de poteau...) impliquent certainement une continuité d'occupation du même type que celle envisagée dans l'îlot 1 à la même période (voir UNF119).

UNF 203

Carte d'identité:

Ilot: 2; secteurs: 1/2-5/6; Us rattachées: 2056, *2013, *2005/ *2020, *2015, *2008, *2006/ 2097, 2108, *2089; datation: 200/175, phase: 2B; long.: 9,2 m; larg.: 8,5 m; surface: 78,2 m²; surface utile: 49,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Es/14 m²; pièce 2-5: Cs/27,4 m²; pièce 6: Cu/8,5 m²; bibliographie: Roux 1994a.

Plan et architecture :

Mêmes données en plan que les UNF201 et 202. Cependant, cette stabilité extérieure masque de profondes transformations, puisque les deux salles de fond (1 et 6) sont complètement rebâties: la cloison qui les sépare est notamment abattue (pan d'élévation de briques couché dans la pièce 1) et remontée au même endroit avec un nouveau solin de pierres.

Remarques sur le fonctionnement :

Pour le début du IIe s., seuls sont conservés dans la pièce 2-5 des lambeaux de sols avec une fine sédimentation et de multiples foyers lenticulaires de charbons de bois. Un foyer fondé sur du gravier perdure cependant au centre de la salle; il est bordé par un col d'amphore planté (base de support?). La céramique y est rare et presque toute de table. La fonction de séjour reste la plus vraisemblable.

La pièce 6 est occupée par un foyer ovale (FY107) et des épandages de cendres, et livre quantité de déchets culinaires (ossements, moules, arêtes et écailles de poisson...) (NR/NFR= 66%). Le peu de vases recueillis (urne non tournée,

bol campanien, mortier de Marseille) s'accorde avec ces traces pour identifier une cuisine.

Enfin, la destination de la pièce 1 change radicalement, puisque s'y installe un atelier de métallurgie (cf. Py 1993, p.67 et fig. 49; Roux 1994a, fig. 15-18). Un sol de terre battue est percé de sept fosses, dont une, centrale, était apparemment destinée à implanter un poteau, comme le montre un calage de pierres (PO31). Parmi les autres cavités (FS28, 29, 30, 32, 33, 34), quatre ont servi de fosse à feu et portent des marques profondes de rubéfaction. Sur la paroi de l'une d'entre elles, on observe une coulée de laitier de bronze. Son remplissage a livré quantité de gouttes et de lamelles de métal, parmi des cendres et des charbons de bois; on note aussi un petit fragment de corail, matériau qui a pu intervenir dans la décoration d'un objet en bronze. Au centre du secteur, une fosse de forme irrégulière a pu servir de cendrier. Cet ensemble évoque clairement une petite métallurgie de transformation du bronze (refonte, réparation...). On insistera sur l'intérêt de la présence de cette installation artisanale en milieu domestique.

• Ilot 3, phase: 3E, datation: 225/200

L'îlot 3 prend place à l'ouest de la rue principale 100, à peu près en face de l'îlot 2. Il est abouté à cette voie par son petit côté, et se trouve limité au nord par la rue secondaire 104, et au sud par la ruelle 105. Les fouilles de ce quartier, inscrites

dans le programme extensif, ont été relativement superficielles. Par ailleurs, les niveaux récents (Ier s. av. et ap. J.-C.) ont été largement perturbés par les labours modernes. On peut en conséquence en étudier principalement la fin du IIIe et le IIe s., période dans laquelle on distinguera deux étapes. Pour la première étape envisagée ici (phases 3E), on ne peut tenir compte que d'une unité fonctionnelle: l'UNF301. La maison située à l'ouest de celle-ci existe déjà (voir ci-après, UNF302), mais son niveau d'utilisation de la fin du IIIe s. n'a pas été fouillé.

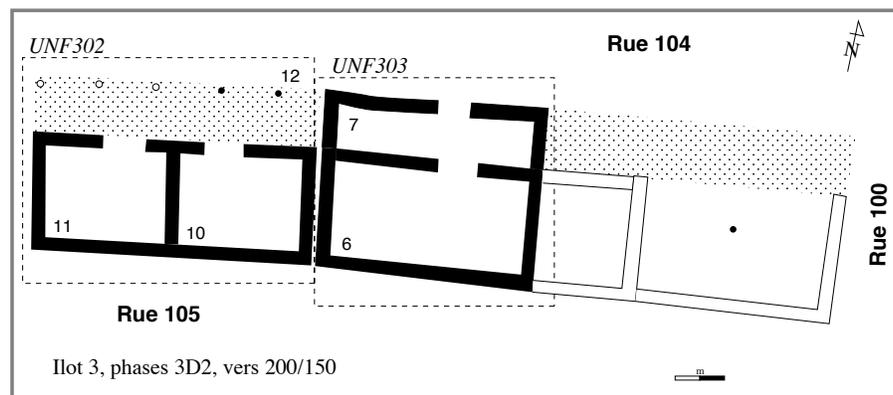
UNF 301

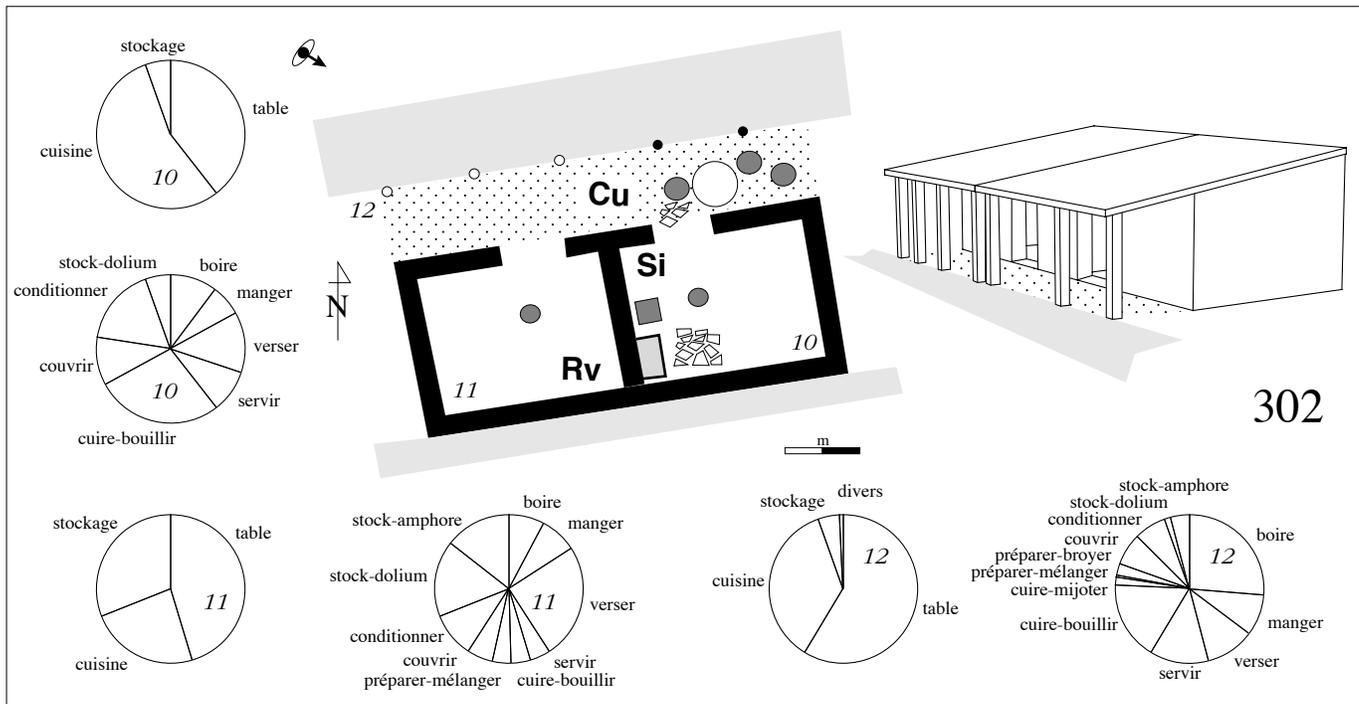
Carte d'identité:

Ilot: 3; secteurs: 3/4A-4B/6-7; Us rattachées: (*3046, 3052, *3027, *3016, 3058)/3032, *3022, 3035, 3036, 3037, 3038/3116, 3182, 3130, *3128, 3127, 3138; datation: 225/200, phase: 3E; long.: 21 m; larg.: 7 m; surface: 147 m²; surface utile: 104,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm²/18 m²; pièce 4A-4B: Si/38,5 m²; pièce 6-7: Cr/48 m²; bibliographie: De Chazelles 1990.

Plan et architecture :

Grande maison ceinte par un mur homogène, entourant complètement l'espace bâti et l'isolant de la maison voisine à l'ouest (le mur est ici doublé et non mitoyen). Rues au nord et à l'est, ruelle au sud. L'espace ainsi délimité comprend quatre pièces séparées par des cloisons





intérieures. La porte principale donne à l'est sur la rue 100; deux portes secondaires ouvrent au nord sur la rue 104. La pièce 4A communique avec la pièce 4B par une porte au centre de la cloison; de même probablement que 4B et 3 (avec une porte en hauteur partiellement conservée). Par contre, la salle 6-7 est indépendante. Plusieurs temps architecturaux, avec une phase primitive (3F) en pièce 3, comportant un cloisonnement interne (MR19) (cette phase n'a pas été fouillée ailleurs). Le plan présenté correspond à la phase 3E, pour laquelle les niveaux de la salle 3 sont détruits par les labours. La restitution fait l'hypothèse d'un toit à double pente tenant compte de la profondeur de l'îlot.

Remarques sur le fonctionnement :

La porte principale à l'est comporte un seuil de pierre taillée, en élévation (PR21). Les deux premières salles en entrant [4A et 4B] sont séparées par une cloison d'adobes (MR68) au centre de laquelle est ménagée une porte; elles sont équipées d'un pavement en opus signinum (chape de mortier de terre et de chaux sur radier

de galet) (SL3032) orné de deux motifs obtenus par incrustation de petites pierres de couleurs vives et variées: rosace devant la porte principale, tapis rectangulaire dessiné par des lignes parallèles devant la porte intérieure. Les murs sont également enduits d'un mortier de terre et de chaux, lissé en surface. Le sol a été retrouvé très propre et sans aménagement particulier, hormis une fosse cylindrique dans le coin nord-ouest de la pièce 4A (FS61), enduite du même mortier, et servant de réceptacle à une rigole courant le long du mur nord (?). Deux autres fosses ayant pu servir à caler des jarres sont en outre creusées au cours de l'utilisation de la salle 4A contre les murs est et ouest (FS62 et FS63): la première d'entre elle, assez grande, incluait un muret de calage bâti en pierres. Le mobilier attribuable au fonctionnement de ces deux salles est rare: peu de choses sur le sol, quelques fragments de vases principalement de table, un anneau et une monnaie en bronze dans le niveau de destruction; rien qui contredise en fait l'interprétation dictée par la qualité de la finition et de l'ornementation de ces salles, qui identifie des pièces de séjour, voire d'apparat et de réception.

La pièce 3 était reliée à la pièce 4B par une porte dont le seuil semble avoir été en légère élévation; cette pièce ouvrait en outre au nord sur la rue 104. On n'en connaît pas les niveaux de la phase 3E, mais on sait que juste avant (phase 3F), elle servait de salle à manger, comme en témoignent trois banquettes en U, du type triclinium (BQ93), entourant un foyer central, ainsi qu'un mobilier très majoritairement tourné vers le service de table: rien n'interdit qu'elle ait gardé cette fonction (une telle survivance est bien attestée dans l'îlot 1: voir ci-dessus, UNF118-119).

Au fond de la maison, à l'ouest, une grande pièce [6-7] est par contre indépendante des précédentes, et devait communiquer avec elles en passant par la rue 105, selon un principe déjà mentionné: elle ouvre sur cette rue par une large baie. Son sol, entrevu dans un sondage, est en terre damée renforcée par du cailloutis. Il est ensuite rechargé par un remblai soutenant un nouveau sol rubéfié (restes de foyers lenticulaires). Une sépulture rituelle (tête d'enfant accompagnée d'une mandibule de porc et recouverte par un fragment de dolium: Fabre 1990, p.391-392) est déposée dans le remblai, au coin nord-

est de la salle (SP138). Si le mobilier est trop rare pour être utilisé à des fins statistiques, les aménagements de cette salle font penser, en complément des observations faites dans les autres pièces, à un grand espace de service où devaient notamment se situer les activités culinaires.

On remarquera que cette maison occupe une surface remarquablement importante, équivalente à plus de deux lots standards. Dans l'hypothèse présentée ici, la grande taille de l'habitation s'accorde avec le caractère exceptionnel de ses aménagements.

• **Ilot 3, phase: 3D2, datation: 200/150**

Au début du IIe s., l'extrémité orientale de l'îlot 3 comprend deux ou trois unités d'habitation: une maison à deux pièces et avant-cour (UNF302) à l'ouest de la partie fouillée, et au moins une maison à deux pièces (UNF303) au centre. Les bâtiments situés à l'est de cette dernière sont trop partiellement documentés pour être pris en compte: on ne peut notamment pas savoir s'il faisaient toujours partie du même espace fonctionnel que l'UNF302, comme à la phase précédente, où s'ils étaient désormais indépendants. La définition retenue ici pour l'UNF302 correspond donc à une option minimale, reposant sur l'idée —toute théorique— d'un retour à un lotissement standard.

UNF 302

Carte d'identité:

Ilot: 3; secteurs: 10/11/12; Us rattachées: 3248, 3247, 3242, *3204/ *3254, *3252/ 3444, *3413, 3291, *3283, 3297, 3296, *3282, *3419, 3289, 3418, *3293; datation: 200/150, phase: 3D2; long.: 11 m; larg.: 7,4 m; surface: 81,4 m²; surface utile: 68 m²; fonction/surface des pièces: pièce 10: Si/18,5 m²; pièce 11: Rv/18,5 m²; pièce 12: Cu/31 m²; bibliographie: De Chazelles 1990.

Plan et architecture :

L'unité 302 est formée de deux pièces de fond indépendantes donnant sur une avant-cour, elle-même largement ouverte sur la rue 104 au nord. La cour frontale était couverte, comme le montre la présence de trous de poteau en façade. Les deux pièces arrière sont indépendantes: la lacune observée dans la cloison, occasionnée par la construction d'un puits d'époque romaine, est en effet obturée par la présence d'une banquette dans la pièce 10. Le toit est restitué à pente unique vers le nord, couvrant le bâti et l'avant-cour selon une même pente, solution entre autres mais certainement la plus simple.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 10 ouvre au nord par une large baie (larg. 1,60 m), occupée par un seuil façonné en terre. La salle est munie d'un sol de terre battue portant trace d'enduit de limon jaune. Une recharge en permet la réfection. Deux foyers y ont fonctionné: petit foyer lenticulaire au centre, foyer construit contre la cloison (FY242). A l'angle sud-ouest, une petite banquette de terre est précédée par des éléments de dallages de gros tessons. Le mobilier céramique est orienté à la fois vers la table et la cuisine; les objets sont rares (signalons une fibule en fer), mais la faune est très abondante (NR/NFR= 81%). Les aménagements et le mobilier laissent plusieurs options possibles (prise des repas, activités culinaires complémentaires, séjour...) mais ne donnent pas d'arguments décisifs pour déterminer la fonction dominante de cette pièce, que l'on proposera de classer parmi les séjours indifférenciés.

La pièce 11 est également munie d'une large porte (larg. 1,70 m) ouvrant sur l'avant-cour. Le sol de terre battue est établi sur un remblai d'adobes sous-jacent. Un foyer lenticulaire prend place devant la porte (grillage?). Le mobilier céramique est peu nombreux mais comprend un tiers d'instruments de stockage (voire près de la moitié avec les urnes et couvercles) et

de la faune en abondance (NR/NFR= 70%). La fonction de réserve semble s'imposer, mais n'est pas exclusive d'autres usages.

Quant à l'espace extérieur privatisé qui se tient en façade (secteur 12) et qui constitue une sorte de vestibule couvert, son utilisation est bien illustrée par les structures retrouvées dans un sondage dans sa partie est. Un pavage de dalles de calcaire et de tessons renforce le pas de porte; le sol de terre est rechargé de sédiments cendreuse et charbonneux. Plusieurs foyers et fosses-foyers (FS269, FS270), ainsi qu'un dolium implanté près de la porte, évoquent des activités culinaires, ce que confirment l'accumulation des déchets (fragments de foyers et de fours d'argile, os, coquillages, poisson, grains de céréales, pépins de raisin) (NR/NFR= 64%) et un mobilier céramique très abondant réparti entre table et cuisine. Mais une petite activité métallurgique (ayant probablement utilisé les fosses à feu comme four de forge) est aussi attestée par 1 loupe, 10 scories et divers fragments de fer.

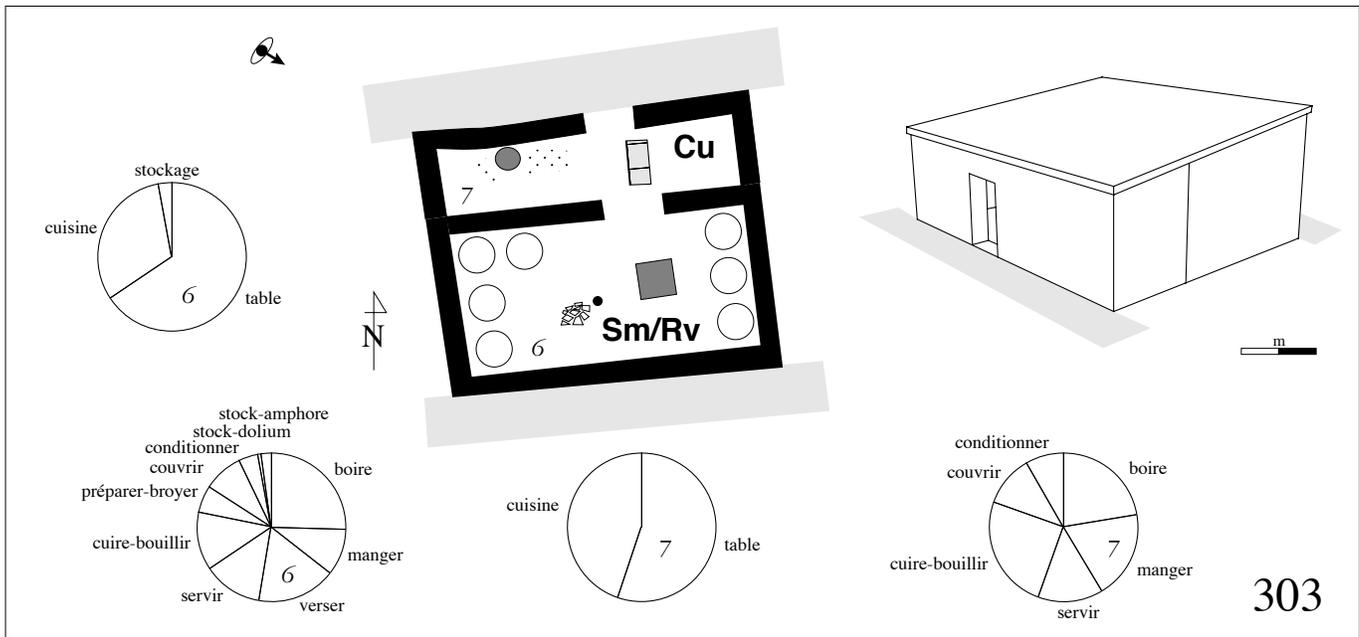
UNF 303

Carte d'identité:

Ilot: 3; secteurs: 6/7; Us rattachées: 3116, 3135, 3148, *3112, *3113, *3129, *3131, *3134, 3144, 3109, *3110/ 3162, 3163, 3136, 3137, 3132, 3189, 3161, 3117, *3100, 3140; datation: 200/175, phase: 3D2b; long.: 8,5 m; larg.: 7 m; surface: 59,5 m²; surface utile: 42,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 6: Sm-Rv/30,5 m²; pièce 7: Cu/12 m²; bibliographie: De Chazelles 1990.

Plan et architecture :

L'UNF303 est une évolution de la pièce 6 de l'UNF301, divisée en deux pièces (6 et 7) par une cloison: celle-ci est dans le prolongement de la façade nord de l'UNF302 et se poursuit à l'est dans la salle voisine (secteur 3), constituant de fait un réaligement de l'axe médian de l'îlot. A cette étape, l'îlot 3 comprend donc une



série de pièces de fond de même profondeur, et des espaces frontaux de diverses natures, bâtis ou non. L'élévation conservée des murs de la pièce 7 oblige à considérer que cette espace était enceint et couvert, constituant un vestibule étroit (1,50 m) et allongé (9,50 m), donnant sur une grande pièce rectangulaire (pièce 6). Rues au nord (104) et au sud (105); mur mitoyen à l'est, doublé à l'ouest. Toit supposé à simple pente, dans le prolongement de celui de la maison voisine.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce de fond (secteur 6) possède un sol de terre battue dans lequel est fiché un poteau central, probable soutien de toiture (PO145). Près de ce poteau, on remarque un radier de tessons et de cailloutis (aire de travail?). Un grand foyer construit en argile, dont la plaque est soulignée à l'extérieur par une rainure, se tient dans l'axe de la pièce, mais décalé vers l'est (FY141). Sept fosses d'implantation de doliums sont disposées le long des murs: trois d'entre elles contre le mur est (FS129, 130, 144), trois autres symétriquement contre le mur ouest (FS135, 136, 143), la septième contre le retour nord-ouest (FS137). On notera la répartition et l'écartement réguliers de ces fosses. Le

meubler céramique est d'une grande variété; la vaisselle de table y est majoritaire. Des petits objets se rencontrent aussi (pendeloque en verre, anneau en bronze, osselet, monnaie...) et la faune est nombreuse (NR/NFR= 50%). Ces données diverses indiquent sans doute une fonction polyvalente. Dominent cependant le stockage d'une part, et le repas d'autre part, qu'on imagine se déroulant autour de la plaque foyer.

Le vestibule 7 comporte en regard peu d'aménagements au sol. Un élément de pavage d'adobes se tient près de l'entrée (SB139). La partie ouest présente un sol particulièrement cendreux et charbonneux, entourant un foyer lenticulaire établi sur une dalle calcaire. La céramique, comportant une bonne part d'instruments de cuisine, et la faune très abondante (NR/NFR= 109%), suggèrent une utilisation du lieu principalement tournée vers les activités culinaires.

• Ilot 4-nord, phase: 4nG, datation: 150/125

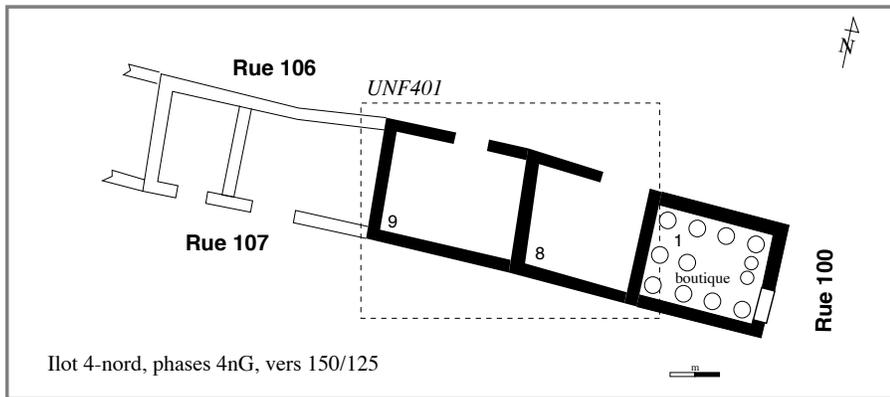
L'ilot 4-nord prend place entre l'ilot 5 et l'ilot 4-sud, à l'ouest de la rue principale 100. Il s'agit d'un des quartiers «filiformes» fouillés à Lattes, à l'instar des îlots 8 et 30 (et probablement 12, 14 et 15). Les pièces

qui le composent sont aboutées par leurs petits côtés, et ouvrent soit au nord sur une rue secondaire (106), soit au sud sur une ruelle (107). En façade sur la rue 100, se tient aux différentes phases attestées une pièce à fonction spécialisée, d'abord grenier ouvert à l'est, ensuite atelier métallurgique ouvert au sud. On ne possède aucun argument permettant de rattacher cette salle, toujours indépendante, aux maisons voisines: elle ne sera donc incluse à l'habitat. Pour la phase 4nG, correspondant au milieu du IIe s., on distingue une seule unité (UNF401), formée de deux pièces séparées que l'on agrège principalement pour raison de complémentarité fonctionnelle. Les portes sont au nord. On préférera cependant une pente des toits au sud, en raison de la présence de la ruelle (107) constamment aménagée en drain pour l'écoulement des eaux vers la rue 100 (Py 1990, p.237-240).

UNF 401

Carte d'identité:

Ilot: 4-nord; secteurs: 8/9; Us rattachées: 4253, 4260, *4241/ 4387, 4396, 4394, *4399, *4441, *4444, 4390, 4397, 4443, 4384, *4360; datation: 150/125, phase: 4nG; long.: 11,2 m; larg.: 5 m; sur-



• Ilot 4-nord, phase: 4nF, datation: 125/75

Bien que réaménagé, le grenier indépendant persiste à l'extrémité est de l'îlot. Deux unités fonctionnelles de même type (comprenant chacune deux pièces non communicantes) se partagent le reste de l'espace fouillé. L'UNF402 ouvre au sud sur la ruelle-drain, tandis que l'UNF403, évolution de l'UNF401, ouvre sur la rue secondaire au nord. Le quartier se poursuit à l'ouest de la limite des fouilles.

UNF 402

Carte d'identité:

Ilot: 4-nord; secteurs: 13/14; Us rattachées: 4366, *4356, 4402, *4432/ *4371, *4370, *4385, *4361, *4428; datation: 125/75, phase: 4nF; long.: 9,5 m; larg.: 4,8 m; surface: 45,6 m²; surface utile: 31,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 13: Rv/22 m²; pièce 14: Cs/9,1 m²; bibliographie: Py 1990, p.227-230.

Plan et architecture :

Unité fonctionnelle à deux pièces non communicantes, bordée au nord par une rue charretière (106) et au sud par une ruelle étroite (107): c'est, inhabituellement, sur la ruelle que donnaient les portes. Toit à simple pente sans doute vers le sud. Murs mitoyens

face: 56 m²; surface utile: 39,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 8: Si/17,2 m²; pièce 9: Cr/22 m²; bibliographie: Py 1990, p.218-222.

Plan et architecture :

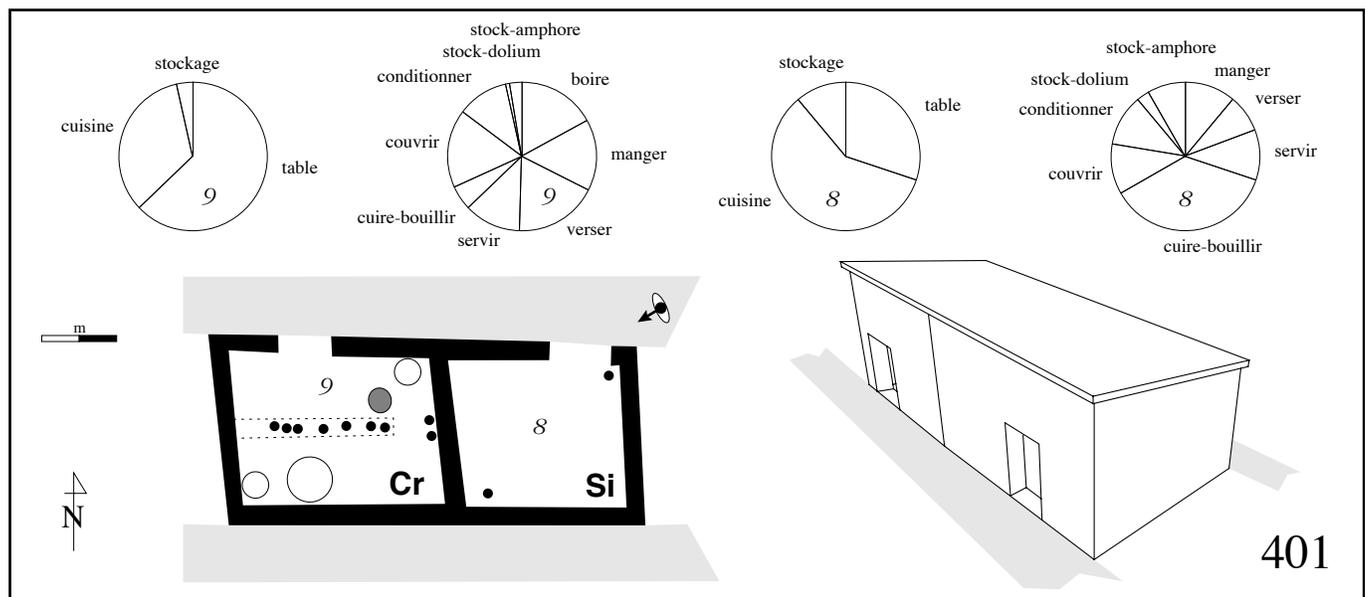
Maison probablement composée de deux pièces indépendantes ouvrant sur une même rue charretière (106). La pièce 9 possède à cette époque un cloisonnement interne sur poteau (planches ou torchis). Façades donnant sur une rue au nord et au sud, murs mitoyens à l'ouest et à l'est. Portes attestées au nord. Toit mono-pente, probablement vers le sud.

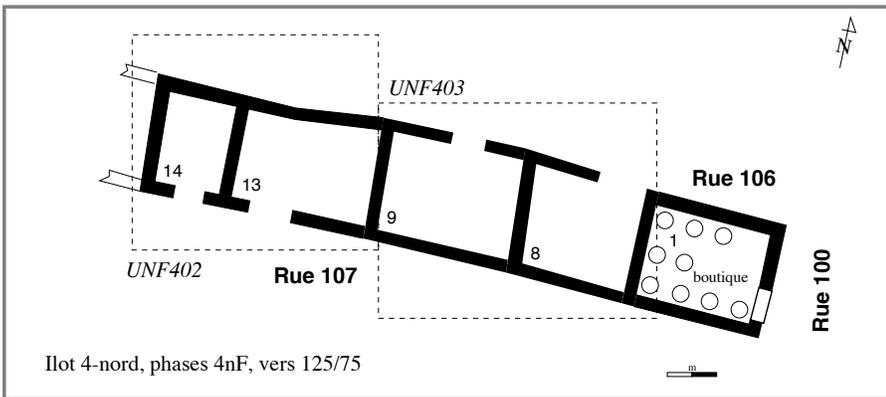
Remarques sur le fonctionnement :

Regroupement de deux pièces contiguës sur des critères fonctionnels: la pre-

mière (pièce 8) possède très peu d'aménagements fixes (deux trous de poteaux diamétralement opposés: PO235, PO236). Le sol, très propre, est muni de sable fin; le seuil est soigneusement aménagé (PR4261); les murs possèdent des enduits peints en jaune: toutes choses qui indiquent une salle de séjour. Le mobilier, rare, est principalement voué à la table et à la cuisine.

La pièce 9 possède une cloison interne bâtie sur poteaux porteurs (PO 411-421); son sol comprend plusieurs structures de stockage (doliums: DO418 et fosses d'implantation de doliums: FS413 et 417), ainsi qu' un foyer. La vaisselle de table et de conditionnement y est également abondante: on y verra à la fois la partie cuisine (avec un rapport NR/NFR très élevé: 115%) et surtout réserve de l'unité domestique.





*4378, *4357, 4380, *4358, *4351, 4277, 4296, *4274; datation: 125/75, phase: 4nF; long.: 11,2 m; larg.: 5 m; surface: 56 m²; surface utile: 39,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 8: Si/17,2 m²; pièce 9: Cr/22 m²; bibliographie: Py 1990, p.219-223.

Plan et architecture :

Même configuration que l'UF.401 pour ce qui est de la topographie et de l'architecture.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 9 n'est plus cloisonnée, mais dans un premier temps (vers -125/-100), l'utilisation des pièces 8 et 9 reste la même qu'à la phase précédente, avec une partie séjour/repas en 8, dont le sol est muni d'un foyer central (chauffage? réchauffage?) et livre beaucoup de faune (NR/NFR= 103%); et une partie cuisine/réserve en 9, avec foyers et fosses à dolium (FS398, 400). Noter que la porte de la pièce 8 est munie d'un trou de poteau correspondant sans doute à l'axe d'un battant (PO236).

Dans un second temps (vers -100/-75), si la pièce 8 ne change pas de disposition, la pièce 9 évolue vers une utilisation plus polyvalente, avec la mise en place d'un sol enduit d'ocre rouge; cependant, une activité culinaire semble s'y per-

à l'est et à l'ouest. Cloison médiane étroite, aveugle et accolée des deux côtés aux murs porteurs.

Remarques sur le fonctionnement :

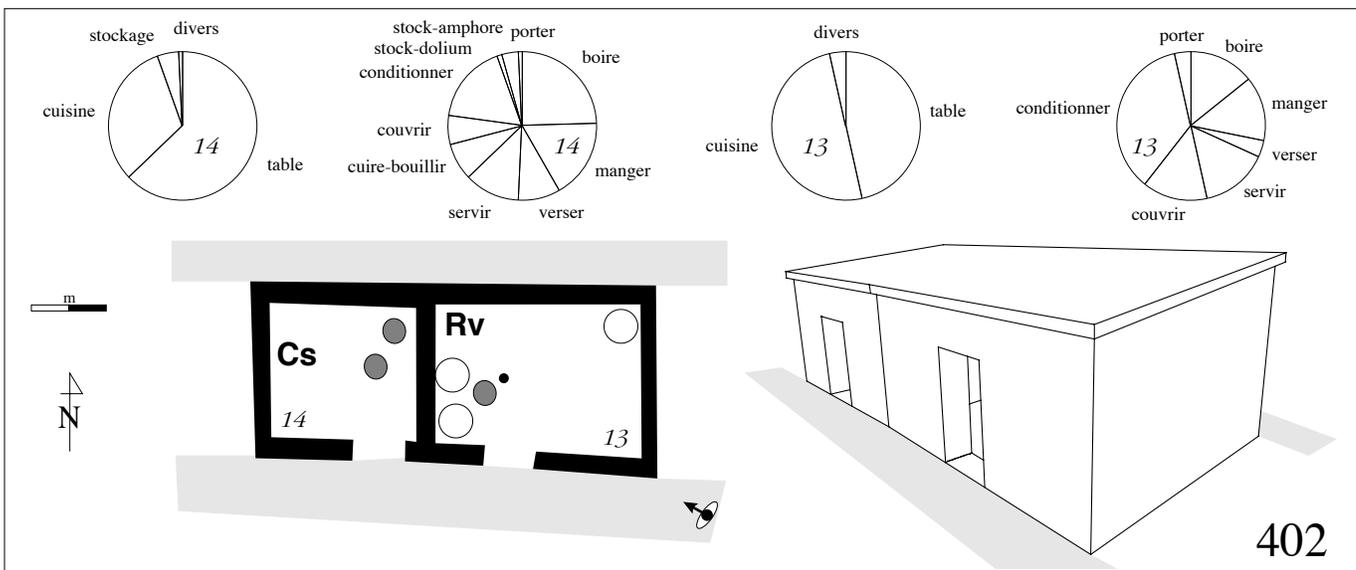
La complémentarité de leurs usages invite à réunir ces deux pièces dans une même unité domestique, hypothèse que renforcent des arguments architecturaux et la suite de l'histoire, qui verra leur réunion peu après en une seule salle (voir UNF404). Les aménagements intérieurs suggèrent une fonction plutôt de vie pour la pièce 14 (deux foyers: FY407 et FY408, sol d'argile badigeonné de rouge), plutôt de stockage pour la pièce 13 (une fosse d'implantation de dolium: FS389, et un dolium conservé en place: DO294), malgré la présence ici aussi d'un sol peint en rouge-orangé. Le mobilier céramique est à première vue semblable,

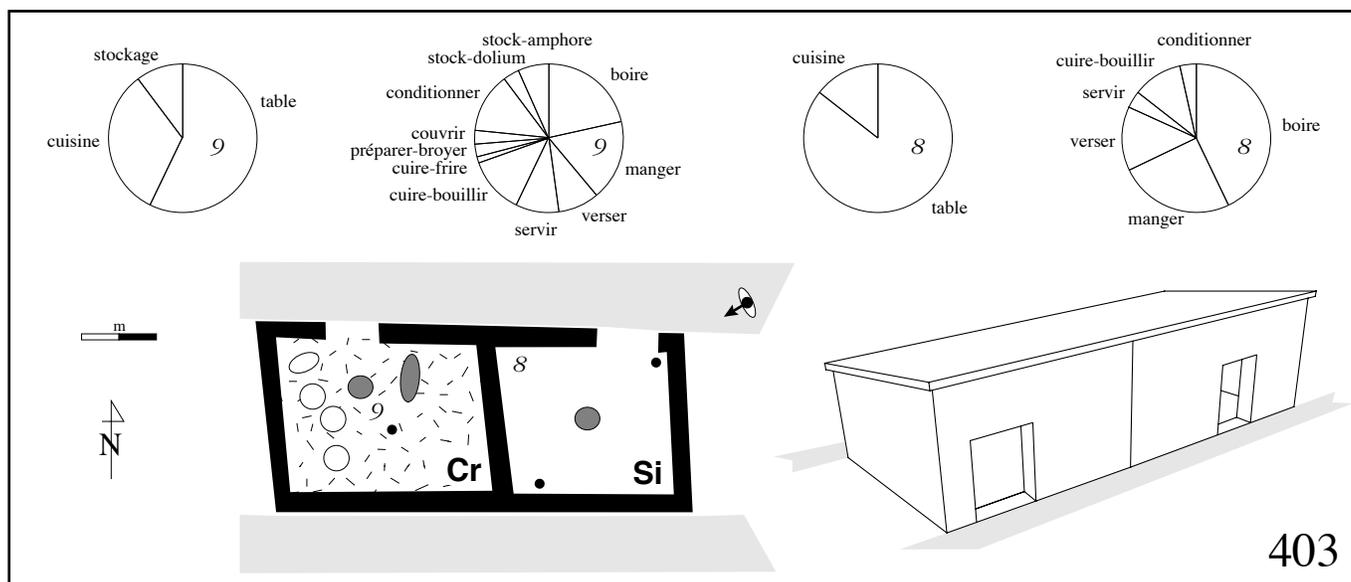
avec principalement des instruments de table et de cuisine dans les deux salles. Cependant le détail des fonctions de ces vases montre plus de variété dans la pièce 14 (avec aussi quelques objets domestiques: perle, aiguille en bronze, et une faune abondante: NR/NFR= 39%); et la grande importance du petit stockage («conditionner» et «couvrir») dans la pièce 13, qui pourrait confirmer sa vocation de réserve domestique. Le foyer présent dans cette pièce (FY394) en connexion avec deux doliums pouvait être, comme dans d'autres cas, destiné à la torréfaction des céréales

UNF 403

Carte d'identité:

Ilot: 4-nord; secteurs: 8/9; Us rattachées: 4240, 4228, *4239/ 4365, *4374,





pétuer (foyer, une fosse de calage de dolium: FS300, faune bien représentée: NR/NFR= 46). L'analyse du mobilier céramique montre une différence sensible entre les deux salles: la salle 8 se distingue en effet par l'abondance de la vaisselle de table, qui forme les cinq sixièmes du répertoire, tandis que la cuisine (préparation, cuisson) et le stockage/conditionnement sont plus fortement représentés dans la salle 9. On remarquera aussi que les objets personnels (perle, bouton, anneau en bronze...) sont principalement en salle 8, et que les ustensiles (lames, hameçon, jeton...) sont surtout en salle 9, les monnaies étant abondantes dans les deux pièces (5 en 8, 13 en 9). Enfin, le nivellement final de la pièce 8 livre les restes perturbés du dépôt d'une sépulture de nouveau-né.

UNF 404

Carte d'identité:

Ilot: 4-nord; secteurs: 8/9; Us rattachées: 4160, 4234, *4139, *4132/ 4211, 4254, *4238, *4250; datation: 75/50, phase: 4nE; long.: 11,2 m; larg.: 5 m; surface: 56 m²; surface utile: 39,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 8: Si/17,2 m²; pièce 9: Cr/22 m²; bibliographie: Py 1990, p.219-224.

Plan et architecture :

Même configuration que les UNF401 et 403 pour ce qui est de la topographie et de l'architecture.

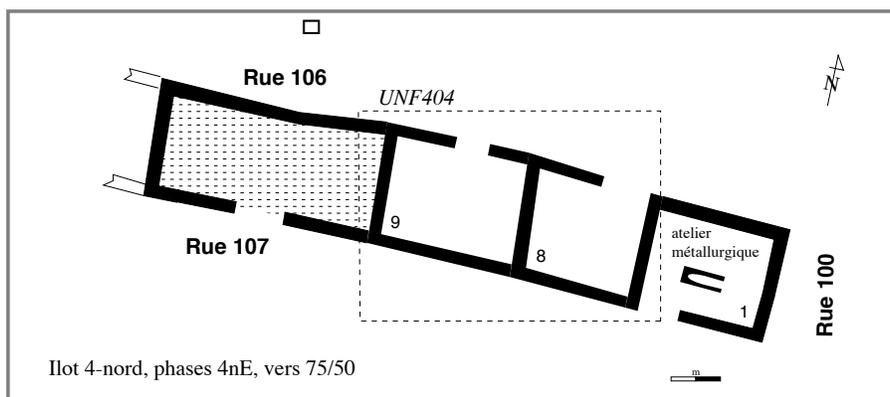
Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 8 est remblayée: un nouveau sol de terre enduit d'argile fine ou de sable continue à lui donner l'aspect d'une salle de séjour, accentué par le fait que les lieux sont laissés très propres. Un double dépôt votif (animal et nouveau-né enterrés dans deux urnes côte à côte: DP241) est situé dans le coin nord-ouest (Fabre 1990, 397-400). La céramique, principalement recueillie dans le remblai de destruction, est au deux tiers constituée de vases de table. On remarque aussi l'abondance des objets personnels (anneau, fibules, spatule, miroir, lampe), des monnaies (18 ex.) et de la faune (NR/NFR= 70%).

La pièce 9, munie d'un sol de terre battue également enduit, possède un foyer central. Dans la partie orientale, un trou

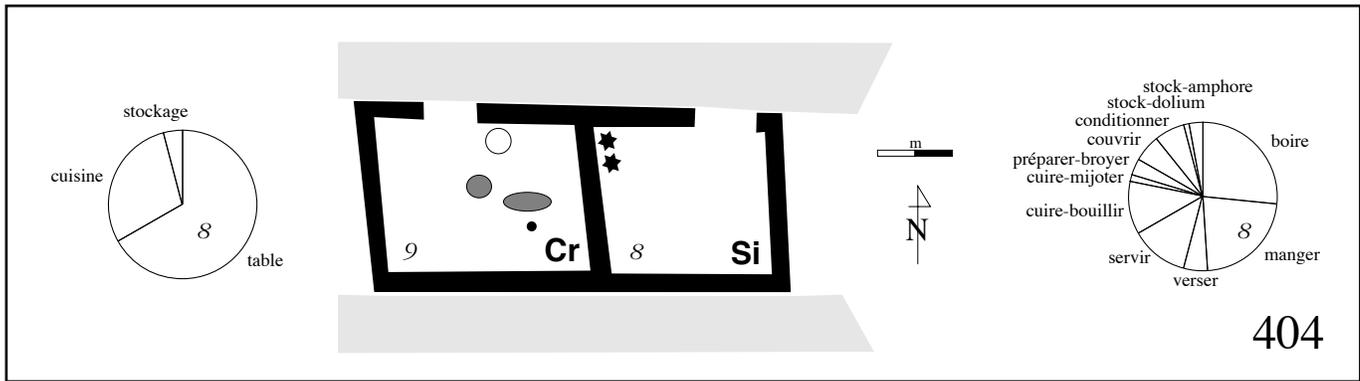
• Ilot 4-nord, phase: 4nE, datation: 75/50

L'ilot 4 nord subit au deuxième quart du Ier s. av. n. è. plusieurs modifications. La maison occidentale (secteurs 13-14) paraît abandonnée, la maison centrale (secteurs 8-9) perdue, tandis qu'à l'est, le grenier (secteur 1) est transformé en atelier de métallurgie, et ouvre désormais au sud sur la ruelle-drain 107. Néanmoins le plan d'ensemble, tel qu'en rendent compte les murs porteurs, reste stable.

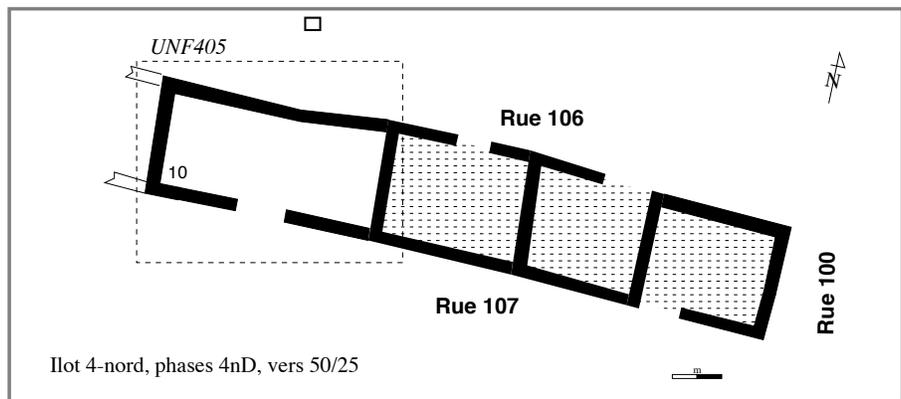


Ilot 4-nord, phases 4nE, vers 75/50

de poteau (PO250) voisine avec une fosse



à feu oblongue (FS251), dont les parois sont fortement rubéfiées et qui livre des fragments de fer, restes possibles d'une petite activité métallurgique. Enfin, près de la porte, un calage de galets et tessons a pu soutenir un dolium. Cet horizon livre très peu de mobilier: ses aménagements n'interdisent pas d'y voir, comme précédemment, l'espace cuisine/réserve de l'habitation.



• **Ilot 4-nord, phase: 4nD, datation: 50/25**

A partir du milieu du Ier s. av. n. è., l'îlot 4 nord est moins bien connu, car les sols récents ont été détruits ou abîmés dans les deux tiers est. Seule une unité peut être caractérisée à l'ouest (secteur 10: UNF405). Elle succède dans le même périmètre à l'UNF402 (secteurs 13 et 14), après un abandon temporaire: la cloison qui séparait deux pièces dans la maison antérieure est cependant désormais arasée et sa base masquée par un puissant rem-

blai.

p.230-232.

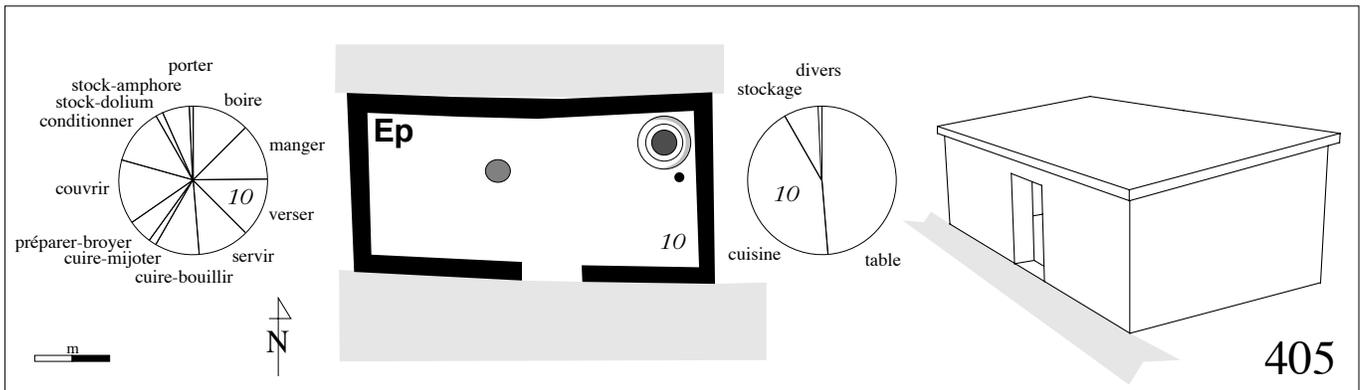
UNF 405

Plan et architecture :

Carte d'identité:

Ilot: 4-nord; secteur: 10; Us rattachées: *4280, *4285, *4256, *4278; datation: 50/25, phase: 4nD; long.: 9,5 m; larg.: 4,8 m; surface: 45,6 m²; surface utile: 34,8 m²; fonction/surface des pièces: pièce 10: Ep/32,2 m²; bibliographie: Py 1990,

Maison à pièce unique située dans un quartier filiforme. Porte centrée sur la façade sud, donnant sur une ruelle étroite; mur nord aveugle sur rue charretière; murs mitoyens à l'est et à l'ouest. Toit mono-pente probable vers le sud, en tenant compte de la présence d'une ruelle-drain.



Remarques sur le fonctionnement :

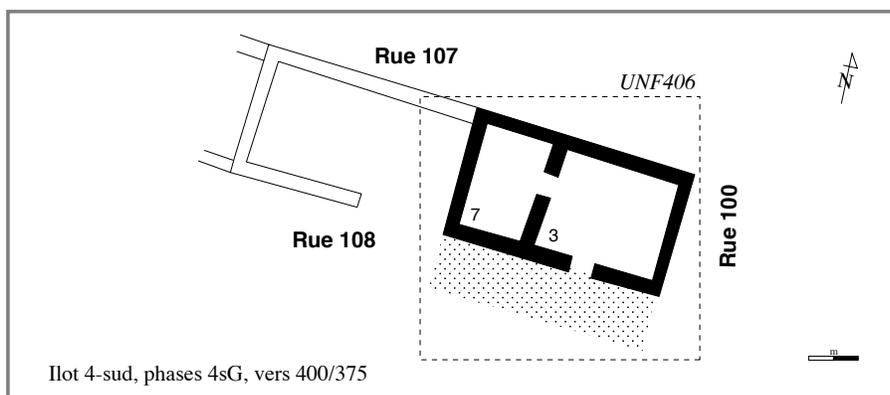
Exemple d'unité fonctionnelle polyvalente d'époque récente: foyer central, dolium en coin pour réserve à court terme; mobilier céramique réparti de manière équilibrée entre le service de la table, avec des parts semblables pour «boire», «manger», «verser» et «servir»; et les instruments de cuisine, avec une part importante de conditionnement journalier et un peu de stockage. La faune est également abondante (NR/NFR= 46). Malgré cet aspect domestique standard, les outils de fer retrouvés dans la pièce (Feugère 1990, n°384-385; Feugère 1992:292-293) témoignent d'une activité bouchère spécialisée, à laquelle le nombre des monnaies (34 dans les us prises en compte) pourraient inciter éventuellement à attribuer un débouché commercial.

• **Ilot 4-sud, phase: 4sG, datation: 400/375**

L'îlot 4-sud est situé immédiatement au sud de l'îlot 4-Nord. Comme lui, il s'agit d'un quartier allongé dans le sens est-ouest, partant de la rue principale 100, et limité par une ruelle (107) et une rue secondaire (108). La fouille a concerné les deux unités d'habitation composant l'extrémité est de l'îlot. Même si, au départ (début du IV^e s. av. n. è.), ce quartier semble constitué de maisons étroites, à l'instar du précédent, on a ici la preuve que son implantation réelle était plus large, car dès l'origine les maisons sont bordées au sud par un espace privatif, qui selon les périodes sera ouvert ou bâti. Pour la phase 4sG, on connaît seulement une habitation composée de trois éléments: deux pièces et un espace extérieur (UNF406).

UNF 406*Carte d'identité:*

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: 4847, 4846, *4851, *4824, *4850/4839, 4838, *4834, *4820, 4858, *4819, 4839, *4820/ 4770, *4766, *4758; datation:



400/375, phase: 4sG; long.: 9 m; larg.: 7,5 m; surface: 67,5 m²; surface utile: 58,8 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm/16,6 m²; pièce 7: Si-Rv/10,7 m²; pièce 4-6: Cu/31,5 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.35-39.

Plan et architecture :

La maison est composée de deux pièces bâties et d'un espace extérieur probablement couvert. L'unique porte d'entrée donne au sud; les deux salles communiquent par une porte située au centre de la cloison. Rues sur trois côtés, mur mitoyen à l'ouest. Pente du toit restituée vers le sud.

Remarques sur le fonctionnement :

Les niveaux d'utilisation de l'espace ouvert (secteur 4-6) n'ont été atteints pour cette phase que dans un étroit sondage, qui a révélé, sous un pan de façade de briques effondré, un sol de limon blanchâtre, dont la fragilité s'accommode mieux d'un lieu couvert que d'un lieu à l'air libre. D'où l'hypothèse d'un auvent; cependant le recouvrement, à la phase suivante, de la limite sud par un mur n'a pas permis d'observer d'éventuels poteaux qui en auraient assuré le soutien. Le mobilier est assez abondant et les instruments de cuisine y tiennent une part importante. Par comparaison avec d'autres cas similaires, on placera dans ce secteur extérieur les activités culinaires.

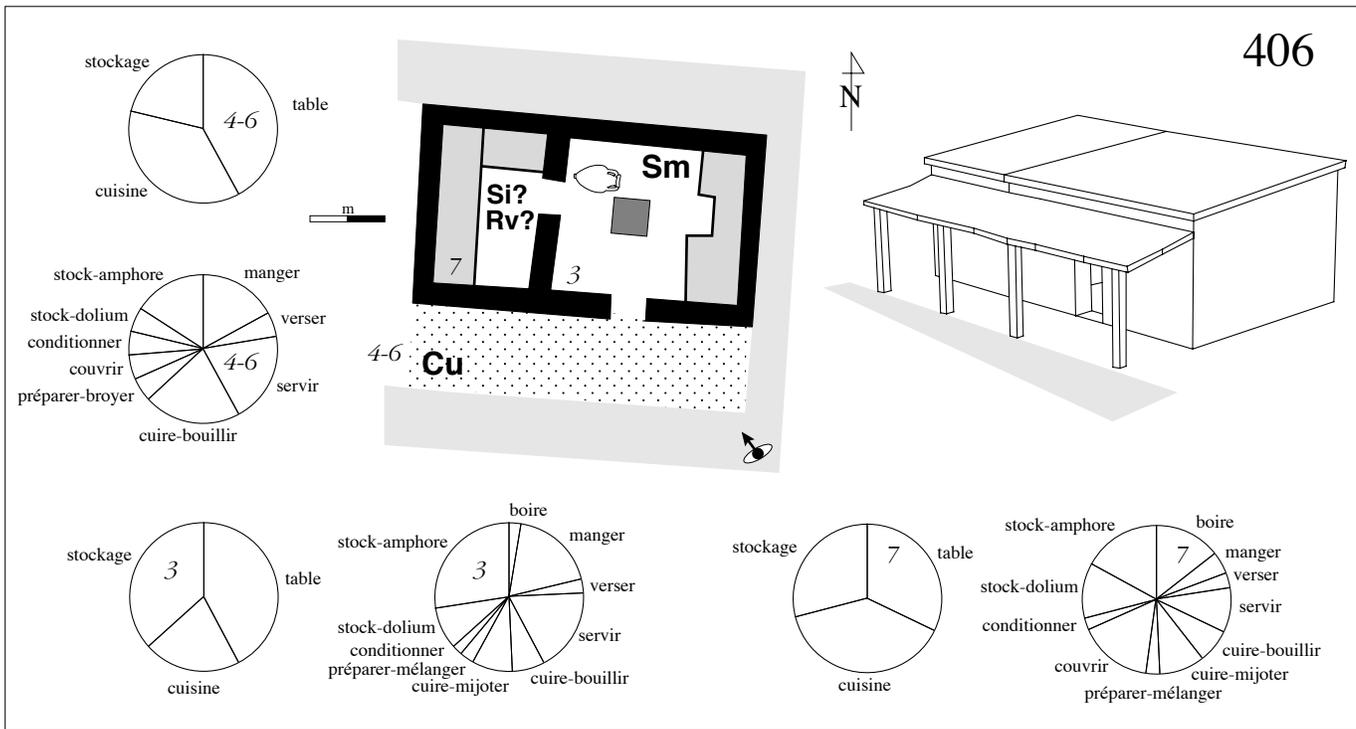
La pièce 3 a un sol enduit de limon fin, recouvert par une mince couche cendreu-

se, plusieurs fois refait. Un grand foyer construit occupe le centre (des fragments nombreux de sole montrent qu'il dut être, au moins à un certain moment, décoré) (FY1132). Une banquette d'adobes, large et échancrée en son milieu, peut-être peinte en rouge à l'origine, court le long du mur est (BQ1173). Deux amphores de Marseille sont écrasées sur le sol d'abandon. La céramique appartient pour l'essentiel à la table et au stockage (notamment en amphore: vin?). La disposition d'ensemble et les restes portent à identifier une salle à manger.

La pièce 7 est en fond de maison; on y pénétrait depuis la pièce 3 par une porte située en nette élévation dans la cloison d'adobes, sorte de sas isolant d'une certaine manière cette salle (PR1127). Le sol est ici enduit de limon fin et maintes fois rechargé, parfois avec du sable pur pour assurer l'assainissement. Deux banquettes d'adobes particulièrement larges courent tout au long des murs nord et ouest (BQ1119, BQ1120). Le mobilier est diversifié: la céramique est répartie de manière égale entre table, cuisine et stockage, mais le conditionnement (urne, couvercles, amphore et dolium) y représente près de la moitié des vases. On note encore une fibule en bronze. Deux interprétations sont possibles:

- soit on argue de la largeur importante des banquettes, qui on pu servir au couchage, pour valider une fonction de séjour et de repos, et identifier une chambre;

- soit on tient compte des couches d'assainissement faites de sable et du mobilier orienté vers le stockage, et l'on



opte pour une fonction de réserve, les banquettes étant alors interprétées comme des supports.

La découverte sur divers niveaux de sol de restes de couverture végétale ou organique du type nattes (Cammass 1994, p.196) peut convenir aux deux interprétations (couchage ou isolation). A noter enfin l'étonnante rareté des ossements dans cette habitation, globalement bien entretenue (NR/NFR= 4 à 10% selon les secteurs, l'espace extérieur en livrant le plus)

• **Ilot 4-sud, phase: 4sF, datation: 375/325**

Pour la phase 4sF, c'est toujours et uniquement l'unité d'habitation située à l'extrémité est de l'îlot qui est documentée par la fouille. La maison antérieure est entièrement reconstruite, les nouveaux murs (UNF407, en noir sur le plan) dessinant néanmoins un plan très proche de l'état précédent (en pointillé sur le plan). Au cours de la phase, une des pièces de l'UNF407 sera remodelée pour être transformée en atelier, bouleversant l'organisation de la maison et créant de ce fait une

nouvelle unité fonctionnelle (UNF408).

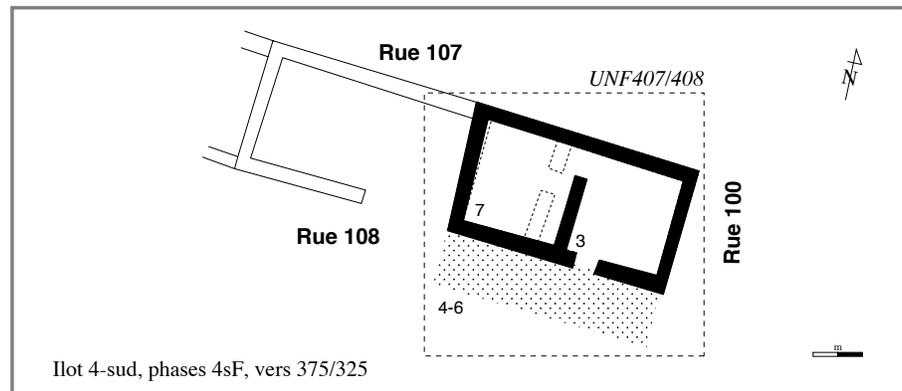
UNF 407

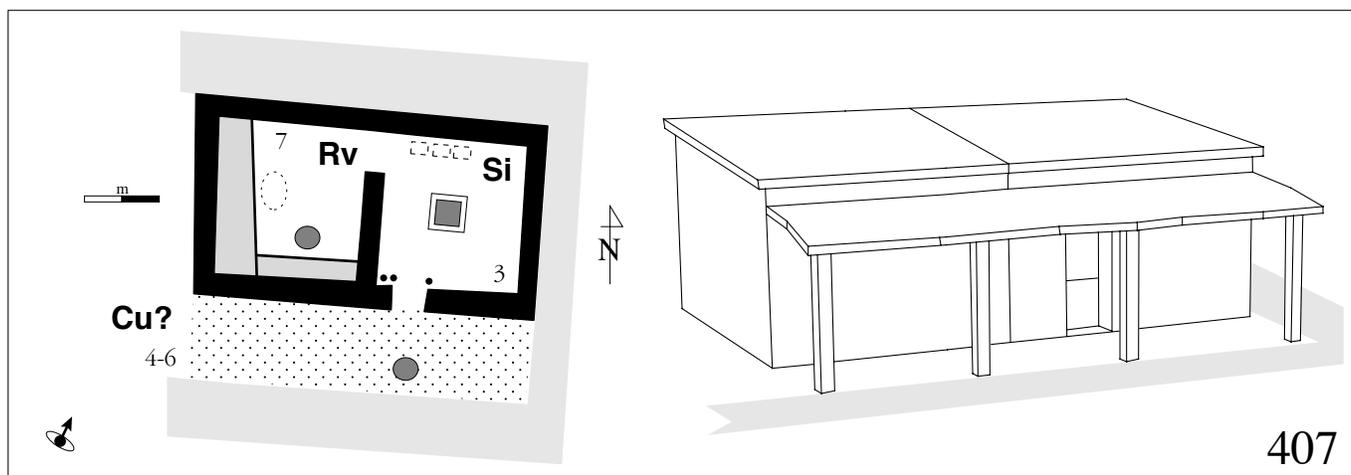
Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: 4835, *4821, 4815/ 4814, *4795, 4803, 4811, *4795/ 4774, 4756; datation: 375/350, phase: 4sF2; long.: 9 m; larg.: 7,5 m; surface: 67,5 m²; surface utile: 58,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Si/11,2 m²; pièce 7: Rv/15,6 m²; pièce 4-6: Cu?/31,5 m²; bibliographie: Lebeauupin 1994, p.39-52.

Plan et architecture :

L'UNF407 présente la même économie que l'UNF406: deux pièces à l'arrière (sect. 3 et 7) communiquent entre elles (la porte, restituée en bout de cloison, n'a pas été repérée avec certitude du fait d'un épierrement), la pièce orientale (sect. 3) ouvrant au sud sur un espace extérieur privatisé (sect. 4-6), lui-même situé en bordure d'une rue secondaire (108). La maison est bordée par deux autres rues, au nord 107, à l'est 100. Toit supposé en pente vers le sud, avec auvent sur l'espace 4-6.





Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 3 présente un sol de terre, établi immédiatement sur le remblai de construction, mais qui sera rechargé à plusieurs reprises et muni d'enduit de limon beige; au centre est construit un grand foyer décoré rectangulaire (75x85 cm) (FY1109). La porte d'entrée est renforcée par un seuil en terre (PR704), et deux poteaux de part et d'autre, côté intérieur, correspondent à un chambranle ou plus probablement aux pivots d'une porte à double battant (PO115, PO116). Trois dépressions quadrangulaires contre le mur nord font penser à l'empreinte de briques, qui pouvaient soutenir une étagère. La pièce est propre et le mobilier rare: quelques vases, une fusaiöle, peu de faune (NR/NFR= 22%). L'ensemble des données s'accorde avec une pièce de séjour.

La pièce 7, au sol en terre battue plusieurs fois rechargé, possède deux banquettes en angle contre les murs ouest et sud (BQ875, BQ874). Un outil à manche en bois se trouvait dans une petite dépression sous la banquette sud et constituait peut-être un dépôt volontaire. Une fosse ovale, devant la banquette ouest, entourée par des tessons et contenant quelques graines, fut sans doute dédiée au stockage. Le mobilier céramique est fort particulier, puisqu'il ne contient quasiment pas de vaisselle de table, mais uniquement des vases de cuisine (pour cuire, mélanger et

couvrir) et des fragments d'amphores, tandis que la faune et les objets sont quasiment absents (NR/NFR= 3%). Ce faciès semble éliminer la possibilité d'un usage comme séjour, et s'accommode mieux d'une interprétation comme pièce de service, probablement dédiée au stockage, avec une utilisation des banquettes comme support.

Quant à l'espace extérieur 4-6, son sol est à cette époque assez irrégulier, sableux à l'ouest, renforcé par des tessons et des pierres plates à l'est. Un foyer lenticulaire se trouve près de la rue, mais peu de traces claires d'utilisation ont été relevées. La logique incite à lui garder, comme à la phase précédente, une vocation préférentiellement culinaire.

UNF 408

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: *4796, *4818, 4857, 4812, *4702, 4680, *4682, 4693, *4667, 4672, *4662, 4661, *4670/ *4761, *4760, *4755/ *4754, *4747, 4746, *4741, *4728, 4732, 4763, *4765, *4759, 4757, *4752, *4743; data-tion: 350/325, phase: 4sF1; long.: 9 m; larg.: 7,5 m; surface: 67,5 m²; surface utile: 58,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Es/11,2 m²; pièce 7: Ep/15,6 m²; pièce 4-6: Cu/31,5 m²; bibliographie: Lebeau-pin 1994, p.39-52.

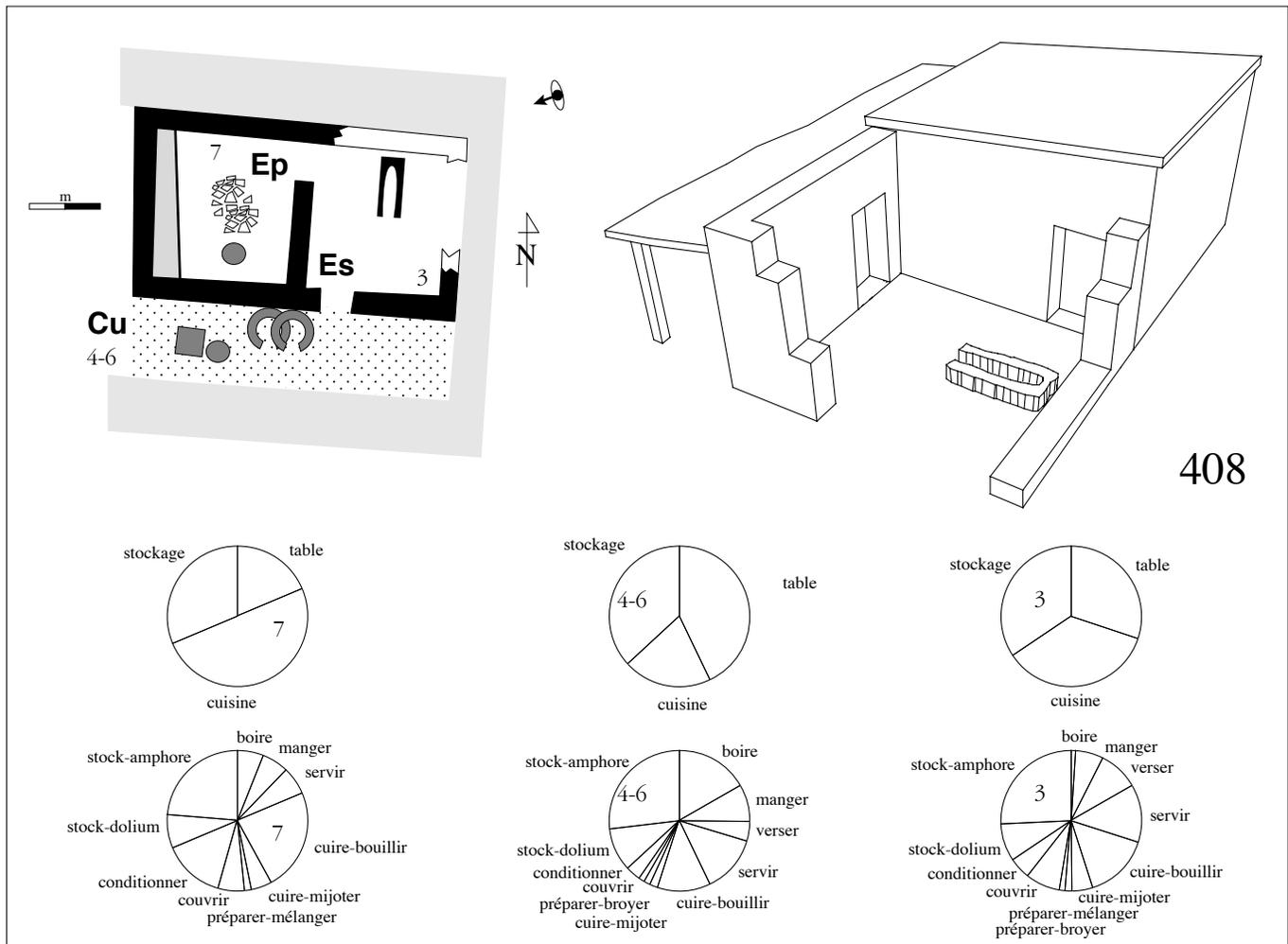
Plan et architecture :

L'implantation topographique est la même que la maison précédente (UNF406/407), mais la pièce 3 est fortement remaniée: le mur est, et sans doute le mur nord, sont arasés pour créer un espace ouvert, transformé en atelier de métallurgie.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 7 est apparemment à cette époque la seule pièce fermée de l'habitation. Après un léger remblai, son sol est refait et, au centre de la pièce, un pavage de pierres et de tessons sert de radier à une nouvelle surface de terre battue. La banquette sud est ennoyée, la banquette ouest est réduite en largeur. Un foyer lenticulaire se tient dans la partie méridionale. La céramique, peu abondante, fait apparaître une majorité d'instruments de cuisine, de conditionnement et de stockage, mais la faune est rare (NR/NFR= 6%). Un anneau en os et une monnaie complètent le mobilier. La salle apparaît en somme polyvalente: pièce de stockage, de séjour, voire de repos...

L'espace extérieur 4-6 livre contemporanément des traces beaucoup plus denses. La stratigraphie comporte une accumulation rapide de couches cendreuses et charbonneuses, dont plusieurs contiennent des scories, rejets que l'on mettra en relation avec l'atelier voisin



(secteur 3, infra). Mais les instruments domestiques sont aussi très présents (couteau, vaisselle de table, de cuisine et de stockage à peu près également répartie). Deux fours (FR866, FR872) et plusieurs foyers lenticulaires et construits (FY889, FY1032) sont en action successivement. L'utilisation du lieu pour des activités culinaires est patente.

Quant au secteur 3, où la fouille a montré que deux murs sur quatre étaient arasés, il fonctionne comme espace semi-extérieur. Dans un premier état, un grand foyer construit est appuyé au mur ouest (FY770); une fosse située près du mur nord sert de forge; elle est comblée et entourée de couches cendro-charbonneuses livrant de nombreuses scories. Dans un deuxième état, un four de forge allongé, construit en briques, avec entrée

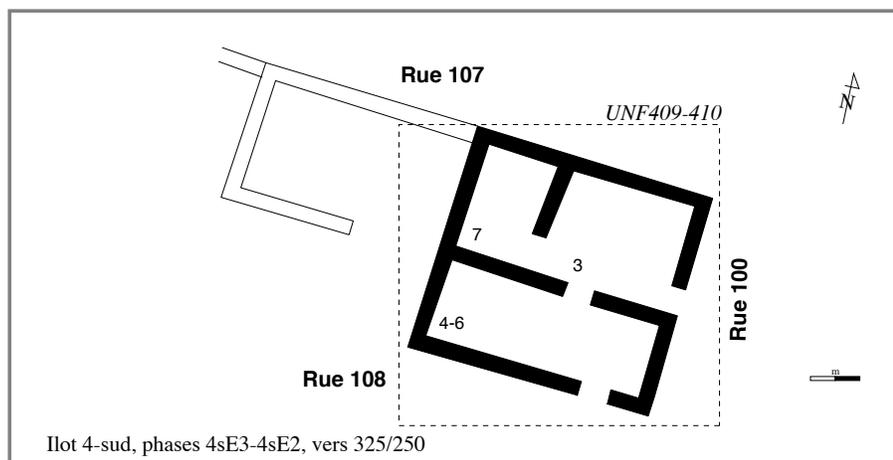
de soufflet latérale, se surimpose à la fosse (FR775), tandis que le foyer ouest est reconstruit. La destination de la pièce est claire: bien que les couches de sédimentation cendreuse aient livré un mobilier varié, avec notamment des proportions de céramique proches de celles de l'espace 3-4, bien que des objets divers s'y rencontrent (fibule en bronze, anneau en os, fragment de meule), les structures occupant cet espace montrent qu'il s'agit d'un lieu dédié complètement à l'activité métallurgique, d'un atelier spécialisé dans le traitement du métal, principalement du fer.

Il est dès lors tentant de supposer que la pièce 7 correspondait à l'habitation du forgeron, que ce dernier travaillait en plein air (pour des raisons d'aération, mais peut-être aussi pour être en contact direct avec sa clientèle) en bordure de la rue

principale 100, et qu'il disposait en outre d'un espace privatif, éventuellement recouvert d'un auvent, le long de la rue 108 au sud, où se tenaient les activités de cuisson alimentaire (fours, foyers); telle est du moins la restitution, où le domestique côtoie temporairement l'artisanat, que suggère la lecture des ruines.

• **Ilot 4-sud, phase: 4sE3-4sE2, datation: 325/250**

Pour les phases 4sE3 et 4sE2, qui couvrent la fin du IV^e et la première moitié du III^e s., c'est toujours et seulement l'unité d'habitation la plus orientale de l'îlot 4-sud qui est documentée par les fouilles. L'implantation vis-à-vis des unités voisines est semblable, l'emplacement de la cloison avec la maison mitoyenne à l'est ne chan-



geant pas; cependant, la surface bâtie s'agrandit au détriment d'un espace ouvert. Deux états successifs de la nouvelle habitation ainsi dessinée peuvent être distingués (UNF409 et 410).

UNF 409

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: *4654, *4776, 4652, *4650, 4663, *4642/ *4745, *4735, 4739, *4721, *4729, *4723/ *4742, 4730, *4705, 4753, 4718, 4725, *4720, *4707; datation: 325/300, phase: 4sE3; long.: 10,2 m; larg.: 8,8 m; surface: 89,8 m²; surface utile: 65,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Si/22 m²; pièce 7: Rv[?]/14,4 m²; pièce 4-6: Cm/28,8 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.53-62.

Plan et architecture :

La maison antérieure (UNF406/408) ayant été arasée, c'est une architecture nouvelle qui lui succède, car les murs sont reconstruits depuis la base. La filiation est cependant assurée par le fait que certains murs sont implantés à l'aplomb des précédents (à l'ouest, au nord et dans l'axe central de l'ilot). Les changements portent sur deux points: un agrandissement sensible vers l'est, sur la rue 100, où l'on gagne près d'un mètre; et la transformation de l'avant-cour sud en un vestibule bâti par

l'adjonction de murs puissamment appareillés (Lebeaupin 1994, fig.45). Une seule porte d'entrée est connue à ce stade, décalée sur la façade sud et donnant sur la rue secondaire 108; les trois pièces communiquent par ailleurs entre elles par deux portes intérieures. L'hypothèse retenue reste celle d'une toiture à pente unique vers le sud (en tenant compte des étapes antérieures et postérieures), bien qu'à ce stade un toit à double pente et faitière dans l'axe de l'ilot ne puisse être exclu.

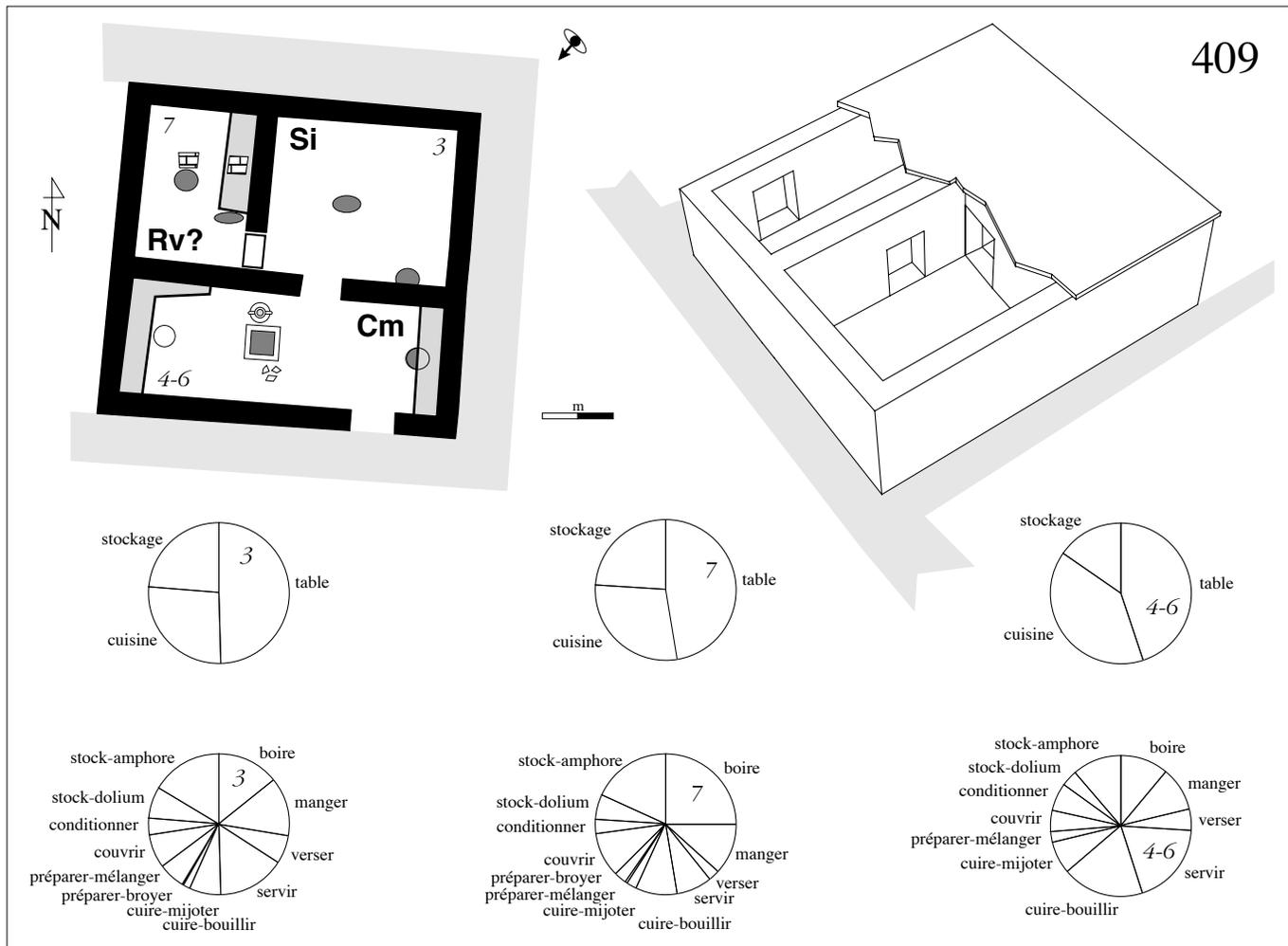
Remarques sur le fonctionnement :

La nouvelle salle frontale, prenant la place de la cour (secteurs 4-6) fait l'objet d'aménagements soignés: le sol reçoit une chape de limon fin plusieurs fois rechargé par des enduits du même type. Une banquette en angle est construite à l'ouest (BQ751). Un foyer décoré se tient au centre (FY827); il est entouré par une amphore plantée (qui a laissé un trou en négatif) et par une petite base de pierres. Un autre foyer construit est situé contre le mur est (FY873); il sera recouvert lors de l'occupation par une banquette basse (BQ831) faite de plusieurs lits de pierres et de tessons (parmi lesquels une meule à fente: Py 1992a, p.191, n°14), sur laquelle on recueille un chenet. Une fosse contre la banquette ouest (FS840) a pu servir à caler un vase. La céramique recueillie dans cette salle est dominée par la vaisselle de stockage étant peu nombreux; il s'agit sur-

tout de vases à cuire et à servir. La faune est moyennement présente (NR/NFR= 16%), de même que les objets (fibule, corne gravée). L'ensemble oriente vers une fonction de cuisine/salle à manger, voire occasionnellement de «pièce de réception» (Lebeaupin 1994, p.54).

Depuis la pièce 4-6, on pénètre ensuite dans une grande salle rectangulaire (pièce 3); son sol est en terre battue, et sera ensuite enduit de limon fin. Un foyer construit ovale entouré par une zone rubéfiée est au centre (FY741), un autre circulaire dans l'angle sud-est (FY742) (chauffage?). La céramique livrée par cet horizon est pour moitié destiné à la table, pour un quart à la cuisine et pour le quart restant au stockage: la répartition de détail montre une grande diversité. La faune (NR/NFR= 9%) et les objets (fr. de corail, couteau en fer) sont rares. Les indices d'utilisation sont donc peu explicites. On optera pour une fonction de séjour indifférencié.

On accède enfin à la pièce 7, isolée en fond de maison, par une porte d'angle munie d'un seuil de terre sur radier de tessons (PR815). Cette pièce est munie d'un sol enduit de limon gris; une banquette basse et large court le long du mur est (BQ1034). Un foyer lenticulaire occupe une position centrale. Deux dalles monolithes prises dans le sol représentent sans doute des bases de vases de stockage (plutôt que de poteau): l'une est au centre de la salle (PO849), l'autre au milieu de la banquette à l'est (PO876). Une petite fosse à feu se tient enfin à l'extrémité sud de cette banquette (FS850). La répartition fonctionnelle de la céramique est ici très semblable à celle de la pièce 3; parmi les objets, on note un poids de filet, une anse d'amphore étrusque ayant servi de broyeur et une monnaie; la faune enfin est peu abondante (NR/NFR= 18%): rien ici non plus de très caractéristique. En tenant compte de la position de la pièce et de ses aménagements (banquette basse, bases de pierre, structures à feu moins importantes que dans les pièces voisines...), on proposera hypothétiquement une utilisation pour le stockage.



UNF 410

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: 4641, *4637, 4648, 4647, 4612, *4606, 4597, 4592/ 4713, 4712, 4719, *4717, *4703, *4710, *4711, 4505, *4537, *4504/ 4715, *4731, 4714, 4673, *4645, *4644, 4671, *4666, 4665, *4668, *4660, 4655; datation: 300/250, phase: 4sE2; long.: 10 m; larg.: 8,8 m; surface: 88 m²; surface utile: 65,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm/22 m²; pièce 7: Rv/14,4 m²; pièce 4-6: Cu/28,8 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.53-62.

Plan et architecture :

Peu de changements architecturaux au

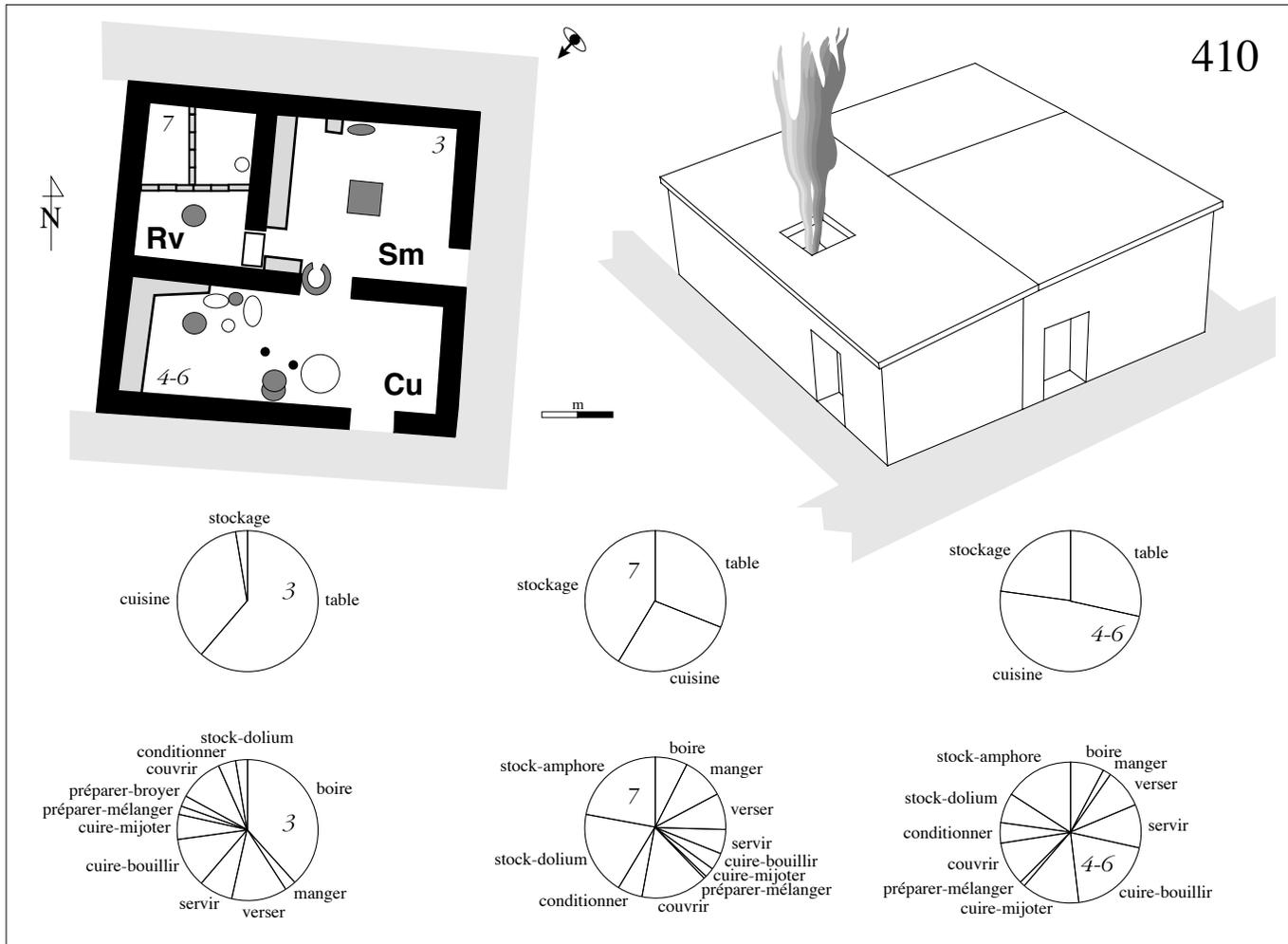
début du IIIe s., l'UNF410 représentant l'évolution de l'UNF409: à noter cependant que la porte de communication entre les salles 4-6 et 3 est en partie occupée par un four, et qu'une deuxième porte d'entrée est ouverte au milieu de la façade est, sur la rue principale 100.

Remarques sur le fonctionnement :

Après un léger remblaiement recouvrant la banquette orientale, le sol de la salle 4-6 est muni régulièrement de chapes de limon gris clair. La banquette ouest (BQ751) reste en légère élévation. Devant elle, de nombreux foyers, lenticulaires ou construits, contemporains ou successifs, occupent la partie centrale de la pièce (FY759, 765, 766, 767, 832). Une large fosse à dolium se situe à l'est des foyers

(FS862). Le tiers oriental est moins encombré. Deux trous de poteau près des foyers méridionaux (qui se succèdent au même endroit) (PO776, PO777) pourraient correspondre au soutènement d'une ouverture-cheminée dans la toiture. La céramique, qui comprend une forte proportion de vases de cuisine et une part notable de vases de stockage, est en accord avec les divers aménagements qui identifient nettement la partie «cuisine» de l'habitation, bien que la faune soit peu abondante (NR/NFR= 14%).

On pénètre désormais aussi dans la pièce 3 à partir de la rue; un four est par contre installé dans la porte précédemment ouverte entre cette pièce et le secteur 4-6, l'obstruant partiellement (FR572). Deux banquettes d'adobes enduites de limon fin sont construites



dans l'angle sud-ouest (BQ574, BQ575), laissant la place pour la porte (PR815) donnant dans la pièce 7. Ré-enduites à plusieurs reprises, étroites, elles durent servir de siège. Le sol est également enduit, et refait à six reprises, témoignant du soin apporté à l'entretien de cette pièce. Un grand foyer rectangulaire occupe le centre (FY753), tandis que dans la porte sud, on l'a vu, se tient un four quadrangulaire (Py 1992, p.274-275). Une fosse-foyer (FY817), auprès de laquelle se trouve un petit socle de pierres, est à l'opposé, contre le mur nord. Le mobilier céramique livré par cette salle est dominé par la vaisselle de table, principalement des vases à boire et à verser. La faune est peu nombreuse (NR/NFR= 12%). Les différents éléments d'appréciation invitent à interpréter

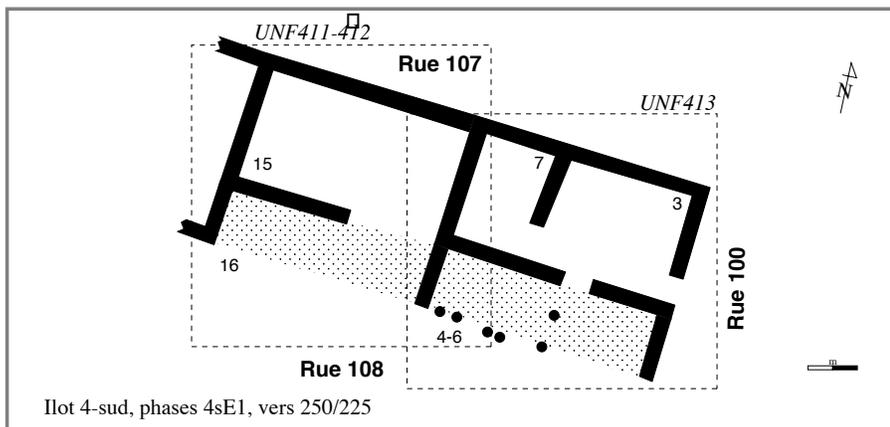
ce lieu comme une pièce de séjour, avec une fonction à la fois de salle à manger (banquettes, foyer central, vaisselle) et accessoirement de cuisine (four).

Les aménagements de la pièce 7 sont originaux: des cloisons de briques enduites de limon (MR1033) délimitent en effet dans la moitié nord deux caissons qui ont été interprétés comme des cuves de stockage (Garcia 1992, 176-178). Une petite fosse d'implantation de dolium (FS829) est présente dans l'un des caissons. Un foyer lenticulaire (destiné au grillage?) se tient au centre de la partie libre. Le mobilier céramique confirme cette fonction de réserve/rangement, par la forte proportion de vases de stockage. La rareté des os (NR/NFR=7%) et la nature des objets (plaque de plomb, coffret de bois et de fer

-Py 1994, p.385, n°544-, fusaioles, monnaie) ne contredisent pas cette identification.

• **Ilot 4-sud, phase: 4sE1, datation: 250/225**

A partir du milieu du IIIe s., on connaît dans la zone 4-sud deux unités domestiques à l'extrémité de l'îlot: à l'ouest, il s'agit d'une habitation formée d'une pièce et d'un espace ouvert privatif, qui montre deux états (UNF411 et 412); à l'est, c'est l'évolution de la maison précédemment étudiée en bordure de la rue 100, avec une architecture remodelée (UNF413). Ces deux maisons s'insèrent entre les rues secondaires 107 et 108 et possèdent un mur mitoyen.



Ilot 4-sud, phases 4sE1, vers 250/225

UNF 411

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 15/16; Us rattachées: 4513, 4541, *4506, *4540, 4496/4610, *4598, *4521, *4596; datation: 250/225, phase: 4sE1; long.: 9 m; larg.: 8 m; surface: 72 m²; surface utile: 59,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 15: Es/38,4 m²; pièce 16: Es-Rv/20,8 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.65-68.

Plan et architecture :

L'UNF411 est constituée d'une pièce rectangulaire bâtie (secteur 15) précédée d'un espace privatif largement ouvert en direction du sud (secteur 16), mais que l'on suppose protégé par un auvent, bien que la surimposition d'un mur plus récent en façade sur la rue 108 ait empêché de vérifier la présence de traces de support. Cependant, la présence de murs ou de murets encadrant cet espace à l'est comme à l'ouest rend probable cette couverture. La pièce 15 ouvre au sud-est par une très large baie (3,4 m), apparemment en partie obturée par une cloison légère. Murs mitoyens à l'est et à l'ouest; ruelle-drain au nord (107), rue secondaire au sud (108).

Remarques sur le fonctionnement :

Munie d'un sol construit en limon jaune, la pièce 15 comporte deux banquettes d'adobes étroites, l'une le long du

mur est (BQ364), l'autre le long du mur ouest (BQ378). Cette dernière est complétée par un bâti carré assez large (BQ378), limité par des adobes et rempli de terre, qui a été interprété comme un possible soubassement pour la mouture (Py 1992a, 223-224). Trois fours de petite dimension sont encastrés dans la banquette est (Py 1992, p.273-274; FR365, 366 et 367). Une fosse d'implantation de vase de réserve se trouve à proximité (FS359).

L'espace extérieur 16 présente un sol en terre battue, recelant peu de traces d'occupation. Seule une grande fosse (plus d'un mètre de diamètre) (FS376) a pu recevoir une grosse jarre dans l'angle du muret ouest et de la cloison légère obturant une partie de la baie de la pièce 15. Devant la porte donnant vers cette pièce, un dallage de pierres et de tessons renforce cette zone de passage.

Les structures rencontrées dans la salle

15 ont fait penser à un local semi-spécialisé dans la panification (fours en batterie, aire de mouture). Dans le même sens, le gros dolium que l'on suppose implanté à l'abri de l'auvent antérieur pouvait contenir les réserves de grain. Le fait que le secteur 16, comme la salle 15, ne livre aucun foyer domestique, ni construit ni lenticulaire, que le mobilier céramique soit rare, les objets complètement absents, renforce l'hypothèse de la spécialisation de ce bâtiment.

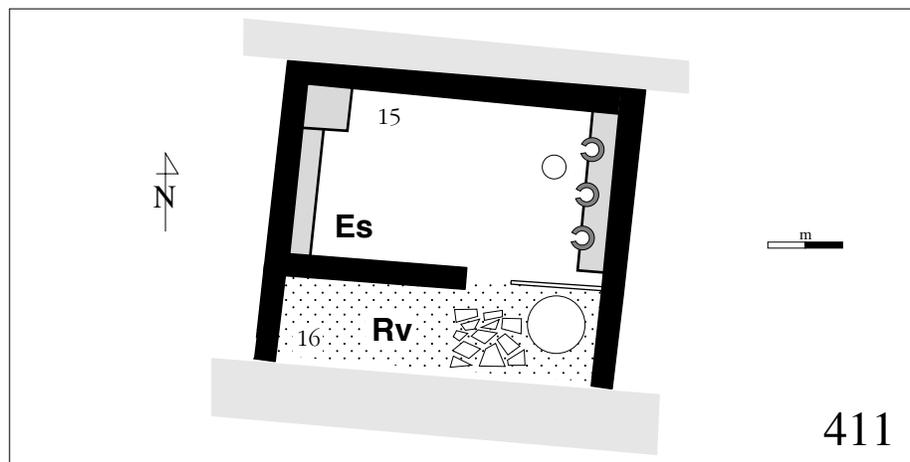
UNF 412

Carte d'identité:

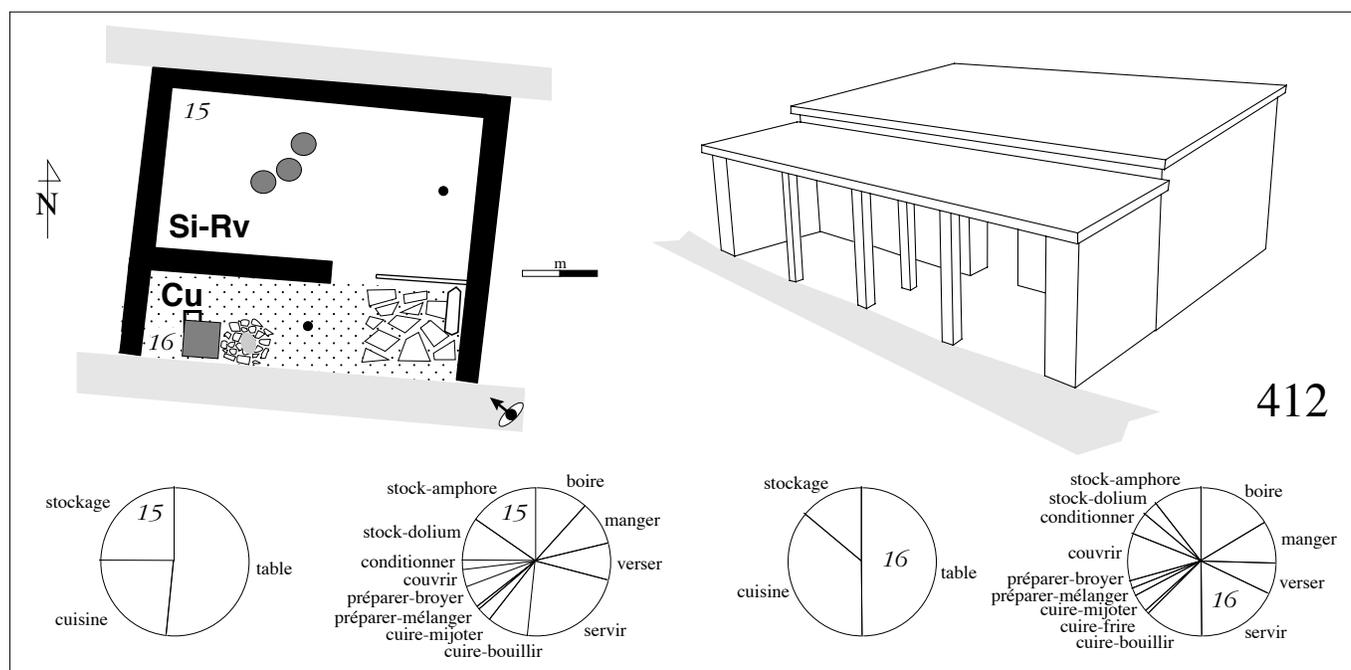
Ilot: 4-sud; secteurs: 15/16; Us rattachées: *4488, *4486, 4483, *4487/ *4491, 4492, *4516, *4490, 4480, *4478, *4485; datation: 250/225, phase: 4sE1; long.: 9 m; larg.: 7,7 m; surface: 69,3 m²; surface utile: 52,6 m²; fonction/surface des pièces: pièce 15: Si-Rv/31,8 m²; pièce 16: Cu/20,8 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.65-68.

Plan et architecture :

Mêmes données architecturales que pour l'UNF411, si ce n'est que le mur nord est entièrement rebâti, à la suite probablement d'un effondrement. Le nouveau mur est un peu en retrait vers le sud, ce qui rétrécit légèrement la surface de la pièce 15. Toit supposé mono-pente vers le sud. L'espace 16 demeure largement



411



ouvert sur la rue 108 au sud: comme pour l'état antérieur, il est très probable qu'il était protégé par un auvent, soutenu notamment par deux murs latéraux; un poteau central a pu servir de soutènement à un chevron médian, relais rendu nécessaire par une portée très longue.

Remarques sur le fonctionnement :

Après une période relativement courte de spécialisation (UNF411), les lieux retrouvent une destination domestique. La pièce 15 est remblayée et un sol enduit de limon beige est mis en place. Ce sol sera restauré à plusieurs reprises selon la même technique. Il supporte, dans ses différents états, des foyers lenticulaires au centre de la pièce. Un trou de calage de poteau carré de 10 cm de côté est implanté près du mur est. Aucun autre aménagement n'est signalé. La céramique est pour plus de la moitié dédiée à la table, mais le stockage est bien présent (les espaces libres pour cette fonction existent bel et bien dans cette grande salle un peu vide). Les objets, soit personnels (anneau en bronze, bracelet en verre), soit utilitaires (clous, pitons), sont assez nombreux; la faune est moyennement représentée (NR/NFR= 28%). La pièce apparaît comme polyvalente: on la classera

parmi les séjours-réserves.

Deux secteurs de l'espace 16 comportent des aménagements spécifiques: à l'ouest, c'est un important foyer construit (FY356), que jouxte un plan de travail constitué par un pavage de tesson soigneusement disposés sur 1 m², de forme arrondie, dont le centre comporte une aire ovale d'argile lissée (4502). A l'ouest, devant la large baie communiquant avec la salle 15 (mais qui devait toujours être en partie obturée par un cloisonnement en matériaux périssables), c'est un pavage de dalles calcaires (4489). Contre le muret ouest, une grosse pierre a pu servir de banc. Une petite fosse, le long du mur nord, est remplie d'escargots: structure de préparation (escargotière), déchets de consommation, ou formation non anthropique? Un trou de poteau, probable soutien de toiture, se tient au centre de cet espace (PO342). La céramique est comme dans la salle voisine dominée par la vaisselle de table, mais les instruments culinaires sont plus nombreux. Outre une monnaie, on remarque parmi les objets un fragment de meule et un peson de filet de pêche. La faune, quant à elle, est abondante (NR/NFR= 57%). Une fonction dominante de cuisine, courante pour ce type de vestibule extérieur, semble encore une fois s'imposer.

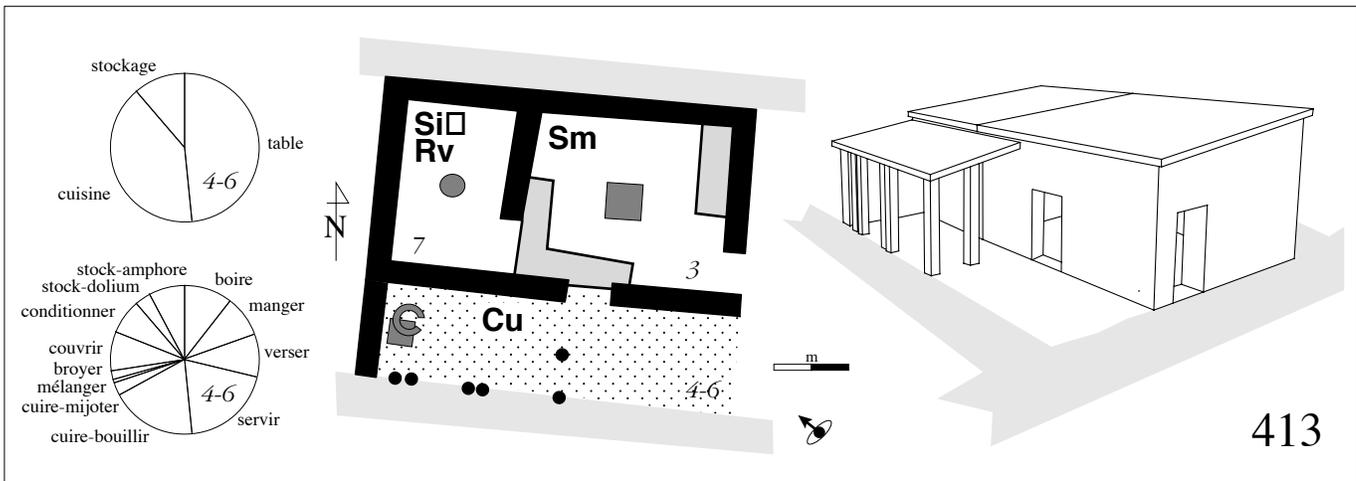
UNF 413

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: 4597, 4592, *4582/ 4155, *4153/*4656, *4639, *4708, 4638, *4609, *4636, 4608, 4607, *4604, *4643, 4615, *4595; datation: 250/225, phase: 4sE1; long.: 10 m; larg.: 8,8 m; surface: 88 m²; surface utile: 65,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm/22 m²; pièce 7: Si-Rv/14,4 m²; pièce 4-6: Cu/28,8 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.62-65.

Plan et architecture :

Après le milieu du IIIe s., la maison orientale de l'îlot 4-sud évolue nettement par rapport aux états illustrés par les UNF409 et 410 (supra), puisque le mur de façade sud est arasé: on en revient donc au schéma composé de deux pièces de fond (secteurs 3 et 7) et d'un espace largement ouvert sur la rue 108 (secteur 4-6), qui était en gros celui de l'UNF407 un siècle plus tôt. Les pièces de fond communiquent entre elles et ouvrent sur la rue 100 à l'est. La cour est munie d'un appentis sur poteaux dans sa moitié ouest (six trous de poteaux, dont quatre groupés



deux à deux). Toit supposé mono-pente vers le sud, en tenant compte des données de l'unité voisine.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 3 présente un sol enduit de limon beige, qui a reçu plusieurs couches supplémentaires durant l'occupation, parmi lesquelles un enduit jaune renforcé par de la paille. Les murs sont enduits de même. Au centre se trouve un foyer construit quadrangulaire (FY541). Dans l'angle sud-est est bâtie une banquette d'adobes en angle (BQ543, 544), assez basse, qui passe à la fois devant la porte de communication avec le secteur 4-6 et la porte donnant accès à la pièce 7, servant curieusement de seuil. Une autre banquette, arasée lors de l'abandon, paraît avoir existé le long du mur sud. Le sol a été retrouvé propre et sans mobilier. L'aspect très soigné de la pièce et ses aménagements évoquent principalement une fonction de séjour/salle à manger.

La pièce 7, en fond de maison, est fortement remblayée (son sol s'exhausse de quelques 40 cm par rapport à l'état antérieur) pour établir un sol de terre battue, à la surface duquel se trouve un foyer, en position centrale (FY170). Contre le mur ouest, une dépression contient quelques rejets charbonneux. Le fait que la pièce ait été retrouvé quasiment vide d'artéfacts n'aide pas à son interprétation: on proposera d'y voir un lieu de séjour et/ou de

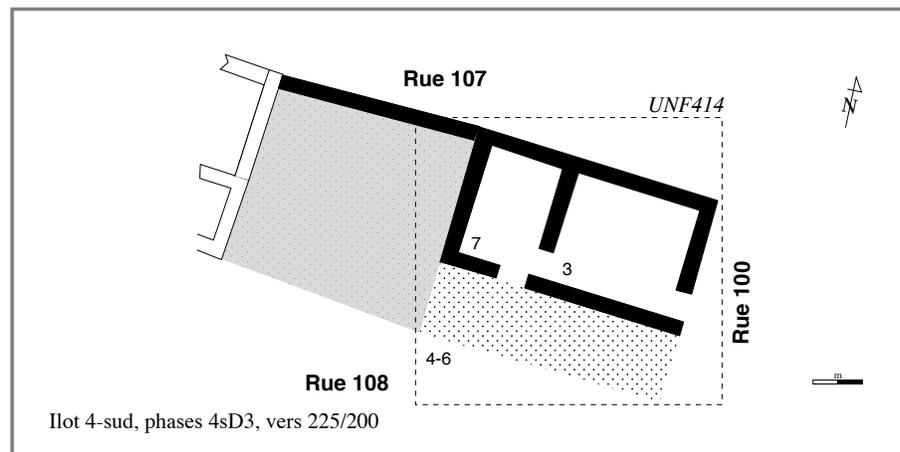
réserve.

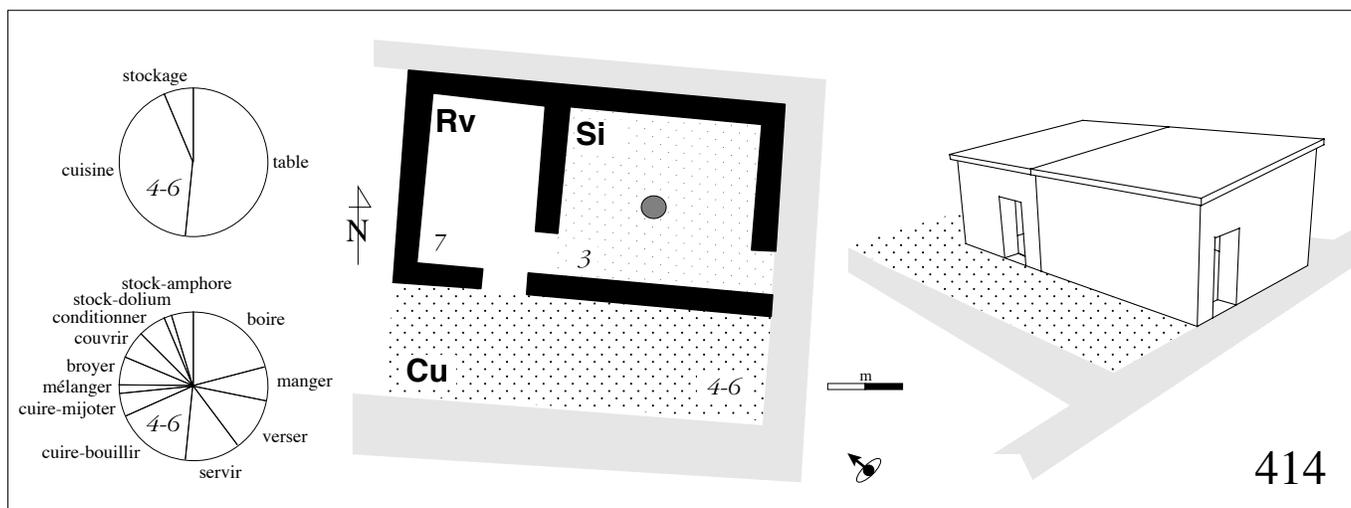
L'espace 4-6, donnant sur la rue 108, est à moitié couvert par un appentis: il présente une succession de sols charbonneux. Sous l'appentis, où le sol est ponctuellement muni d'éléments de pavages de tessons, se trouvent les restes d'une meule rotative (Py 1992, fig.24); un foyer construit et un four circulaire de petite dimension (FR549) s'y superposent. Des blocs de pierre sont observés dans la partie ouest: parmi eux, on remarque des éléments de pressoir (Garcia 1992, fig.3 à 6). C'est dans ce secteur que se trouve l'essentiel du mobilier de la maison: si le taux de faune est moyen (NR/NFR= 24%), la céramique abonde. La forte proportion de vases de cuisine qu'elle recèle confirme l'idée d'une utilisation de cette espace pour la cuisine, et probablement pour des activités diverses (voir l'abondance des

débris d'objets: meules, broyeur, lame, couteau, ustensiles de fer, réparations de vases en plomb, débris d'objets en bronze, fusaiöles...).

• Ilot 4-sud, phase: 4sD3, datation: 225/200

La partie fouillée de l'ilot 4-sud ne comporte, pour la fin du IIIe s., qu'une seule unité d'habitation: les deux maisons précédentes sont en effet arasées vers 225 et seule l'habitation orientale, à l'extrémité du quartier, est reconstruite (UNF414). L'emplacement de l'UNF411-412 n'est alors pas bâti, mais sert provisoirement de cour. Cet espace (secteurs 11-12) n'est en effet apparemment limité que par les murs mitoyens aux maisons voisines, donc ouvert au sud et peut-être également au nord sur les rues adjacentes. On y trouve





des sols peu aménagés, supportant plusieurs foyers et fosses à feu. Deux trous de calage de petits poteaux indiquent la présence de structures légères, protégeant certains foyers. On ne sait cependant pas à quelle unité d'habitation cette cour se rattachait, si du moins elle dépendait d'une maison (une utilisation banale n'est en effet pas à exclure).

UNF 414

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4-6; Us rattachées: *4582, 4024, 4048, 4011/ *4147, *4148/ 4603, *4594, 4593, *4586, *4587; datation: 225/200, phase: 4sD3; long.: 10 m; larg.: 8,8 m; surface: 88 m²; surface utile: 64,7 m²; fonction/surface des

pièces: pièce 3: Si/21,4 m²; pièce 7: Rv/14,5 m²; pièce 4-6: Cu/28,8 m²; bibliographie: Lebeau-pin 1994, p.68-69.

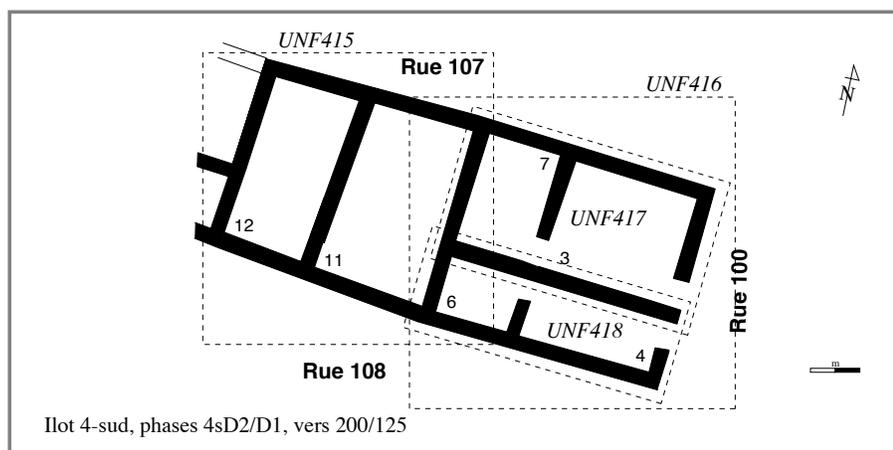
Plan et architecture :

Cette maison est totalement nouvelle, puisque tous ses murs sont rebâti: cependant, tous sans exception prennent appui sur les murs de l'habitation antérieure (UNF413), de sorte que le plan est peu différent. Deux pièces communiquent entre elles (secteurs 3 et 7) et ouvrent sur la rue 100. Une autre porte est ouverte à l'extrémité sud-est de la pièce 7, assurant la communication entre la partie bâtie et la cour située en façade sur la rue 108 (secteur 4-6). Restitution proposée comme précédemment avec un toit mono-pente vers le sud.

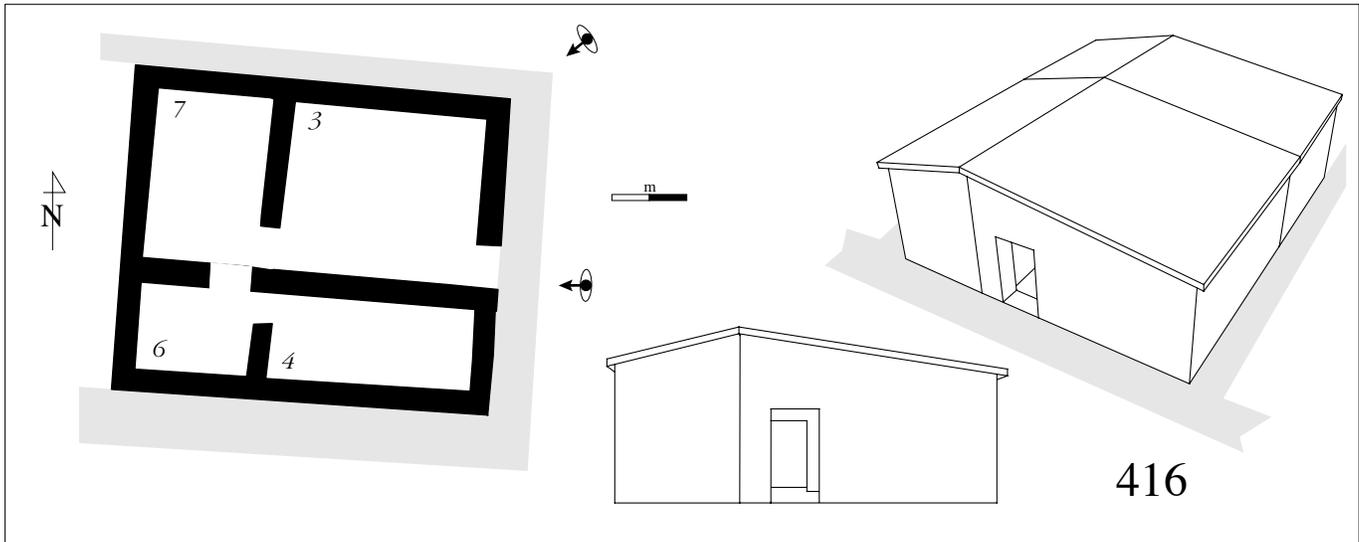
Remarques sur le fonctionnement :

Des remblais à base de destruction d'élevations en adobes servent à fonder les nouveaux sols. Dans la pièce 3, le sol de cette phase est couvert de sable et porte au centre de la salle des traces de foyers lenticulaires. Aucun aménagement particulier n'est signalé, et le mobilier est quasiment absent. Dans la pièce 7, le sol se confond avec le sommet du remblai: il ne comporte aucune trace d'utilisation, mais livre, en position de rejet, les restes d'un filet de pêche matérialisé par un lot de 18 lests en plomb (Feugère 1992a, p.147-148). Le mobilier comprend également, outre des objets divers (bracelet en verre, monnaie) des fragments de vases de réserves peu cuits et deux agrafes de réparation de dolium. Dans la cour 4-6, dont on ignore si elle était toujours couverte, un sol de terre battue, sans structures, est recouvert par des épandages de rejets domestiques qui livrent également de nombreux objets (fibule, bracelet, clous, monnaies). Dans les trois secteurs, la faune est représentée en quantité moyenne (NR/NFR entre 24 et 29%).

On le voit, si le plan de l'UNF414 est clair, les traces relevées à l'intérieur ne permettent pas d'avancer très loin dans la détermination de l'utilisation propre de chaque espace. Tout juste pourra-t-on proposer, sur la foi de maigres indices, une quasi reconduction des fonctions anté-



Ilot 4-sud, phases 4sD2/D1, vers 200/125



rieures: séjour pour la pièce 3 (sol assaini par du sable, foyers centraux), réserve pour la pièce 7 (sol fruste, rangement d'ustensiles agricoles —filet—, restes de vases de stockage et de réparations), cuisine (mais sur quel foyer?) pour l'avant cour 4-6 (rejets cendreux, abondance notable des vases culinaires). Le filet de pêche indique-t-il l'une des occupations de l'habitant?

• **Ilot 4-sud, phase: 4sD2-4sD1, datation: 200/150**

Au début du IIe s., l'îlot 4-sud est largement remodelé. La façade sud du quartier est alignée en retrait par rapport à son axe antérieur pour élargir la rue 108, désormais rue charretière dont le sol est renforcé par des lits successifs de galets. Tous les espaces extérieurs privés sont alors occupés par des constructions, et l'ensemble de la partie fouillée est faite de pièces couvertes. Les deux unités d'habitation situées à l'extrémité est du quartier (UNF415 et 416) s'implantent aux mêmes emplacements que les maisons antérieures, la stabilité des murs mitoyens confirmant la perdurance du lotissement d'origine. Assez tôt cependant la maison orientale (UNF416) sera divisée en deux habitations indépendantes (UNF417 et UNF418) à la suite du bouchage de la porte intérieure et de l'ouverture d'une autre porte en façade sur la rue 100.

UNF 415

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 11/12; datation: 200/150, phase: 4sD2-4sD1; long.: 8,5 m; larg.: 7,85 m; surface: 66,7 m²; surface utile: 56,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 11: ?/32,5 m²; pièce 12: ?/24 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.72-74.

Plan et architecture :

La cour précédemment existante dans les secteurs 11-12 est entièrement occupée au début du IIe s. par une nouvelle maison formée de deux pièces mitoyennes, orientées dans le sens de la largeur de l'îlot, et reprenant à peu de choses près le lotissement de l'UNF412. De cette maison, on ne connaît que la base des murs, fort arasée. On n'a guère d'information sur la position des portes, de sorte qu'il reste impossible de savoir si l'on a affaire à une unité à deux pièces communicantes, à une unité à deux pièces indépendantes, voire peut-être à deux unités domestiques distinctes. Les sols de fonctionnement ne sont pas conservés (entamés par les labours) et l'on ne dispose donc d'aucun élément d'appréciation en la matière. On se contentera de comparer, sur le plan morphologique, le cas présent à l'UNF110, bien antérieure cependant (îlot 1, début du IIIe s.).

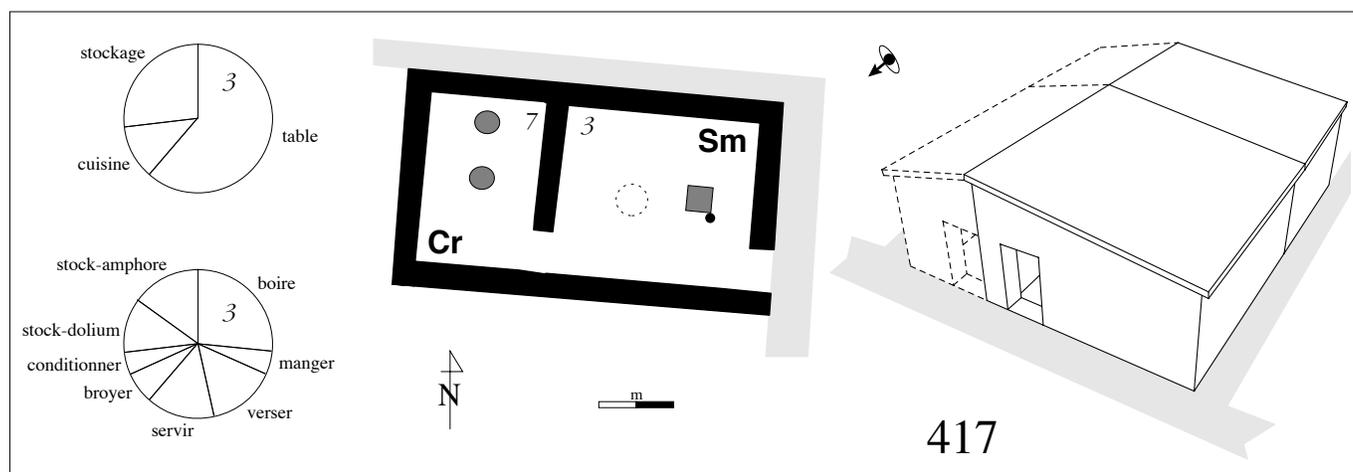
UNF 416

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7/4/6; datation: vers 200, phase: 4sD2; long.: 10 m; larg.: 8 m; surface: 80 m²; surface utile: 56,9 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.72-74.

Plan et architecture :

Cette unité est issue du remaniement de l'UNF414, dont l'avant-cour est à nouveau bâtie. Deux pièces nouvelles sont à cette occasion ajoutées aux précédentes: la pièce 4 au sud-est et la pièce 6 au sud-ouest. Les quatre pièces communiquent entre elles par trois portes intérieures disposées autour du croisement central des cloisons. La porte d'entrée, située dans la pièce 3, ouvre sur la rue principale 100. Deux rues et une ruelle entourent la maison sur trois côtés. Le toit peut être restitué à pente unique vers le sud, en tenant compte de l'état précédent (UNF414) et de l'orientation des structures de la maison voisine (UNF415); soit, comme proposé ici, à double pente, avec utilisation des cloisons internes comme support de faîtière. Très tôt cependant après sa construction, cette maison sera divisée en deux unités indépendantes (UNF417 et UNF418): à cet effet, la porte faisant communiquer les pièces 6 et 7 est bouchée, tandis qu'une nouvelle porte d'entrée est



créée à l'est de la pièce 4. La courte existence de cette maison à quatre pièces n'est illustrée dans la stratigraphie par aucune couche ni aucune structure que l'on puisse rattacher avec assurance à cet état. On n'en connaît donc pas l'organisation fonctionnelle.

UNF 417

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 3/7; Us rattachées: *4025, *4055, 4031, 4064, *4035, *4044/ *4140, 4134; datation: 200/150, phase: 4sD2-4sD1; long.: 10 m; larg.: 5,7 m; surface: 57 m²; surface utile: 35,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm/21,4 m²; pièce 7: Cr/14,5 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.72-74.

Plan et architecture :

L'UNF 417 est une maison à deux pièces en enfilade, résultant de la division de l'UNF 416 en deux entités indépendantes. La nouvelle configuration de cette partie comprend une salle avant, à l'est (pièce 3), communiquant avec la rue 100 par une porte décentrée; et une salle arrière, à l'ouest (pièce 7), dont la porte est dans l'axe de la précédente. On retient l'hypothèse d'un toit orienté au nord vers la rue 107.

Remarques sur le fonctionnement :

Le sol de la pièce 3 est muni d'un

foyer construit situé dans la partie est (4067). Une pierre taillée (4031), disposée contre ce foyer, sert probablement de base de poteau. Ce sol sera ensuite remblayé et une fosse carrée (FS48), remplie de gravier, sera creusée au centre de la pièce (support de vase?). Le mobilier céramique retrouvé dans les niveaux correspondants est franchement orienté vers le service de table, avec un peu de stockage. Un fragment de trépied en céramique (Py 1994, p.379, n°294) indique peut-être que le foyer servait au réchauffage des plats. Les restes de faune sont bien représentés (NR/NFR= 34%). On déduira de ces indices une fonction probable de séjour/salle à manger, en parfaite continuité avec les étapes antérieures.

La pièce 7 est remblayée par une couche sableuse dont la surface sert de sol et comporte deux petits foyers lenticulaires, l'un au centre entouré par des galets (FY158), l'autre contre le mur nord (FY159). Aucune autre structure n'est signalée. Le sol ne livre guère de mobilier. Par sa position en fond de maison, cette salle peut s'accommoder par hypothèse d'une fonction à la fois de cuisine (foyers) et de réserve (sol sableux).

UNF 418

Carte d'identité:

Ilot: 4-sud; secteurs: 4/6; Us rattachées: 4590, *4589, 4588, *4583, *4059, 4068, 4585, *4584, *4043, *4056, 4040, 4072, 4062/ 4533, *4512, 4528, *4518,

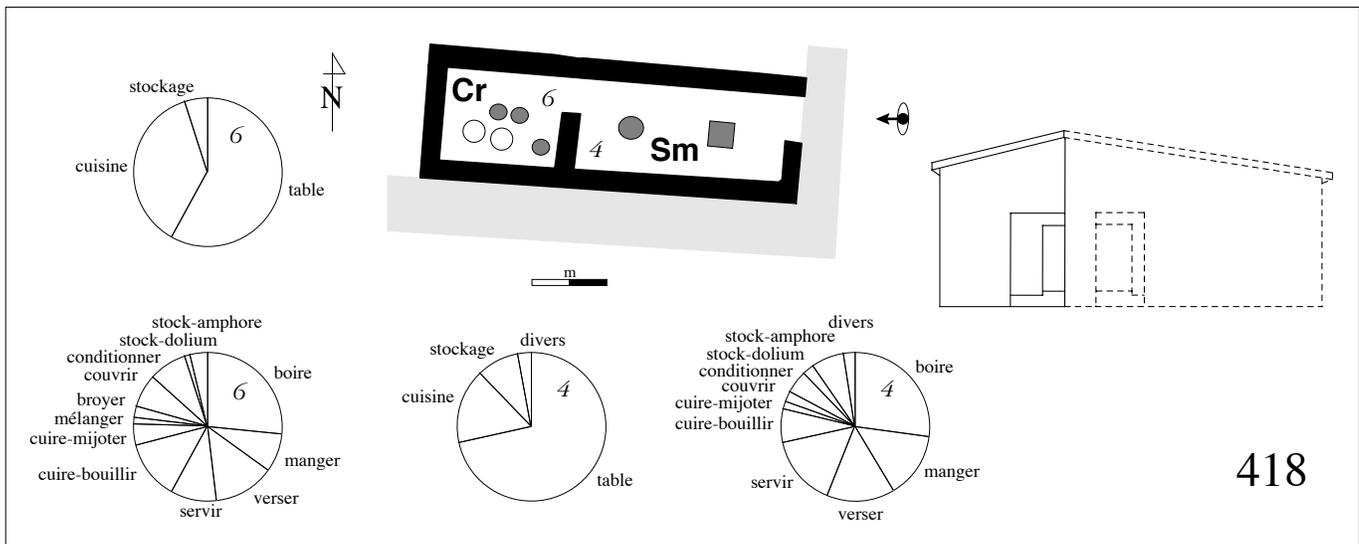
*4511, 4535, *4495, 4125, *4119, *4120; datation: 200/150, phase: 4sD2-4sD1; long.: 10 m; larg.: 3,5 m; surface: 35 m²; surface utile: 21 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4: Sm/12 m²; pièce 6: Cr/9 m²; bibliographie: Lebeaupin 1994, p.72-74.

Plan et architecture :

Issue comme la précédente de la division de l'UNF 416, cette petite maison a une forme très allongée. Comme sa voisine (UNF417), elle est constituée de deux pièces en enfilade reliées par une porte implantée en angle. La création d'une porte d'entrée à l'est, en perçant le mur de façade, lui permet de communiquer avec la rue principale 100. Toit supposé en pente vers le sud, c'est-à-dire vers la rue 108.

Remarques sur le fonctionnement :

Au centre de la pièce 4, on observe une aire de limon damée, entourée de petits galets, et accompagnée par une fosse elle-même remplie de galets (FS542). Cette structure a été interprétée comme une aire de travail, peut-être de mouture (la fosse de galets adjacente ayant en ce cas pu recevoir un vase de réserve). A une étape postérieure, deux foyers lenticulaires seront allumés dans l'axe central de la pièce (FY38, FY90). La céramique comprend trois quarts de vases de table; quelques objets personnels se remarquent aussi (fibule et ustensile en bronze, mon-



418

naie); la faune est abondante (NR/NFR=45%). Ces indices orientent vers un séjour-salle à manger, sans exclure des activités de préparation alimentaire, soit au total une certaine polyvalence.

La salle 6, pour sa part, livre plusieurs états de sols empilés que séparent des couches minces de remblai sableux. Plusieurs foyers lenticulaires, au centre ou en coin, se succèdent sur ces différents sols, et leur activité laissent de nombreuses traces cendreuse. Deux fosses circulaires ont servi à implanter des petits vases de réserve (FS370, FS371). Le mobilier y est abondant. Quoique la vaisselle de table soit bien représentée, on remarque dans la céramique une quantité notable d'instruments culinaires. Les objets sont très divers (effets personnels, tiges et clous, monnaies), et comprennent des outils agricoles (hameçon, serpette). Quant à la faune, elle est particulièrement importante (NR/NFR= 86%). L'attribution d'une fonction de cuisine/réserve paraît logique.

• **Ilot 7-est, phase: 7eI, datation: 375/350**

L'ilot 7-est prend place contre le parement intérieur de la fortification, sur la façade est de la ville, au sud de l'ilot 1 et à l'est de l'ilot 7-ouest. Tous les niveaux récents de cette zone, postérieurs au début du IIIe s. av. n. è., ont été détruits par les labours modernes. La fouille n'a

par ailleurs pas été poussée en profondeur, de sorte que l'on connaît ici principalement l'occupation du milieu du IVe s. av. n. è. A cette époque, un passage nord-sud existe parallèlement au rempart, limitant l'ilot à l'ouest. Le quartier, orienté de même, est composé d'une série de maisons mitoyennes utilisant systématiquement la fortification comme mur de fond. Une seule d'entre elles, au centre du quartier, est connue pour le deuxième quart du IVe s. (UNF701).

UNF 701

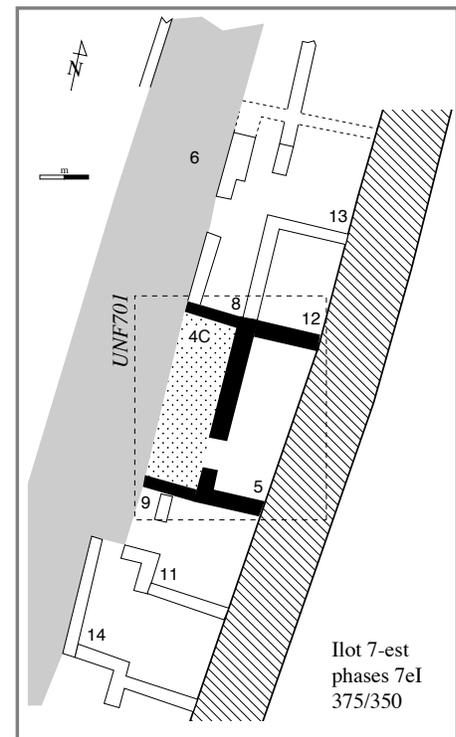
Carte d'identité:

Ilot: 7-est; secteurs: 4C/5; Us rattachées: *7328, *7481, 7338, *7337, *7317/*7508, 7518, *7465; datation: 375/350, phase: 7eI; long.: 7,9 m; larg.: 5,7 m; surface: 45 m²; surface utile: 30,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4C: Cr/14 m²; pièce 5: Sm/16,2 m²; bibliographie: López 1994, p.105-119.

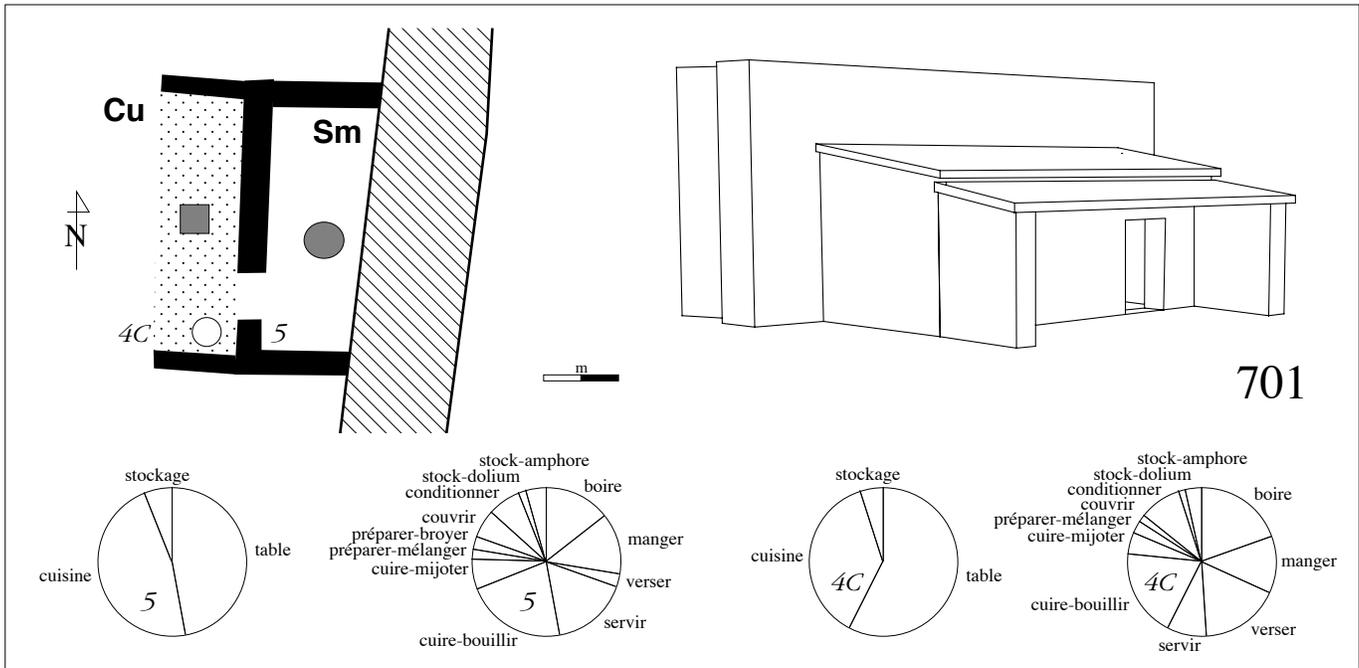
Plan et architecture :

Cette maison est la seule dans l'ilot 7-est qui soit documentée assez complètement pour cette époque. Elle est constituée d'une pièce de plan rectangulaire allongé, appuyée au rempart par son long côté (secteur 5). Cette salle est précédée d'une cour-vestibule assez étroite (secteur 4C), limitée

au sud et au nord par les murs des maisons mitoyennes, et sans doute protégée par un auvent prenant appui sur ces murs. Cette cour est longée à l'ouest par un passage (secteur 4A) que les habitants de la maison utilisent apparemment aussi à diverses fins, soit pour des activités culinaires (foyers), soit comme zone de rejet et de dépotoir (cendres et charbons, restes de consommation, vases et autres objets cassés...).



Ilot 7-est
phases 7eI
375/350



Remarques sur le fonctionnement :

La cour-vestibule 4C est alors limitée à une bande de deux mètres courant le long de la maison. Son sol de limon gris est en continuité avec celui de l'espace de circulation contigu. Un foyer construit de plan rectangulaire occupe la position centrale (FY763). Une fosse d'implantation de dolium, aux parois enduites d'une couche de sable, est creusée dans l'angle sud-est (FS944). La céramique se partage entre instruments de table et de cuisine, principalement de cuisson. La faune est rare ((NR/NFR=5 %) mais les graines de céréales et de légumineuse sont présentes en abondance. Des scories de fer témoignent peut-être d'une petite activité de forge. On attribuera principalement à cet espace la fonction de cuisine/réserve, classique pour ce type de cour frontale.

La pièce 5 ouvre sur la cour par une porte large de 1,25 m située dans l'angle sud-ouest. Les murs sont enduits d'argile jaune. Le sol est fait de limon gris; il supporte au centre de la pièce un grand foyer lenticulaire de plan circulaire (FY1029: Ø=1 m). Les restes de céramique, retrouvés dans le remblai de destruction (le sol lui-même étant assez propre, à l'exception

de balayages de cendres et de charbons repoussés dans le coin nord-ouest), se partagent à égalité entre table et cuisine, de manière peu différente de ceux du secteur 4C. La faune est moyennement nombreuse (NR/NFR=21%). On remarque parmi les objets une corne de cerf et une fibule en bronze. Ces éléments d'appréciation identifient un espace assez polyvalent, sans doute à la fois séjour et salle à manger.

• **Ilot 7-est, phase: 7eH-7eG, datation: 350/325**

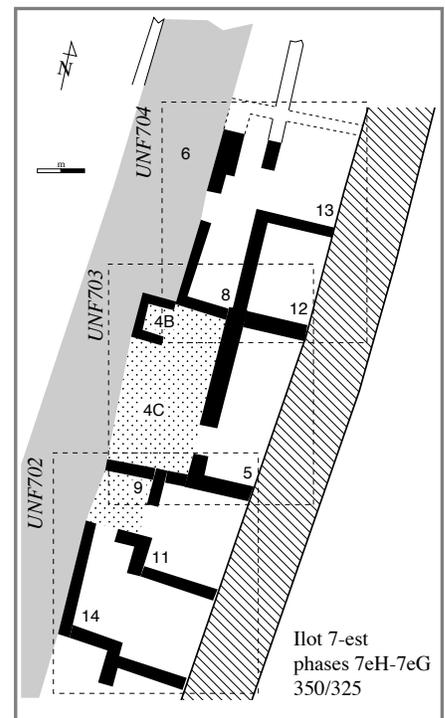
On dispose pour cette phase d'éléments d'information sur l'ensemble des composantes de l'ilot 7-est, ce qui permet de distinguer trois unités d'habitation mitoyennes appuyées contre le rempart: du sud au nord, l'UNF702, l'UNF703 qui est l'évolution de l'UNF701 analysée ci-dessus, et l'UNF704.

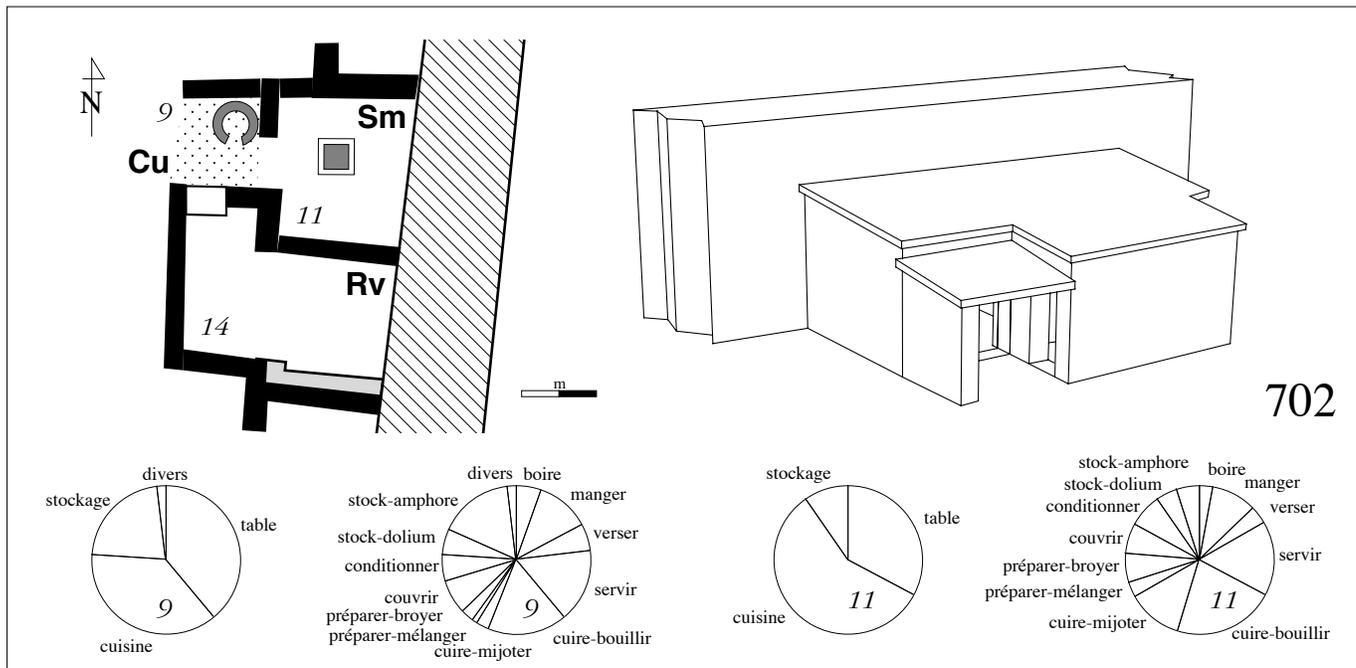
UNF 702

Carte d'identité:

Ilot: 7-est; secteurs: 9/11/14; Us rattachées: 7433, *7423, *7468, *7400, *7414, *7243/ *7398, 7416, *7399/ *7475, 7281,

*7505; datation: 350/325, phase: 7eH-7eG; long.: 8,4 m; larg.: 6 m; surface: 50,4 m²; surface utile: 34,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 9: Cu/4,6 m²; pièce 11: Sm/12,2 m²; pièce 14: Rv?/17,4 m²; bibliographie: López 1994, p.108-119.





702

Plan et architecture :

Il s'agit d'une maison formée de deux pièces accolées au parement intérieur de la fortification et d'une petite cour. Le plan dessiné par les murs résulte à l'évidence d'une évolution progressive, dont l'histoire n'est pas connue dans le détail (niveaux antérieurs non fouillés), mais qui semble avoir pour origine une maison à deux pièces de fond précédées d'une cour-vestibule allongée, d'un plan classique à Lattes. Il semble que ce soit l'inclusion de la partie sud de cette cour dans le bâti qui a provoqué le plan irrégulier de la pièce 14. La courette qui distribue l'accès aux deux salles, par deux portes disposées en angle, est limitée au nord par un muret qui devait soutenir un auvent. On y accédait à partir du passage de direction nord-sud qui borde l'îlot à l'ouest. Toit restitué avec une pente unique vers l'ouest.

Remarques sur le fonctionnement :

La courette 9, très petite, servait à la fois de vestibule et de cuisine. Son sol est en terre battue et riche en lentilles cendrées. Un grand four culinaire, d'un mètre de diamètre (FR863; Py 1992,

p.267-269), est situé dans l'angle nord-est. Le mobilier céramique rejeté dans ce réduit contient une bonne part d'instruments culinaires; parmi les objets, on remarque deux fragments de couteaux, des rondelles, des réparations de vases; la faune est cependant peu abondante (NR/NFR= 10%).

La pièce 11, à l'est de la cour, est petite mais soignée. Elle présente un sol enduit de limon blanchâtre. Au centre se tient un foyer construit carré, richement décoré (FY871). La sole comporte trois dépressions que l'on a interprétées comme les traces laissées par un trépied, qui a peut-être servi à réchauffer des aliments. La céramique se partage entre cuisine et table (surtout service), tandis que les objets et la faune sont peu représentés (NR/NFR= 11%). On y verra la partie séjour de l'habitation, avec sans doute aussi une fonction de salle à manger.

La pièce 14 représente à elle seule autant de surface que les deux précédentes. Sa porte est munie d'un seuil de terre (PR791), tandis qu'une banquette était primitivement appuyée au mur sud (BQ1037). Les murs sont enduits de limon jaune. Le sol est établi à la surface d'un épais remblai d'isolation et comporte un

petit foyer construit à côté de la porte. La fouille de cette salle a été partielle et ni le mobilier recueilli, ni les aménagements repérés n'indiquent de fonction caractérisée. Sur la foi de l'analyse globale de l'habitation, on supposera une utilisation pour les réserves et éventuellement le repos.

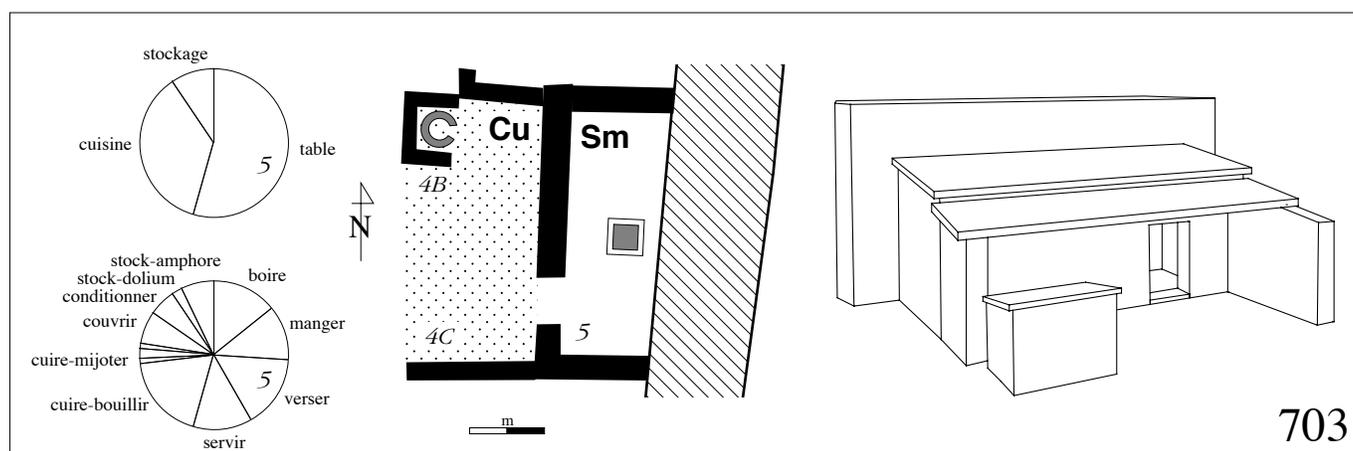
UNF 703

Carte d'identité:

Ilot: 7-est; secteurs: 4C/4B/5; Us rattachées: *7256, *7283, 7294, 7295, 7257, *7240, *7241/ 7269, 7319, 7272/ 7498, *7460, *7477, *7456, *7481, *7382, *7380, 7379, *7378, *7373; datation: 350/325, phase: 7eH-7eG; long.: 7,9 m; larg.: 7 m; surface: 55,3 m²; surface utile: 39,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4C: Cu?/21,8 m²; pièce 5: Sm/16,2 m²; bibliographie: López 1994, p.105-119.

Plan et architecture :

Cette unité d'habitation représente l'évolution de l'UNF701. Si le mur de façade de la salle 5 est reconstruit, la configuration de la maison change peu. L'unique



pièce bâtie garde ses proportions et la porte est au même endroit; elle est alors munie d'un seuil de pierres et de terre. La cour 4C est agrandie vers l'ouest et complétée à la phase 7eG par un édifice (secteur 4B) de plan carré, dessiné par trois murs. La présence de cet édifice (qui, nous le verrons, protège un four) indique que, si un auvent est probable comme précédemment le long de la salle 5, toute la cour 4C n'était pas concernée par cet abri.

Remarques sur le fonctionnement :

La cour 4C est principalement marquée à cette époque par des remblais successifs qui tendent à rattraper l'horizontale dans une zone qui subit un effondrement progressif vers l'ouest, formant une cuvette. Contemporainement à ces remblais, des déchets (notamment alimentaires) sont rejetés dans la cour. Aucun foyer stable, aucune structure de stockage n'y sont repérés. Le mobilier livré par les remblais, d'origine diverse et contenant beaucoup de morceaux d'amphores pour affermir le sol, ne peut être employé pour déduire l'utilisation de cet espace. Seule la construction d'un édifice protégeant un four (secteur 4B) témoigne de la persistance des activités culinaires dans la cour (FR538). Les couches de déchets cendrés, l'abondance des graines et de la faune (NR/NFR= 45%) peuvent également témoigner de cette fonction.

La salle 5 subit pour sa part plusieurs réfections durant la période en cause. Un sol de terre battue supporte d'abord un

foyer lenticulaire contre le mur de façade (FY953). Le sol est plusieurs fois refait et enduit de limon blanchâtre. Un foyer construit décoré prend alors place au centre de la pièce (FY886). La céramique retrouvée tant sur les sols que dans les remblais intermédiaires, contient une majorité de vases de table; des objets personnels sont présents (fibules en bronze, perle en verre...); la faune est en proportions moyennes (NR/NFR= 25%). Il est donc probable que cette pièce assez soignée a servi de séjour et de salle à manger. Durant l'une des occupations cependant (sol 7477, couche 7456), certains restes (27 gouttelettes de bronze et un moule de fondeur: Py 1994, n°936) montrent l'existence d'une petite activité métallurgique, avec laquelle on est tenté de mettre en relation un plan de travail constitué d'une aire pavée de tessons d'amphore.

UNF 704

Carte d'identité:

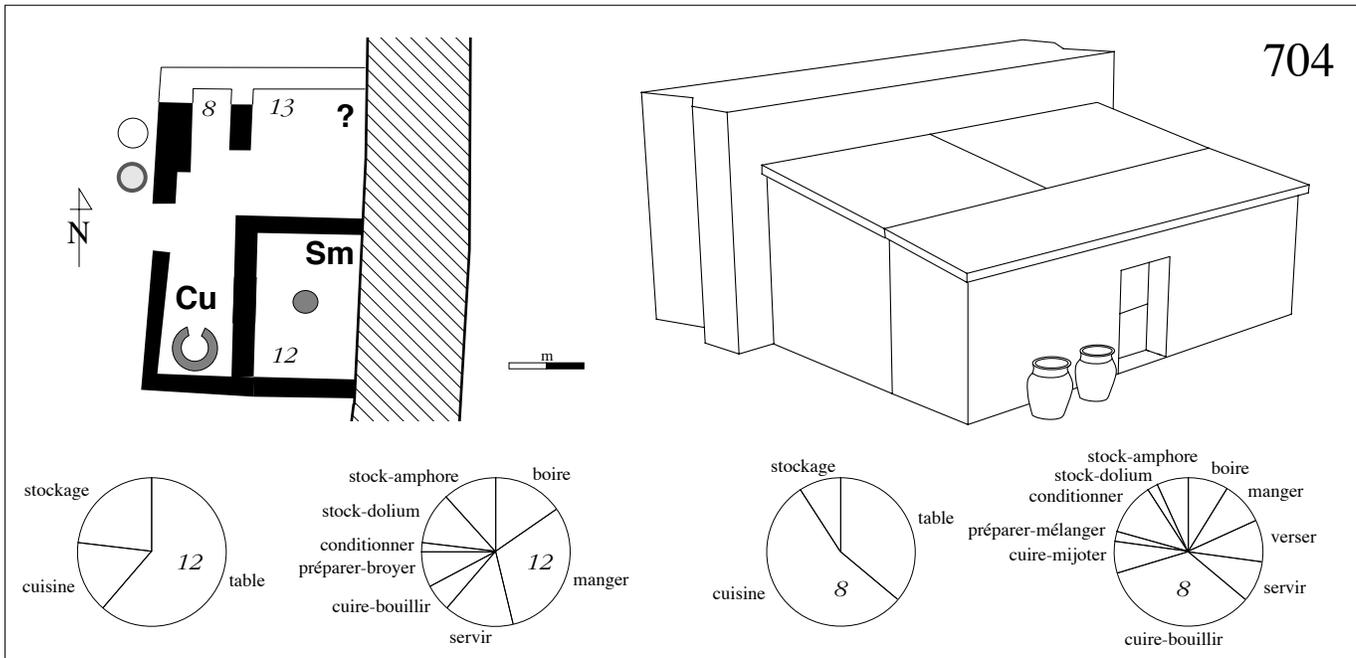
Ilot: 7-est; secteurs: 8/12/13; Us rattachées: *7507, 7408, 7457, *7453/7448, *7467, *7387/?; datation: 350/325, phase: 7eH-7EG; long.: *8,7 m; larg.: 5,75 m; surface: *50 m²; surface utile: *33,7 m²; fonction/surface des pièces: pièce 8: Cu/*13 m²; pièce 12: Sm/10,5 m²; pièce 13: ?/*10,2 m²; bibliographie: López 1994, p.107-120.

Plan et architecture :

Cette maison, située immédiatement au nord de la précédente, n'est pas complètement connue: l'extrémité nord en effet n'a pas été dégagée et les dimensions et surfaces marquées ici par un astérisque sont estimées. Appuyée comme les précédentes au parement intérieur du rempart, elle est composée de deux pièces de fond (secteurs 12 et 13) précédées par un vestibule allongé (secteur 8). La pièce 13 ouvre sur le vestibule par une large porte (1,80 m); par contre, la pièce 12 n'a pas d'ouverture au sol: celle-ci devait se situer en légère élévation par rapport au solin de pierre (cela est objectivement attesté entre les pièces 3 et 7 de l'UNF406). Le vestibule 8 est entièrement entouré par des murs et ouvre par une porte centrale sur l'espace extérieur 6. La question se pose de savoir si ce vestibule était ouvert et seulement limité par des murs bas jouant le rôle de clôture, comme cela a été proposé dans la publication de la fouille (López 1994, p.109), où s'il s'agit d'un vestibule bâti et couvert: c'est la deuxième solution que nous avons choisie ici, en tenant compte des exemples similaires observés dans d'autres quartiers (cf. notamment UNF115, 303, 409, 705, 706). Toit restitué en pente unique vers l'ouest.

Remarques sur le fonctionnement :

Le sol du vestibule 8 est établi sur des remblais terreux. Un élargissement du mur nord-ouest (MR970) dénote peut-être



l'existence d'une banquette à son aplomb. Un grand four en fer à cheval (FR530: cf. Py 1992, p.271-273) occupe l'extrémité sud, et indique la vocation culinaire de cet espace, ce que confirme la céramique recueillie, qui est en majorité constituée de vases à cuire et à conditionner la nourriture. Notons que des structures de réserve, en possible relation avec l'activité pratiquée dans le vestibule, existent contemporanément à l'extérieur, contre la façade de la maison (secteur 6): à savoir une fosse destinée sans doute à implanter un petit dolium (FS1009) et, tout à côté de la porte d'entrée, la base d'une jarre en terre peu cuite (VP971) (López 1994, fig.22 et 25).

La pièce 12 possède un sol brun supportant un grand foyer lenticulaire en position centrale (FY952). Si les aménagements sont sommaires, le mobilier est fort différent de celui du vestibule, puisqu'orienté principalement vers la table et le stockage. On y remarque aussi deux grandes tiges de fer appointées (Py 1994, p.391, n°905 et 906) qui peuvent correspondre à des broches à cuire, d'un type connu à même époque dans l'îlot 1. On retiendra pour cette salle une fonction possible de salle à manger.

La salle 13 n'a été dégagée qu'en surface et la fouille ne donne pour l'instant

aucune indication sur son utilisation. La logique serait d'y placer la partie réserve de l'habitation, complémentaire des deux autres secteurs: mais cette hypothèse reste actuellement théorique.

• **Ilot 7-ouest, phase: 7oD2, datation: 250/225**

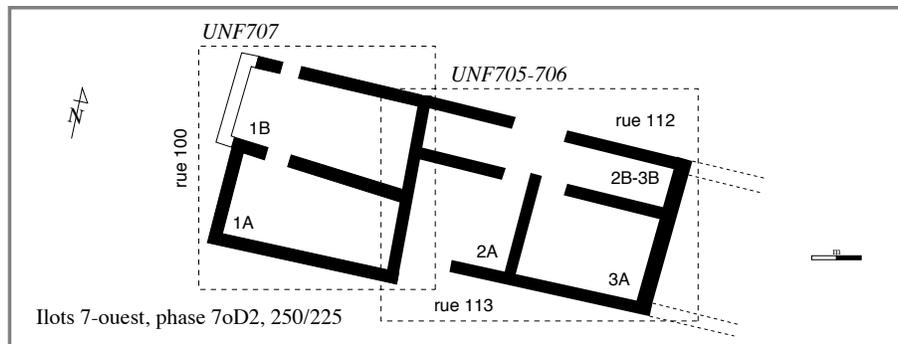
L'îlot 7-ouest prend place dans la partie occidentale de la zone 7, au sud de l'îlot 2. Comme ce dernier, ce quartier est orienté est-ouest et ses longs côtés sont limités par deux rues secondaires (rues 112 et 113); il part de la rue principale 100 et devait probablement rejoindre le rempart, en passant au-dessus de l'îlot 7-est, plus ancien, si du moins l'évolution architecturale de cette zone suit la même

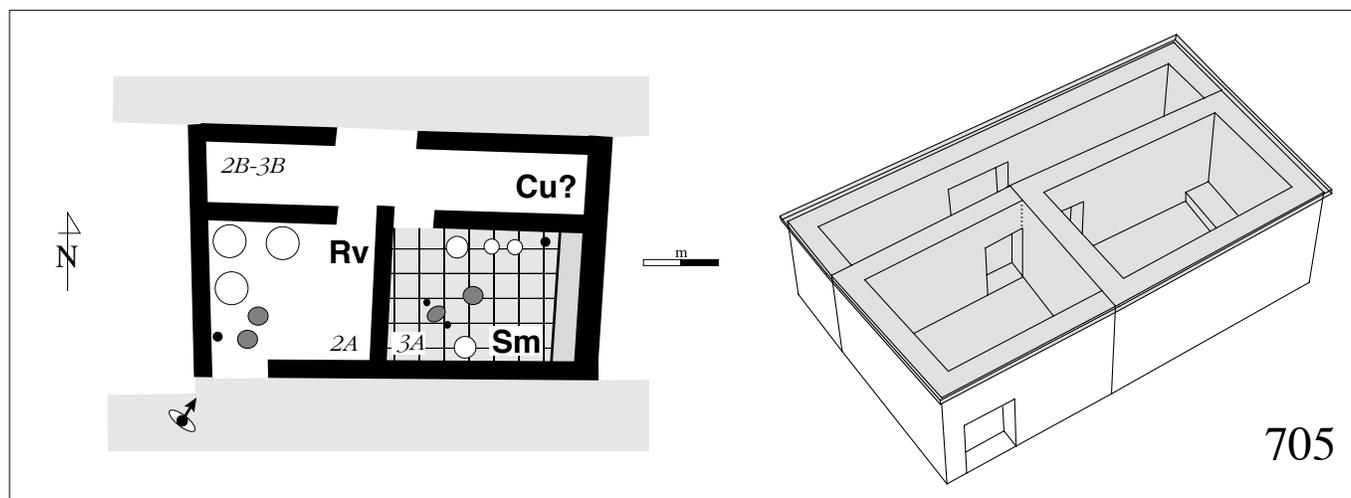
logique que celle de la zone 1 (supra). Cependant, les niveaux postérieurs au début du IIIe s. ont été complètement détruits par le reprofilage agricole dans la moitié orientale, et seules deux unités d'habitation sont conservées. Pour le troisième quart du IIIe s., l'une d'entre elles présente une séquence analysable, où l'on distingue deux états (UNF705 et 706). L'autre, en bordure de la rue 100 (UNF707), n'a pas été fouillée jusqu'aux niveaux de cette phase: on n'en connaît que l'agencement architectural.

UNF 705

Carte d'identité:

Ilot: 7-ouest; secteurs: 2A/3A/2B-3B;





Us rattachées: 7244, *7246, *7248, 7250/
*7326, *7306, *7309, *7314, *7315/ *7035;
datation: 250/225, phase: 7oD2b; long.:
11,2 m; larg.: 6,7 m; surface: 75 m²; surfa-
ce utile: 44,6 m²; fonction/surface des
pièces: pièce 2A: Rv/14 m²; pièce 3A:
Sm/16,6 m²; pièce 2B-3B: Cu?/14 m²;
bibliographie: López 1994, p.128-131.

Plan et architecture :

L'UNF705 est composée de deux pièces de fond (secteurs 2A et 3A) précédées d'un espace allongé entouré de murs (secteur 2B-3B). On a interprété ce secteur comme une cour limitée par des murets de clôture (López 1994, 126 sqq.), mais il semble bien qu'à cette phase au moins, il était entouré de murs en élévation et couvert: en effet, un mur de brique effondré sur le sol du secteur 3B (ibid., fig.46, 47) paraît provenir de la façade nord, qui devait présenter les mêmes caractéristiques que les murs porteurs habituels. On préférera donc identifier à la phase 7oD2 l'espace 2B-3B comme une pièce-vestibule, à l'instar des vestibules rencontrés dans les UNF115, 303, 409 et 704 (on verra néanmoins que ce vestibule sera transformé en cour à la phase 7oD1). La maison est longée par des rues au nord (rue 112) et au sud (rue 113). Elle possède deux accès depuis ces rues: porte centrale dans la façade depuis la rue nord; porte en coin dans l'angle sud-ouest de la salle 2A depuis la rue sud. Les pièces de fond ne

communiquent pas entre elles, mais donnent toutes deux par une porte dans le vestibule. Le toit pouvait être à double pente si le mur sud de la pièce 2B-3B supportait une faîtière; néanmoins l'étroitesse du vestibule fera préférer la restitution d'un toit mono-pente incliné vers le nord.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 2A comporte un sol enduit d'argile jaune et percé de trois fosses d'implantation de dolium; ces fosses sont disposées dans l'angle nord-ouest et leur fond est comblé de sable pur (FS622, 623 et 624). Deux foyers lenticulaires (FY796, 797), à activité peu intense (grillage?), se trouvent devant la porte sud, situation permettant l'évacuation de la fumée. Un trou de poteau (PO601) est creusé contre le mur ouest, non loin de cette porte. Le mobilier est quasiment absent, le sol ayant été retrouvé très propre. Une fonction de réserve s'impose pour cette pièce.

La pièce 3A est beaucoup plus soignée: elle est munie d'un pavage d'adobes très bien conservé (SL730: López 1994, fig.40, 42, 43). Une banquette de bauge court le long du mur est (BQ738). Deux foyers lenticulaires ont noirci la partie centrale du pavage (FY734 et 737); l'un d'entre eux, ovale, est entouré de deux trous destinés à ficher des piquets (PO735, PO736) (supports pour le fumage? pour des broches?). Un trou de poteau plus important est à l'angle nord-est (PO731). Enfin, trois fosses

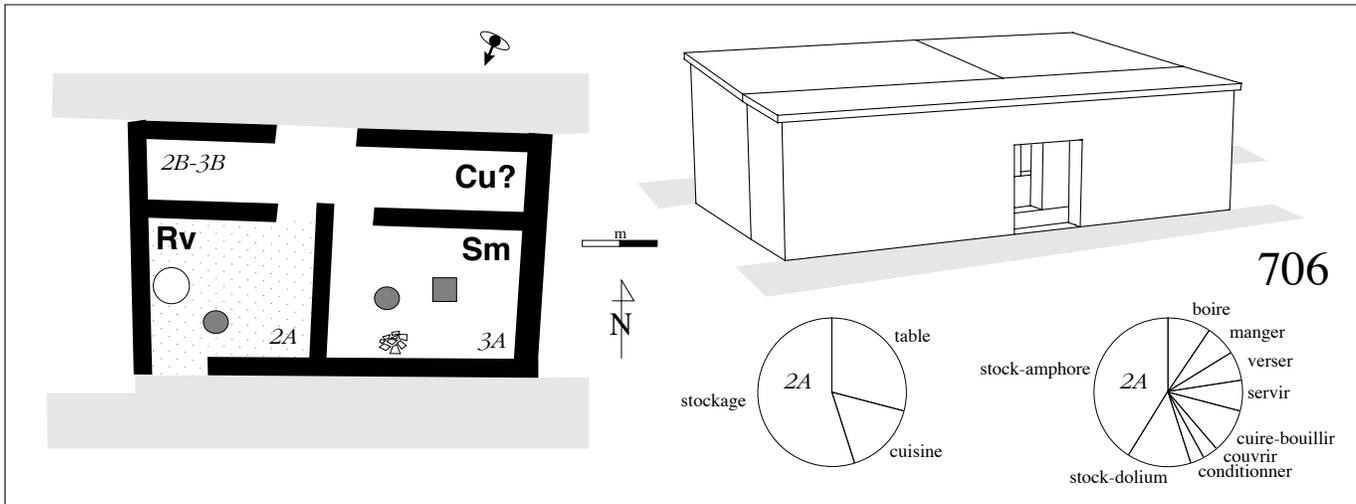
d'implantation de jarres, dont le fond est rempli de sable pur, sont disposées le long du mur nord (FS714, 720, 732), une quatrième contre le mur sud (FS733): on remarque que certaines de ces fosses ont un diamètre réduit, ce qui suppose des vases plus petit et fait penser à un stockage à court terme pour des denrées d'usage quotidien. Dans cette pièce encore, le mobilier est extrêmement rare et n'apporte pas d'indication complémentaire. Cependant les structures sont suffisamment claires pour permettre l'identification d'une salle de séjour/salle à manger.

Le vestibule 2B-3B présente contemporanément un sol de terre grossier, sans aménagement particulier. La fouille ayant été partielle, on ne possède aucune indication sur sa fonction. Comme on l'a fait précédemment, on proposera l'hypothèse logique mais théorique d'une utilisation de cet espace pour des activités culinaires.

UNF 706

Carte d'identité:

Ilot: 7-ouest; secteurs: 2A/3A/2B-3B;
Us rattachées: *7034, 7032, 7074, *7033/
7211, *7308/ 7297; datation: 250/225,
phase: 7oD2a; long.: 11,2 m; larg.: 6,7 m;
surface: 75 m²; surface utile: 44,6 m²;
fonction/surface des pièces: pièce 2A:
Rv/14 m²; pièce 3A: Sm/16,6 m²; pièce
2B-3B: Cu?/14 m²; bibliographie: López
1994, p.128-131.



Plan et architecture :

Même configuration que l'UNF705.

Remarques sur le fonctionnement :

Dans la salle 2A, un remblai de sable pur permet d'isoler le sol. Un foyer lenticulaire est installé dans la partie sud de la pièce (FY502), non loin de la porte ouvrant vers la rue 113. Une fosse d'implantation de dolium est creusée contre le mur ouest (FS583): sa base est remplie de sable grossier. Le mobilier recueilli indique clairement, comme la nature du sol et les structures qu'il supporte, la perduration de la fonction de réserve: céramique essentiellement vouée au stockage, notamment en amphore, rareté de la faune (NR/NFR=6%); à noter aussi la présence d'une monnaie (obole de Marseille).

Le pavé d'adobes de la pièce 3A est recouvert par un mince remblai gris qui supporte une série de sols pelliculaires. Un foyer construit se trouve en position centrale (FY516); il est complété par un foyer lenticulaire (FY706) situé plus à l'ouest. Contre le mur sud, une petite aire pavée de tessons (7308) a pu servir de base pour un vase. Le mobilier est très rare. L'hypothèse d'une utilisation comme séjour/salle à manger reste valable.

Dans le vestibule 2B-3B, un remblai d'argile grise est mis en place, mais les structures et les sols sont mal conservés

du fait de l'arasement du secteur. On proposera la même identification théorique (secteur d'activité culinaire?) qu'à la phase antérieure, en partant de l'idée d'une stabilité générale de la répartition fonctionnelle des espaces durant la courte période concernée (les phases 7oD2b et 7oD2a se succédant rapidement à l'intérieur d'un même quart de siècle).

UNF 707

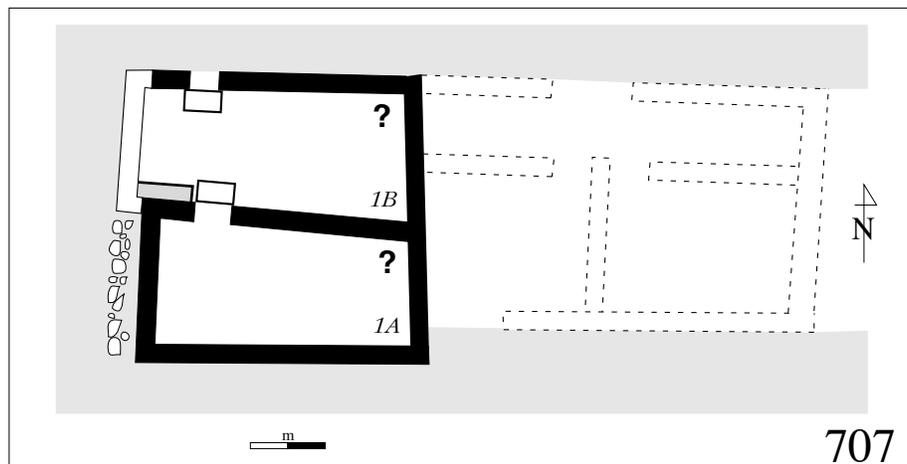
Carte d'identité:

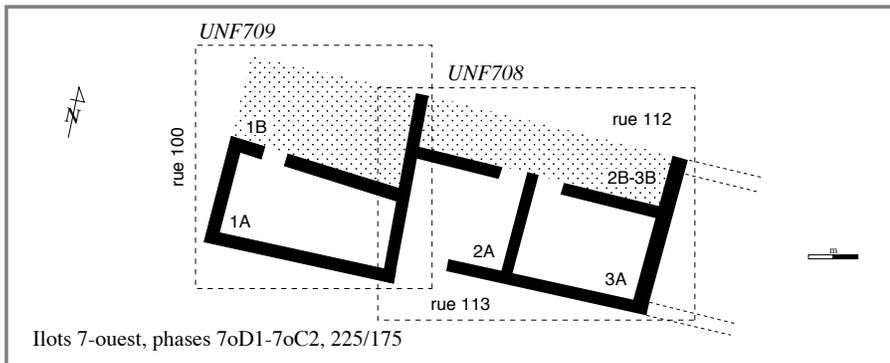
Ilot: 7-ouest; secteurs: 1A/2A; Us rattachées: ?/7181, 7405, 7224; datation: 250/225, phase: 7oD2; long.: 8 m; larg.: 7,7 m; surface: 61,6 m²; surface utile: 42,5* m²; fonction/surface des pièces: pièce 1A: ?/19,5 m²; pièce 2A: ?/23* m²;

bibliographie: López 1994, p.133-134.

Plan et architecture :

On n'a fouillé aucun niveau d'occupation du plus ancien état de la maison construite à l'extrémité occidentale de l'ilot 7-ouest. Seule l'architecture est partiellement connue: le plan est à peu près carré et composé de deux pièces (1A et 1B). La porte d'entrée se trouve au nord dans la pièce 1B et ouvre vers la rue 112. Elle est munie d'un seuil de pierre disposé côté intérieur. La façade ouest de cette pièce n'a pas été repérée, car elle était décalée par rapport à la limite de la pièce 1A et empiétait sur la rue 100 (de ce fait, les dimensions de la pièce 1B données ci-dessus avec un astérisque sont estimées). Une banquette faite d'adobes disposées de





Ilots 7-ouest, phases 7oD1-7oC2, 225/175

chant se trouvait contre le mur sud-ouest (SB600). On accédait depuis la pièce 1B à la pièce 1A par une porte située au centre de la cloison. Cette porte comporte également un seuil de pierre, implanté côté nord. Aucun indice ne permet de préciser le fonctionnement spécifique de chacune des salles.

• **Ilot 7-ouest, phase: 7oD1, datation: 225/200**

A la fin du IIIe s., l'organisation générale de l'ilot ne change guère, et se vérifie notamment la stabilité du lotissement, puisque le mur mitoyen entre les deux unités d'habitation préexistantes reste fixe. Mais les maisons elles-mêmes sont sensiblement transformées puisque dans les deux cas, les pièces frontales sont transformées en cours ouvertes.

UNF 708

Carte d'identité:

Ilot: 7-ouest; secteurs: 2A/3A/2B-3B; Us rattachées: *7028, 7038, *7018, 7021, 7022/ *7086, *7092, *7064, 7091, 7209/ *7233, *7253, *7063, *7037; datation: 225/200, phase: 7oD1; long.: 11,2 m; larg.: 6,7 m; surface: 75 m²; surface utile: 44,6 m²; fonction/surface des pièces: pièce 2A: Rv/14 m²; pièce 3A: Sm/16,6 m²; pièce 2B-3B: Cu/14 m²; bibliographie: López 1994, p.131-132.

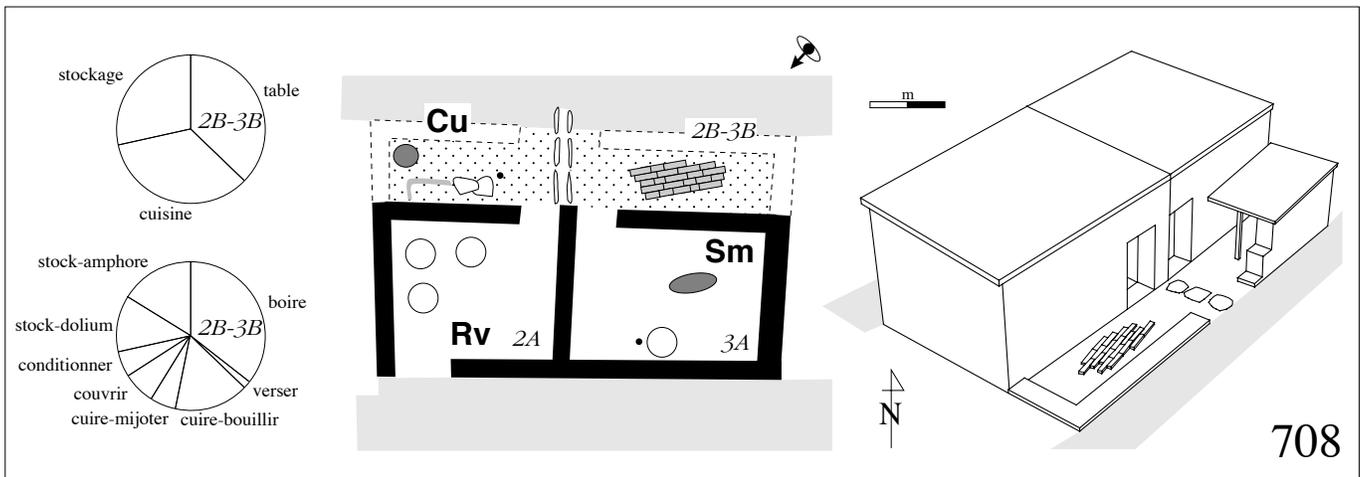
Plan et architecture :

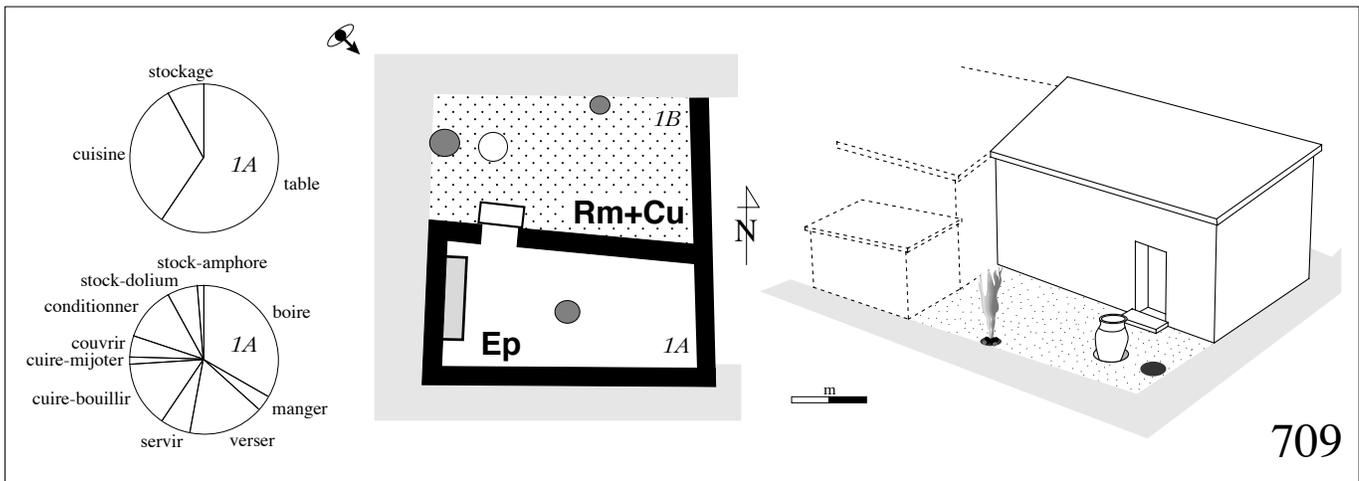
Il s'agit de l'évolution de l'UNF706, occupant exactement le même emplacement: les deux salles arrière (2A et 3A) gardent une configuration identique à celle de l'état précédent. Par contre, la

pièce avant faisant office de vestibule est supprimée au profit d'une cour frontale ouverte sur la rue 102. L'élévation en briques du mur de façade, du moins dans sa partie orientale, est abattue, et l'on en retrouve un pan effondré sur place à la base du remblai du secteur 3B (López 1994, fig.46-47). Le solin de pierre est préservé au moins jusqu'au niveau du sol: il pouvait éventuellement s'élever un peu pour former un muret de clôture. Un caniveau-drain de direction sud-nord, enterré sous le sol de la cour et débouchant dans la rue 112 à travers la porte située au centre de la façade, devait servir à drainer cet espace et à évacuer les eaux de pluie; ce dispositif semble impliquer que toute la cour n'était pas couverte par un auvent. Néanmoins la présence dans la moitié ouest d'un foyer et d'un petit poteau de soutènement rend possible l'existence d'un édicule abritant des activités culinaires.

Remarques sur le fonctionnement :

La salle 2A est rechapée par un mince remblai de limon soutenant un sol de terre battue. Trois nouvelles fosses à dolium, dont le fond est tapissé de sable grossier, sont réparties dans l'angle nord-ouest (FS459, 460, 461): on retrouve là une disposition observée à la phase 7oD2a (voir UNF705). La céramique, peu nombreuse, est composée essentiellement d'amphores (92% des formes reconnaissables) et la





faune est particulièrement réduite (NR/NFR= 3%). Tout indique bien la perdurance de l'utilisation de la pièce comme réserve.

La salle 3A est munie d'un nouveau sol pelliculaire de limon gris. Un foyer en fosse ovale de grande dimension (FS499: 1 m sur 0,4 m) prend place au centre, tandis qu'une petite fosse à dolium (FS514), remplie de sable pur et accompagnée d'un trou de piquet (PO515), est adossée au mur sud. Le sol sera ensuite recouvert d'une fine couche de sable soutenant un enduit d'argile jaune. Le mobilier est quasiment absent. L'aspect soigné du sol, la possible utilisation de la fosse à feu pour réchauffer les plats sur les braises (comme un «potager»), n'excluent pas que la pièce fonctionne encore en tant que séjour/salle à manger.

On a vu que la cour frontale 2B-3B, bien que les niveaux d'occupation n'y soient que partiellement conservés, avait livré au moins un foyer lenticulaire à son extrémité ouest, peut-être protégé par un auvent. Ce foyer sera plusieurs fois refait, ce qui montre l'intensité de son utilisation et sa durabilité. La céramique est répartie de manière égale entre les différentes fonctions: on remarque que cuisine et stockage sont bien représentés. La faune est par ailleurs assez abondante (NR/NFR= 25%) et plusieurs instruments liés à la préparation de la nourriture sont présents (mortier, fr. de meule). Ces éléments incitent à placer dans ce secteur une partie au moins des activités culinaires.

UNF 709

Carte d'identité:

Ilot: 7-ouest; secteurs: 1A/2A; Us rattachées: 7279, *7280, *7259, *7085, *7080, *7003/ *7372, *7266, *7258, 7370; datation: 225/175, phase: 7oD1-7oC2; long.: 8 m; larg.: 7,7 m; surface: 61,6 m²; surface utile: 42,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1A: Ep/19,5 m²; pièce 2A: Rm+Cu/23 m²; bibliographie: López 1994, p.134-135.

Plan et architecture :

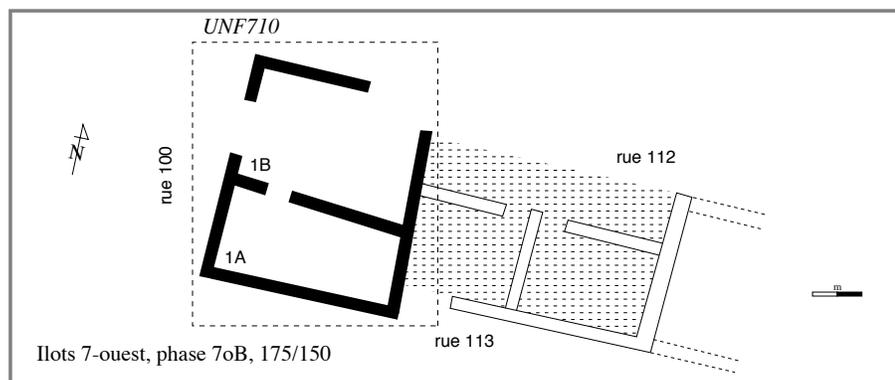
La maison en bout de l'îlot 7-ouest est également remaniée à la fin du IIIe s.: si le plan de la salle de fond 1A ne change pas, la salle avant (1B) est transformée en cour à la suite de l'arasement de ses murs nord et ouest, et ouvre désormais largement aussi bien sur la rue principale 100 que sur la rue secondaire 112.

Remarques sur le fonctionnement :

Le sol de la salle 1A est refait avec un épandage de sable grossier et de limon jaune. Un foyer lenticulaire prend place au centre (FY798), tandis qu'une banquette d'adobes est construite contre le mur ouest (BQ739). Des rejets sont balayés dans l'angle sud-ouest. Le sol est plus tard restauré avec un enduit de limon jaune clair et livre un lot de céramiques bien conservé qui donne une image intéressante

du mobilier courant utilisé dans la pièce (Py 1994a, fig. 86-87, Us.7003). L'analyse globale des formes de vases recueillies dans les couches illustrant cette étape montre une forte prédominance de la vaisselle de table, mais n'exclut pas des activités culinaires. L'abondance de la faune (NR/NFR= 31%) confirme cette polyvalence, de même que l'aspect fort varié des autres trouvailles (armes, objets personnels, instruments, monnaie).

Contemporainement, la cour dont le sol a tendance à s'effondrer est remblayée avec des matériaux de destruction provenant sans doute de l'élévation des murs précédents. Son sol d'argile gris présente des traces d'ornières, ce qui montre qu'elle a servi, au moins temporairement, de garage à charrettes: l'ouverture large sur la rue 100 permettait en effet d'y accéder facilement. Mais des activités de cuisson s'y dérouleront également, comme l'indique la présence d'un grand foyer lenticulaire à l'extrémité ouest (FY662). Non loin est creusée une fosse (FS863) dont le fond est comblé de pierres, recouvertes par un lit de galet, et qui a pu contenir un gros dolium. Un autre petit foyer se tient à la limite nord (FY659). Le mobilier est moins nombreux que dans la pièce voisine; la faune est par contre très fréquente (NR/NFR= 58%). On retiendra de ces témoignages que la cour a servi successivement d'espace spécialisé (remise à charrette) et d'espace domestique (cuisine et éventuellement réserve). Rien n'indique cependant qu'elle ait été alors couverte.



agrandie vers le nord au détriment de la rue 112; une façade est construite à l'ouest dans le prolongement de celle de la salle voisine; elle est percée par une large porte charretière (2,20 m) donnant sur la rue principale 100 et renforcée par un chasse-roue. Un retour de 5 m de long est par ailleurs bâti au nord: ce mur, terminé par un piédroit, laisse une large ouverture vers la rue 112 dans le coin nord-est de la cour. Il est probable que les murs limitant la cour permettaient de soutenir une toiture, et donc de couvrir les deux tiers de cet espace, tandis que le reste devait être à ciel ouvert. Comme aux périodes précédentes, on optera pour une pente unique des toits vers le nord.

• **Ilot 7-ouest, phase: 7oB, datation: 175/150**

UNF 710

Carte d'identité:

Seule l'unité d'habitation située à l'extrémité occidentale de l'îlot 7-ouest a livré des niveaux du IIe s., témoignant de l'ultime évolution connue des précédentes UNF707 et 709. Cette maison est encore une fois remaniée au début du siècle. Ses murs sont arasés, les ruines étant utilisées pour surhausser les sols, et la salle sud (1A) est complètement reconstruite; à cette occasion, on l'a agrandi légèrement vers l'ouest, en gagnant sur la rue 100. Quant à la cour 1B, elle est d'abord remblayée de galets (phase 7oC1-7oB2: López 1994, fig.50). Puis, dans le deuxième quart du IIe s. (phase 7oB1), elle est enclose au nord par un mur en angle; c'est par cette étape (UNF710) que nous terminerons l'examen des données de la zone 7.

Ilot: 7-ouest; secteurs: 1A/1B; Us rattachées: 7004 /*7217, *7182, *7154, *7225, *7139; datation: 175/150, phase: 7oB1; long.: 9,3 m; larg.: 8,6 m; surface: 80 m²; surface utile: 53,6 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1A: ?/22,4 m²; pièce 1B: Rm/31,2 m²; bibliographie: López 1994, p.136-139.

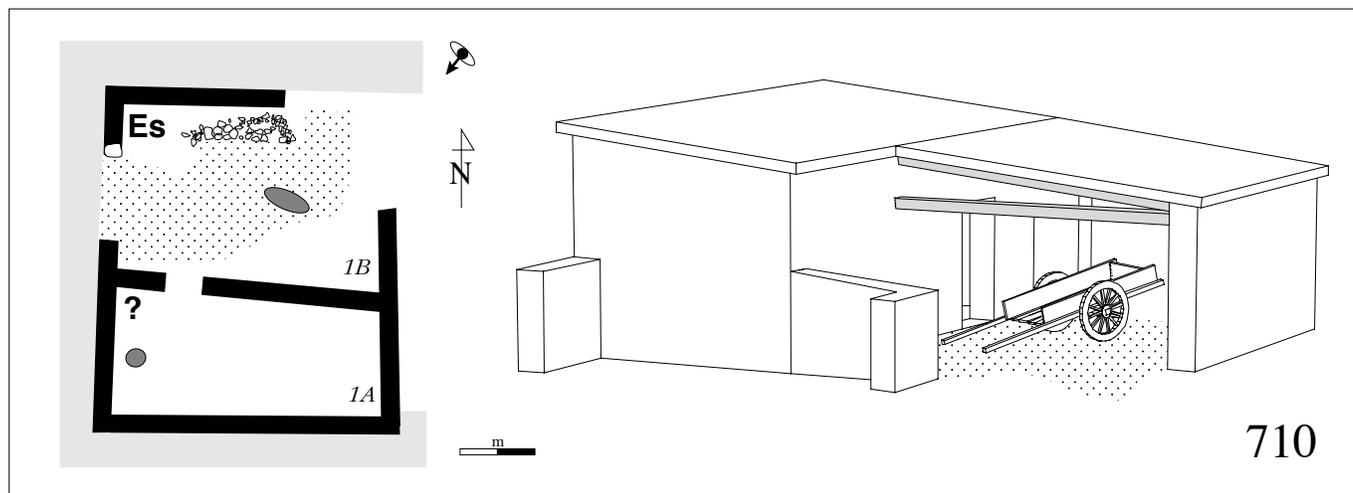
Plan et architecture :

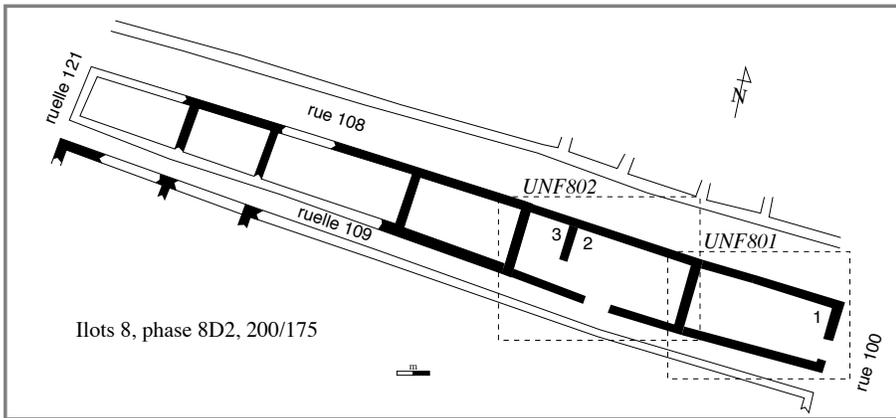
La salle 1A, bien que désormais de surface un peu supérieure, ne change guère de plan: les limites est et sud restent stables, la porte vers la cour demeure au même endroit. La cour 1B, par contre, présente une configuration différente des stades précédents: elle est nettement

Remarques sur le fonctionnement :

A cause de l'important remblai mis en place antérieurement, le sol de la salle 1A se trouve à cette époque en léger surplomb par rapport à celui de la cour. A sa surface, on repère seulement un foyer lenticulaire contre le mur ouest (FY818). Ce niveau a cependant été fortement arasé par la mise en culture du terrain, et il se peut que d'autres aménagements aient disparu. Cet horizon n'a pas livré de mobilier en place. L'indigence des données interdit d'attribuer une utilisation précise: on supposera seulement que cette salle unique d'habitation avait une fonction assez polyvalente.

La cour fait d'abord l'objet de plu-





sieurs apports de galets, constituant un empièchement serré dans la partie centrale du secteur, et se liant à l'ouest aux recharges de galets de la rue principale. Ce sol subit un effondrement au centre du secteur, par suite du tassement différentiel des couches sous-jacentes, qui sera rattrapé par un remblai sableux. Plusieurs fosses à feu ovales, d'assez grande dimension, sont creusées successivement au centre de la cour (FS449, 540). Contre le tronçon de mur nord s'appuie une banquette basse faite de petits blocs de pierre (SB536). Le mobilier compris dans les remblais comporte en majorité des tessons de vaisselle de table et d'amphore, mais on peut douter, vu le contexte, qu'ils rendent compte directement de l'utilisation des lieux. La faune est présente (NR/NFR=29%) et les restes d'objets sont assez divers (clous en fer et en bronze, anneau, fibule...). Par son plan et son agencement, cette cour, largement ouverte sur la rue 100, permettant par ailleurs le passage

vers la rue 112, probablement recouverte d'un auvent et plusieurs fois pavée de galets, a toutes les apparences d'une remise où l'on pouvait, comme à la phase antérieure, facilement garer une charrette (la grande porte ouest et le chasse-roue dont elle est munie sont en ce sens des indices concordants). Les fosses à feu présentes à différentes étapes au centre de la cour ont-elles servi pour la cuisine, donnant à cet espace un rôle dans la vie domestique, ou ont-elles eu d'autres fonctions (cf. López 1992, 141: «éclairage»)?

• **Ilot 8, phase: 8D2, datation: 200/175**

L'ilot 8 est situé au sud de l'ilot 4-sud. Il est connu complètement, la partie ouest ayant pu être restituée à l'aide de sondages sous l'ilot 9 voisin, de construction plus récente (Garcia 1994a, p.159, fig.3). Sa longueur totale avoisinait 48 m pour une largeur moyenne de 4,7 m, soit un

plan filiforme. Il comprend une série de bâtisses allongées aboutées par leur petit côté. Quatre rues l'entourent: rue principale 100 à l'est, ruelle 109 au sud, ruelle 121 à l'ouest, et rue secondaire 108 au nord. Pour l'état du premier quart du IIe s. av. n. è., la fouille a concerné deux maisons (UNF802 et 803) et une salle à l'extrémité ouest (UNF801) dont il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une habitation.

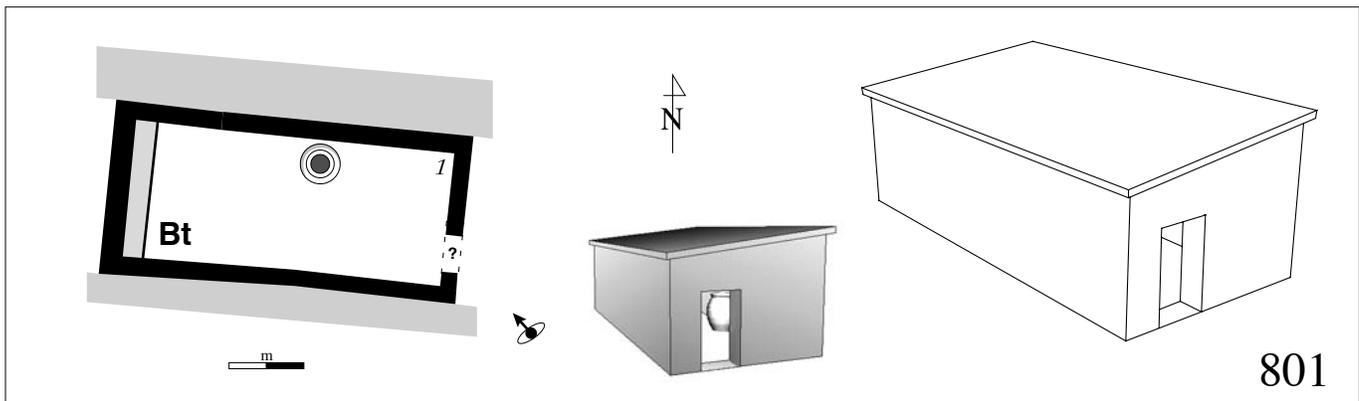
UNF 801

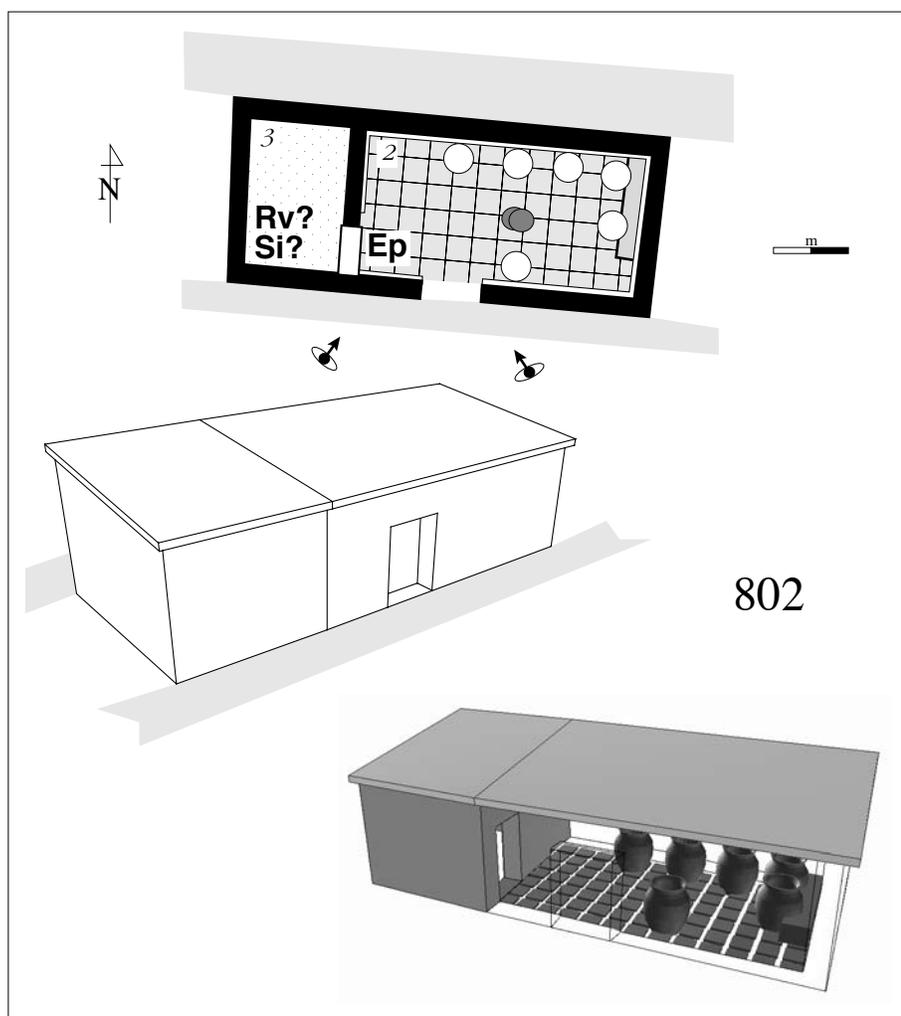
Carte d'identité:

Ilot: 8; secteur: 1; Us rattachées: 8021, 8002, *8015; datation: 200/175, phase: 8D2; long.: 9,7 m; larg.: 4,5 m; surface: 43,6 m²; surface utile: 30,8 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Bt/30,8 m²; bibliographie: Garcia 1994, p.147-148.

Plan et architecture :

L'UNF801 est composée d'une salle unique et prend place à l'extrémité est de l'ilot 8; elle est bordée par trois rues: la rue principale 100 à l'est; la rue secondaire 108 au nord; et la ruelle 109 au sud. On n'a aucune idée de l'emplacement de la porte, qui pouvait se trouver soit sur la façade nord, soit sur la façade est, toutes deux complètement épierrées. Les deux autres murs (ouest et sud), dont la base en pierre est conservée, sont pour leur part continus. Toit restitué en pente vers le sud, en tenant compte des habitations voisines.





Remarques sur le fonctionnement :

La seule pièce attribuable à cette unité est une salle très étirée disposées dans le sens de la longueur de l'îlot. Seule l'occupation du début du IIe s. av. n. è. est documentée. Le sol (SL801) est fait de terre battue, marquée par quelques traces cendrées, mais aucun foyer n'a été repéré. Un gros dolium, en partie conservé, est enterré dans une fosse contre le mur nord, non loin du centre de ce mur (DL332). Une banquette construite en pierre, étroite (46-51 cm), court tout au long du mur ouest (BQ337). Le mobilier est extrêmement rare (rien sur le sol, une dizaine de tessons seulement dans la couche de destruction sus-jacente) et ne donne aucune indication complémentaire. Deux hypo-

thèses se présentent:

- soit on est bien en présence d'une habitation, et l'on verra dans son unique pièce un espace polyvalent, à l'instar de l'UNF405; cette option paraît peu vraisemblable.

- soit cette salle a fonctionné comme grenier indépendant ou une boutique, comme bien d'autres exemples à même époque dans les îlots 1, 4-nord, 9, 16... (Garcia 1994, 153). S'explique alors l'absence de foyer et de mobilier domestique; l'espace libre pouvait servir à remiser des provisions hors conteneur ou dans des conteneurs mobiles ou périssables, la banquette en pierre (une des rares construites ainsi à Lattes) à isoler du sol d'autres denrées. On remarquera que la position de cette bâtisse, en bout d'îlot et

donnant sur une rue principale, est en tout point semblable à celle de plusieurs autres cas relevés dans le quartier de Saint-Sauveur.

UNF 802

Carte d'identité:

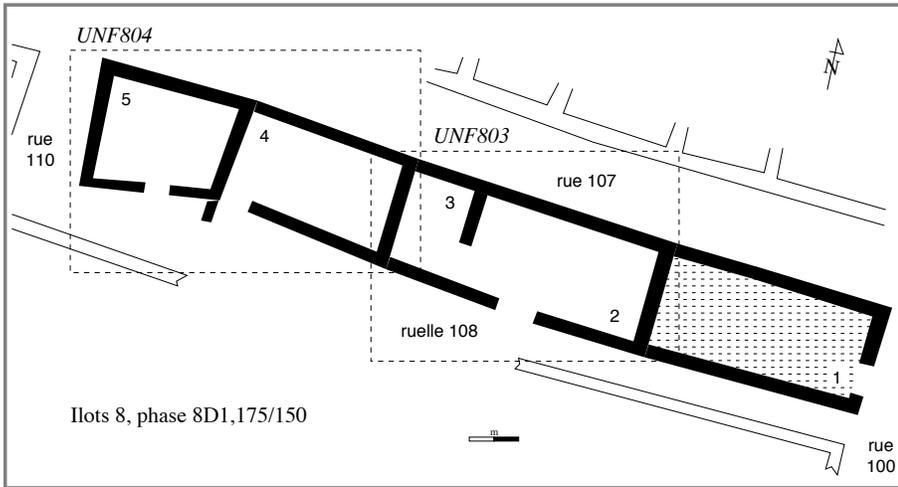
Ilot: 8; secteurs: 2/3; Us rattachées: 8059, 8155, 8142, 8152, 8146, 8148, *8141, *8057/ 8160, *8158; datation: 200/175, phase: 8D2; long.: 11,6 m; larg.: 4,7 m; surface: 54,5 m²; surface utile: 35,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 2: Ep/26,2 m²; pièce 3: Si-Rv/9,7 m²; bibliographie: Garcia 1994, p.147-150.

Plan et architecture :

L'UNF802 a la forme d'un rectangle allongé. Elle se compose de deux pièces accolées latéralement et communiquant entre elles par une porte large, décentrée, probablement munie d'un seuil qui a été plus tard récupéré. La pièce 2 ouvrait vers l'extérieur par une porte située vers le milieu de la façade sud. Rue secondaire au nord; ruelle au sud; murs mitoyens à l'est et à l'ouest. Toit restitué en pente vers la ruelle-drain méridionale.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 2 est vaste et, au début du IIe s., soigneusement aménagée: le sol est composé sur toute sa surface d'un pavé d'adobes carrées (36-40 cm de côté) que l'on a retrouvé passablement usé par une longue utilisation (SL803). Les murs sont enduits d'argile jaune. Une banquette courte, formée d'adobes placées de chant, est appuyée au mur est (BQ437). Cinq fosses sont creusées dans le sol: trois contre le mur de fond au nord (FS423, 431, 436), une contre le mur au sud près de la porte (8155), deux autres à l'est, entamant légèrement la banquette (FS424, 432). Toutes sont colmatées au fond de sable grossier et marquent l'emplacement de jarres de stockage. Deux foyers lenticulaires successifs ont marqué le pavage d'adobes au centre de la pièce (FY802,



UNF901) qui recouvre son extrémité occidentale. Cette création oblige à raccourcir la longueur de l'îlot et à créer une communication transversale (rue 110) reliant la ruelle 109 à la rue 108. Dans l'état de la phase 8D1, l'îlot 8 a désormais une longueur hors tout de 33 m. Il est occupé par deux unités fonctionnelles (UNF803 et 804), composées chacune de deux pièces; et d'une salle isolée placée à l'extrémité est (secteur 1), dont on ne connaît pas la destination, les niveaux de cette époque ayant été détruits par la mise en culture du terrain.

UNF 803

Carte d'identité:

Ilot: 8; secteurs: 2/3; Us rattachées: *8028, 8043, *8037/ *8027, 8029, *8030, 8054, 8053; datation: 175/150, phase: 8D1; long.: 11,6 m; larg.: 4,7 m; surface: 54,5 m²; surface utile: 35,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 2: Cs/26,2 m²; pièce 3: Rv/9,7 m²; bibliographie: Garcia 1994, p.147-150.

Plan et architecture :

Mêmes données architecturales que pour l'UNF802, dont cette unité représente l'évolution.

Remarques sur le fonctionnement :

Après un mince remblaiement qui recouvre la pavé d'adobes antérieur, un nouveau sol est construit dans la pièce 2

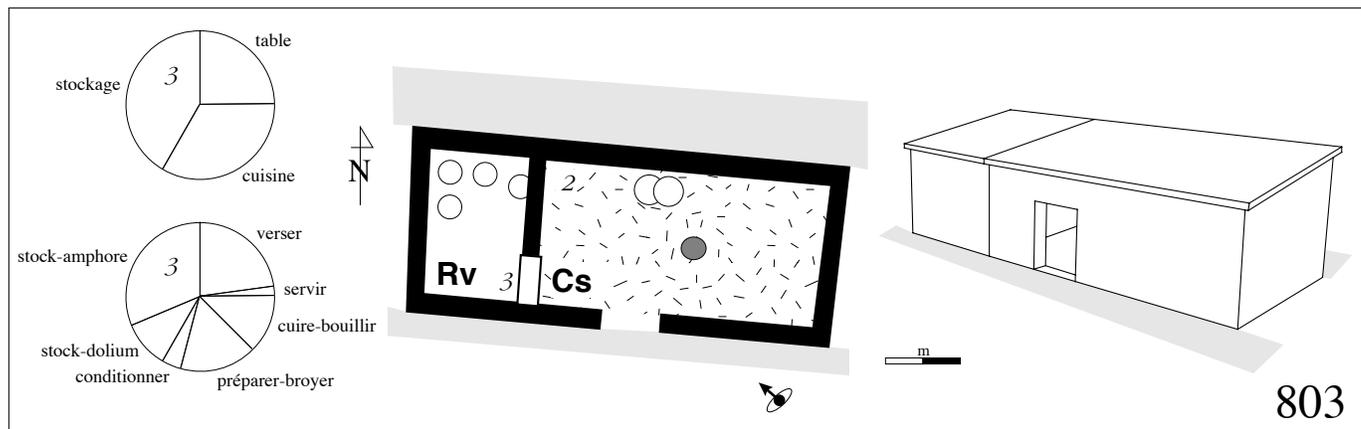
803). Au cours de l'occupation, une couche sableuse viendra colmater la cuvette provoquée par l'usure du pavage dans la partie centrale de la salle. Autant le niveau d'occupation est riche en structures, autant il s'est révélé pauvre en mobilier, le sol étant bien balayé et les couches de comblement livrant très peu d'artefacts. La pièce tenait de toute évidence diverses fonctions domestiques: réserve (nombreux doliums), cuisine (foyers), séjour/salle à manger (sol et enduits soignés), soit une polyvalence certaine.

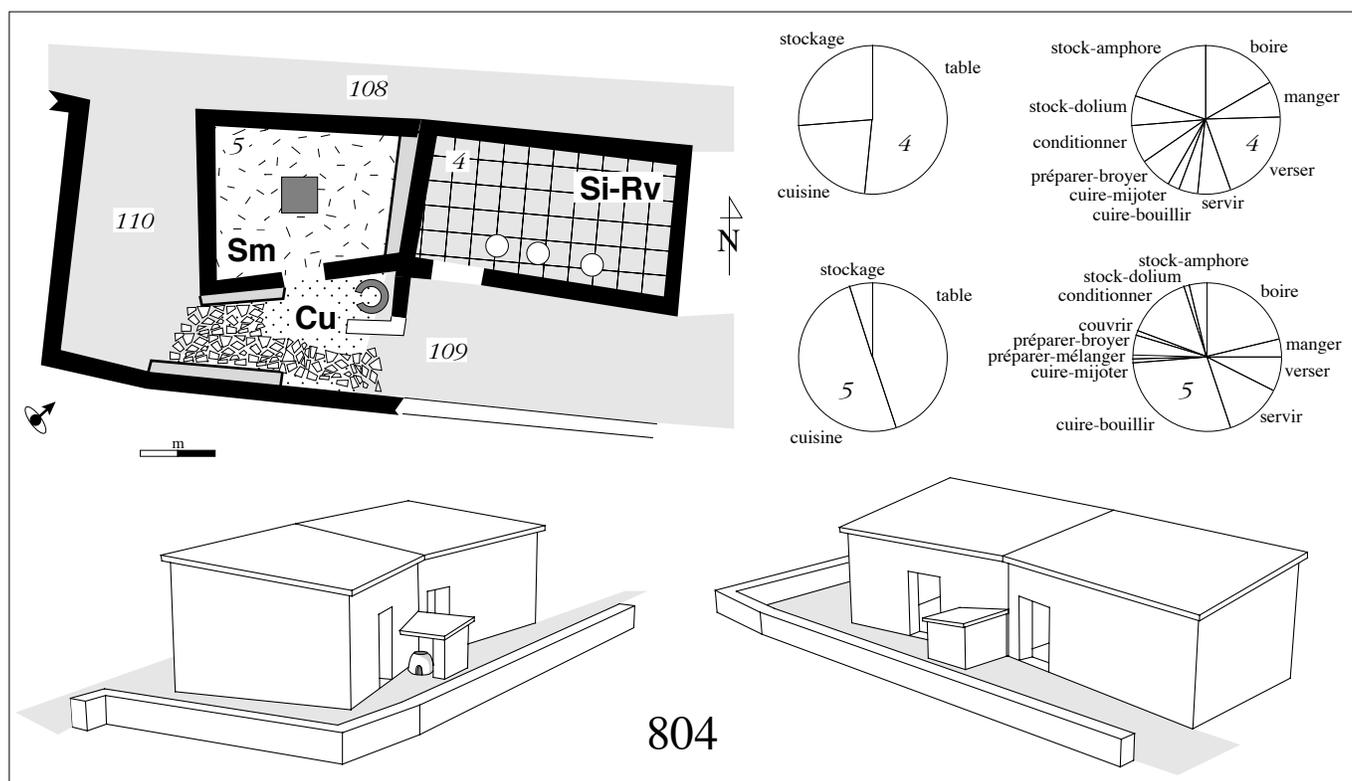
La salle 3, beaucoup plus petite et placée en fond de maison, présente également des enduits muraux d'argile jaune; son sol est plus fruste, puisque composé de sable. Aucune structure n'a été relevée à sa surface. Si le sol, encore une fois, était vide, la couche de comblement qui le surmontait a donné quelques tessons de vais-

selle et un bord de dolium (trop peu cependant pour une analyse statistique). Notons aussi une obole de Marseille en argent. On hésitera, quant à l'utilisation de ce réduit, entre un espace de repos (chambre) ou de réserve (comme pourrait l'indiquer l'assainissement du sol par du sable). Il s'agit en tout cas d'une pièce annexe par rapport à la salle de séjour principale constituée par la pièce 2. Le principe d'une répartition des réserves entre la salle de séjour et une salle annexe est déjà illustré par plusieurs exemples latins: se reporter aux UNF117, 118 et 705, de très peu antérieures au cas présent.

• Ilot 8, phase: 8D2, datation: 175/150

L'îlot 8 est profondément transformé aux alentours de 175 av. n. è. par suite de la création d'une grande maison (infra,





avec une couche d'argile de 1,5 cm d'épaisseur, dont le sommet est badigeonné de peinture rouge. Cette surface porte au centre de la pièce les traces d'un foyer allumé à même le sol (FY806). Contre la partie centrale du mur nord, une fosse destinée à implanter un dolium a connu deux creusements successifs, légèrement décalés (FS 354 puis FS352). Le mobilier est extrêmement réduit: parmi la céramique, on remarque une anse de caccabè en céramique commune grecque et une jatte non tournée qui relèvent d'activités de cuisine; la faune est d'ailleurs relativement abondante (NR/NFR= 38%), et le dolium présent non loin du foyer pouvait servir à stocker des denrées d'usage quotidien. D'autre part, la qualité du traitement du sol (peinture), l'existence de vastes espaces libres, incitent à y voir aussi une pièce de séjour.

La pièce 3 est également munie d'un sol d'argile jaune (3 cm d'épaisseur), non peint. Dans ce sol sont creusées quatre fosses (FS 349, 350, 351, 353) destinées à implanter des jarres (leur base est colmatée avec du sable), donnant à cette petite

salle l'allure caractéristique d'une réserve. La céramique qu'elle livre confirme nettement cette fonction de stockage: le taux de fragments d'amphores (parmi lesquels une marque sur amphore grecque: Py 1994a, fig.101, n°21) est particulièrement important, et la faune très rare (NR/NFR= 3%).

UNF 804

Carte d'identité:

Ilot: 8; secteurs: 4/5/109; Us rattachées: 8062, *8064, *8047, 8071/ *8089, *8065/ *8090, 8091; datation: 175/150, phase: 8D1; long.: 13,3 m; larg.: 4,5 m; surface: 59,9 m²; surface utile: 43,3 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4: Si-Rv/24,8 m²; pièce 5: Sm/18,5 m²; pièce 109: Cu/?; bibliographie: Garcia 1994, p.150-152.

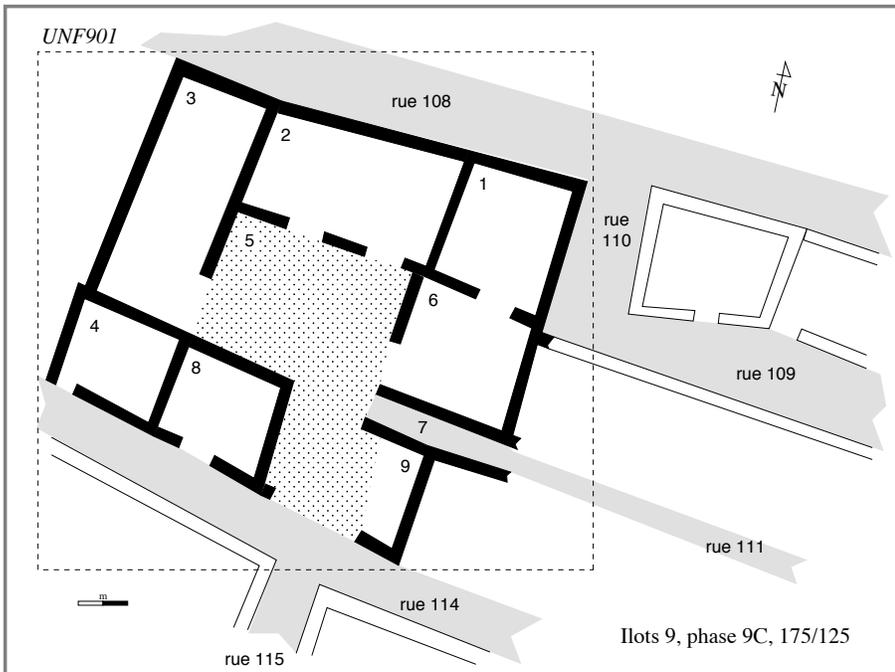
Plan et architecture :

L'UNF804 est composée de deux pièces accolées: une pièce rectangulaire à

l'est (pièce 4), héritée de l'état antérieur de l'îlot, et une pièce trapézoïdale à l'ouest, nouvellement créée. Ces deux pièces ne communiquent pas entre elles, mais leurs aménagements sont complémentaires et elles peuvent avoir fonctionné au sein de la même unité d'habitation. Elles ouvraient probablement toutes deux vers le sud (l'état de conservation des murs laissant cependant plusieurs possibilités quant au positionnement des ouvertures), sur une portion de la ruelle 109, élargie à cet endroit, qui a été en partie du moins utilisée à des fins privées, et qui sera donc incluse dans cette unité fonctionnelle. Rues au nord (108), à l'ouest (110) et au sud (109); mur mitoyen à l'est. Pente des toits restituée vers le sud.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 4 présente à cette époque un sol d'adobes, dont les restes ont été observés principalement dans le tiers nord-est, et qui est plus usé ailleurs (SL811). Les murs sont enduits d'argile jaune. Trois fosses destinées à l'implantation de jarres,



dont la base est remplie de sable, sont disposées contre le mur sud. Au cours de l'occupation, le sol d'adobes est restauré par l'apport de limon argileux. Une couche hétérogène, contenant entre autres trois clous de charpente en fer (Py 1994, fig.20, n°1034), a été interprétée comme un possible effondrement du toit (Garcia 1994, p.151). La vaisselle correspondant à cette occupation est en majorité dédiée à la table; les éléments de vases de stockage y sont également en proportion significative. Quelques objets utilitaires (couteau) ou personnels (perle en verre) sont aussi présents; la faune est rare (NR/NFR= 8%). Tenant compte de l'absence de foyer, mais aussi de la qualité de l'aménagement du sol, on attribuera à cette pièce la fonction à la fois de séjour et de réserve.

La pièce 5 présente pour sa part un sol en terre battue. Les murs sont également munis d'un enduit dont l'épiderme est peint en rouge vif. Contre le mur sud court une étroite banquette de bauge (larg. 20-30 cm). Au centre de la pièce se tient un grand foyer construit quadrangulaire, d'environ 1 m de côté (FY388). Sous le radier de tessons d'amphores, au milieu du foyer, avait été déposé intentionnellement un anneau en bronze. La céramique

est abondante: la vaisselle est répartie également entre vases de table et vases culinaires et la faune est abondante (NR/NFR= 34%). On relève encore divers ustensiles (couteau, clou en fer) et parures (fibule en bronze, perle et bracelet en verre). Structures et mobiliers s'accordent pour identifier une fonction de salle à manger.

Il paraît clair que la portion de la ruelle 109 située en face de la pièce 5 a été colonisée à des fins privatives, probablement par les habitants de l'UNF804: en effet, d'une part le passage est élargi sensiblement dans ce secteur par rapport à l'extrémité orientale de la ruelle (jusqu'à 3 m de large, contre 0,80 m au départ depuis la rue 100); d'autre part, divers aménagements du sol sont particuliers, et complètement inconnus dans le reste du réseau viaire lattois: notamment un pavage soigné de fragments de dolium (8090), puis de coquillages (8091; cf. Garcia 1990, fig.13-5), ou des bourrelets de terre, sortes de banquettes étroites, modelés le long des murs (du reste de fonction énigmatique); enfin, un four circulaire (FR1031: cf. Py 1992, p.276) est installé contre le parement extérieur de la façade de la pièce 5; il est protégé par au moins un muret de pierres, dont l'agencement n'est pas sans rappeler l'édicule 4B placé dans la cour de

l'UNF703. On attribuera à cet espace extérieur privatisé une fonction annexe concernant au moins les activités de cuisine, en complément de la pièce 5, même si l'utilisation du lieu comme passage vers la rue 110 reste évidente.

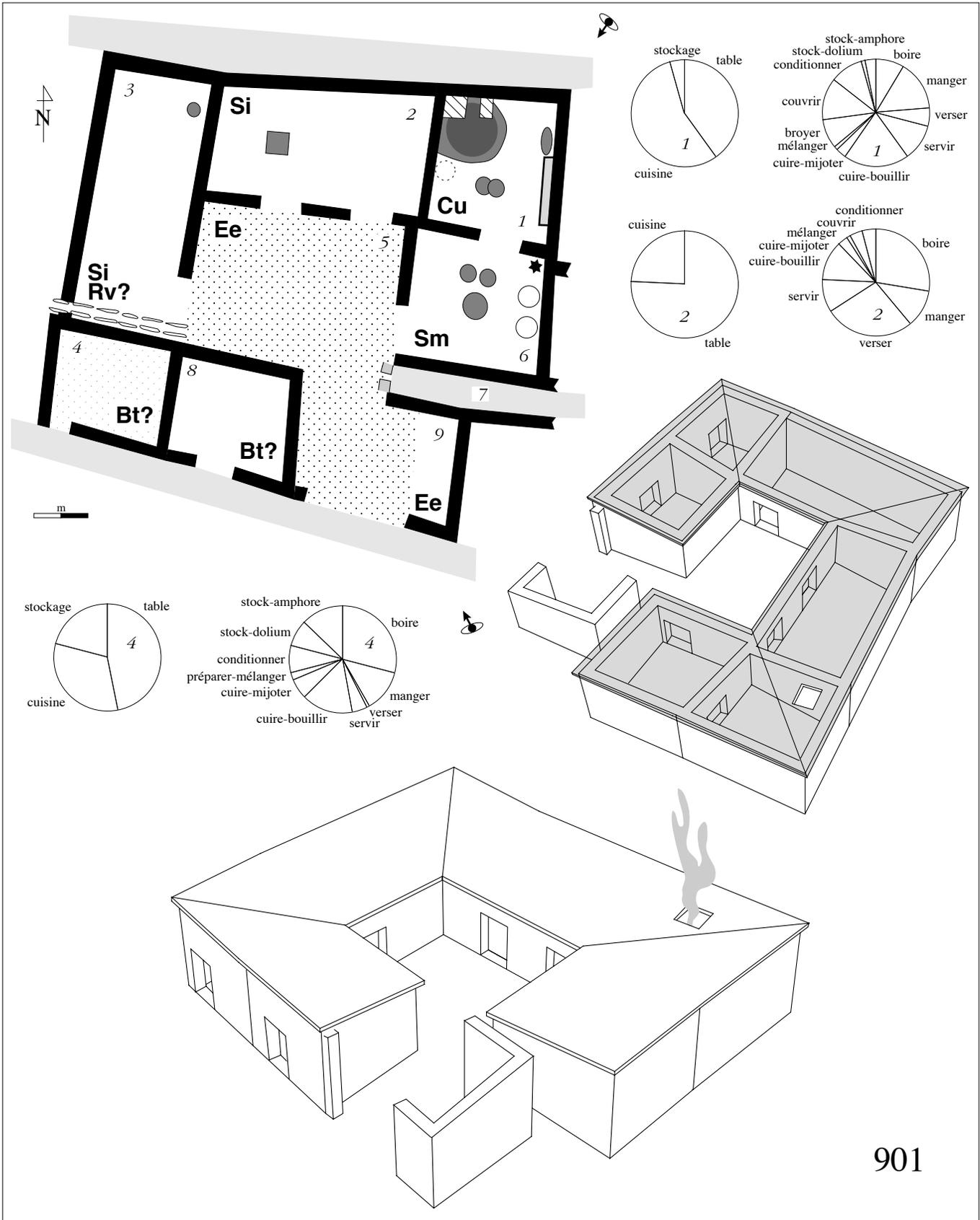
• **Ilot 9, phase: 9C, datation: 175/125**

L'îlot 9 correspond à la création récente (vers -175) d'une vaste demeure à plan méditerranéen, qui se surimpose à trois îlots filiformes plus anciens (8, 11 et 12) et aux axes de circulation qui les séparaient. Cette transformation architecturale est la plus importante de celles constatées dans le quartier Saint-Sauveur pour la période protohistorique, la seule en fait dans l'état actuel des données qui remettre en cause de manière aussi nette la trame urbaine ancienne. Pour autant, les nouvelles structures réutilisent en grande partie les murs délimitant les cellules d'habitat antérieures, avec ingéniosité et un probable souci d'économie, pour créer une maison dont le plan est réparti autour d'une cour intérieure. La disposition de l'ensemble change peu durant l'occupation, qui couvre près de deux générations. Par la suite, les quelques bribes d'architecture récente conservées laissent penser que l'on assiste à un retour au moins partiel à l'ordonnement primitif, avec la remise en place de plusieurs îlots.

UNF 901

Carte d'identité:

Ilot: ; secteurs: 1/2/3/4/5/6/7/8/9; Us rattachées: 9129, *9130, 9131, 9128, *9140, *9133/ *9121, *9028, *9123, *9125, 9135/ *9001, *9013/ *9025, *9031, 9088, 9041/*9003/ *9018, 9039, 9030, 9080, 9089/ *9032/ *9138, 9144/*9151, 9154; datation: 175/125, phase: 9C; long.: 17,9 m; larg.: 15,3 m; surface: 273,9 m²; surface utile: 213,4 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Cu/22,5 m²; pièce 2: Si/34,2 m²; pièce 3: Si-Rv/31,4 m²; pièce 4: Bt/16,2 m²; pièce 5: Ee/42 m²; pièce 6: Sm/21,6 m²; pièce 7: Ee/6,6 m²; pièce



8: Bt?/14,7 m²; pièce 9: Ee/24,2 m²;
bibliographie: Garcia 1994a, p.165-169.

Plan et architecture :

La maison 901 s'organise autour d'une cour centrale (sect.5). On accédait primitivement à cette cour par un étroit passage à l'est (secteur 7), en fait l'extrémité d'une ruelle (ruelle 111) en provenance de la rue principale 100. Assez tôt semble-t-il au cours de l'occupation, une entrée plus large est créée au sud, donnant sur la rue 114 et placée dans l'axe de la rue 115 (cette dernière de direction sud-nord et aboutissant à la rue principale 116); ce passage se fait grâce au démantèlement de deux murs d'une pièce de l'îlot 12 (acquise à cette fin?), créant ainsi une sorte de vestibule/porche (secteur 9). La cour distribue trois pièces, ouvrant sur elle par une porte (à l'est et à l'ouest: secteurs 6 et 3) ou par deux portes contiguës (au nord: secteur 2). La pièce 1, placée à l'angle nord-est de la maison, est isolée de la cour: on y accède à partir de la pièce 6. Deux pièces indépendantes peuvent être encore rattachées au même ensemble en façade sud de la maison (secteurs 4 et 8): elles communiquent directement avec la rue 114. J'ai choisi ici l'hypothèse de toits convergeant vers la cour intérieure, dans la logique des modèles méditerranéens dont s'inspire visiblement cette habitation: cette option, différente de celle proposée par Garcia 1994b (p.166 et fig.11), semble en effet validée par les aménagements retrouvés au débouché du secteur 7 (structure destinée à canaliser l'eau: CN497) et sous la pièce 3 (puissant drain permettant d'évacuer l'eau de la cour vers le nord: CN469), indiquant les dispositions qui ont été prises pour gérer l'écoulement. Cette orientation des toits suppose dans trois des angles des pluies en diagonale, tout à fait concevables même dans le cas d'une élaboration faisant appel au torchis sur clayonnage.

Remarques sur le fonctionnement :

On visitera cette maison en pénétrant dans la cour et en faisant le tour des pièces dans le sens inverse des aiguilles

d'une montre. Les zones d'accès ont un sol en terre battue assez commun. Dans le secteur 7, le seul élément remarquable est la canalisation (CN495) formée de deux massifs de pierre laissant un étroit passage dont on a parlé ci-dessus. Parmi le mobilier recueilli dans le niveau d'utilisation (9032), signalons un graffiti «PAR...» en lettres grecques, se référant à un anthroponyme (grec ou indigène) déjà attesté à Lattes (Bats 1988, n°71): doit-on y voir le nom du propriétaire de l'habitation? Le sol de l'entrée principale du secteur 9 et celui de la cour 5 ont pour leur part fait l'objet d'analyses micromorphologiques (Cammass 1994, p.200) qui paraissent confirmer qu'il s'agissait d'espaces extérieurs.

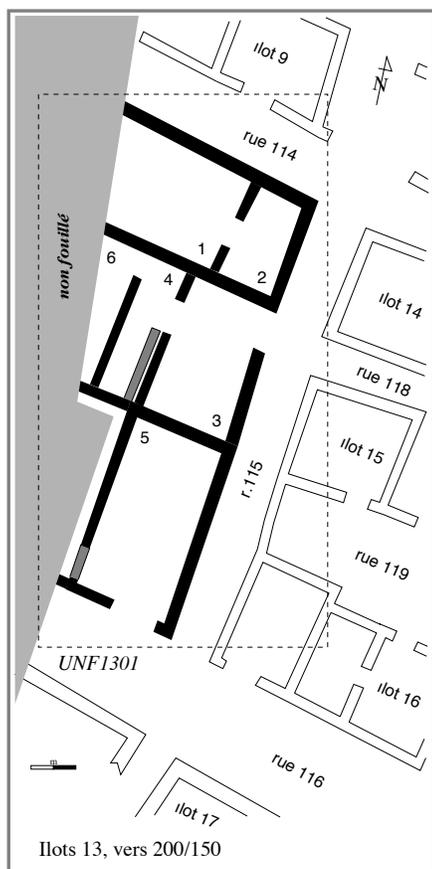
La pièce 6, que l'on trouve à droite en entrant, présente un sol argileux bien entretenu. L'analyse micromorphologique indique son balayage régulier, et suggère l'hypothèse de la présence de «couvertures» (Cammass, loc. cit.). Dans un premier état, deux fosses d'implantation de jarres (FS498) sont placées contre le mur est, et à côté d'elles, on a retrouvé un petit dépôt sans doute rituel (FS582: petite fosse contenant un couteau et des valves de cardiums). Des foyers lenticulaires fonctionnent au centre de la salle (FY464). Le sol sera ensuite enduit d'argile, et le foyer central refait. Le mobilier est quasiment absent. Vu l'emplacement de la pièce, ses aménagements soignés et sa liaison avec la cuisine (secteur 1, infra), on interprétera cet espace comme une salle à manger, les foyers centraux ayant pu servir, outre pour l'éclairage et le chauffage, à maintenir au chaud ou à réchauffer les plats. Quant aux «couvertures», on a rappelé à leur propos un texte bien connu de Diodore relatant l'habitude des Gaulois de manger assis par terre sur des tapis ou sur des peaux (Garcia 1994a, p.164).

La pièce suivante (secteur 1) communique donc directement et uniquement avec la pièce 6; c'est la plus riche en traces d'utilisation. Un énorme foyer construit en argile sur radier galets, dont la base est quadrangulaire (FY561: 2,2 m sur 2,50 m) et la sole ronde, est implanté dans l'angle nord-ouest. Deux massifs de blocs calcaires, bâtis sur la sole et contre le mur nord peuvent correspondre au sup-

port d'un grill. Plusieurs traces de foyers lenticulaires sont en outre visibles au centre de la pièce (FY565) et une petite fosse à feu est à l'angle nord-est (FY580). Au sud du grand foyer, une fosse remplie de charbons et de cendres (FS552) a été utilisée comme cendrier et peut-être aussi comme poubelle (ossements). Contre le mur oriental court une petite banquette de pierre réutilisant le sommet d'un mur antérieur (MR562: larg. 0,40 m). Le sol et sa sédimentation sont très cendreuse et l'on y recueille de nombreux restes de graines, issues du grillage des céréales. Ces indices identifient clairement une cuisine, ce que confirme tout à fait le mobilier recueilli: ossements abondants (NR/NFR= 24%) et surtout céramique majoritairement à vocation culinaire. La surface de cette salle, la densité des restes et la taille impressionnante du foyer, non seulement indiquent bien sa spécialisation, mais répondent aussi apparemment à des besoins supérieurs à l'ordinaire: on y verrait volontiers une cuisine capable de fournir une cellule domestique élargie à des dépendants, hypothèse permise par l'ampleur de la demeure dans laquelle elle s'insère.

Vient ensuite, au nord de la cour, la pièce 2 ouvrant sur cette dernière par deux larges baies. La surface assez vaste de cette salle et ses ouvertures bien orientées au midi la désignent comme pièce principale de l'habitation. Le sol est cependant assez commun, fait de terre battue plusieurs fois rechargée par de minces remblais limoneux. On note une quasi absence d'aménagements, si ce n'est la trace d'un foyer construit (9122: chauffage? éclairage?). Le mobilier est peu nombreux mais la représentation très majoritaire dans la céramique des vases à boire et à verser pourrait être significative d'une salle de séjour, voire de réception.

Dernière pièce à ouvrir sur la cour, la pièce 3 à l'ouest est une grande salle allongée qui a fourni fort peu de traces: sol de terre battue, petit foyer lenticulaire au coin nord-est (FY463). Les objets sont peu significatifs. La céramique contient beaucoup de fragments d'urnes non tournées qui peuvent avoir servi au conditionnement. On hésitera pour cette salle entre

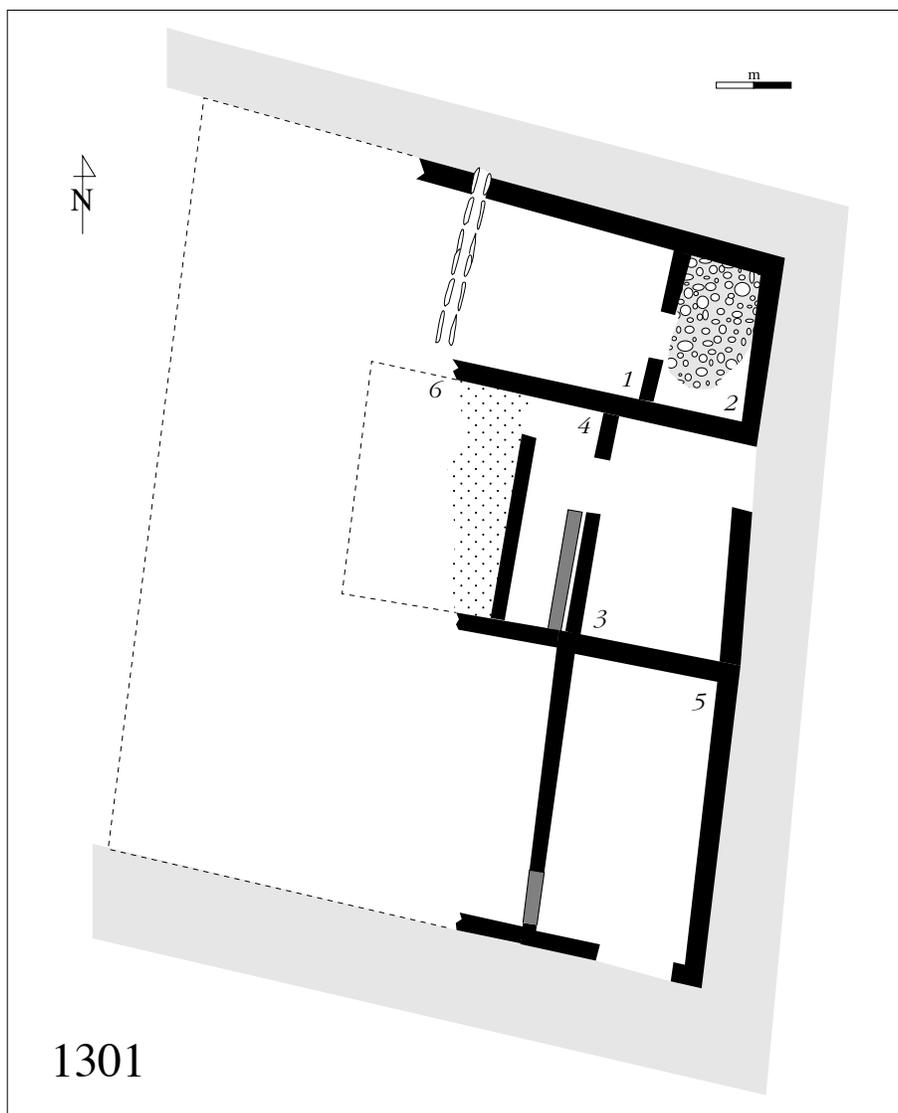


une utilisation domestique (séjour? chambre?) et une fonction plus utilitaire, telle que réserve ou remise.

La pièce 4, au coin sud-ouest de la maison, est indépendante et donne sur la rue 114. Son sol est établi sur un épais remblai de sable, matériau souvent employé à Lattes dans les espaces de réserve. La céramique est répartie entre table, cuisine et stockage (notamment en amphore).

La salle 8, pourvue d'un sol en terre battue, ne livre pas non plus d'aménagement spécifique. Le mobilier est trop réduit pour permettre une approche statistique.

Il n'y a rien dans ces deux pièces qui évoque la vie domestique: il est en conséquence aussi difficile d'en faire une maison indépendante que de les intégrer *stricto sensu* aux pièces d'habitation de l'UNF901. Leur forme et leur place, leur autonomie par rapport aux secteurs de vie répartis autour de la cour, leur ouverture sur une rue passante, ne sont pas sans évoquer des boutiques, à la fois réserves et



éventuellement échoppes.

• Ilot 13, datation: 200/150

L'ilot 13 est situé en bordure de la limite ouest actuelle du chantier Saint-Sauveur, immédiatement au sud de l'ilot 9, dont il est séparé par la rue 114; et immédiatement à l'ouest de l'ilot 16, dont il est séparé par la rue 115. Il est à l'heure actuelle documenté de manière très incomplète: si l'on connaît ses dimensions nord-sud (19,5 m), on ignore sa profondeur d'est en ouest. La fouille n'a par ailleurs concerné que les derniers sols conservés, qui, s'ils ont permis de dater l'état le plus récent (première moitié du

Ile s. av. n. è.), ont donné très peu de traces d'utilisation. Elle a révélé un ensemble de bâtiments qui sera analysé ci-dessous comme une seule unité fonctionnelle (UNF1301).

UNF 1301

Carte d'identité:

Ilot 13; secteurs: 1/2/3/4/5/6; Us rattachées: *13002, *13004/ *13009/ 13020/ *13018/ *13072, *13073/ *13034; datation: 200/150, phase: ; long.: 19,5 m; larg.: (>9,45) m; surface: (>184,3) m²; surface utile: (>103,4) m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Rv?/(>27) m²; pièce 2:

Rv?/8,6 m²; pièce 3: ?/20 m²; pièce 4: ?/9 m²; pièce 5: Bt?/29,8 m²; pièce 6: Ee/(>9) m²; bibliographie: Garcia 1990a.

Plan et architecture :

L'ensemble UNF1301 correspond à l'extrémité ouest de l'îlot 13: six secteurs y ont été distingués, dessinant un plan complexe. Trois pièces sont contiguës en façade est, le long de la rue 115. La pièce centrale (sect. 3) ouvre à l'est sur cette rue par une porte décentrée, et à l'ouest sur un réduit allongé (sect. 4) donnant lui-même sur un espace ouvert (sect. 6). La pièce nord-est (sect. 2) est de dimension réduite et rattachée par une porte intérieure à une pièce plus grande, incomplètement fouillée (sect. 1) disposée sur la façade nord le long de la rue 114. Enfin, à l'angle sud-est, une grande salle (sect. 5) est, dans la dernière période, indépendante et ouverte au sud sur la rue principale 116; elle était cependant précédemment reliée à une salle mitoyenne à l'ouest (non fouillée).

Remarques sur le fonctionnement :

La salle 1 a livré un sol en terre battue recouvert par des remblais limoneux. À l'ouest, un caniveau bordé de blocs calcaires, avec fond pavé de tessons d'amphore (CN617), a une direction sud-nord et paraît destiné à canaliser les eaux recueillies par l'espace 6 vers la rue 114. Le mobilier est rare et peu significatif; on note seulement une majorité de restes de faune. Cette pièce, dont le sol est drainé et dans laquelle aucun foyer n'y a été observé, a pu servir éventuellement de réserve.

La pièce 2 apparaît comme une dépendance de la pièce 1. Elle est très petite et à l'écart; son sol, d'abord enduit d'argile jaune, reçoit un remblai composé de galets et de fragments de coquillages (603 fr. de coquilles ont été recueillis), apparemment destiné à en renforcer l'isolation. Aucune trace d'utilisation domestique n'est visible. On l'interprétera comme une remise annexe.

La salle 3 communique avec la rue 115

par une porte en angle; elle ouvre également vers les secteurs 4 et 6, de sorte qu'elle pouvait jouer le rôle de passage ou d'entrée. Seul un niveau de sédimentation de limon meuble y a été fouillé. Aucune observation ne permet de lui affecter de fonction précise.

La salle 4 est un réduit allongé qui n'est pas sans rappeler les vestibules équipant certaines maisons lattoises antérieures ou contemporaines (voir UNF303, 409, 704, 705, 706), d'autant que celui-ci débouche également sur un espace ouvert (secteur 6). Il est équipé d'un sol sableux recouvert par un remblai. Des structures sous-jacentes (mur nord-sud, blocs de tuf: SB653) appartiennent à une phase antérieure, peu documentée. Aucune indication n'est disponible sur son utilisation.

La pièce 5 est d'abord ouverte vers une salle voisine par une porte d'angle située au sud-ouest. Cette porte est ensuite bouchée par une cloison de briques enduite d'argile (MR655), et une autre porte est ouverte vers la rue 116. À ce stade, la salle devient indépendante. Elle possède un sol de terre battue compact, établi sur un remblai de limon. Ces niveaux donnent un mobilier réduit et aucune trace d'utilisation domestique (ni cendres, ni foyer). On est tenté d'y voir une réserve ou une boutique, placée dans la même position que la salle 1 de l'îlot 16, toute proche (voir UNF1601).

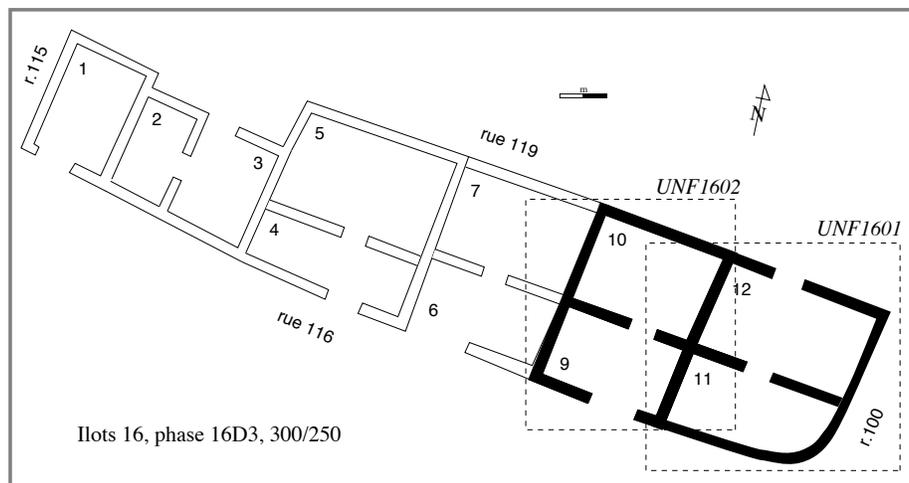
Le secteur 6, enfin, correspond très probablement un espace ouvert: la partie

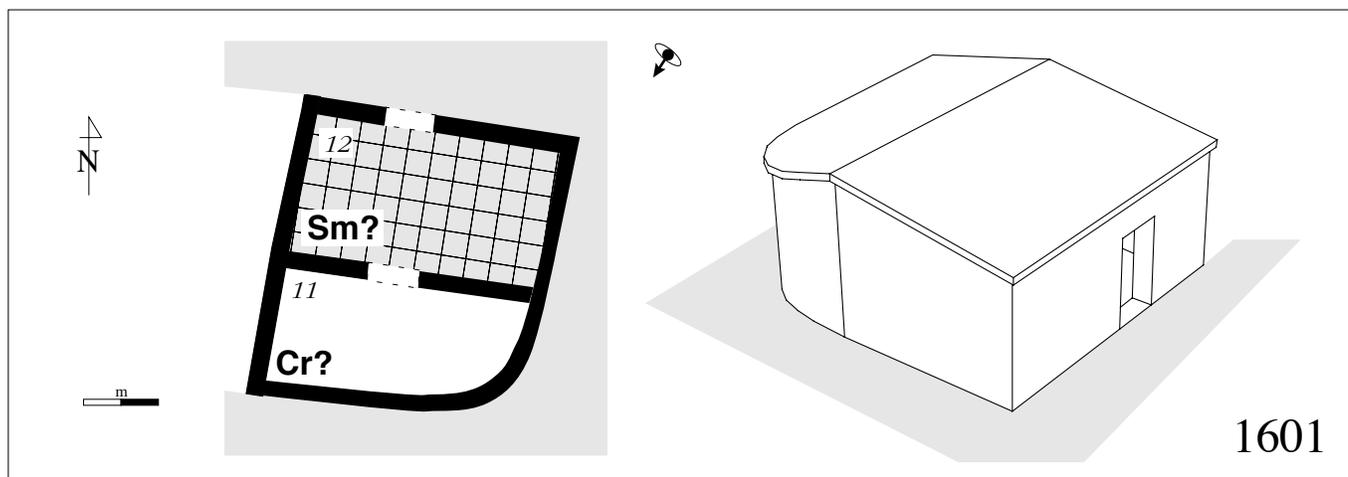
fouillée, assez réduite, a donné en effet un sol de galets évoquant les surfaces de circulation que l'on trouve dans les rues contemporaines.

Cet ensemble, bien que lacunaire, suscite deux interprétations différentes:

- Une première hypothèse serait d'y voir l'agrégation de plusieurs «maisons», au sein d'un îlot plus compact que ce que Lattes nous a donné à voir jusqu'à présent. Dans ce cas, il faudrait compter avec trois entités au moins: du nord au sud 1/2, 3/4 et 5 (plus la pièce voisine à date ancienne). L'espace 6 pourrait alors correspondre à un passage de pénétration dans le cœur de l'îlot. Cette hypothèse s'articule cependant assez mal avec les observations faites sur l'aménagement des pièces (rareté des traces domestiques) et avec les systèmes d'organisation des autres quartiers.

- Une autre interprétation, plus cohérente à mon sens, verrait dans les six secteurs fouillés dans l'îlot 13 une partie d'une grande maison se développant autour d'un espace ouvert. Cette hypothèse repose, d'un point de vue général, sur l'idée que la maison à cour centrale analysée ci-dessus (UNF901), pour originale qu'elle soit à l'époque préromaine dans la Protohistoire régionale, ne constituait pas forcément un «apax» au II^e s. av. n. è. dans la ville de Lattes, et qu'il faut donc s'attendre à y rencontrer d'autres exemples comparables (voir ci-après un troisième cas possible, avec l'UNF1605). Le secteur 6 correspondrait alors à une





cour intérieure. Plusieurs points communs existent d'ailleurs avec l'UNF901, du reste contemporaine: le fait que les infiltrations de la «cour» soient drainées vers une rue par un caniveau traversant une pièce probablement de réserve; l'existence d'une «boutique» indépendante dans un angle de la maison. On invoquera de même la possibilité que cette grande demeure se soit mise en place au début du IIe s. au détriment de plusieurs îlots antérieurs, ce dont pourrait éventuellement rendre compte l'alignement des façades sud et nord de l'îlot 14 avec la limite sud des pièces 1 et 2 de l'îlot 13, et de la façade sud de l'îlot 15 avec le mur mitoyen entre les pièces 3 et 5 de l'îlot 13 (voir le plan du quartier, ci-dessus). On a néanmoins l'assurance, grâce à un sondage dans la rue 115, que cette venelle transversale est ancienne (elle existe déjà au début du IIIe s. av. n. è.: Lebeaupin 1994a).

• **Ilot 16, phase: 16D3, datation: 300/250**

L'îlot 16 est situé au croisement des rues principales 100 (à l'est) et 116 (au sud). Il est par ailleurs limité au nord par la rue 119 et à l'ouest par la rue 115. Sa longueur totale est de 36,5 m pour une largeur variant de 5,2 à 8 m. Il est composé de quatre unités d'habitations à deux pièces, plus un ensemble complexe à l'extrémité occidentale (voir ci-après, UNF1605). Comme dans les autres quartiers fouillés sur le tell de Saint-Sauveur,

les niveaux archéologiques ont subi, du fait du reprofilage et de la mise en culture du terrain, un écrêtement différentiel d'ouest en est, de sorte que les dernières couches conservées sont de plus en plus anciennes à mesure que l'on progresse vers l'est. Pour la première moitié du IIIe s., seules deux habitations (UNF1601 et 1602) sont documentées par la fouille dans la partie orientale de l'îlot. Deux sondages dans les rues adjacentes (au croisement de 100 et 116, et de 116 et 115: Lebeaupin 1994a) ont cependant montré que la mise en place de ce quartier, dans la configuration globale connue à date récente, remontait à un passé ancien (dès le milieu du IVe s.).

UNF 1601

Carte d'identité:

Ilot: 16; secteurs: 11/12; Us rattachées: *16153/ 16161; datation: 300/250, phase: 16D3; long.: 8 m; larg.: 7,4 m; surface: 59,2 m²; surface utile: 41,4 m²; fonction/surface des pièces: pièce 11: Cr?/17,4 m²; pièce 12: Sm?/24 m²; bibliographie: Garcia 1994b, p.177-178.

Plan et architecture :

Située en bout d'îlot, l'UNF1601 est entourée par trois rues: 119 au nord, 100 à l'est et 116 au sud. Mur mitoyen à l'ouest. Elle est composée de deux pièces séparées par une cloison orientée dans le sens

de la longueur du quartier, et qui pouvait servir de faîtière pour un toit à double pente. Les murs sont très épierrés et aucune certitude n'existe sur la position réelle des portes, restituées ici en tenant compte de la logique architecturale (porte interne centrée sur la cloison? Porte d'entrée donnant au nord sur la rue 119?).

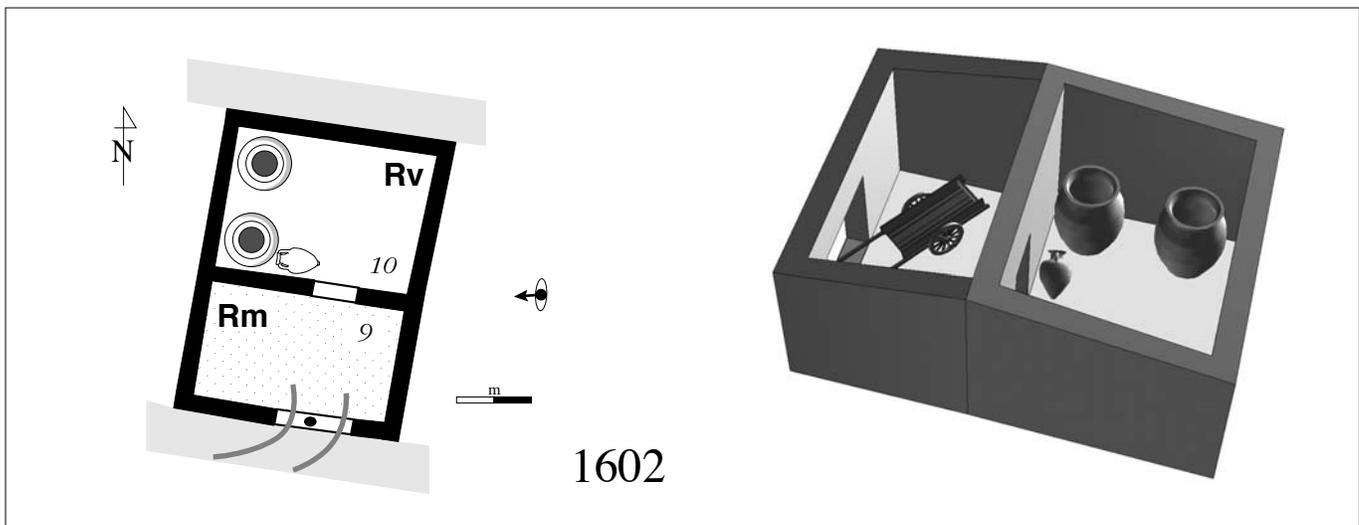
Remarques sur le fonctionnement :

La fouille a été superficielle et n'a concerné que les derniers sols conservés, au contact des couches remaniées par l'agriculture: d'où la pauvreté des informations disponibles. La pièce 11, caractérisée par son mur courbe, a toute chance d'avoir constitué un espace utilitaire en fond de maison. Le sol, en terre battue sur remblai de limon, a été lui même écrêté et n'a pas donné de traces d'utilisation. Une fonction de cuisine ou de réserve pourrait convenir. La salle 12, en façade, possédait un pavage de briques crues de 40 cm de côté, partiellement conservé dans la partie est (SL919). Il pouvait s'agir d'une salle de séjour ou d'une salle à manger. Ces attributions restent cependant très hypothétiques en l'état de la documentation.

UNF 1602

Carte d'identité:

Ilot: 16; secteurs: 9/10; Us rattachées: *16061, *16146/ 16175, 16155, 16176, *16158, 16171, *16129; datation: 300/250,



phase: 16D3; long.: 8,1 m; larg.: 6 m; surface: 48,6 m²; surface utile: 34,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 9: Rm/15,3 m²; pièce 10: Rv/19,6 m²; bibliographie: Garcia 1994b, p.177.

Plan et architecture :

Bâtiment à deux pièces accolées occupant toute la largeur de l'îlot; rues au nord (119) et au sud (116); murs mitoyens à l'est et à l'ouest. La communication entre les deux pièces s'effectue par une porte ouverte au milieu de la cloison, sans doute en légère surélévation sur la fondation de pierres servant d'embranchement (ouverture visible dans ce mur: cf. Garcia 1994b, fig.6, en haut à gauche). La pièce 9 donne au sud sur la rue principale 116 par une large porte (PR878: 2,25 m) munie d'un seuil de pierres et de deux battants (gâche conservée au milieu du seuil). Les pierres de ce seuil portent des traces d'usure consécutive au passage d'un véhicule à roue. Toit restitué à double pente avec faîtière dans l'axe de la longueur de l'îlot, prolongeant celle de la maison voisine (UNF1601).

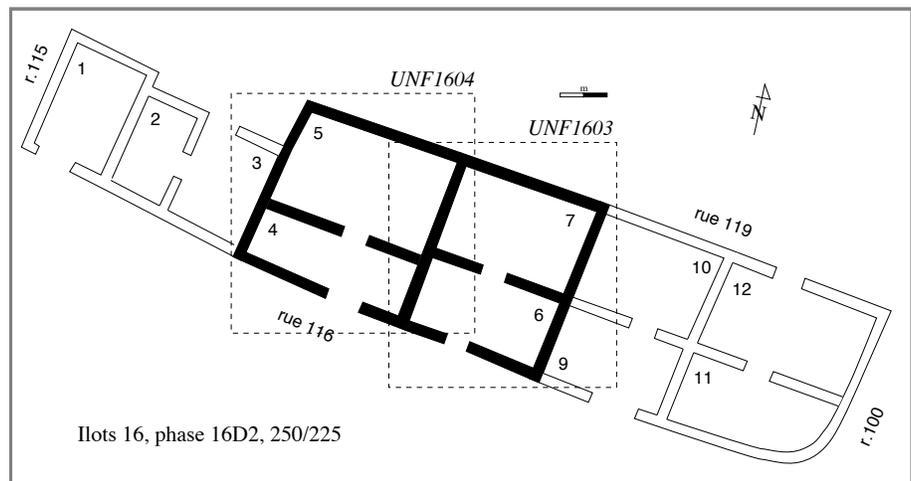
Remarques sur le fonctionnement :

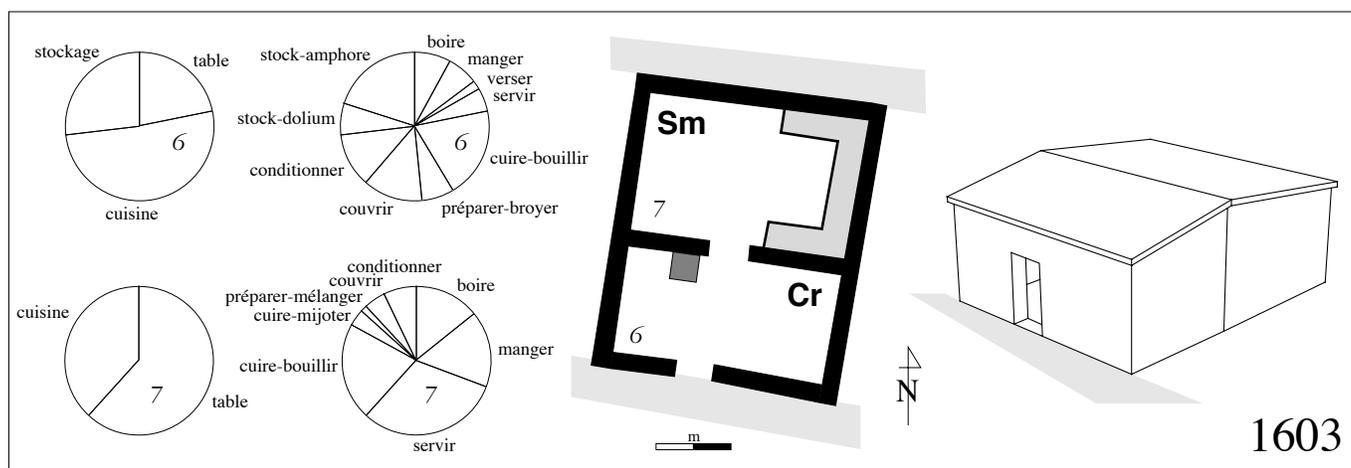
La pièce 9 présente une série de remblais dont l'un, rempli de galets, sert de sol. Aucun aménagement n'est signalé à sa surface. Dans la pièce 10, le niveau de

fonctionnement de cette époque est un sol de terre battue. Deux grands doliums (cf. Py 1994a, fig.47, n°12) se tiennent aux angles sud-est et nord-est (DL907, DL908). Près du premier, contre la cloison, une amphore de Marseille (cf. Py 1994a, fig.47, n°1) est couchée; son embouchure est obturée par un fragment de dolium. Le dolium sud-est contenait en outre une cruche massaliète (cf. Py 1994a, fig.45, n°12), dont la position indique qu'elle devait servir de puisette et/ou de mesure, selon une pratique attestée par exemple dans des greniers du Pègue et du Marduel. La céramique des niveaux correspondants contient une proportion importante de fragments d'urnes et d'amphores, tandis qu'on relève parmi les objets plusieurs

morceaux d'instruments (couteau à rivets, ferrure, bride de plomb). Tout indique pour cette pièce la fonction de stockage.

Il est peu probable que l'UNF1602 ait correspondu à cette époque à une habitation: l'architecture, les aménagements, les mobiliers incitent à y voir plutôt un bâtiment de service, composé en façade d'une remise où l'on faisait pénétrer des charrettes (cf. porte large, seuil usé, sol de galets, absence de structures et de mobiliers domestiques...), et en arrière d'une réserve où se tenaient divers contenants, probablement destinés à serrer des denrées agricoles (notons néanmoins que le tamisage du contenu des doliums et de l'amphore n'a rien donné). Il n'est pas impossible que cet espace utilitaire (soit





pour le stockage alimentaire, soit pour la redistribution commerciale: cf. le vase de mesure) ait pu être rattaché, au sein d'une vaste unité fonctionnelle, à l'une des habitations avoisinantes, à savoir à l'est l'UNF1601, composée on l'a vu de deux pièces de vie; ou bien à l'ouest un état antérieur à l'UNF1603, non fouillé.

• **Ilot 16, phase: 16D2, datation: 250/225**

Pour le deuxième quart du IIIe s., on connaît les niveaux d'utilisation des deux maisons situées au centre de l'îlot 16 (UNF1603 et 1604). Il s'agit comme précédemment d'entités formées de deux pièces occupant la largeur de l'îlot.

UNF 1603

Carte d'identité:

Ilot: 16; secteurs: 6/7; Us rattachées: 16147, *16142, 16143, *16123/ *16086, 16116, *16110; datation: 250/225, phase: 16D2; long.: 7,9 m; larg.: 6,6 m; surface: 52,1 m²; surface utile: 37,7 m²; fonction/surface des pièces: pièce 6: Cr/16,2 m²; pièce 7: Sm/21,5 m²; bibliographie: Garcia 1994b, p.176-177.

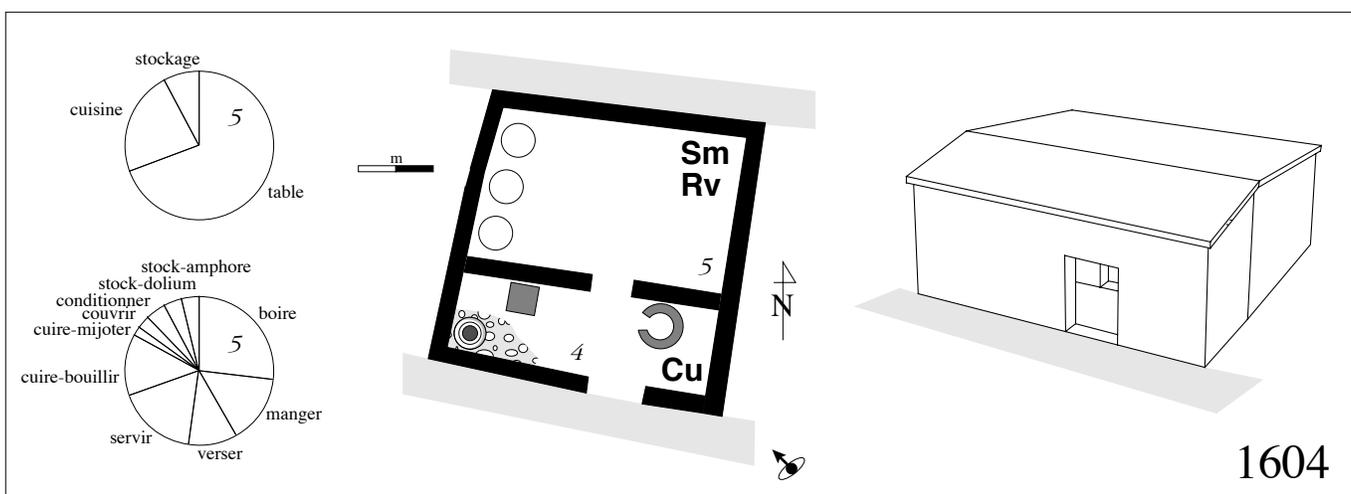
Plan et architecture :

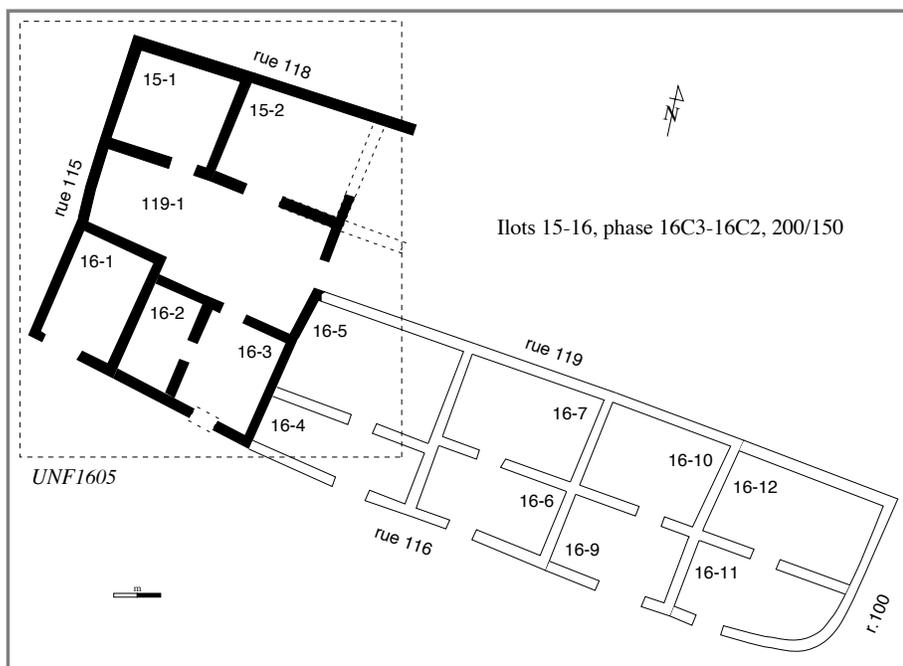
Maison à deux pièces que sépare une cloison percée par une porte de communication centrée. Entrée au sud sur la rue principale 116. Façade aveugle au nord

sur la rue 119. Murs mitoyens à l'est et à l'ouest. Toit restitué en double pente, la faitière étant placée dans le prolongement de celle des maisons voisines.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 6, que l'on trouve en entrant, présente un sol enduit d'argile jaune. Un foyer construit sur radier de tessons (FY888) est appuyé au mur nord-ouest, et entouré de balayages cendreux. Ce sol sera rehaussé par plusieurs lits de remblai. Le mobilier céramique est constitué en majorité par de la vaisselle culinaire, et contient également une proportion notable de vases de stockage et de conditionnement; la faune enfin est abondante (NR/NFR= 31%). Une fonction de cuisini-





ne/réserve paraît s'imposer pour cette pièce.

La pièce 7 est munie d'une banquette en U dans sa partie est (BQ865). Les murs et la banquette sont recouverts d'un enduit argileux. Le sol, d'abord enduit d'argile verdâtre, est ensuite recouvert d'un remblai. La céramique est surtout dédiée à la table, bien que les instruments de cuisine ne manquent pas; les vases de stockage sont absents; la faune est rare (NR/NFR= 7%). On retiendra une utilisation probable comme séjour/salle à manger.

UNF 1604

Carte d'identité:

Ilot: 16; secteurs: 4/5; Us rattachées: 16105, *16073, *16074, *16100, *16106/*16083, *16096, 16090, 16092, *16094, *16076; datation: 250/200, phase: 16D2-16D1; long.: 7,70 m; larg.: 7,35 m; surface: 56,6 m²; surface utile: 43,8 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4: Cu/16,1 m²; pièce 5: Sm-Rv/27,7 m²; bibliographie: Garcia 1994b, p.176.

Plan et architecture :

Maison à peu près carrée formée de deux pièces rectangulaires disposées dans le sens de la longueur de l'îlot et séparées par une cloison percée d'une ouverture légèrement décentrée vers l'est: contre le piédroit de cette porte, un trou de poteau peut correspondre à l'implantation soit d'une crapaudine, soit d'un montant de bois. Porte d'entrée au sud, également décentrée, donnant sur la rue principale 116, et munie d'une pierre plantée sur laquelle devait venir buter un vantail. Façade aveugle au nord sur la rue 119. Murs mitoyens à l'est et à l'ouest. Toit restitué en double pente. La pièce avant est ici moins profonde que dans les trois cas précédents, et forme un vestibule relativement étroit rappelant un type de plan déjà attesté à Lattes aux IIIe-IIe s. (voir par exemple UNF115 et 303).

Remarques sur le fonctionnement :

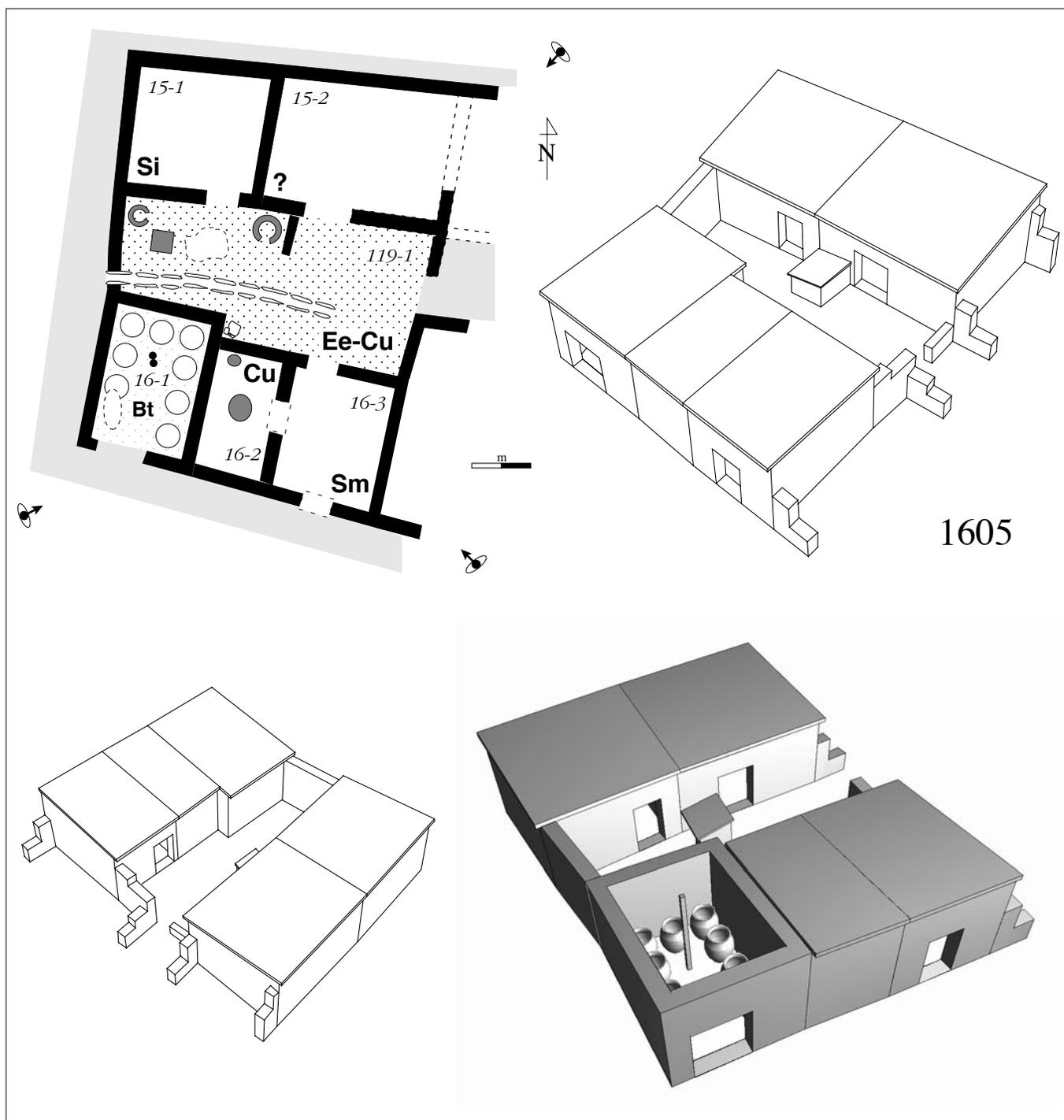
La pièce 4 est muni d'un sol de terre battue limono-argileux. Dans l'angle sud-ouest, une zone empierrée de galets entoure un dolium dont la base est implantée dans une fosse (DL858). Un

petit foyer construit est appuyé au mur nord-ouest (FY869). Dans la partie est, contre la cloison nord-est, se trouve un four constitué d'une sole limitée par deux murets parallèles et dont les parois sont renforcées par des tessons (FR848: cf. Py 1992, p.275-276). Le mobilier est trop réduit pour dresser une statistique, mais les structures relevées dans cette pièce indiquent clairement sa fonction de cuisine (foyer, four), avec des réserves d'usage quotidien (dolium en coin).

La pièce 5, au sol de terre battue établi sur un sédiment brun, comporte trois fosses réparties le long du mur ouest (FS842, 843, 844). Leur base est remplie de sable pur, ce qui indique qu'elles étaient destinées à implanter autant de jarres. Le sol ne comporte pas d'autres aménagements; il est scellé par un remblai. Le mobilier céramique est fortement dominé par le service de la table (service, consommation) et la faune est assez abondante (NR/NFR= 26%), ce qui indique certainement qu'en plus de la fonction de réserve attestée par les doliums, cette pièce devait avoir une vocation polyvalente de séjour/salle à manger.

• Ilot 15-16, phase: 16C2-16C3, datation: 200/150

A l'extrémité occidentale de la zone 16, a été mise au jour une série de bâtiments appartenant à la première moitié du IIe s. av. n. è. (secteurs 16.1, 16.2 et 16.3) et présentés comme appartenant au même îlot allongé que les habitations précédentes (Garcia 1994b, p.171-173). Néanmoins, le plan et le fonctionnement de ces constructions pose globalement un problème d'interprétation. Nous les envisagerons ici en fonction de leur environnement architectural s'étendant au nord, à savoir l'extrémité ouest de la «rue» 119 (secteur 119.1) et les deux salles ouest de la zone 15 (secteurs 15.1 et 15.2), qui existent contemporanément. Plusieurs indications laissent en effet penser que les composantes de cet ensemble (dénommé ci-après UNF1605) entretiennent des relations fonctionnelles, dont il restera à déterminer si elles furent lâches ou étroites.



UNF 1605

Carte d'identité:

Ilot: 15-16; secteurs: 16.1/16.2/16.3/
15.1/15.2/119.1; Us rattachées: 16051,
*16005, *16004/ *16055, 16127/ 16066,

16065, *16062/ 15010, *15001/ ?/ 119000;
datation: 200/150, phase: 16C2-16C3;
long.: 14 m; larg.: 10,6 m; surface: 148,4
m²; surface utile: 115,9 m²; fonction/surfa-
ce des pièces: pièce 16.1: Bt/15 m²; pièce
16.2: Cu/8,2 m²; pièce 16.3: Sm/13,5 m²;
pièce 15.1: Si/17,2 m²; pièce 15.2: ?/22

m²; pièce 119.1: Ee-Cu/40 m²; bibliogra-
phie: Garcia 1990a; 1994b, p.171-173.

Plan et architecture :

L'ensemble UNF1605 se situe à l'angle
des rues 116 (au sud) et 115 (à l'ouest); il

est limité au nord par la ruelle 118; il est composé de cinq pièces couvertes (trois au sud dans la zone 16 et deux au nord dans la zone 15) entourant un espace ouvert (119.1). Cet espace est séparé à l'ouest de la rue 115 par un mur ou un muret plein, tandis qu'il ouvre à l'est sur la rue 119 par une porte rétrécie par un muret, permettant dans cette direction de rejoindre la rue principale 100. On examinera dans un premier temps les données de fouille concernant chaque secteur, et l'on discutera de l'interprétation globale dans un second temps.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 16.1, à l'angle sud-ouest, est indépendante: elle ouvre vers la rue 116 au sud par une large porte dont le seuil est aménagé avec une couche de galets en pente prolongeant les recharges de la rue. Le sol comporte, réparties en U autour de la salle, huit fosses comblées avec du sable et destinées à implanter des doliums (FS663 à 670), et une fosse oblongue d'usage plus énigmatique (FS671). Au centre, on observe les trous de calage de deux poteaux destinés sans doute à soutenir la toiture (FS672, 673). La fonction de grenier, avec une capacité de stockage estimée à plus de 30 hl, est ici évidente (Garcia 1992, p.180). Ce niveau sera recouvert par une puissante couche de sable destiné à lutter contre les remontées d'humidité, et témoignant de la perdurance de cette fonction au cours du IIe s.

La pièce 16.2 est une petite salle dont les murs ont été largement épierrés, mais que plusieurs observations permettent de rattacher à la pièce 3 voisine par une porte dans la cloison est. On y trouve un sol de terre battue argileux, sur lequel reposent deux foyers lenticulaires: un grand foyer ovale au centre (FY868), et un plus petit contre le mur nord (FY867). Le mobilier est rare mais la faune relativement abondante (NR/NFR= 69%). Une utilisation comme cuisine est probable.

La pièce 16.3 ouvre au nord sur l'espace 119.1; une autre porte au sud vers la rue 116 n'est pas exclue. Le sol est en argile grise comme la pièce voisine. Il ne com-

porte aucune structure visible et sera recouvert d'un remblai issu de la destruction de structures. Le mobilier est également très rare (quelques fragments de vaisselle de table, os et coquillages). La situation de la pièce pourrait inviter à y voir une salle à manger en relation avec la cuisine contiguë, mais l'absence de données tangibles rend l'identification très hypothétique.

Le secteur 119.1 est un vaste espace non couvert colonisant l'extrémité occidentale de la rue 119, qui communiquait antérieurement avec la rue 115. Durant la phase étudiée cependant, un mur profondément fondé barre cet accès à l'ouest, et privatise de fait cet espace. Un caniveau (CN638) sera établi au cours de l'occupation contre le mur de fond de la pièce 16.1 pour drainer les eaux de pluie et les évacuer vers la rue 115 à travers le mur ouest. Un sol établi sur un remblai limoneux supporte un foyer construit quadrangulaire (FY649). Un petit four circulaire, protégé par un muret (reste d'édicule? paravent?), se tient à la limite nord (FR636); à sa base se voit un trou d'aération. Les restes d'un autre four semblable sont repérés contre le mur ouest. Enfin, au centre du secteur, une fosse au contour irrégulier témoigne de la récupération de matériaux terreux (pour la construction?), comme le montrent les traces d'outils visibles sur ses parois (FS642). Le mobilier et la faune sont peu abondants. L'utilisation de cet espace pour des activités culinaires, et notamment pour la cuisson, est néanmoins clairement illustrée par le foyer et les fours.

La pièce 15.1, au nord-ouest de l'espace 119.1, est munie d'un sol d'argile jaune, complètement vide de structure et de traces d'utilisation. Ce sol est recouvert par un remblai qui livre peu de mobilier. Le soin apporté à l'aménagement et à l'entretien du sol incite à y voir une salle de séjour plutôt que de service.

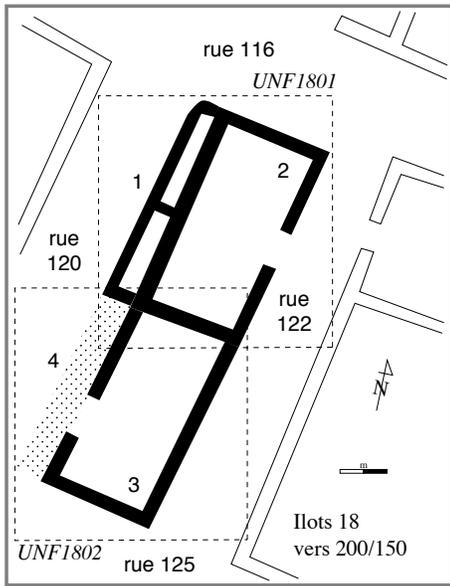
La pièce 15.2, enfin, tout juste repérée en surface, n'a pas été fouillée. On ignore donc sa destination.

L'interprétation de cet ensemble est délicate. Il est clair tout d'abord que l'espace non couvert central a perdu, à

l'époque concernée, toute vocation de voie de passage. Le mur barrant l'ancienne rue à l'ouest, de même que le muret rétrécissant l'entrée à l'est, indiquent bien son appropriation par les riverains et sa transformation en cour privée. Les nombreux aménagements, non seulement en bordure (caniveau, fours), mais également au centre (foyer, fosse), confirment cette privatisation. Deux hypothèses, de fait, se présentent à nous.

- La première serait de considérer que cette cour était commune à plusieurs unités domestiques voisines. Il faudrait alors admettre que l'ensemble UNF1605 recouvre au moins trois entités différentes: un grenier indépendant au sud-ouest (16.1), placé en bout d'îlot, à l'instar de la pièce 1 de l'îlot 4-nord et peut-être de la pièce 1 de l'îlot 8; une petite maison au sud-est, constituée de deux pièces (16.2 et 16.3), où l'on proposerait de voir une cuisine et une salle à manger, cette dernière ouvrant au nord sur la cour et en utilisant peut-être la partie sud; et au moins une autre maison au nord de la cour, formée soit d'une pièce (15.1), soit de deux (15.1 et 15.2), et complétée par une avant-cour (partie nord de 119.1) utilisée comme cuisine, avec éventuellement un auvent soutenu par le muret bordant l'un des fours. Cette hypothèse, au moins pour les cellules appartenant à la zone 16, est celle qui a été retenue par Garcia 1994b.

- La deuxième hypothèse, qui a ma préférence, propose de voir dans cet ensemble une seule entité répartie autour d'un espace ouvert, comme dans le cas des UNF901 et 1301 (supra). Plusieurs remarques confortent cette vision des choses. On relèvera tout d'abord la position centrale de la cour, de chaque côté de laquelle se distribuent quatre pièces aux caractéristiques relativement dissemblables, qui, malgré une certaine faiblesse documentaire, peuvent être considérées comme complémentaires. Là se tenait l'espace de vie, complété par une utilisation intense de la cour pour les préparations culinaires. Plusieurs détails trouvent par ailleurs des comparaisons avec l'UNF901: l'accès à la cour à partir d'une rue secondaire depuis la rue principale



dans les « grandes » maisons voisines (UNF901, UNF1301), mais aussi dans certaines maisons « moyennes » de l'îlot 1 (voir UNF116, 118 et 119). Dernière comparaison qui n'est pas le moindre argument: le fait que cette maison à cour vienne recouvrir l'extrémité de deux îlots anciens (15 et 16) et la rue qui les séparait, transformant profondément l'organisation du quartier en interrompant la circulation est-ouest. La possibilité d'obturer une rue et de la transformer en impasse, logique dans l'hypothèse de la création d'une demeure à l'usage d'une élite assez puissante pour l'imposer, se conçoit mal — et n'est de fait jamais attestée — dans le cadre de l'occupation de maisons ordinaires. Un autre argument encore, d'ordre topographique, peut être invoqué: la prise en compte de l'entité 1605 telle que nous la définissons explique beaucoup mieux que la première hypothèse énoncée ci-dessus le rétrécissement en largeur de l'îlot 16 à son extrémité ouest, que rien ne justifie autrement. Soulignons enfin que la surface occupée par l'UNF1605 est bien moindre que celle de l'UNF901 (et probablement de l'UNF1301). Elle est par contre quasiment égale à cette autre vaste maison lattoise de très peu antérieure que représente l'UNF301.

• **Ilot 18, datation: 250/175**

L'îlot 18 est situé au sud de la rue 116, entre l'îlot 17 et l'îlot 20. Il est connu complètement pour une période couvrant la fin du IIIe et le début du IIe s. (bien qu'il soit de création ancienne: dès le IVe s.). Il est entouré sur ses quatre faces par des rues charretières: 116 au nord, 120 à l'ouest, 125 au sud et 122 à l'est. Il s'agit d'un îlot très court (longueur 16,6 m) et assez étroit (largeur moyenne 5,8 m). Il ne comporte que deux unités d'habitation, aboutées par leur petit côté: UNF1801 au nord et UNF1802 au sud.

UNF 1801

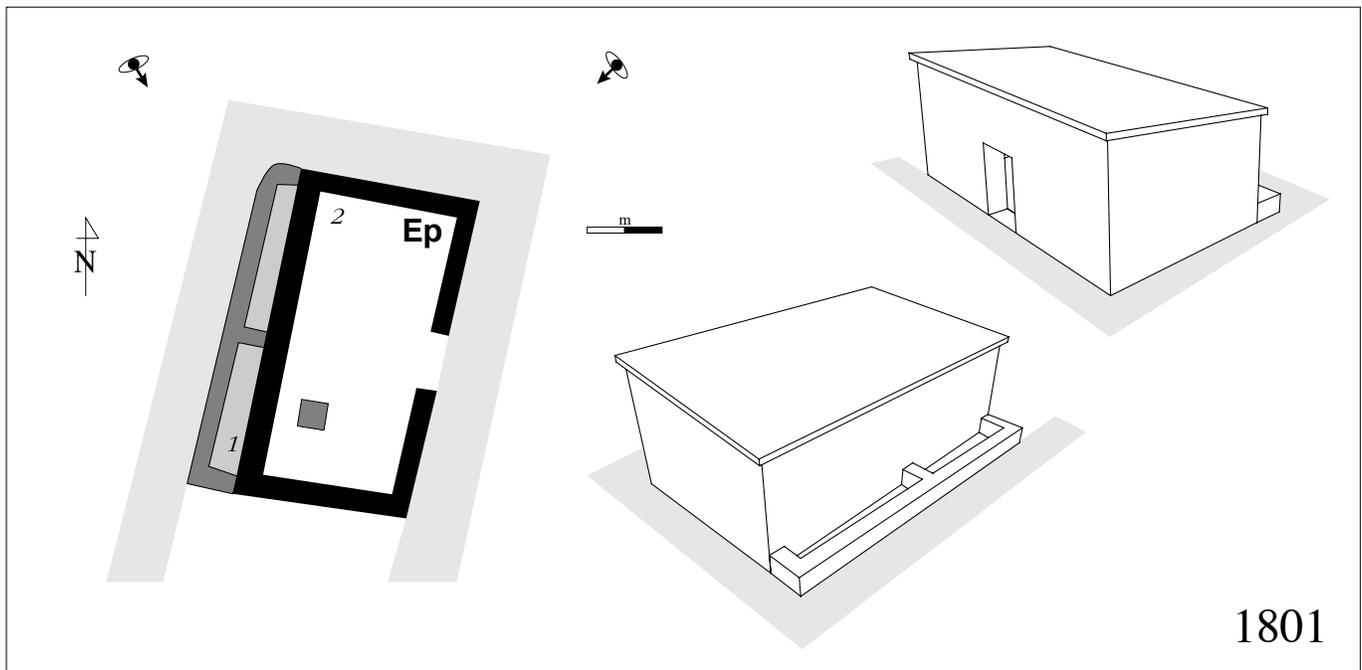
Carte d'identité:

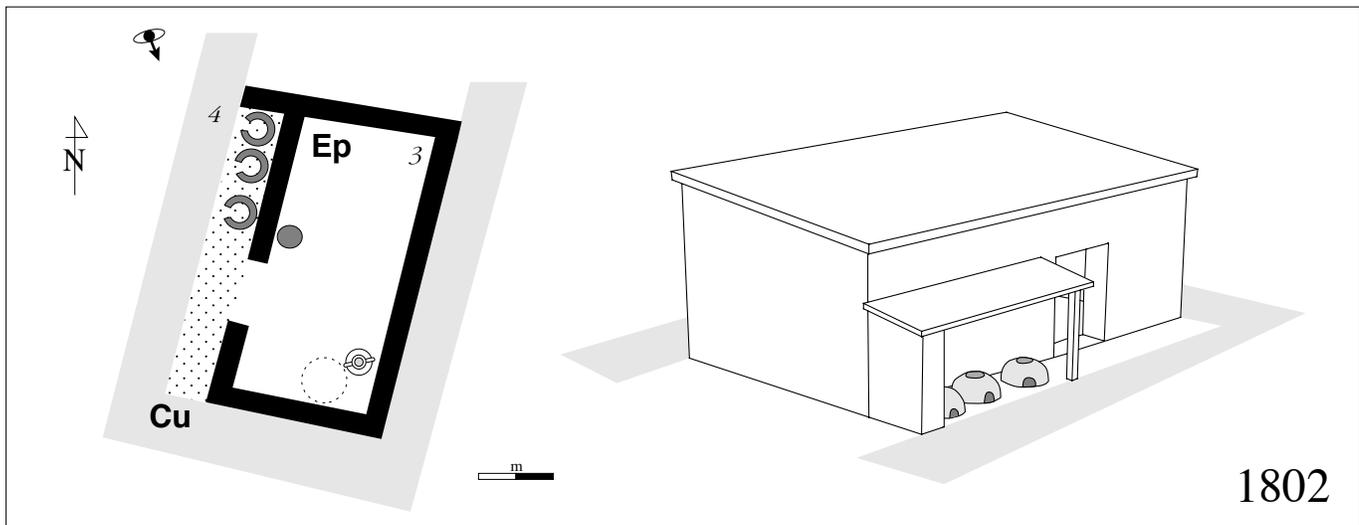
Ilot: 18; secteurs: 1/2; Us rattachées: *18001, *18020, 18021/ 18014, 18017; datation: 250/175, phase: ; long.: 8,7 m; larg.: 5,9 m; surface: 51,3 m²; surface utile: 28,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: -/ m²; pièce 2: Ep/28,5 m²; bibliographie: Garcia 1991.

Plan et architecture :

L'UNF1801 est composée d'une salle

100; le drainage de celle-ci par un caniveau évacuant les eaux à l'extérieur (voir aussi le secteur 1 de l'UNF1301); la disposition des pièces de séjour au nord de la cour avec ouvertures au Midi; la cuisine séparée de la cour et accessible à partir d'une salle à manger; voire même la présence d'une cellule indépendante au coin sud-ouest, faisant fonction de grenier ou de boutique, selon un schéma que l'on rencontre à même époque non seulement





unique, de plan rectangulaire allongé (secteur 2), bordée côté ouest par un drain (secteur 1) maintenu par un mur, ce dernier étant relié à la maison par des refends appareillés. Porte d'entrée probablement à l'est, de position incertaine du fait de l'épierrement de la façade. Rues à l'ouest (120), au nord (116) et à l'est (122). Toit restitué à pente unique vers l'ouest, c'est-à-dire vers le drain, en tenant compte également de l'agencement de la maison voisine (UNF1802).

Remarques sur le fonctionnement :

Dans la pièce 2, on a mis en évidence un sol aménagé avec une fine couche argileuse jaune, tapissant le sommet d'un remblai compact. La seule structure visible sur ce sol est un foyer construit implanté dans la partie sud-ouest de la pièce (FY928). Ce foyer a connu deux états, ce qui dénote une certaine durée d'occupation. Le mobilier est rare et non significatif. Cette pièce unique, correspondant apparemment à une habitation autonome, a toute chance d'avoir constitué un espace polyvalent.

Le drain construit qui protège la maison des infiltrations venant de l'ouest (secteur 1), d'un type unique pour l'heure à Lattes, appelle de nombreuses comparaisons avec les systèmes de drainage des IIIe-Ier s. retrouvés sur l'oppidum des Castels à Nages (Py 1990a, p.656 et 756). Il était rempli par des sédiments de type

dépotoir, en partie plus anciens que l'occupation reconnue dans la salle voisine.

UNF 1802

Carte d'identité:

Ilot: 18; secteurs: 3/4; Us rattachées: 18025, 18023, 18029, 18028, *18031/18023, 18058, *18050, *18040; datation: 250/175, phase: ; long.: 8,6 m; larg.: 5,8 m; surface: 49,9 m²; surface utile: 32,2 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Ep/25,2 m²; pièce 4: Cu/7 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

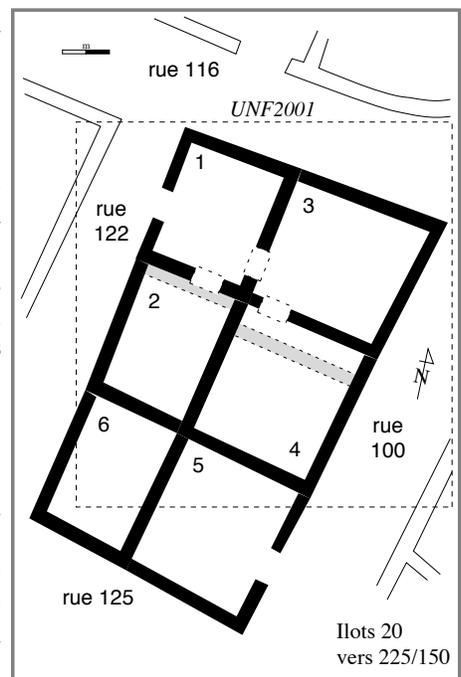
Cette unité d'habitation est constituée d'une pièce unique, rectangulaire et allongée, complétée côté ouest par un espace privé, peut-être en partie couvert. Rues à l'est, au sud et à l'ouest; mur mitoyen au nord. Toit restitué à pente unique vers l'ouest.

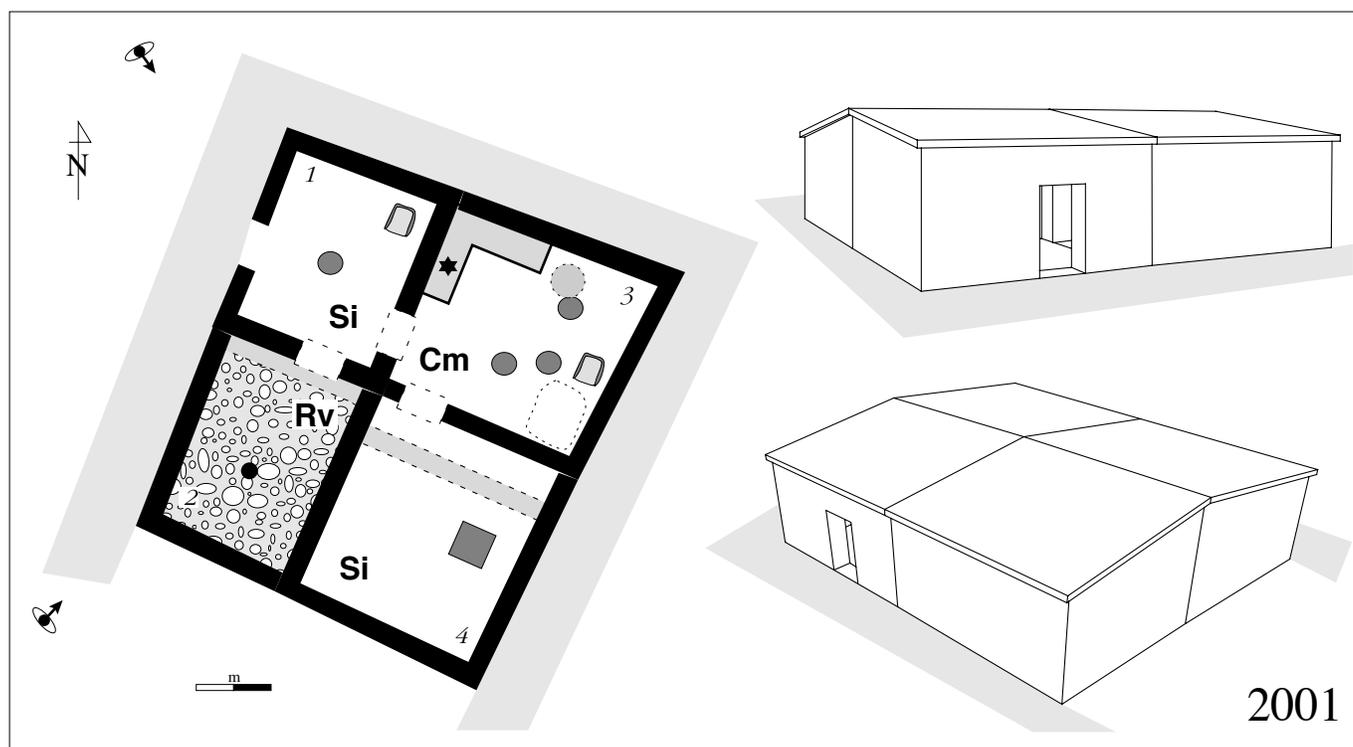
Remarques sur le fonctionnement :

La salle 3, assez grande, est munie d'un sol en terre battue. Contre le mur ouest, un foyer lenticulaire est accompagné de balayages charbonneux (FY1193). Une amphore plantée est enfoncée dans le sol à l'angle sud-est (VP1194). Tout à côté se

tient une fosse aux contours irréguliers: son remplissage n'a pas permis d'en identifier la fonction (FS1196). L'utilisation de la pièce apparaît polyvalente, sans doute à la fois séjour et réserve.

L'espace extérieur (secteur 4) a pour sa part livré quatre fours contigus dans sa partie nord: ces fours (FR1239, 1222, 1241, 1242), dont on a retrouvé les soles et les parois, s'étaient profondément effondrés, peut-être à cause de l'existence d'un ancien drain (dans le prolongement





de celui de l'UNF1801) dont le remplissage meuble se serait tassé. Ils ne sont pas tous contemporains, certains paraissant largement antérieurs à l'occupation relevée dans la pièce 3. Du moins attestent-ils de l'utilisation continue de cette avant-cour comme lieu privilégié d'activité culinaire.

• **Ilot 20, datation: 250/175**

Il s'agit d'un quartier orienté nord-sud, composé de deux rangées de salles séparées par une série de cloisons alignées dans le sens de la longueur de l'ilot, selon un schéma connu par plusieurs exemplaires à Lattes (cf. îlots 1A, 2, 4-sud, 16). Il est bordé de tous côtés par des rues charretières: 122 à l'ouest, 116 au nord, 100 à l'est et 125 au sud. Sa longueur est de l'ordre de 18,4 m, la largeur oscillant entre 9,9 et 11,5 m. Compris dans la zone de fouille extensive, son exploration n'a été que superficielle. L'épierrement important des structures bâties, qui comme les traces de la plupart des portes intérieures, n'aide pas à la restitution du plan ni à la distinction des entités fon-

ctionnelles. D'autre part, comme l'ilot 16 voisin, une destruction différentielle des couches les plus hautes par les travaux agricoles rend difficile la mise en phase des données: retenons seulement que les occupations connues appartiennent globalement au IIIe s. av. n. è. et au début du IIe s. Une seule unité, composée de quatre pièces (secteurs 1 à 4), peut être restituée dans l'état actuel des travaux (UNF2001). Les deux pièces repérées au sud (secteurs 5 et 6), qui complètent l'ilot et qui formaient apparemment une seconde entité, ont été trop peu fouillées pour être prises en compte.

UNF 2001

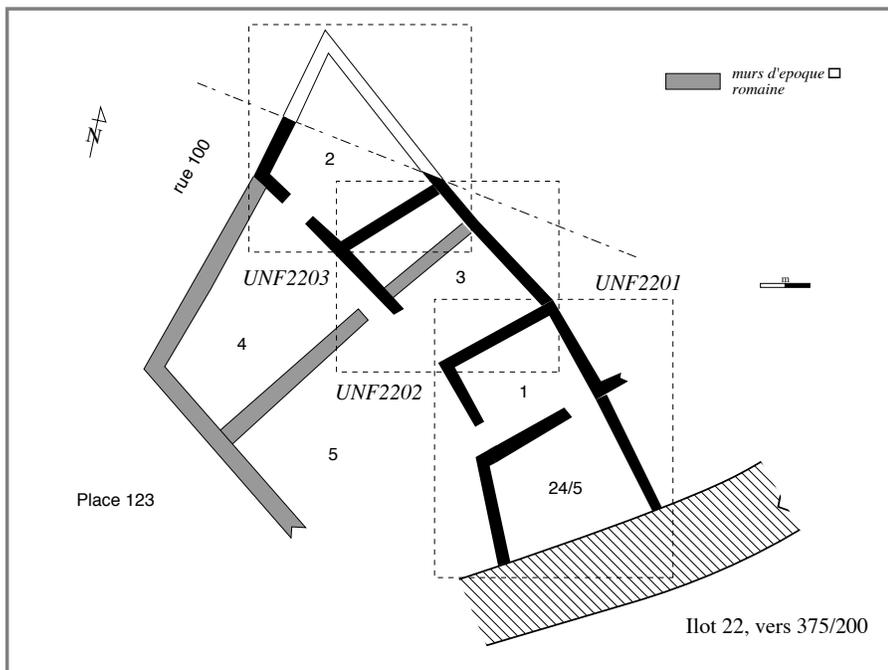
Carte d'identité:

Ilot: 20; secteurs: 1/2/3/4; Us rattachées: 20018, *20009, *20006/ 20030, 20033, *20007, *20008/ *20028, *20056, *20045, *20046/ 20048, *20047; datation: 250/175, phase: ; long.: 12,2 m; larg.: 10,6 m; surface: 129,3 m²; surface utile: 93,5 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Si/18,2 m²; pièce 2: Rv/20,2 m²; pièce 3:

Cm/28,2 m²; pièce 4: Si/26,9 m²; bibliographie: Garcia 1991; Garcia 1994c.

Plan et architecture :

Deux arguments architecturaux, tirés de l'examen des habitudes urbanistiques latoises, conduisent à regrouper les quatre pièces occupant la partie nord de l'ilot 20 en une seule entité. Tout d'abord, l'expérience incite à agréger les pièces est et ouest, car dans ce type de quartier double, aucun exemple de séparation de maisons situées de part et d'autre de la nervure centrale n'est attesté actuellement dans les zones fouillées. On tendra donc à ne pas dissocier les secteurs 1 et 3, et les secteurs 2 et 4. D'autre part, on a observé que les cloisons séparant la pièce 1 de la pièce 2 et la pièce 3 de la pièce 4 avaient été, au cours de l'occupation de cette bâtisse, reconstruites à un emplacement légèrement différent (murs en gris): or, si l'on a souvent observé ce type de décalage dans l'évolution des cloisonnements intérieurs, on a eu par contre l'occasion de souligner à plusieurs reprises la stabilité des murs mitoyens entre deux habita-



tions différentes, parfois sur plusieurs siècles. Cette remarque incite à ne pas dissocier les secteurs 1 et 2 et les secteurs 3 et 4. La seule porte d'entrée reconnue se trouve au nord-ouest, dans la pièce 1, et donne vers la rue 122; la localisation des portes intérieures est tout à fait hypothétique, et représente une solution entre autres. Rues de trois côtés, à l'ouest, au nord et à l'est; mur mitoyen au sud. Toit restitué à double pente.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1, par où l'on pénètre dans l'habitation, a un sol de terre battue compact de couleur marron. On y trouve dans l'angle nord-est une fosse quadrangulaire peu profonde (20010), bordée de tessons d'amphores, destinée sans doute à fonder une cuve en torchis, et au centre de la pièce un foyer lenticulaire. Un maigre mobilier provient du remblai surmontant le sol: la céramique et la faune y sont en nombre trop réduit pour permettre une statistique. Il est difficile d'interpréter le rôle de cette salle, qu'on rangera parmi les séjours indifférenciés.

La pièce 2 est de dimension réduite. Son sol est renforcé avec une épaisse couche de galets villafranchiens. La seule

structure visible est un trou de poteau central, correspondant probablement à un soutènement de la toiture (20031). La nature du sol, destinée à l'assainissement de la pièce, invite à y voir la partie réserve de l'habitation. Un remblai sableux, se surimposant à ce niveau, semble confirmer la perdurance d'une telle fonction.

La pièce 3 est la plus grande de la maison. Plusieurs sols argileux y ont été fouillés. Ceux appartenant à la période en cause fonctionnent avec une banquette d'angle en terre placée dans le coin nord-ouest (BQ1004). La base de cette banquette est constituée par un radier de tessons de vases, à l'intérieur duquel est enterrée une urne contenant les restes d'un serpent (DP1003), dépôt à caractère votif dont on connaît d'autres exemples à l'Age du fer et à la période gallo-romaine dans la région (Py 1990, p.805; Fiches 1986, p.122; Dedet 1990, p.151-153). Trois foyers lenticulaires sont répartis dans la zone centrale (FY1000, 1001, 1003); l'un d'eux, au nord, est accompagné d'une fosse-cendrier. Les restes probables d'une cuve en torchis ont été observés contre le mur est (FS1013). Dans l'angle sud-est, une grande fosse aux contours irréguliers, remplie de tessons d'amphore et de dolium, reste difficile à interpréter (FS1012). Dans ce cas

encore, le mobilier relevant des niveaux d'occupation est trop réduit pour aider à l'identification de l'utilisation de la pièce. Se fondant sur les structures nombreuses qu'elle livre, on proposera d'y voir à la fois une cuisine (foyers, cuve...) et une salle à manger (banquette). A noter qu'un sol plus ancien fouillé dans le même secteur a livré un autre dépôt votif (fragment de serpent enterré dans une cruche au centre de la pièce: Py 1993, p. 82, fig.60).

Dans la pièce 4 enfin, au sud-est de la maison, le sol en terre battue a donné pour unique trace d'utilisation un foyer construit refait à deux reprises (FY1018). La rareté des déchets domestiques dans cette cellule indique peut-être que ce foyer a servi principalement au chauffage. En l'absence d'autres données, cette pièce, comme la salle 1, sera mise au rang des séjours indifférenciés.

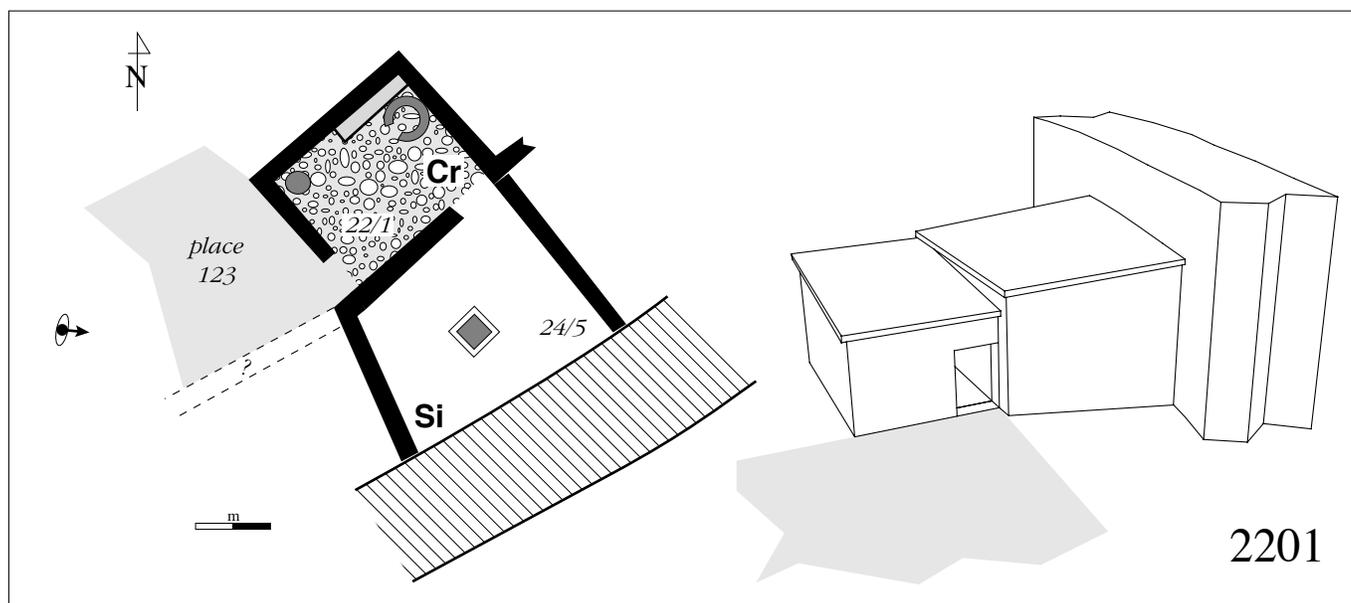
• **Ilot 22, datation: 375/175**

L'îlot 22 prend place à l'extrémité sud de la rue 100, au nord de la place 123 et à l'ouest de l'îlot 24. Il s'agit en réalité d'un ensemble de bâtiments hétérogènes du point de vue chronologique, qui n'ont fait l'objet que d'une reconnaissance superficielle dans le cadre des fouilles extensives ayant concerné entre 1992 et 1994 la partie sud de la ville. Plusieurs remarques s'imposent à propos de ce quartier.

Nous proposerons tout d'abord de réunir le secteur 1 de l'îlot 22, occupé au IVe s., et le secteur 5 de l'îlot 24 voisin, au sein d'une même unité fonctionnelle (UNF2201) dont on peut restituer plusieurs étapes, toutes cependant documentées de manière partielle.

Les deux pièces qui suivent vers l'ouest (secteurs 3 et 2) sont plus récentes (IIIe s.). Elles constituent apparemment deux maisons contiguës et distinctes, décrites ci-après sous les numéros d'UNF2202 et 2203.

Quant aux secteurs 4 et 5, il s'agit de grands bâtiments construits à une phase bien plus tardive en gagnant sur l'ancienne place 123: si les sols contemporains ont disparu, la fouille de la tranchée de fondation du mur longeant la rue 100 a démontré que ces constructions ne pou-

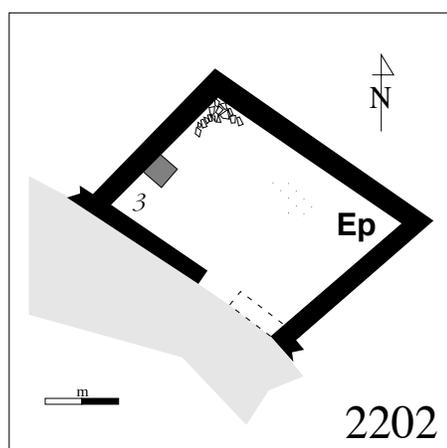


vaient être antérieures à l'époque romaine. Tenant compte de la taille de ces bâtisses (chacune couvrant au minimum 40 m²), de leurs murs particulièrement larges et profondément fondés, on proposera d'y voir des entrepôts, en liaison avec le port proche, avec lequel ce secteur pouvait communiquer par l'une des nombreuses échancrures alors pratiquées dans le rempart préromain qui passe immédiatement au sud.

UNF 2201

Carte d'identité:

Îlot: 22; secteurs: 22.1/24.5; Us rattachées: 22063, 22072, *22079/ *24035;



datation: 375/325, phase: ; long.: 9,1 m; larg.: 5,9 m; surface: 53,7 m²; surface utile: 39,1 m²; fonction/surface des pièces: pièce 22.1: Cr/15,4 m²; pièce 24.5: Si/23,7 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

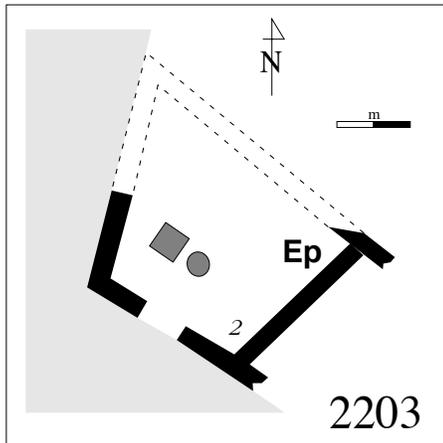
L'interprétation fournie ici comme hypothèse de travail propose de réunir dans l'UNF2201 deux pièces attribuées primitivement à deux îlots différents: la pièce 1 de l'îlot 22 et la pièce 5 de l'îlot 24. L'entité ainsi définie s'appuie contre le parement intérieur de la fortification. Elle est par ailleurs implantée à l'angle sud-ouest de la place 123, sur laquelle ouvrirait par une porte située dans l'angle sud de la salle 1. Un décrochement dans la façade sud-est indique probablement qu'une autre maison était contiguë dans cette direction, contre le rempart (maison qui se rattacherait à l'îlot 32, mais qui a été complètement détruite par une grande excavation à l'époque romaine). Les deux salles de l'UNF2201 communiquaient par une porte située contre le mur de fond. Les toits sont restitués avec des pentes différentes (vers le nord et vers l'est), pour tenir compte de la jonction des deux îlots. Rappelons que ce type d'imbrication, entre un îlot appuyé au rempart et un îlot

perpendiculaire à ce dernier, est attesté par d'autres exemples dans le quartier Saint-Sauveur, notamment dans la zone 1 (cf. ci-dessus, UNF102 et 106).

La salle 1 de l'UNF2201 présente des sols et des murs en fort pendage vers le nord-ouest, du fait de l'important affaissement de terrain qui a affecté cette zone.

Remarques sur le fonctionnement :

La stratigraphie de la pièce 22.1 comporte plusieurs états d'occupation, dont seul le plus ancien est à peu près contemporain de l'unique niveau de fonctionnement fouillé dans la pièce 5 (deuxième et troisième quart du IV^e s.). Les niveaux de sol récents (fin du IV^e s.), percés de plusieurs fosses à dolium (FS1061, 1062, 1063) et témoignant de l'utilisation de cette cellule comme réserve, ne seront pas pris en compte ici. L'occupation du plein IV^e s. est marquée par un sol construit à l'aide de galets villafranchiens (SL1091) qui comporte plusieurs aménagements. Contre le mur nord-est se trouve une banquette bâtie en pierres et en adobes qui se poursuit jusqu'à l'angle nord (BQ1078). Contre cette banquette s'appuie un four en cloche, reconstruit à deux reprises (FR1090, FR1076). Dans l'angle ouest se tient un foyer lenticulaire (FY1075). Dans l'angle sud, devant la



porte d'entrée supposée, une structure bâtie en fer à cheval est d'interprétation difficile (SB1055). Le mobilier est rare, les sédiments recouvrant le sol (22040) ayant été attribués globalement à l'occupation postérieure. Les structures cependant indiquent clairement une fonction de cuisine, à laquelle on ajoutera par hypothèse celle de réserve (au moins pour les besoins quotidiens) que semble suggérer l'assainissement du sol avec une couche de galets.

La pièce 24.5 était pour sa part munie à une époque à peu près contemporaine (deuxième quart du IVe s.) d'un sol en terre battue très propre. Au centre se trouve un foyer construit quadrangulaire richement décoré (FY1174). Aucune autre structure n'est signalée. On a donc là une exemple clair de salle de séjour, située comme dans beaucoup d'autres exemples lattois dans la partie arrière de la maison.

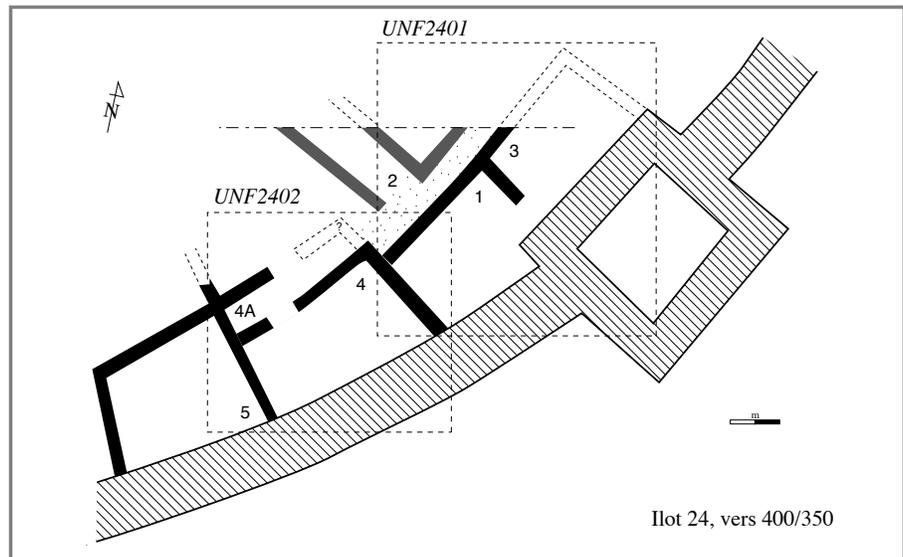
UNF 2202

Carte d'identité:

Ilot: 22; secteur: 3; Us rattachées: *22041, 22058, *22057, 22050; datation: 325/250, phase: ; long.: 6,7 m; larg.: 5,1 m; surface: 34,2 m²; surface utile: 23 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Ep/23 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

Composée apparemment d'une pièce unique, l'UNF2202 est recoupée par la tranchée d'épierrement d'un mur plus tar-



dif (ce mur s'aligne à peu près au mur séparant les secteurs 4 et 5 et doit être rapporté à l'époque romaine). Si l'on fait abstraction de ce refend, on définit une grande salle trapézoïdale probablement ouverte au sud où manque une partie de la façade. Le toit pouvait être incliné vers le sud-est, c'est-à-dire vers la place 123 qui s'étendait alors jusque là. Notons que, bien que situé à un niveau absolu proche, cette maison est sensiblement plus récente que sa voisine, puisqu'elle appartient à la fin du IVe ou à la première moitié du IIIe s.: cette différence chronologique tient au fait que les couches anciennes se sont affaissées dans cette zone dès l'Antiquité, pour une raison qui reste à définir.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 3 n'a fait l'objet, comme l'ensemble du quartier, que d'une fouille superficielle, arrêtée sur le dernier niveau d'occupation conservé. Sous un mince remblai, plusieurs lambeaux de sols ont été observés: dans l'angle nord, sol pavé de tessons d'amphore de Marseille; contre le mur nord-est, tapis de valves de cardium posées sur une terre limoneuse mêlée de cailloutis. Ces aménagement reposaient sur une surface de terre battue, concernant toute la pièce, et sur laquelle se tenait un foyer construit, appuyé au mur nord-est (FY1067). Le mobilier, peu abondant, est

principalement formé de vaisselle de table (pour servir et manger) et de cuisine (surtout pour cuire). La faune est moyennement présente (NR/NFR= 17%). Malgré des traces d'activité ténues, la pièce apparaît comme polyvalente: des aménagements soignés du sol évoquent le séjour, la taille de la pièce n'exclut pas le stockage, tandis que foyer et vases de cuisine indiquent qu'on y pratiquait des activités culinaires; en somme, une maison à cellule unique de type protohistorique classique.

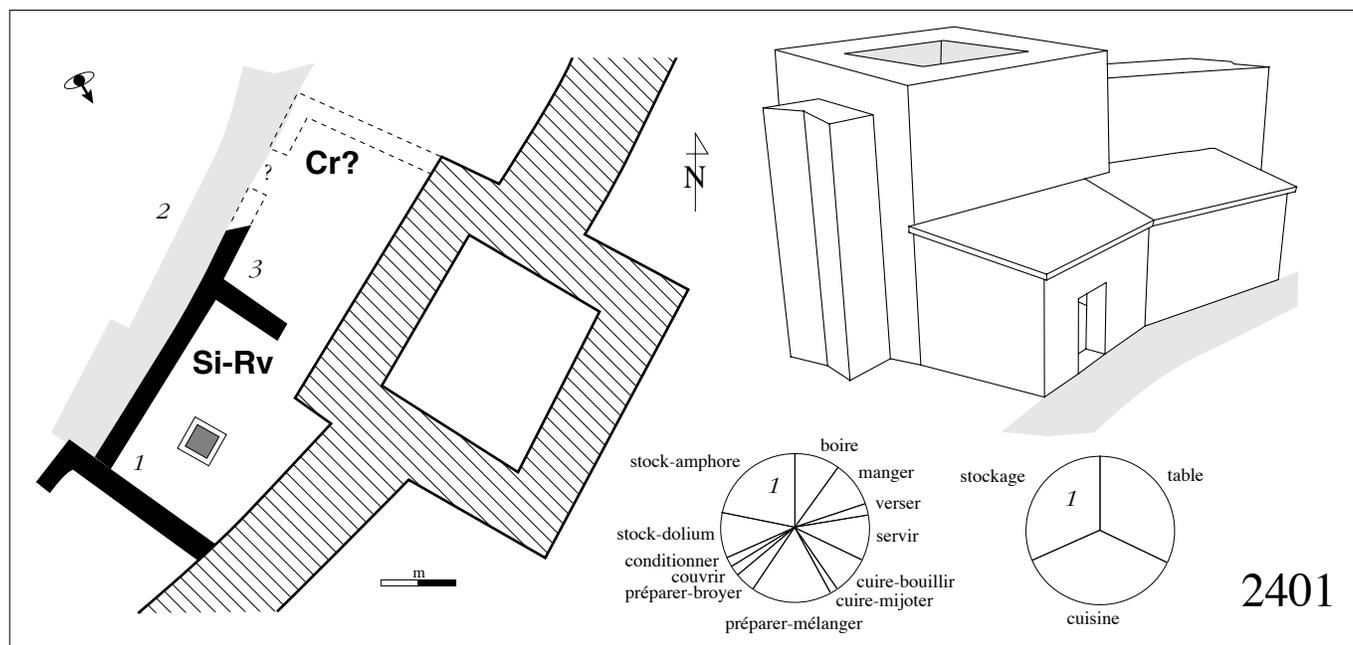
UNF 2203

Carte d'identité:

Ilot: 22; secteur: 2; Us rattachées: 22021, *22026; datation: 225/175, phase: ; long.: *6,4 m; larg.: *5,4 m; surface: *34,6 m²; surface utile: *24 m²; fonction/surface des pièces: pièce 2: Ep/*24 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

L'UNF2203 est implantée en bordure de la rue 100. Seule la moitié sud en a été fouillée. L'architecture, et donc la forme, en sont très partiellement connus. La direction générale des murs permet de supposer un plan en trapèze avec un angle aigu au nord, d'une surface utile estimée de 24 m². La porte, large de 1,17 m



(PR1070), donnait au sud sur la place 123. Tenant compte de la logique de l'îlot, c'est en direction de cette place que l'on suppose l'inclinaison du toit.

Remarques sur le fonctionnement :

La partie de la salle explorée a livré un sol fait de terre sablo-limoneuse, qui supportait dans la zone centrale deux foyers contigus: un foyer construit quadrangulaire fondé sur un radier de tessons et de petits cailloux placés dans une cuvette (FY1059); et un foyer lenticulaire de charbons de bois (FY1060). Ce sol de terre battue reposait sur un épais remblai dont le mobilier, au demeurant réduit, indique une datation vers la fin du IIIe s., voire le début du IIe s. La rareté des indices disponibles ne facilitent pas l'interprétation fonctionnelle de cette salle. Les foyers centraux suggèrent qu'il s'agit bien d'une habitation. Si cette dernière ne comportait effectivement que cette pièce, il faudrait y voir, comme dans le cas précédent, un espace relativement polyvalent.

• Ilot 24, datation: 400/350

L'îlot 24 est situé contre le parement intérieur de la fortification, à l'endroit où

la direction du rempart s'infléchit vers l'ouest, et se prolonge jusque derrière la tour qui marque l'angle sud-est de la ville: ce quartier est donc installé contre une muraille courbe et convexe, ce qui explique son plan en éventail. La fouille a été partielle en surface et en profondeur: en surface, elle n'a concerné que trois salles et la partie d'une quatrième; en profondeur, elle s'est limitée aux derniers niveaux conservés sous la strate remaniée par l'agriculture. Toutes les couches explorées appartiennent à la première moitié du IVe s., la plupart plus précisément au second quart de ce siècle. Cette homogénéité chronologique permet d'étudier un état, sinon complet, du moins synchrone, composé au moins de deux unités fonctionnelles (UNF2401 et 2402).

Il semble que la première d'entre elles ait été bordée au nord-ouest par une ruelle étroite (secteur 2), encore que la contemporanéité des structures repérées en vis-à-vis (en gris sur le plan) ne soit pas établie.

La ruelle pouvait se prolonger au sud-est, en impasse, jusqu'à la salle 5. Cependant, dans ce secteur, on supposera plutôt une privatisation de cet espace (vestibule numéroté ici 4A) que l'on propose de rattacher à la salle 4, dans le cadre de l'UNF2402. Un décrochement visible

entre les façades nord-ouest des salles 1 et 4 semble corroborer cette interprétation.

Quant à la salle 5, elle a été ci-dessus rattachée à la salle 1 de l'îlot 22 au sein de l'UNF2201.

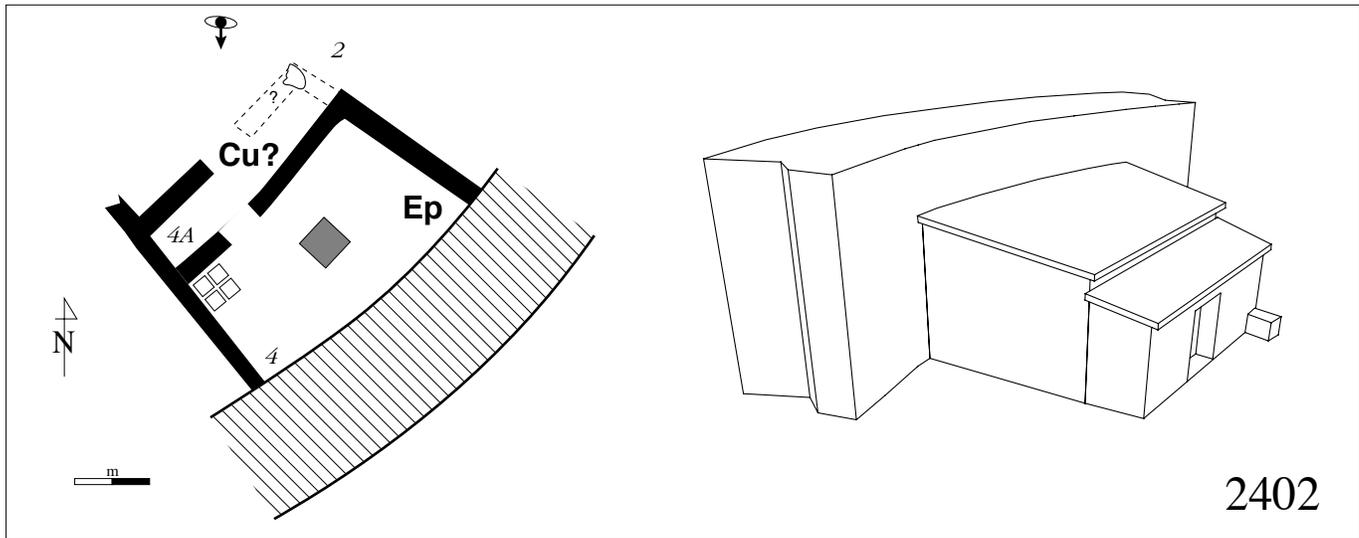
UNF 2401

Carte d'identité:

Ilot: 24; secteurs: 1/3; Us rattachées: *24013, *24022, 24019, *24020/*24012; datation: 400/350, phase: ; long.: *12 m; larg.: 3,8 m; surface: *45,6 m²; surface utile: *31,8 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Si-Rv/17 m²; pièce 3: Cr?/*14,8 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

Les deux pièces constituant cette maison sont appuyées pour partie à la fortification, pour partie à une tour creuse et carrée placée à cheval sur la courtine, et dessinant donc un décrochement vers l'intérieur. Seule la première pièce est complètement connue, la seconde n'ayant été fouillée que sur la moitié de sa surface: d'où des mensurations estimées, indiquées ci-dessus par un astérisque. Aboutées par leur petit côté, les deux salles communi-



quent entre elles par une porte d'1,1 m de large (PR1199) ouverte dans la cloison contre la tour (position au demeurant assez originale). La porte d'entrée depuis le secteur 2, possible ruelle, n'est pas connue: elle ne pouvait guère se trouver dans la façade de la pièce 1, presque intégralement conservée avec un enduit intérieur. Il faut donc la supposer dans le mur ouest de la pièce 3. La pente du toit est restituée vers l'ouest, c'est-à-dire perpendiculairement au rempart comme dans les autres exemples en position similaire (cf. îlot 1 et 7-est).

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 3, que l'on trouvait en entrant, n'a pas été fouillée. Seul un remblai —24012— a donné une proportion importante de vases de cuisine (46,1%) et des indices non négligeables de stockage (15,3% des éléments identifiables) qui pourraient suggérer une utilisation comme espace de service domestique (cuisine/réserve).

Le secteur 1 était de fait une pièce de fond, en position relativement retirée. Les murs étaient enduits à la terre. Le sol comportait, au milieu des deux tiers sud de la salle, un foyer quadrangulaire décoré, construit sur un radier de galets placé dans une dépression (FY1156). Le mobilier contemporain de l'occupation est compris dans plusieurs couches de sédimentation cendreuse scellées par une

couche d'argile jaune (24004), cette dernière correspondant peut-être à l'effondrement d'une toiture en terre. La céramique est répartie de manière équilibrée entre table, cuisine et stockage; on y remarque notamment beaucoup d'éléments d'amphore (21%) et de vases à boire (10%) (stockage et consommation de vin?). 58 éléments de terre cuite portant l'empreinte de galets, identifiables avec des lests, se rapportent apparemment à un filet de pêche, remis en compagnie d'objets très divers (fibules, rondelle en dolium, tores en torchis, fr. de meules en basalte...). La faune est par ailleurs assez abondante (NR/NFR= 23%). La présence d'un foyer décoré, la position même de la pièce dans la partie arrière de la maison, les découvertes mobilières diversifiées, incitent à y voir une salle assez polyvalente, vouée probablement au séjour, mais où des fonctions complémentaires (salle à manger, réserve) ne sont pas à exclure. Comme dans le cas de l'UNF414, la présence d'un filet de pêche suggère, sous toutes réserves, l'activité ou l'une des activités possibles de l'occupant des lieux.

UNF 2402

Carte d'identité:

Îlot: 24; secteurs: 4/4A; Us rattachées: *24021, 24017, 24024/*24010; datation: 400/350, phase: ; long.: 7,1 m; larg.: 5,8

m; surface: 41,2 m²; surface utile: 31 m²; fonction/surface des pièces: pièce 4: Ep/24 m²; pièce 4A: Cu?/7 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

L'UNF2402 est appuyée au sud-est contre le parement interne du rempart, présentant un plan courbe dans cette section. Ses limites sud-ouest et nord-est ont en conséquence des directions convergentes, et le plan est trapézoïdal. Malgré quelques difficultés de restitution, est possible de proposer pour cette maison une organisation classique à Lattes, faite d'une pièce arrière sub-rectangulaire (secteur 4) précédée d'un vestibule étroit et allongé (4A). Seule une moitié de la façade est attestée, l'autre moitié (à l'exception d'un probable bloc d'angle) n'ayant pas été repérée. La porte d'entrée est située en milieu de façade, où l'on remarque un piédroit. La porte faisant communiquer le vestibule et la pièce principale est décalée vers le sud-ouest: elle est visible dans le solin de la cloison, en grande partie conservé, et sa largeur peut être estimée à 1,25 m. Toit restitué en simple pente vers le nord-ouest.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 4 livre un sol de terre battue relativement propre, surmonté d'un remblai lui-même pauvre en mobilier et en

faune (NR/NFR= 8%): peu d'informations donc à attendre de ce côté. Deux structures seulement meublent le sol: au centre de la pièce, un grand foyer construit rectangulaire composé d'une sole non décorée (FY1156), reposant sur un radier de tessons d'amphores qui lui-même surmonte un autre foyer semblable. Dans l'angle sud-ouest de la pièce, c'est une base quadrangulaire (80 cm de côté), bâtie en petits moellons, qui peut correspondre soit à un support de vase de stockage, soit à une table de mouture.

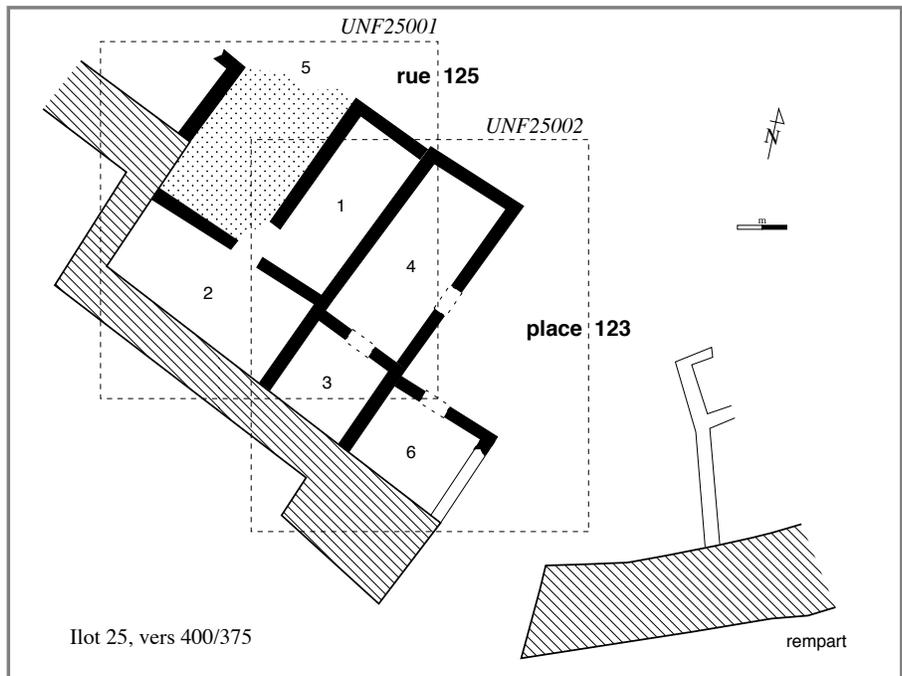
Le secteur 4A, prolongeant la ruelle 2 vers le sud (et de fait fouillée avec elle), présente des niveaux successifs de vidanges de foyer, mais aucune structure en place.

Se fondant sur ces maigres données, l'interprétation fonctionnelle des deux salles reste conjecturale: la pièce 4 à l'arrière apparaît comme un espace polyvalent, à la fois pièce de séjour et sans doute de service (cuisson, réserve et/ou mouture...). Le vestibule quant à lui pourrait avoir fonctionné comme zone de préparation culinaire (vidanges de foyer, abondante faune: NR/NFR= 30%), rôle largement attesté pour ce type d'espace dans les autres cas analysés.

• Ilot 25, datation: 400/375

L'îlot 25 est appuyé au parement intérieur de la courtine sud de la fortification, immédiatement à l'est d'une porte du rempart primitif. Il est bordé à l'est par la place 123, prolongeant la rue 100, et au nord par la rue 125. C'est un îlot ancien dont on n'a fouillé que les niveaux les plus superficiels, appartenant pour la plupart au premier quart du IV^e s. De ce fait, le bilan actuel sur les unités qui le composent est dans une large mesure hypothétique et pourra être remis en question par la suite des fouilles.

Ces unités d'ailleurs, au nombre de deux (UNF25001 et 25002), dessinant de vastes maisons à trois pièces réparties en angle autour d'un espace extérieur, apparaissent comme tout à fait atypiques. Il est possible que ce type de plan en angle résulte d'une transformation de maisons beaucoup plus classiques, formées d'une



ou deux pièces de fond appuyées au rempart (secteur 2 pour l'UNF25001, secteurs 3 et 6 pour l'UNF25002) et d'un vestibule ou d'une avant-cour frontale. Les secteurs 1 et 4 seraient en ce cas des ajouts permettant d'agrandir la surface de chaque entité au détriment d'une excroissance de la place 123 vers l'ouest. Cette hypothèse de travail, encore une fois, devra être vérifiée sur le terrain. Deux remarques paraissent conforter néanmoins ce point de vue: d'une part les murs mitoyens entre les deux habitations sont bien alignés et pourraient dessiner la limite entre deux lots de largeur standard; d'autre part les portes des secteurs 1 et 2 se recoupent en partie, disposition qui ne paraît pas normale dans une conception homogène, mais qui s'explique beaucoup mieux pour un agrandissement secondaire. Ajoutons que ce schéma pourrait se répéter dans l'îlot 27 voisin, en cours de fouille.

UNF 2501

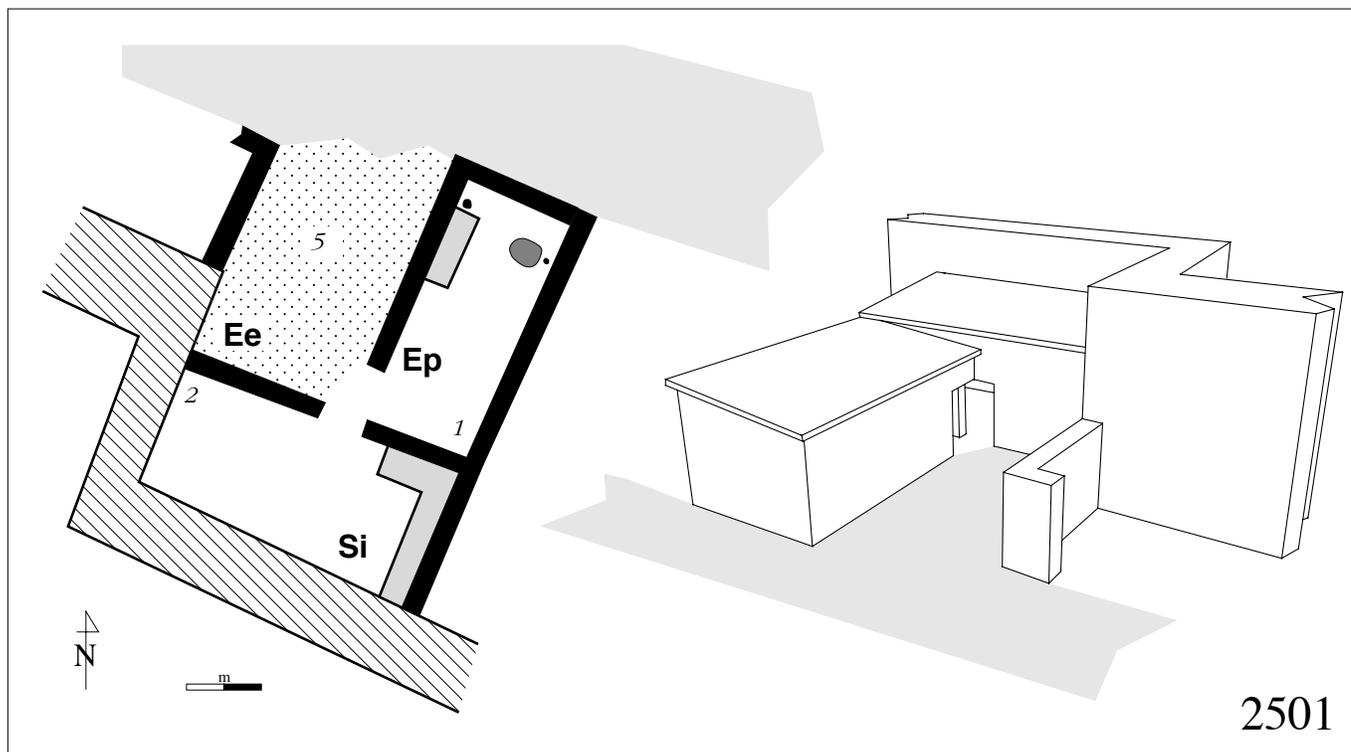
Carte d'identité:

Ilot: 25; secteurs: 1/2/5; Us rattachées: *25001, 25013, *25008, *25017, 25015, *25019/ *25024, 25025/ *25007; datation: 400/375, phase: ; long.: 11,5 m; larg.: 8,4

m; surface: 96,6 m²; surface utile: 81 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Ep/20 m²; pièce 2: Si/28 m²; pièce 5: Ee/33 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

Nous regroupons dans l'UNF2501 deux pièces (secteurs 1 et 2) et un espace non couvert qui sert apparemment de cour (secteur 5). La pièce 2, rectangulaire, est appuyée au rempart à dans l'angle d'une chicane, de sorte que deux de ses côtés sont constitués par le parement intérieur de la fortification. Une porte placée au centre du mur nord donne dans la cour 5. La pièce 1, également rectangulaire, est axée perpendiculairement à la précédente. Elle ouvre probablement par une porte située au coin sud-ouest, également vers la cour 5. On remarque, comme déjà indiqué ci-dessus, que les deux porte se recouvrent partiellement. Les murs, lorsqu'ils sont conservés, paraissent construits en terre banchée sur des solins de pierres. On imagine des toits mono-pente et tournés vers la cour, avec un petit décalage en hauteur pour permettre l'écoulement. La cour, pour sa part, limitée à l'ouest par le rempart et une maison voisine (îlot 33), ouvrirait largement au nord sur la rue 125.



La présence d'un enduit d'argile à l'extérieur du mur ouest de la pièce 1 (MR1215) permet d'envisager une couverture au moins partielle de cet espace (auvent?).

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1 a livré, sous un remblai de nivellement, un sol d'habitat marqué par un apport de matériau argileux (SL1220). Les murs étaient enduits à la terre. Un grand foyer lenticulaire (FY1228) de forme ovale (65x90 cm) se tient dans la partie nord-est. Il est accolé à un trou de poteau matérialisé par un col d'amphore de Marseille fiché en terre (PO1227), disposition déjà attestée dans les îlots 1 et 2 (cf. UNF103 et UNF203). A l'opposé, contre le mur ouest, on trouve une banquette construite en adobes (BQ1219). Un deuxième trou de poteau en pleine terre est situé contre son extrémité nord (PO1221). Le mobilier céramique est peu abondant et n'apporte pas d'élément d'information supplémentaire. La faune est assez présente (NR/NFR= 19%). On note parmi les objets un chenet en terre

cuite. Les aménagements de cette pièce font penser à un espace utilitaire, sans doute à la fois cuisine (foyer), salle à manger (banquette) et réserve.

La pièce 2 possède un sol en terre battue pauvre en traces d'utilisation. Une banquette d'angle, large de 96 cm et faite de fragments d'adobes pris dans une matrice terreuse (BQ1236), se tient du côté est. A partir de ces maigres indices, on ne peut guère identifier qu'une salle de séjour indifférenciée.

La cour 5 enfin n'a livré aucune structure indiquant une utilisation spécifique. Son sol est rechargé de terre hétérogène évoquant un remblaiement. Elle semble avoir fonctionné plus comme espace de circulation que comme aire d'activité.

UNF 2502

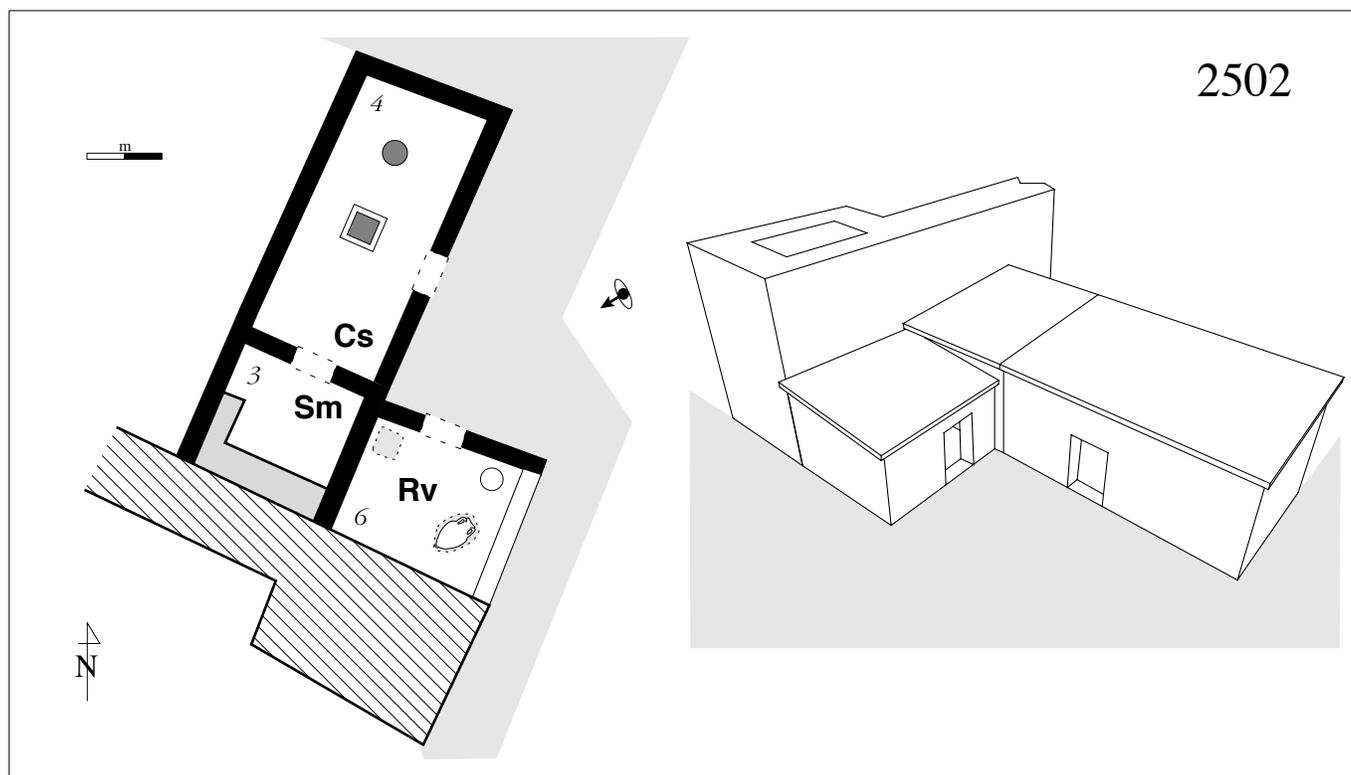
Carte d'identité:

Ilot: 25; secteurs: 3/4/6; Us rattachées: *25036, *25040, 25053/ *25043/ *25041, 25048, *25046, *25047, 25056; datation: 400/375, phase: ; long.: 12 m; larg.: 9,1 m;

surface: 70,5 m²; surface utile: 51,4 m²; fonction/surface des pièces: pièce 3: Sm/10,5 m²; pièce 4: Cs/26,4 m²; pièce 6: Rv/14,5 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

Plan et architecture :

L'UNF 2502 comprend trois pièces (secteurs 2, 4 et 6) dont deux (2 et 6) sont accolées au rempart, la façade orientale (mal conservée) devant vraisemblablement être restituée dans l'alignement du piédroit de la porte ancienne. Le plan dessine un angle et résulte sans doute, comme on l'a indiqué ci-dessus, d'un agrandissement d'une maison antérieure vers le nord au détriment de la place 123. Le bâtiment est limité par cette place à l'est, et par la rue 125 au nord. Les portes équipant les différentes salles ne sont pas localisées avec certitude à cause de l'épierrement des murs, et la solution proposée ici, qui fait communiquer les pièces 3 et 4 et laisse la pièce 6 indépendante, est hypothétique. En tout état de cause, la complémentarité des aménagements de ces trois cellules conforte l'analyse archi-



tecturale et incite comme elle à les réunir dans un même ensemble. On propose de restituer la pente des toits vers la place, c'est-à-dire à la fois vers l'est (pièces 3 et 4) et vers le nord (pièce 6), solution entre autres, mais qui tient compte de la disposition de la couverture de la maison accolée à l'ouest (UNF2501) et du fait que le long mur mitoyen pouvait constituer le support d'une faîtière.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce principale est la salle 4 : c'est non seulement de loin la plus vaste, mais également celle par où l'on devait pénétrer dans la partie dédiée à l'habitat. A l'intérieur a été mis en évidence un sol marqué notamment par un foyer construit décoré, situé au centre de la pièce (FY25045). Ce foyer était solidement fondé sur un radier de tessons et une couche rapportée d'argile à nodules calcaires. Un deuxième foyer, appartenant à la même occupation, n'a conservé que son radier de fondation (FY25054). Aucune autre structure n'est visible. Le mobilier

est rare et non significatif. Néanmoins la position et la surface de cette pièce, de même que la présence d'un foyer décoré, incitent à y placer une salle de séjour et probablement des activités culinaires.

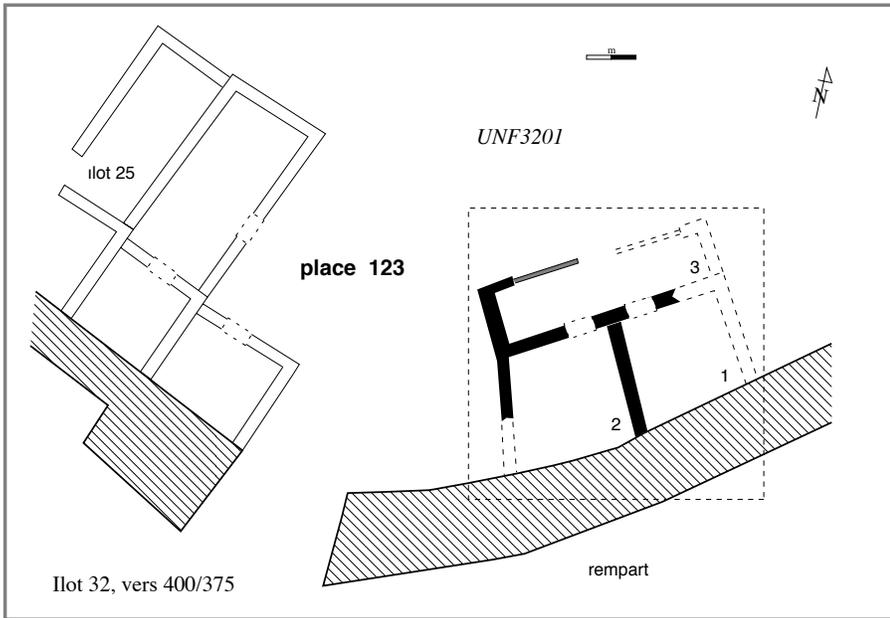
La pièce 3, presque carrée et beaucoup plus petite, apparaît retirée dans l'angle de la maison. Son sol est enduit d'argile et s'est exhaussé plusieurs fois par de minces recharges. Elle est munie d'une banquette en angle, appuyée au rempart et au mur occidental, et faite de bauge (BQ25044). On a trouvé dans les remblais un mobilier assez abondant où domine la vaisselle culinaire et où la faune est bien attestée (NR/NFR= 21%). Mais en l'absence de foyer, on y verra de préférence un séjour et/ou une salle à manger. A noter la découverte d'une lampe attique, qu'on imaginerait volontiers en relation avec la probable obscurité qui devait régner dans cette salle complètement enclavée dans le bâti.

La pièce 6 pouvait être accessible à partir de la place 123. Son sol de terre battue, très compact et de structure hétérogène, supporte plusieurs aménagements :

dans le coin nord-ouest, une fosse carrée de 60 cm de côté sur 17 de profondeur (FS25049) évoque l'empreinte d'une cuve en torchis. Une autre petite fosse circulaire (FS25047) correspond à l'implantation d'une jarre. Enfin, une troisième dépression contenait une amphore de Marseille retrouvée couchée (VP25056). Si les remblais de destruction sont riches en tessons et en faune, le niveau d'occupation est laissé relativement propre. Le tout indique assez clairement une réserve, dont la position supposée indépendante par rapport à la zone de vie serait tout compte fait logique.

• **Ilot 32, datation: 400/375**

L'îlot 32 se situe au sud de la place 123 et à l'ouest de l'îlot 24 qu'il prolonge : comme ce dernier, il est appuyé au parement interne de la fortification. L'habitation la plus à l'est a apparemment disparu du fait du creusement d'une grande fosse à cet endroit durant la période romaine. Seule subsiste une habitation à l'extrémité occidentale du quartier (UNF3201), dont



place 123 au nord. Les salles arrière sont construites avec d'épais murs en terre franche parfois fondés sur un socle de gros blocs de pierre. La position des portes est inconnue, mais restituable avec une suffisante probabilité. L'espace 3 est limité à l'ouest par un mur qui se termine par un blocage de pierres et tessons faisant penser à une base de pilier. Ce mur a un court retour en façade, ce qui suppose une large ouverture sur la place 123; cependant, un alignement de cailloutis a fait supposer que cette ouverture pouvait être en partie occupée par une cloison en matériaux légers. Toute la face orientale de la maison a été détruite par une fosse-tranchée d'époque romaine. La restitution proposée se fonde sur l'option la plus simple, à savoir une symétrie du plan. Notons néanmoins que cette destruction rend hypothétiques la plupart des mesures relatives à cette habitation (les chiffres restitués sont accompagnés ci-dessus d'un astérisque).

est connu un état d'occupation daté du premier quart du IVe s.

ce utile: *57,9 m²; fonction/surface des pièces: pièce 1: Sm-Rv/*17,7 m²; pièce 2: Si/21,6 m²; pièce 3: Cu/*18,6 m²; bibliographie: Garcia 1994c.

UNF 3201

Carte d'identité:

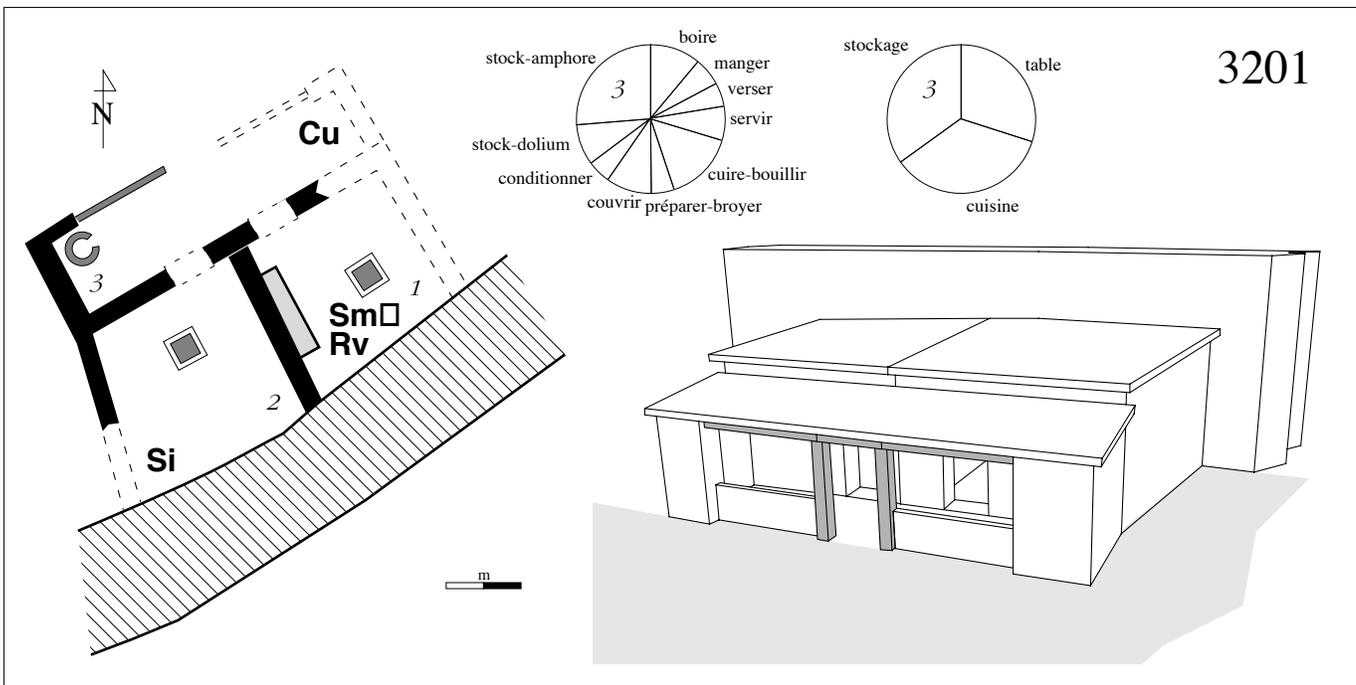
Ilot: 32; secteurs: 1/2/3; Us rattachées: *32003, *32006, 32017/*32007, 32012/*32008; datation: 400/375, phase: ; long.: *10 m; larg.: 7,6 m; surface: *76 m²; surfa-

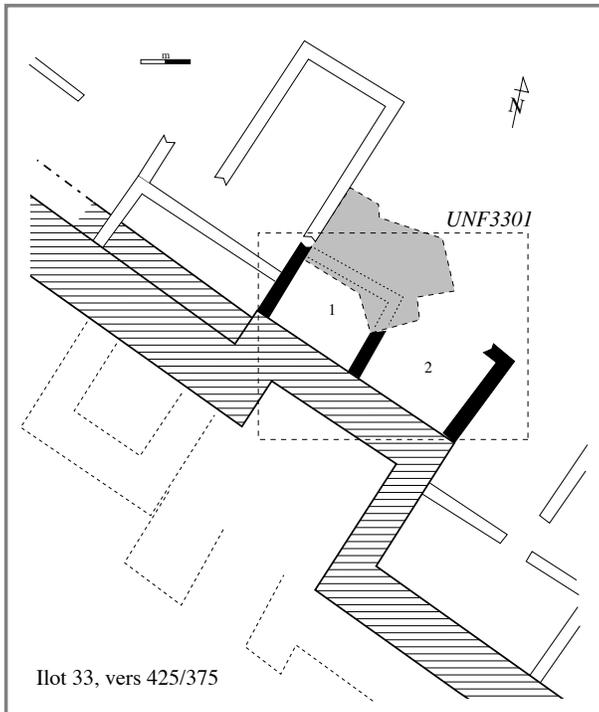
Plan et architecture :

L'UNF 3201 est composée de deux salles de fond appuyées au parement intérieur du rempart (secteurs 1 et 2) et d'un espace frontal (secteur 3) ouvrant sur la

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1 présente, sous une couche de sédimentation, un sol de terre battue en relation avec un foyer construit central à sole décorée (FR32011). Contre le mur





faune très rare (NR/NFR= 2%), inciteraient à y voir une remise; cependant la banquette et le foyer décoré s'opposent à cette identification, et l'on devra conclure à un espace polyvalent, sans doute à la fois salle à manger et réserve.

La pièce 2 est équipée d'un sol soigné, fait de plusieurs fines recharges d'argile. Comme sa voisine, elle est équipée en son centre d'un foyer quadrangulaire à sole décorée (FR32021). Le mobilier est pauvre et non significatif; on y remarque une vingtaine de coquillages. Peu d'éléments permettent de déterminer le rôle dévolu à cette salle. La présence d'un sol enduit et d'un

tue est progressivement exhaussé par des recharges cendreuse. Seul aménagement visible: le radier d'un four circulaire (FR32018) situé dans le coin nord-ouest. Ce secteur fournit un mobilier plus abondant que les pièces contiguës. La céramique est répartie de manière égale entre table, cuisine et stockage, la faune est très présente (NR/NFR= 35%), tandis que les objets se limitent à des fragments de chenet. Rien ne s'oppose à ce que ce secteur situé en façade et largement ouvert ait fonctionné comme cuisine, à l'instar de la majorité des exemples comparables.

• **Ilot 33, datation: 425/375**

L'îlot 33 prend place entre les îlots 25 et 27, contre le parement intérieur du rempart à l'est de la porte récente, à l'endroit où ce parement décrit une chicane. Cette zone en quelque sorte intermédiaire (entre les îlots 25 et 27) ne comprend qu'une seule unité d'habitation (UNF3301).

UNF 3301

Carte d'identité:

Ilot: 33; secteurs: 1/2/3; Us rattachées: *33001, 33002/ 33027, *33026, 33021, *33020, *33017, *33011/?; datation: 425/375, phase: ; long.: 9,6 m; larg.: ?; surface: ?; surface utile: ?; fonction/surface des pièces: pièce 1: Rv?/10 m²; pièce 2: Sm/13 m²; pièce 3: Cu?/?; bibliographie: Garcia 1994c.

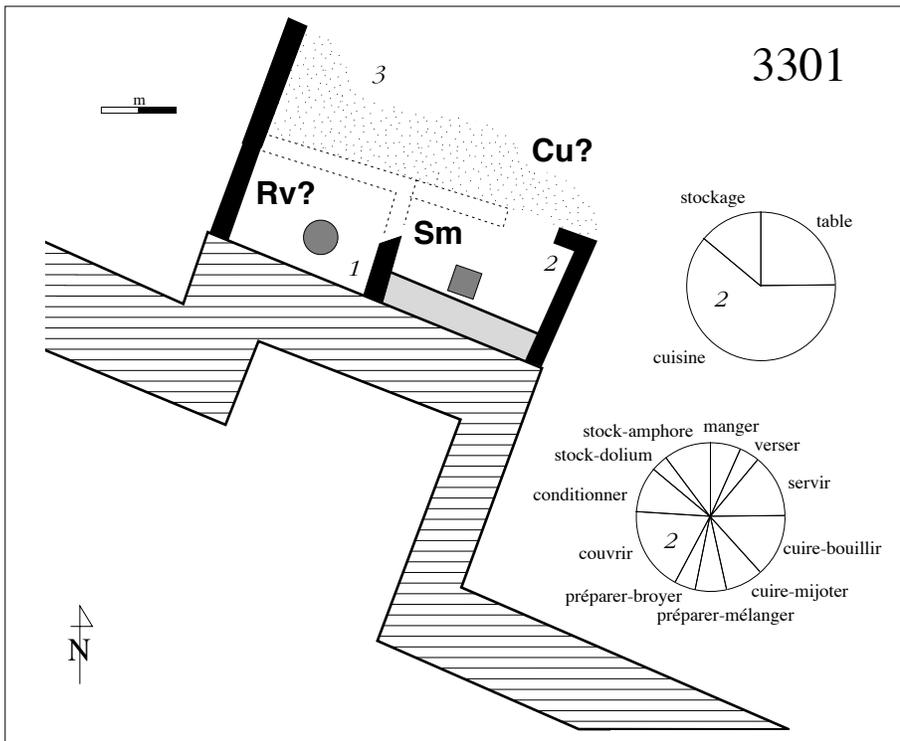
Plan et architecture :

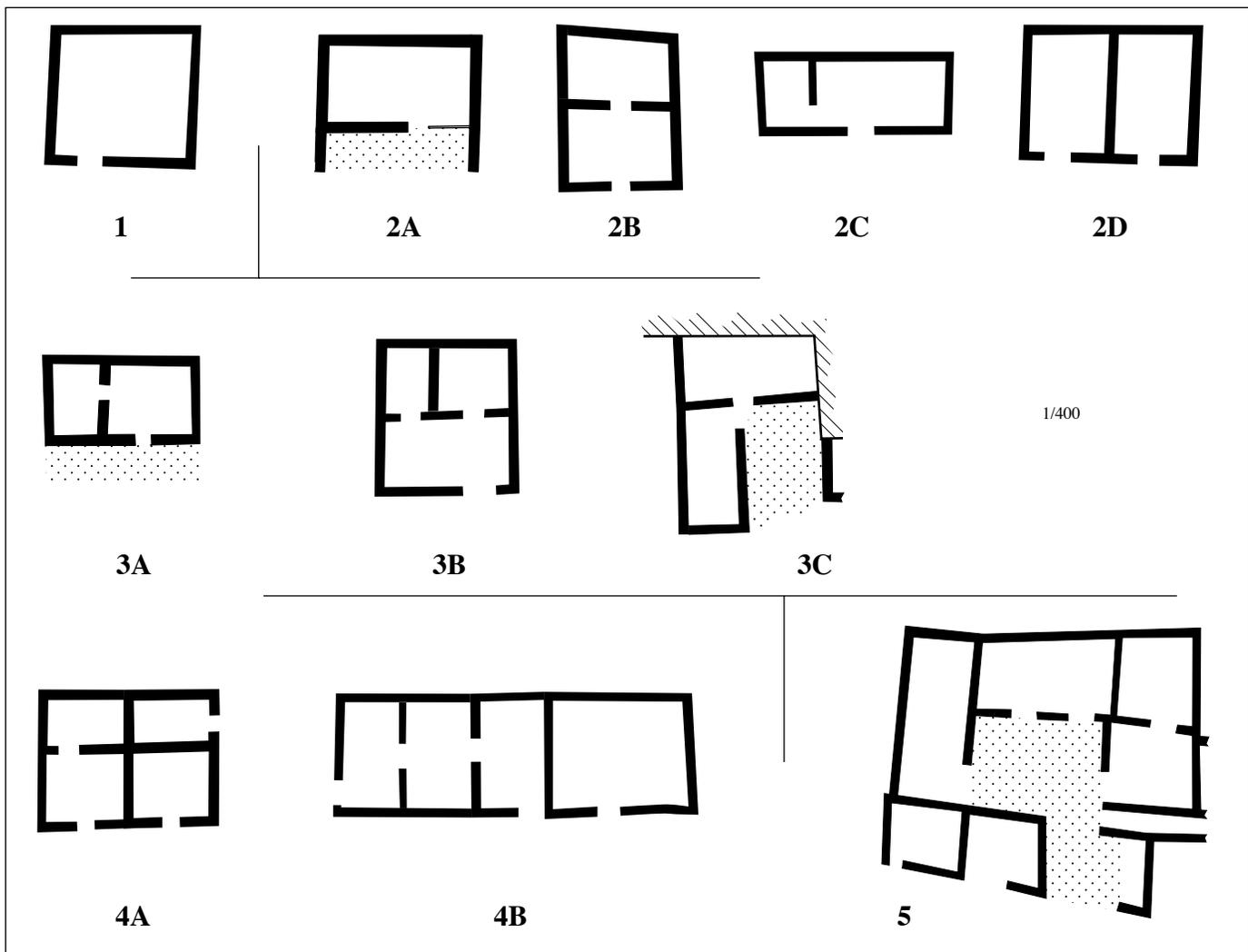
L'UNF 3301 comptait au moins deux pièces, inégalement conservées. La pièce 1 notamment, à l'ouest, a été en grande partie entamée par un sondage ancien, dû à Henri Prades, à savoir le sondage 1 du GAP effectué en 1964 (Arnal 1974, p.30-39; Py 1988, p.70, notice n°3). On a pu retrouver assez précisément les contours de ce sondage (voir le plan de l'îlot 33 ci-dessus), et donc replacer l'architecture qui avait été observée dans les niveaux contemporains (Arnal 1974, fig.10), ce qui permet de restituer le dessin complet de la salle et d'en

ouest est appuyée une banquette basse en bauge (BQ32022) qui ne semble pas concerner toute la longueur de ce mur. Le mobilier très réduit livré par cette salle, la proportion importante d'amphores et la

foyer décoré orienteront vers une interprétation du type séjour indifférencié.

Quant à l'espace 3, il se présente comme un vestibule allongé d'un type bien connu sur le site. Son sol en terre bat-





• 2 : Typologie générale des plans des maisons lattoises.

estimer les dimensions. La pièce 2 à l'ouest n'a conservé qu'une partie de sa façade. Il semble que cette unité était complétée par un espace ouvert au nord, mais l'essentiel de ce secteur se trouvant dans le sondage ancien, il n'a pas été possible de vérifier ce point. Des incertitudes subsistant sur l'économie globale de cette maison, il n'en sera pas fourni de restitution ni d'évaluation de surface totale.

Remarques sur le fonctionnement :

La pièce 1, de petite dimension, présente un sol enduit d'argile blanchâtre (SL33002); le même type d'enduit remonte sur les murs. Un foyer lenticulaire (FR33033) se trouve au centre. Le mobi-

lier, contenu dans un remblai recouvrant le sol, est trop réduit pour permettre une approche statistique: signalons seulement que les vases non tournés et les amphores y tiennent la place essentielle. On retiendra une fonction possible de réserve.

La pièce 2, de taille semblable, a livré trois niveaux d'occupation successifs: le premier est caractérisé par un sol enduit de la même manière que dans la pièce voisine (SL33027), sans aménagement particulier; un second sol (SL33021), établi sur une mince couche de réglage, voit l'installation d'un foyer construit central à sole lisse (FY33022) et d'une banquette de terre contre le rempart au sud (BQ33024). Une sédimentation cendreuse sépare ce niveau d'un troisième, où la banquette

reste utilisée, mais où le foyer est refait (FY33006). Ces transformations sont très rapprochées dans le temps et se situent autour de 400 av. n. è. Les diverses sédimentations et recharges fouillées dans cette pièce ont livré au total un mobilier assez nombreux où dominent nettement les vases de cuisine et de service. La faune est par ailleurs très abondante (NR/NFR=46%). Une utilisation de cette pièce comme salle à manger (mais aussi sans doute comme cuisine) est vraisemblable.

Quant à l'espace extérieur (secteur 3), on n'a aucune indication sur sa fonction: une utilisation pour des activités culinaires peut être proposée comme hypothèse théorique, sur la base de la comparaison avec les autres unités du même type rencontrées à Lattes.

3. Synthèse

L'examen ou le réexamen des principales données actuellement disponibles dans les fouilles du quartier de Lattes/Saint-Sauveur a permis une définition fonctionnelle des unités d'habitation et diverses propositions de lecture de leur organisation. Sur cette base, plusieurs aspects peuvent faire l'objet d'un bilan synthétique.

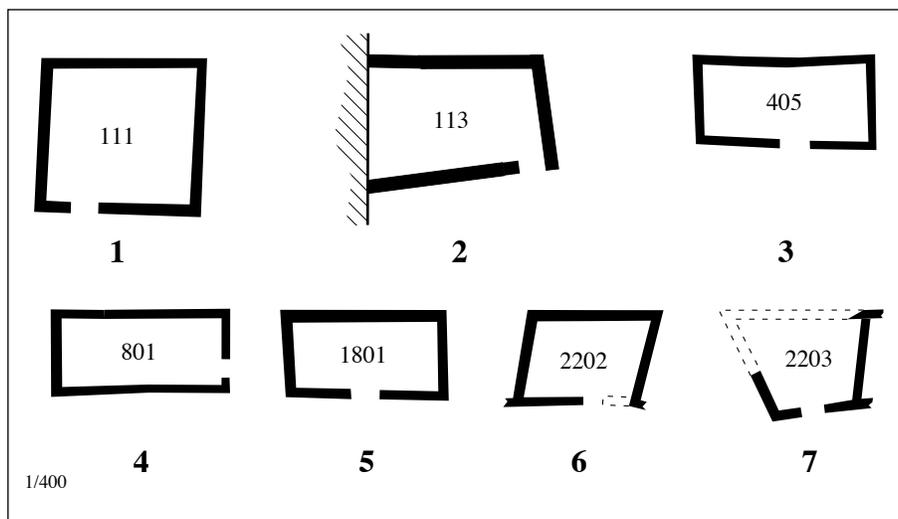
3.1. Typologie

La typologie des plans d'habitation pour une période donnée, à échelle locale ou régionale, est un exercice classique: il a été pratiqué pour la protohistoire dans divers contextes (26) comme également dans notre région (27). Je m'en tiendrai ici à une classification simple, applicable d'abord au gisement lattois, mais probablement de portée plus générale.

Cette classification reposera en premier lieu sur le nombre de modules composant chaque unité d'habitation, en entendant par «module» aussi bien les espaces fermés (pièces) que les espaces ouverts (cours). Cinq classes sont ainsi distinguées (fig. 2). Elles sont numérotées de 1 à 4 pour les unités comprenant respectivement de 1 à 4 modules, et 5 pour les unités de plus de 4 modules. Une lettre désignera dans chaque classe un type d'agencement des modules; les classes 1 et 5, néanmoins, ne seront pas subdivisées, la première parce qu'elle ne comprend qu'un module, la dernière parce qu'au-delà de 4 modules, le nombre des attestations est réduit et les types d'agencement divers.

3.1.1. Type 1

Ce premier type regroupe les maisons constituées d'une seule pièce. Cette forme simple est très fréquente durant toute la Protohistoire dans les habitats méridionaux (28). C'est un schéma ancien, constituant probablement à l'origine une transposition en pierre des cabanes en matériaux périssables de la fin de l'Age du bronze et du début de l'Age du fer. Néan-



• 3 : Exemples de maisons de type 1.

moins, l'analyse fonctionnelle des vestiges de Lattes, en regroupant dans une même unité certaines salles architecturalement indépendantes (voir ci-après, type 2D), a permis de réduire sur ce site l'effectif de cette catégorie aux cas suivants (fig.3):

- UNF 111, 113, 405, 1801, 2202, 2203, et peut-être 801 (29)

Ces maisons ont des formes variées, dépendant essentiellement des contraintes imposées et/ou des possibilités offertes par le cadre urbanistique, c'est-à-dire le type de l'îlot dans lequel elles s'insèrent: dessin proche du carré (UNF111), rectangulaire allongé (UNF405, 801, 1801) ou trapézoïdal (UNF113, 2201, 2203). Leur surface varie du simple au double, qu'il s'agisse de la surface hors tout (34 à 75 m²) ou de la surface utile (23 à 50 m²). Leur utilisation est en général, comme on s'y attend, polyvalente. La répartition chronologique des cas recensés est très diffuse: de la fin du IV^e s. à la fin du I^{er} s. av. n. è., sans concentration particulière. Si les exemples ne sont jamais nombreux, il est avéré ici comme ailleurs que le type reste inscrit sinon dans les habitudes, du moins dans les possibilités jusqu'à la fin de la période protohistorique.

3.1.2. Type 2A

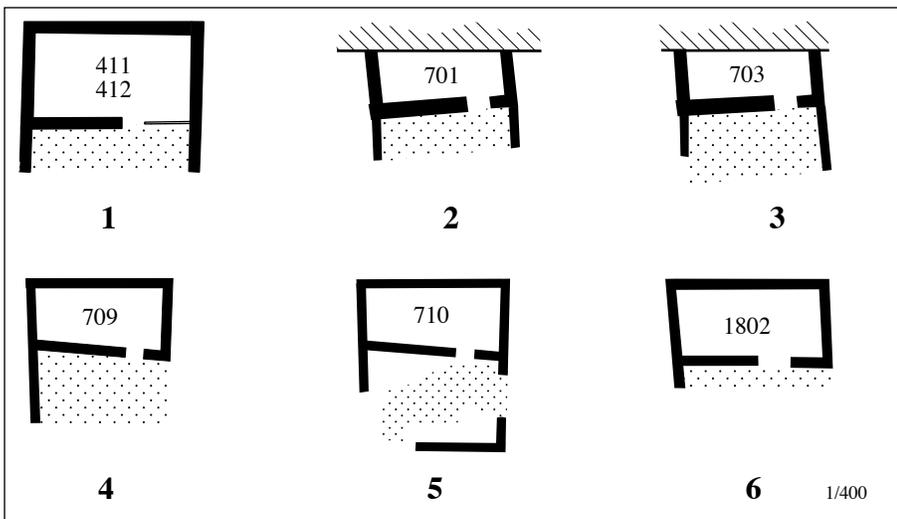
Les maisons de type 2A se composent d'une pièce close de forme rectangulaire,

prolongée sur l'un des grands côtés par une cour frontale, où donne la porte d'entrée de la pièce; cette cour, également rectangulaire, est limitée par un ou deux murs latéraux (voir par un muret en façade) sur lequel pouvait s'appuyer un auvent. Le type est assez fréquent à Lattes, puisque illustré par sept exemples (fig.4):

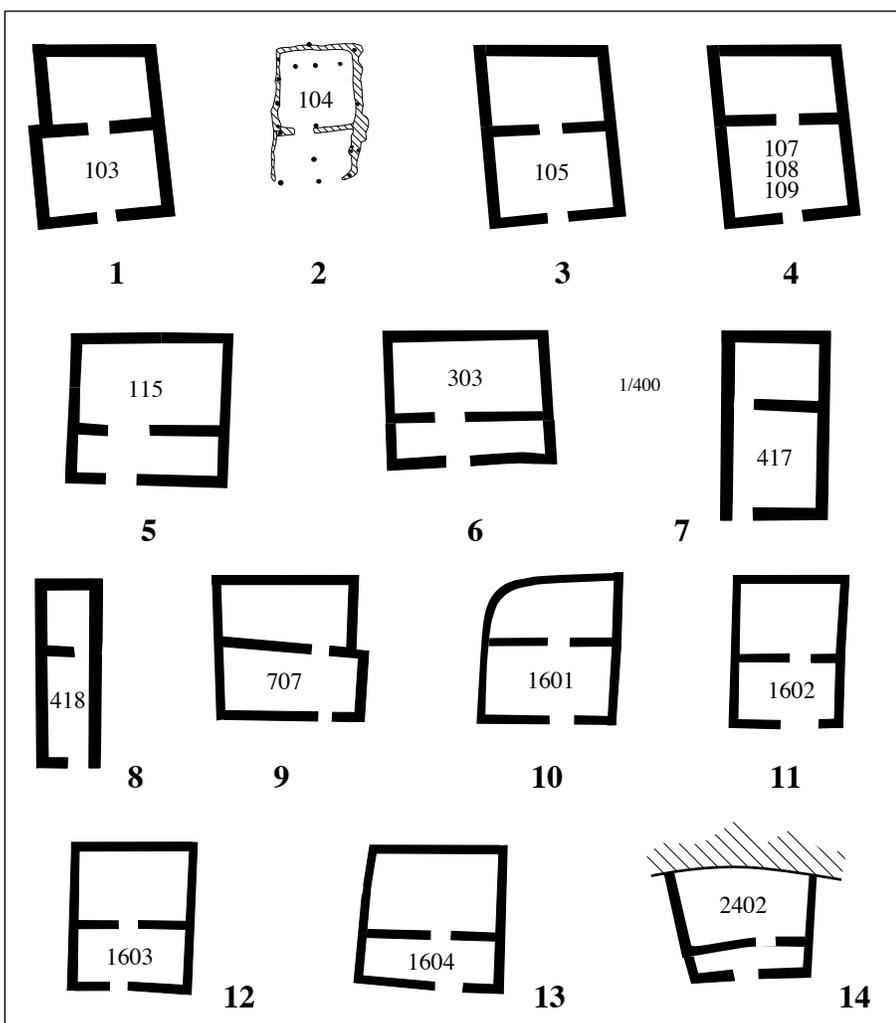
- UNF 411, 412, 701, 703, 709, 710, 1802.

La cour est de dimension variable, tantôt relativement étroite, tantôt plus profonde. La surface va, comme pour le type précédent, du simple au double (45 à 80 m² en surface totale, 30 à 59 m² en surface utile). C'est un modèle ancien: il est attesté dès le deuxième quart du IV^e s. et perdure jusqu'à la première moitié du II^e s.; on ne connaît pas d'exemples plus récents. L'organisation fonctionnelle est de deux sortes: soit l'un des deux espaces a une fonction spéciale (ainsi la pièce de l'UNF 411: boulange; la cour de l'UNF 710: remise/garage), et l'on est en marge du domestique; soit il s'agit d'une habitation *stricto sensu*: dans ce cas, la salle arrière sert couramment de séjour et/ou de salle à manger, tandis que la préparation culinaire, voire un petit stockage, se situe dans la l'avant-cour.

Ce type d'habitation n'est pas inconnu hors de Lattes: son principe s'assimile à celui des maisons à antes dont M. Passelac, à partir d'un exemple de la fin du VI^e



• 4 : Exemples de maisons de type 2A.



• 5 : Exemples de maisons de type 2B.

s. de la Moulinasse (Aude), a montré l'existence tant dans le monde grec qu'en Ibérie et en Celtique (30). On rappellera également deux maisons de la fin du IV^e s. de Peyriac-de-Mer, présentées comme constituées d'une salle précédée par une petite cour enceinte d'un mur de clôture (31). A la fin du III^e et au début du II^e s., la plupart des maisons de la phase «II ancien» du quartier A de l'oppidum de Nages pouvaient fonctionner ainsi (32). Un dessin proche se retrouve encore au I^{er} s. av. n. è. à Taradeau dans le Var (33). On pourrait multiplier les exemples.

3.1.3. Type 2B

Le type 2B est constitué de deux pièces couvertes communiquant entre elles et disposées en enfilade. Cette forme de maison est très courante à Lattes, puisque 16 cas peuvent être décomptés dans notre inventaire (fig.5), à savoir:

- UNF 103, 104, 105, 107, 108, 109, 115, 303, 417, 418, 707, 1601, 1602, 1603, 1604, 2402.

On retrouve toujours une variation importante dans les surfaces, allant du simple au double (35 à 75 m² en surface totale, 22 à 44 m² en surface utile). Deux variantes de dessin pourraient être distinguées selon que les pièces se présentent, à qui entre dans la maison, disposées en largeur (exemple le plus fréquent: fig.5, n°5, 6, 9, 13) ou en longueur (n°2, 7, 8); mais en vérité, bien que les extrêmes soient fort dissemblables, tous les intermédiaires existent et la coupure n'est pas nette entre les deux schémas.

L'un des exemplaires semble n'avoir pas eu de fonction domestique (UNF1602), mais correspondre à un bâtiment de service (remise et grenier). L'organisation fonctionnelle des autres unités de type 2B est assez diverse; treize cas suffisamment documentés en rendent compte:

- dans la majorité d'entre eux (8 sur 13), la partie cuisine est placée à l'avant, le plus souvent en association avec une fonction de séjour (UNF 103, 108, 109) ou de réserve (UNF 104, 1603); la partie arrière est alors utilisée soit comme séjour-salle

à manger (UNF 104, 1603), soit comme remise alimentaire (UNF 103, 108, 109), soit encore de manière plus polyvalente (UNF 303, 1604, 2402);

- dans les 5 autres cas cependant, la partie séjour-salle à manger est à l'avant, la cuisine et les réserves à l'arrière (UNF 105, 107, 417, 418, 1601).

Cette forme de maison existe dès la plus ancienne des périodes étudiées (première moitié du IVe s.: UNF 103, 2402). Elle est ensuite régulièrement attestée jusqu'à la première moitié du IIe s., de telle sorte qu'on peut dire que c'est une forme habituelle sur le site, particulièrement adaptée aux îlots profonds à double rangée de salles.

Le plan paraît en l'état des connaissances assez caractéristique du Languedoc oriental: citons aux IVe-IIIe s. deux maisons apparemment de ce type sur l'oppidum de la Roque de Fabrègues, voisin de Lattes (34); plusieurs maisons successives du milieu du Ve s. à la fin du IVe s. au Marduel (35); au moins deux maisons de Nages au IIe s. (36) et deux autres au Ier s. (37). Les attestations sont moins fréquentes en dehors de cette zone: voir cependant pour le IIe s. une série de maisons à deux pièces en enfilade, adossées au parement intérieur de la courtine de la ville II d'Entremont, notamment dans l'angle nord-ouest de l'oppidum (38).

3.1.4. Type 2C

Le type 2C correspond comme le précédent à des habitations faites de deux pièces mitoyennes communicant par une porte intérieure, mais cette fois disposées côte à côte. Une seule des pièces ouvre sur l'extérieur (rue ou place), sans cour privative frontale. Cette forme, bien que très simple, est rare: pas plus de quatre cas dans les fouilles étudiées (et encore deux représentent-ils l'évolution de la même bâtisse) (fig. 6):

- UNF 802, 803, 2201, 2401.

Ces maisons se situent en chronologie vers le début (première moitié du IVe s.: UNF 2201, 2401) et vers la fin (première moitié du IIe s.: UNF 802, 803) de la période prise en compte; elles sont dans des

contextes topographiques différents, les premières étant appuyées au rempart, les dernières comprises dans un îlot filiforme; elles présentent enfin des organisations dissemblables: les deux cas anciens ayant pour première pièce un espace de type cuisine, et à l'arrière un espace de type séjour, tandis que les cas récents sont composés d'une première pièce de type séjour/cuisine, et d'une petite salle arrière plutôt dédiée aux réserves. Les deux lots diffèrent donc sur plusieurs points et donnent au groupe une hétérogénéité manifeste. Les surfaces, par contre, sont comprises dans une fourchette étroite (45-55 m2 au total, 32-36 m2 utiles).

Le type trouve plusieurs comparaisons régionales couvrant tout le IIe Age du fer: au Cayla de Mailhac vers le milieu du Ve s. (39), peut-être à Pech-Maho à même époque (40), à La Roque de Fabrègues (41) et à Roque de Viou (42) au IVe-IIIe s., et encore au Marduel au Ier s. (43).

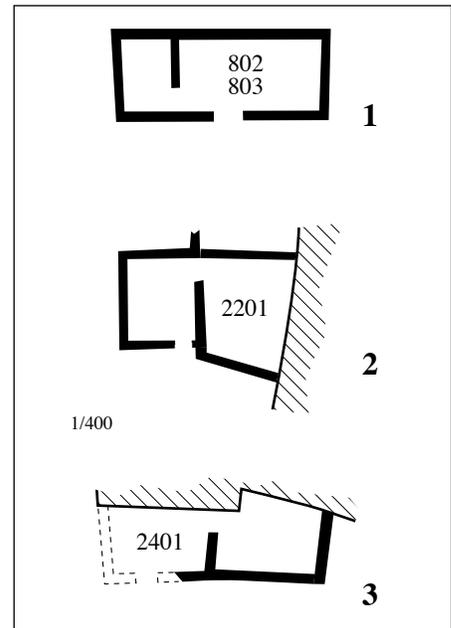
3.1.5. Type 2D

Il s'agit de maisons comprenant deux pièces mitoyennes apparemment indépendantes, toutes deux ouvertes en façade sur la même rue, que l'on propose de réunir dans une même unité sur la base d'une complémentarité de leurs fonctions. Dans cette hypothèse la circulation entre les deux pièces est supposée se faire en passant par la rue (44). Pour certains spécimens l'existence d'une porte interne est possible (ce qui les ramèneraient au type précédent), mais non prouvée (fig. 7):

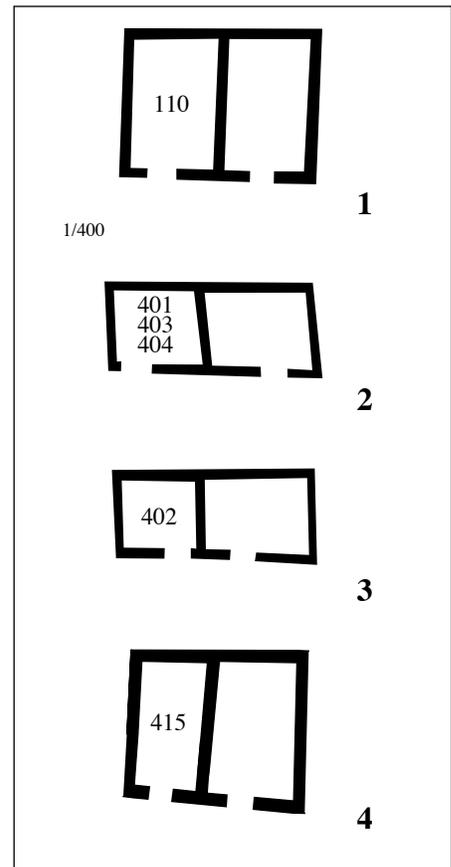
- UNF 110, 401, 403, 404, 402, 415?.

Le type 2D est en fait peu courant, car sur les six cas attestés, trois représentent l'évolution continue d'une même bâtisse (UNF401, 403, 404), un autre (UNF415) est peu sûr. Les pièces, en général rectangulaires, peuvent être disposées parallèlement à l'axe de la façade en cas d'insertion dans un îlot longiligne (UNF401 à 404), ou perpendiculairement dans le cas d'îlots plus profonds (UNF 110, 415). Ce pourrait être un schéma récent: les exemples disponibles se datent en effet entre le IIIe s. et le Ier s. av. n. è.

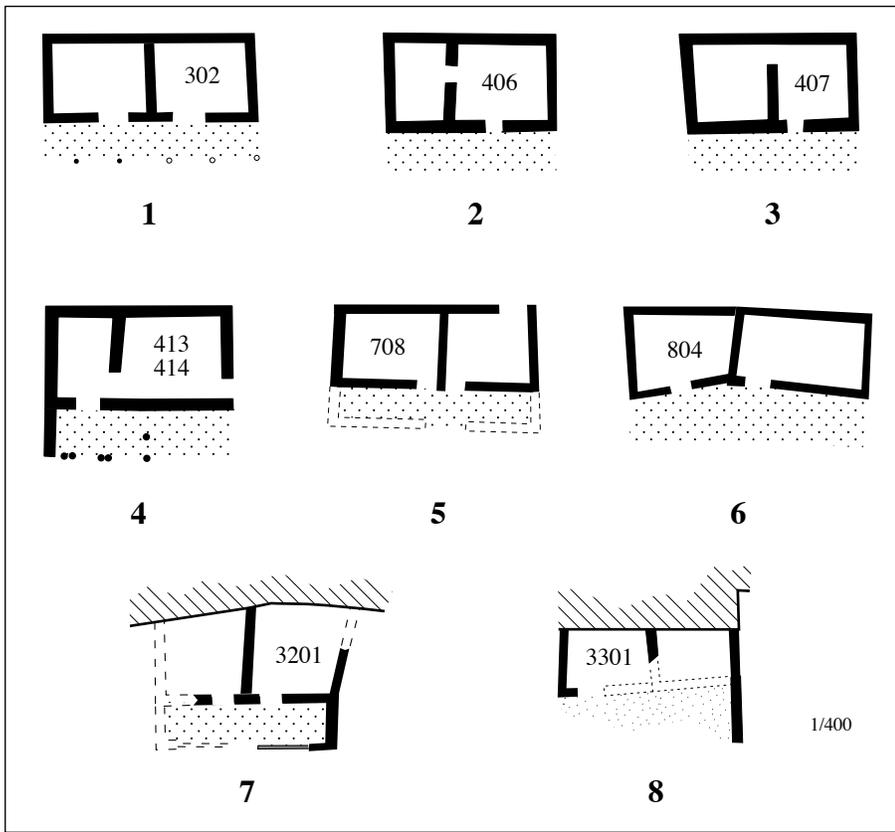
Il s'agit en fait de maisons assez



• 6 : Exemples de maisons de type 2C.



• 7 : Exemples de maisons de type 2D.



• 8 : Exemples de maisons de type 3A.

grandes, puisque la surface totale va de 45 à 80 m² (de 31 à 59 m² en surface utile). La répartition des fonctions varie peu: une pièce est plutôt dédiée au séjour, l'autre aux réserves, les activités culinaires étant associées tantôt à l'une, tantôt à l'autre: au séjour dans les UNF 110 et 402, aux réserves dans les UNF 401, 403 et 404.

Cette possibilité d'agrégation, au sein d'une même unité domestique, de deux pièces (voire plus) architecturalement indépendantes mais voisines et présentant des portes contiguës ouvrant sur un même espace de circulation, n'a guère été envisagée jusqu'ici dans l'analyse de l'habitat protohistorique méridional; on ne peut donc proposer de comparaisons sans enquête complémentaire, notamment sur les traces d'utilisation livrées par chaque pièce (45). Remarquons seulement pour l'heure que de tels regroupements seraient susceptibles de répondre au problème posé par des habitats constitués de

petites cellules dont on voit mal comment elles pouvaient fonctionner isolément: je pense à la ville I d'Entremont, au premier village de l'île de Martigues, et à bien d'autres habitats languedociens et provençaux où dominent, probablement de manière trompeuse, ce type de «cases» fort exigües.

3.1.6. Type 3A

Les maisons de type 3A se composent de deux pièces contiguës précédées d'une cour frontale. Le dessin d'ensemble est régulier: les salles bâties, parfois appuyées au rempart (UNF 3201, 3301), sont disposées latéralement le long d'une cour rectangulaire, allongée et étroite. Par contre, l'agencement est variable: les pièces peuvent être indépendantes et donner chacune sur la cour, ou bien communiquer, auquel cas une seule porte ouvre sur elle. L'avant-cour est soit complètement ouverte vers

l'extérieur, soit enclose au moins en partie par des murets ou des cloisons; elle paraît le plus souvent protégée, partiellement ou totalement, par un auvent reposant sur des poteaux, des murs latéraux ou des cloisons légères. C'est un type courant puisque neuf cas sont attestés (fig.8):

• UNF 302, 406, 407, 413, 414, 708, 804, 3201, 3301.

On a exclu de cette liste l'UNF 408, dont une pièce en partie démantelée sert d'atelier de métallurgie, et qui se met par là en marge de ce groupe bien que son plan s'en rapproche (46).

Les surfaces au sol sont comprises entre 60 et 88 m², les surfaces utiles allant de 43 à 65 m², cour incluse. La géographie des fonctions est remarquablement stable: le séjour, les salles à manger et les réserves se localisent dans les deux pièces arrière, avec des associations diverses. Si des activités culinaires s'y décèlent aussi parfois, c'est toujours dans la cour frontale qu'elles se développent principalement, comme le montrent de nombreux indices (foyers, fours, céramique de cuisine, déchets cendreaux, faune). On a ici à l'évidence un plan-type plusieurs fois répété et correspondant à une organisation assez régulière. Pour autant, cette catégorie de maison n'est pas spécifique d'une époque donnée, puisqu'elle se rencontre du début du IV^e s. au milieu du II^e s. avec une répartition diffuse dans le temps.

Les comparaisons régionales sont peu nombreuses et parfois de dessin assez éloigné des exemples de Lattes: citons la grande maison 58ABE de Pech-Maho, aux Ve-III^e s., avec séjour, réserve et cour enclose (47). C'est aussi le schéma d'organisation de la maison n°1 de Gailhan (Ve s.), où une salle est séparée en deux par une cloison légère déterminant un espace séjour et un espace réserve, et précédée d'une grande cour qui contient par ailleurs plusieurs édicules (48). Au II^e s., une maison appuyée au rempart de l'oppidum de la Tête de l'Ost Mimet, est assez comparable (49). Plus tard, au I^{er} s., on relève encore l'exemple la maison 19a/b de Taradeau, avec une avant-cour entourée de deux murets (50), proche des proportions observées à Lattes.

3.1.7. Type 3B

Les maisons de type 3B sont conçues de la même manière que celles de type 3A, à la différence que l'avant-cour est remplacée par une pièce bâtie et couverte. Dix exemples sont attestés (fig. 9):

- UNF 101, 114, 201, 202, 203, 409, 410, 704, 705, 706.

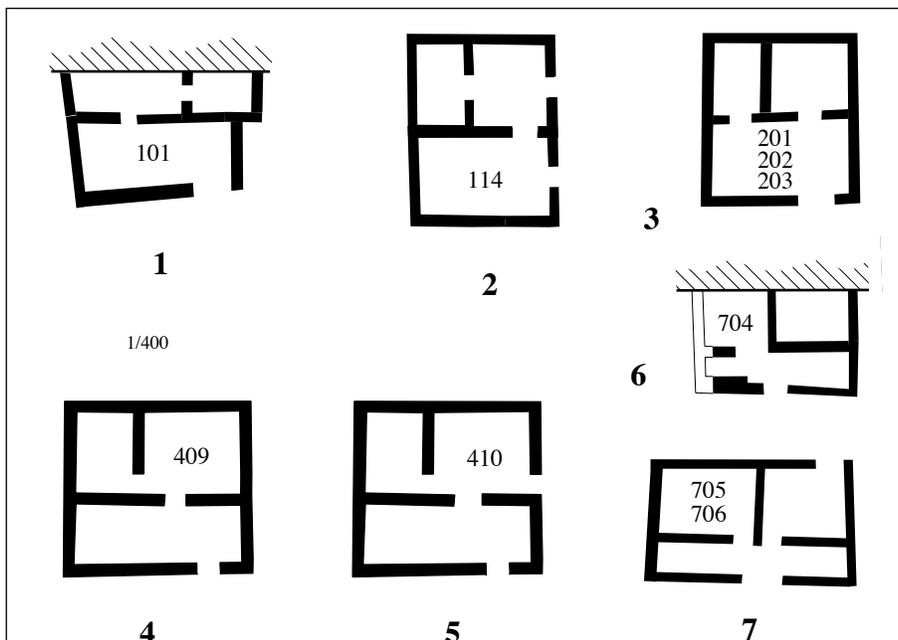
Les deux salles de fond sont soit reliées entre elles par une ouverture et ne communiquent avec la salle avant que par une porte; soit indépendantes et donnent toutes deux dans la pièce frontale.

Une seule porte ouvre généralement vers l'extérieur: elle se positionne au centre ou à une extrémité de la façade. Cependant cette règle souffre plusieurs exceptions: ainsi l'UNF 114 constitue une variante du type 3B où la grande pièce et l'une des petites pièces accolées ouvrent latéralement. Une deuxième porte extérieure est aussi attestée dans l'UNF 410 (latérale) et dans les UNF 705 et 706 (à l'arrière).

Les surfaces varient de 50 à 90 m² hors tout, soit de 33 à 65 m² utiles. Comme le type précédent, celui-ci est assez régulièrement réparti dans le temps entre le début du IV^e s. et le début du II^e s.

L'organisation des fonctions entre les trois espaces est comparable à ce que l'on a observé pour le type 3A, les salles arrières étant dédiées généralement au séjour et au stockage, voire parfois à la prise des repas, la pièce avant servant couramment de cuisine. Cependant, lorsque cette pièce frontale atteint une certaine dimension, une utilisation comme séjour complète souvent la fonction culinaire (voir UNF 101, 114, 201, 202, 203, 409).

Peu de comparaisons sont disponibles dans le Midi de la Gaule. Deux maison de Nages du II^e s. présentent ce plan, mais inversé, la grande salle (séjour et/ou stockage) étant à l'arrière, deux petites salles (salle à manger et cuisine) disposées à l'avant et donnant sur la rue (51). Le schéma se retrouve par contre à plusieurs exemplaires, dans une variante plus étroite et plus profonde, aux phases 2 et 3 du site ibérique du Puig Castellet à Lloret de



• 9 : Exemples de maisons de type 3B.

Mar (IV^e-III^e s.), où il résulte de la transformation et du cloisonnement de maisons primitivement à salle unique (52).

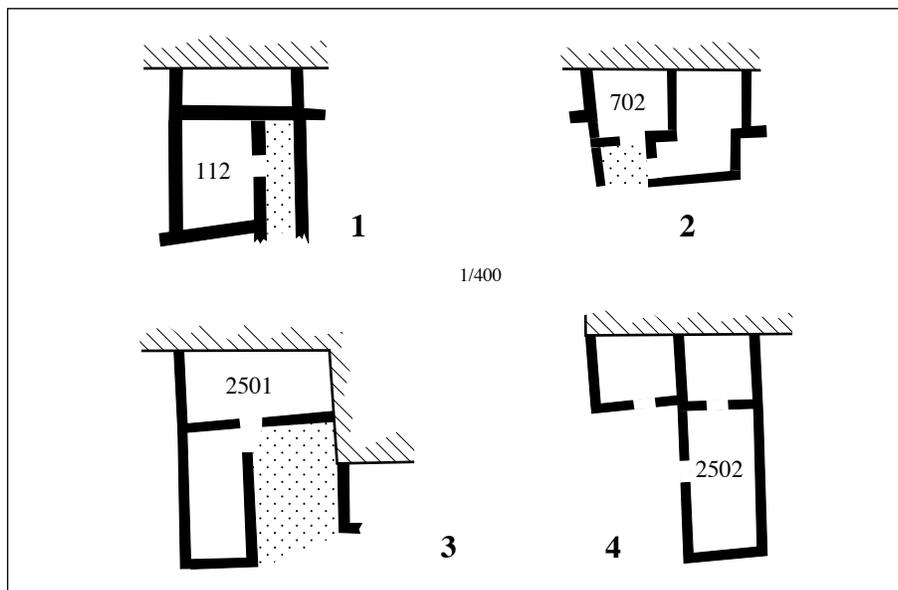
3.1.8. Type 3C

On range dans le type 3C des maisons dont la partie bâtie se développe autour d'un espace extérieur, soit en principe

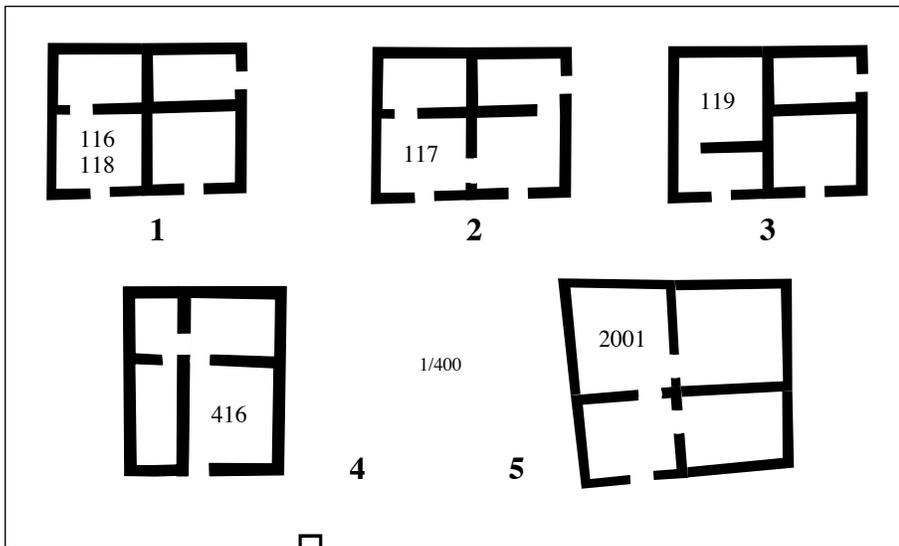
deux pièces disposées en angle entourant une cour ou un vestibule sur deux de ses côtés. Entre dans cette catégorie trois exemplaires (fig. 10, n°1 à 3):

- UNF 112, 702, 2501.

Une maison à trois pièces disposées également en angle droit et donnant sur une place (UNF 2502) peut être considérée comme une variante de ce même type



• 10 : Exemples de maisons de type 3C.



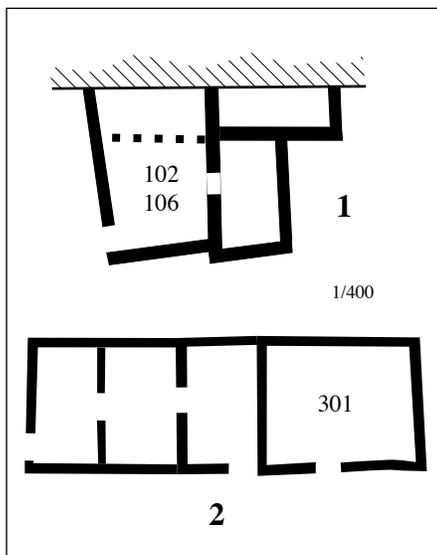
• 11 : Exemples de maisons de type 4A.

(fig.10, n°4). Il s'agit dans tous les cas de maisons anciennes, puisque toutes appartiennent au IVe ou au début du IIIe s. Leur surface hors tout va de 60 à 96 m2. Leur organisation, lorsqu'elle est connue, est proche de celle du type 3A: l'espace ouvert sert couramment pour les activités culinaires, en complément d'un séjour et/ou d'une salle à manger communiquant directement avec lui; les réserves sont dans une pièce adjacente, voire indépendante.

Il semble qu'il s'agisse à Lattes de cas aléatoires, résultant d'une adaptation à des contraintes ou des possibilités locales lors de la transformation d'une habitation antérieure: ainsi observe-t-on la récupération de l'extrémité d'une rue (UNF112), l'agrandissement d'une salle au détriment d'une avant-cour aboutissant à un plan irrégulier (UNF702), ou encore l'enclavement d'une cour par agrandissement du bâti au détriment d'un passage (UNF2501). Ce processus de formation particulier explique sans doute que de tels plans soient peu nombreux, et que par ailleurs ils ne trouvent guère de comparaisons.

3.1.9. Type 4A

Le type 4A concerne des maisons compactes, dont le plan proche du carré est divisé en quatre pièces par des cloisons internes. Les pièces communiquent diversement entre elles: soit elles sont toutes reliées, soit elles sont pour partie indépendantes et communiquent alors par la rue, selon le principe retenu pour le type 2D — en ce cas, leur regroupement au sein de la même unité d'habitation est justifié par la complémentarité des fonctions. Une ou plusieurs portes permettent l'accès depuis l'extérieur. Parmi les six cas représentés, quatre constituent l'évolution dans le temps d'une même bâtisse (fig.11):



• 12 : Exemples de maisons du groupe 4B.

- UNF 116, 117, 118, 119, 416, 2001.

La surface de ces habitations est importante: elle varie de 77 à 129 m2 hors tout, soit 47 à 93 m2 utiles. Leur chronologie est très serrée: entre le milieu du IIIe s. et le début du IIe s. C'est précisément l'époque du développement de grandes maisons dans la ville de Lattes (voir ci-dessous les groupes 4B et 5). Les fonctions sont par ailleurs nettement distinctes d'une pièce à l'autre et leur répartition assez régulière: en général un séjour, une salle à manger, une cuisine et une réserve; les deux premières peuvent être séparées des deux secondes, la réserve être même complètement indépendante et s'assimiler à une boutique (UNF 116, 118, 119). On comparera ces maisons à quatre pièces à quelques exemplaires contemporains ou postérieurs (IIe-Ier s.) de l'oppidum de Nages (53).

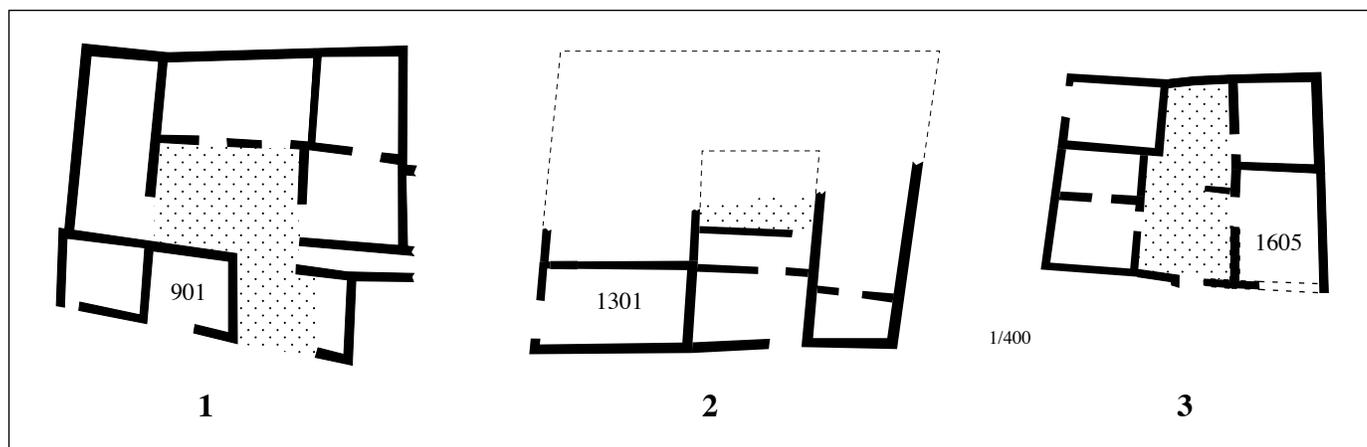
3.1.10. Groupe 4B: autres maisons à 4 modules

On rassemble ici sous le numéro 4B les autres exemplaires de maisons composées de quatre modules, mais dont le plan ne suit pas un type précis. Dans ce groupe hétérogène prennent place (fig.12):

- les UNF 102 et 106, deux états successifs d'une maison ancienne (IVe s.), où deux pièces de vie bordent deux cellules accolées au rempart dont le sol était surhaussé (réserves?);

- l'UNF 301, grande maison à bien des égards singulière: présence de deux pièces de séjour, voire d'apparat, munies d'un pavé à décor mosaïqué, probablement d'une salle à manger à *triclinium* dans la continuation de la phase antérieure; et d'une grande salle dont on sait qu'elle a servi à certaines époques de cuisine/réserve.

Il s'agit de maisons vastes (de 100 à 150 m2 hors tout). Si les deux premières sont difficilement analysables à cause de la disparition des sols des cellules arrière, la troisième, bien que hors normes et sans comparaisons régionales convaincantes (54), s'inscrit parmi les grandes demeures du IIe s. dont rend compte également le groupe suivant.



• 13 : Exemples de maisons du groupe 5.

3.1.11. Groupe 5: maisons à plus de quatre modules

Le groupe 5, avec plus de quatre modules différents, correspond en fait –et uniquement– aux maisons à cour intérieure mises au jour dans le secteur sud-ouest du quartier exploré, soit deux exemples à peu près complets et un partiellement dégagé (si du moins on suit les hypothèses présentées ci-dessus dans le catalogue), à savoir (fig.13):

- UNF 901, 1301, 1605.

Ces habitations sont vastes puisqu'on leur connaît ou on leur restitue des surfaces hors tout variant de 148 à 273 m², (115 à 213 m² utiles), voire plus pour l'UNF 1301. Leur répartition chronologique est très groupée: entre 200 et 150 av. n. è. principalement. Les fonctions, dans les deux cas où elles sont déterminées, sont diverses et offrent un panel complet: cuisine, salle à manger, séjour, réserve, voire même réception, comme dans l'UNF301 à même époque. La cour peut présenter, comme dans d'autres types de maisons, des structures de cuisson (UNF 1605), mais aussi n'avoir peut-être qu'une fonction d'agrément (UNF 901), ce que pourrait suggérer la présence de larges baies ouvrant sur elle. Les trois exemples présentent enfin plusieurs caractères communs (drainage de la cour, boutiques...), qui ne sont pas pour autant spécifiques (55).

Les comparaisons sont pas légion pour de telles bâtisses «à plan méditerranéen»

(56): il n'y a guère d'autres cas régionaux avérés durant la Protohistoire hors des sites grecs d'Occident, tels qu'Ampurias (57) ou Arles (58). Les quelques exemples de maisons à cour intérieure signalés en milieu indigène sont soit trop mal documentés pour être sérieusement pris en compte (59), soit plus tardifs, c'est-à-dire d'une époque où le modèle vient certainement d'Italie (60): fin du II^e ou plutôt début I^{er} s. à Glanum (61), milieu ou plutôt fin du I^{er} s. av. n. è. à Ensérune (62) et peut-être à Aumes (63); et plus généralement Haut-Empire, comme à Ambrussum (64).

3.2. Statistique

Les quatre tableaux fig. 14 à 17 fournissent un résumé des données utilisables pour dresser une statistique sur les maisons protohistoriques de Lattes et sur leurs composantes. Cette approche peut concerner d'abord les dimensions et les surfaces des unités domestiques, telles qu'elles ont été définies dans le catalogue.

Reportons sur un diagramme l'éventail des surfaces totales et des surfaces utiles relevées pour chaque grand type de maison (fig.18). On remarque que la quasi totalité des habitations de type 2 et une grande partie de celles de type 3 entrent dans la fourchette des surfaces utiles du type 1 à pièce unique (entre 20 et 50 m²): les deux tiers des cas sont situés entre ces bornes. Cela vaut également pour les sur-

faces hors tout, bien que le nombre de pièces (induisant une plus grande emprise des murs) apporte un biais dans le calcul. La multiplication du nombre de pièces, si elle s'accompagne effectivement d'un accroissement de la taille des maisons (ce que l'on constate pour les types 4 et 5), n'est donc pas le seul facteur.

Une répartition des données observées concernant la surface hors tout, telle que l'exprime l'histogramme de la figure 19, montre que la plupart des exemples (80% des cas, toutes époques confondues) se situe de part et d'autre de l'axe des 64 m², représentant un module théorique moyen de 8 sur 8 m. On voit par là que le lotissement d'origine (65), même s'il ne produit pas une véritable régularité des plans et des surfaces, influe probablement dans ce domaine de manière déterminante.

La chronologie par contre ne joue guère: c'est ce qu'indique la figure 20, où les surfaces totales des maisons sont réparties cette fois-ci selon l'époque (en datation moyenne). Si le lot des grandes maisons (à 4 pièces ou plus) des années 250/150 av. n. è. s'individualise bien, le reste demeure très groupé autour du module indiqué ci-dessus. La droite de régression (et ses marges d'erreur) indique seulement une légère tendance progressive entre le IV^e et le II^e s, tandis que les quelques unités attestées pour le I^{er} s. sont plus petites (il est vrai ces dernières se trouvent pour la plupart comprises dans des quartiers filiformes, et qu'elles ne sont sans doute pas complètement représenta-

numéro	type	longueur	largeur	surface	utile	nb pièces	pièces	fonction	surf	TPQ	TAQ
UNF101	3B	10,4	6,8	65,3	46,4	3	101/28	?	12	400	400
							101/29	Cs	28	400	400
							101/30	?	6,4	400	400
UNF102	4B	13,2	9	100,2	66,2	4	102/26	Es-Cu	26,2	400	375
							102/12C	Rv?	13,5	400	375
							102/25	Sm	15,3	400	375
							102/18	Rv?	11,2	400	375
UNF103	2B	8,8	6,6	58	37,5	2	103/19	Cs	20,5	400	400
							103/24	Rv	17	400	400
UNF104	2B	7,3	4,8	35	22,1	2	104/15A	Cr	10,5	375	350
							104/15B	Sm	11,6	375	350
UNF105	2B	8,7	6,6	63	38,4	2	105/19	Sm	20,5	375	350
							105/20	Cr	17,9	375	350
UNF106	4B	13,2	8,3	94	65,3	4	106/26	Es	26,6	375	325
							106/12A	Ep	14	375	325
							106/12C	?	13,5	375	325
							106/18	?	11,2	375	325
							107/13	Sm	27,1	350	325
UNF107	2B	8,8	6,6	59,5	41,1	2	107/14	Cr	14	350	325
							108/13	Cs	27,1	350	325
UNF108	2B	8,8	6,6	59,5	41,1	2	108/14	Cr	14	350	325
							109/13	Cs	27,1	350	325
UNF109	2B	8,8	6,6	59,5	41,2	2	109/14	Cr	14	350	325
							110/9	Cs	33	300	275
UNF110	2D	9,9	7,8	80,7	59,3	2	110/10	Rv	26,3	300	275
							111/7	Ep	50,3	300	275
UNF111	1	8,8	8,6	75,7	50,3	1	112/12A	?	14	300	275
UNF112	3C	8,9	6,7	59,6	38,2	3	112/102	Ee	13	300	275
							112/18	?	11,2	300	275
							113/12B-12C	Ep	42,3	300	275
UNF113	1	8,8	5,9	51,9	42,3	1	114/1	Si	14,7	275	225
UNF114	3B	9,9	7,8	77,2	51,3	3	114/2	Rv	10,4	275	225
							114/8	Cm	26,2	275	225
							115/7A	Cm	30	250	225
UNF115	2B	8,8	8,6	75,7	44,3	2	115/7B	?	14,3	250	225
							116/1	Cu	14,7	225	200
UNF116	4A	9,9	7,8	77,2	47,7	4	116/2	Bt	10,4	225	200
							116/5	Sm	9,4	225	200
							116/6	Si	13,2	225	200
							117/1	Cu	14,7	225	200
UNF117	4A	9,9	7,8	77,2	47,7	4	117/2	Rv	10,4	225	200
							117/5	Sm	9,4	225	200
							117/6	Si	13,2	225	200
							118/1	Cr	14,7	225	200
UNF118	4A	9,9	7,8	77,2	47,7	4	118/2	Rv	10,4	225	200
							118/5	Si?	9,4	225	200
							118/6	Sm	13,2	225	200
							119/1	?	14,7	200	175
UNF119	4A	9,9	7,8	77,2	50,1	4	119/2	Bt	10,4	200	175
							119/3	Sm	9	200	175
							119/4	Cu?	16	200	175

• 14 : Données statistiques sur les maisons de Lattes (première partie).

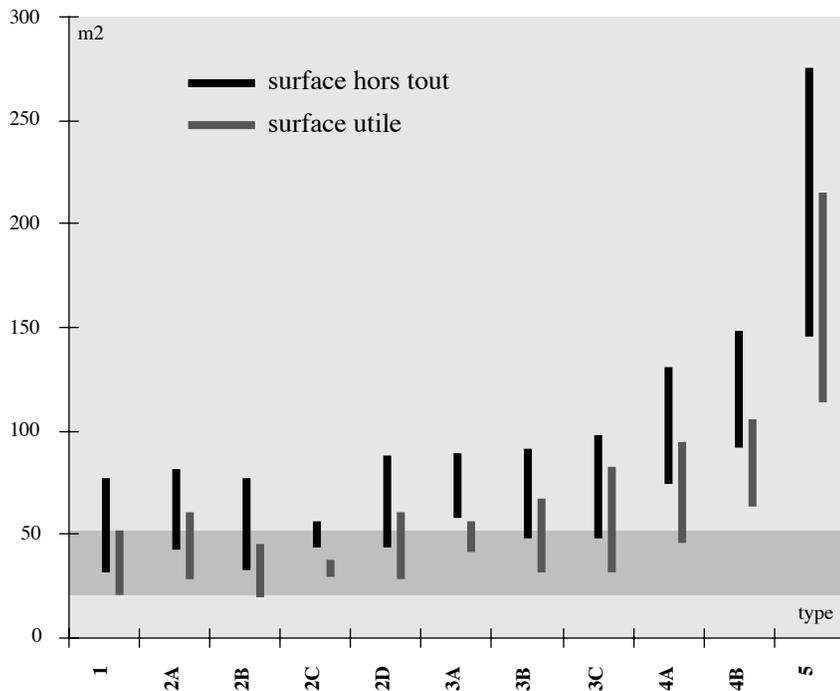
numéro	type	longueur	largeur	surface	utile	nb pièces	pièces	fonction	surf	TPQ	TAQ
UNF201	3B	9,2	8,5	78,2	49,9	3	201/1	Si	14	225	225
							201/2-5	Cs	27,4	225	225
							201/6	Rv?	8,5	225	225
UNF202	3B	9,2	8,5	78,2	49,9	3	202/1	Si	14	225	200
							202/2-5	Cs	27,4	225	200
							202/6	Rv?	8,5	225	200
UNF203	3B	9,2	8,5	78,2	49,9	3	203/1	Es	14	200	175
							203/2-5	Cs	27,4	200	175
							203/6	Cu	8,5	200	175
UNF301	4B	21	7	147	104,5	3	301/3	Sm?	18	225	200
							301/4A-4B	Sr	38,5	225	200
							301/6-7	Cr	48	225	200
UNF302	3A	11	7,4	81,4	68	3	302/10	Si	18,5	200	150
							302/11	Sm-Rv	18,5	200	150
							302/12	Cu	31	200	150
UNF303	2B	8,5	7	59,5	42,5	2	303/6	Sm-Rv	30,5	200	175
							303/7	Cu	12	200	175
UNF401	2D	11,2	5	56	39,2	2	401/8	Si	17,2	150	125
							401/9	Cr	22	150	125
UNF402	2D	9,5	4,8	45,6	31,1	2	402/13	Rv	22	125	75
							402/14	Cs	9,1	125	75
UNF403	2D	11,2	5	56	39,2	2	403/8	Si	17,2	125	75
							403/9	Cr	22	125	75
UNF404	2D	11,2	5	56	39,3	2	404/8	Si	17,2	75	50
							404/9	Cr	22	75	50
UNF405	1	9,5	4,8	45,6	34,8	1	405/10	Ep	32,2	50	25
UNF406	3A	9	7,5	67,5	58,8	3	406/3	Sm	16,6	400	375
							406/7	Sr-Rv	10,7	400	375
							406/4-6	Cu	31,5	400	375
UNF407	3A	9	7,5	67,5	58,3	3	407/3	Si	11,2	375	350
							407/7	Rv	15,6	375	350
							407/4-6	Cu?	31,5	375	350
UNF408		9	7,5	67,5	58,3	3	408/3	Es	11,2	350	325
							408/7	Ep	15,6	350	325
							408/4-6	Cu	31,5	350	325
UNF409	3B	10,2	8,8	89,8	65,2	3	409/3	Si	22	325	300
							409/7	Rv?	14,4	325	300
							409/4-6	Cm	28,8	325	300
UNF410	3B	10	8,8	88	65,2	3	410/3	Sm	22	300	250
							410/7	Rv	14,4	300	250
							410/4-6	Cu	28,8	300	250
UNF411	2A	9	8	72	59,2	2	411/15	Es	38,4	250	225
							411/16	Es-Rv	20,8	250	225
UNF412	2A	9	7,7	69,3	52,6	2	412/15	Si-Rv	31,8	250	225
							412/16	Cu	20,8	250	225
UNF413	3A	10	8,8	88	65,2	3	413/3	Sm	22	250	225
							413/7	Si-Rv	14,4	250	225
							413/4-6	Cu	28,8	250	225
UNF414	3A	10	8,8	88	64,7	3	414/3	Si	21,4	225	200
							414/7	Rv	14,5	225	200
							414/4-6	Cu	28,8	225	200

• 15 : Données statistiques sur les maisons de Lattes (deuxième partie).

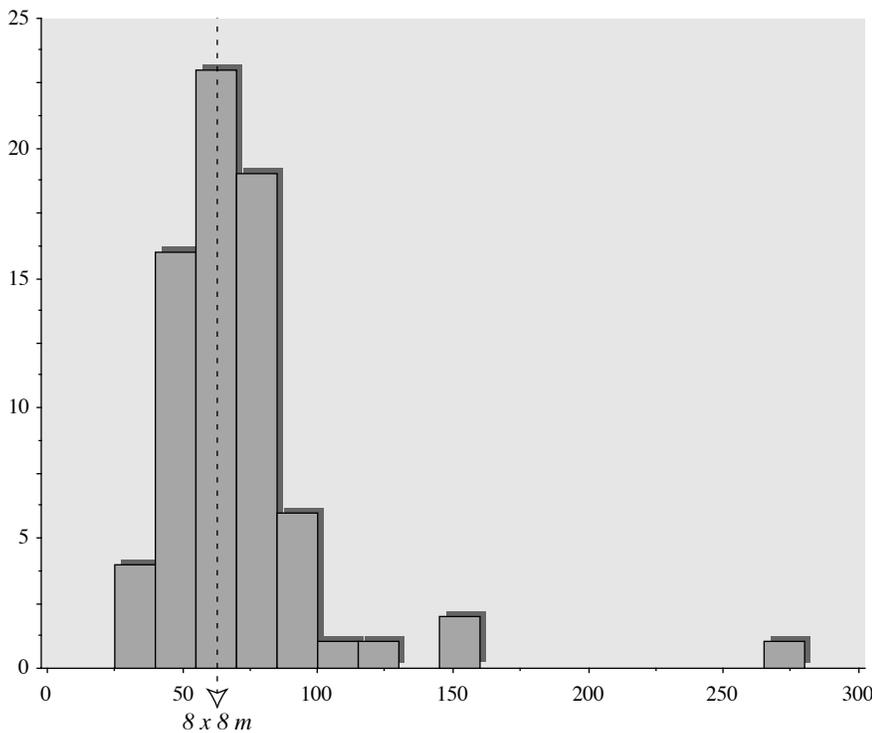
numéro	type	longueur	largeur	surface	utile	nb pièces	pièces	fonction	surf	TPQ	TAQ
UNF415	2D	8,5	7,85	66,7	56,5	2	415/11	?	32,5	200	150
							415/12	?	24	200	150
UNF416	4A	10	8	80	56,9	0				200	200
UNF417	2B	10	5,7	57	35,9	2	417/3	Sm	21,4	200	150
UNF418	2B	10	3,5	35	21	2	417/7	Cr	14,5	200	150
							418/4	Sm	12	200	150
UNF701	2A	7,9	5,7	45	30,2	2	418/6	Cr	9	200	150
							701/4C	Cr	14	375	350
UNF702	3C	8,4	6	50,4	34,2	3	701/5	Sm	16,2	375	350
							702/9	Cu	4,6	350	325
UNF703	2A	7,9	7	55,3	39,1	3	702/11	Sm	12,2	350	325
							702/14	Rv?	17,4	350	325
							703/4C	Cu?	21,8	350	325
UNF704	3B	8,7	5,75	50	33,7	3	703/4B		1,1	350	325
							703/5	Sm	16,2	350	325
							704/8	Cu	13	350	325
UNF705	3B	11,2	6,7	75	44,6	3	704/12	Sm	10,5	350	325
							704/13	?	10,2	350	325
							705/2A	Rv	14	250	225
UNF706	3B	11,2	6,7	75	44,6	3	705/3A	Sm	16,6	250	225
							705/2B-3B	Cu?	14	250	225
							706/2A	Rv	14	250	225
UNF707	2B	8	7,7	61,6	42,5	2	706/3A	Sm	16,6	250	225
							706/2B-3B	Cu?	14	250	225
							707/1A	?	19,5	250	225
UNF708	3A	11,2	6,7	75	44,6	3	707/2A	?	23	250	225
							708/2A	Rv	14	225	200
							708/3A	Sm	16,6	225	200
UNF709	2A	8	7,7	61,6	42,5	2	708/2B-3B	Cu	14	225	200
							709/1A	Ep	19,5	225	175
							709/2A	Rm	23	225	175
UNF710	2A	9,3	8,6	80	53,6	2	710/1A	?	22,4	175	150
							710/1B	Rm	31,2	175	150
UNF801	1	9,7	4,5	43,6	30,8	1	801/1	Bt	30,8	200	175
UNF802	2C	11,6	4,7	54,5	35,9	2	802/2	Ep	26,2	200	175
							802/3	Si-Rv	9,7	200	175
UNF803	2C	11,6	4,7	54,5	35,9	2	803/2	Cs	26,2	175	150
							803/3	Rv	9,7	175	150
UNF804	3A	13,3	4,5	59,9	43,3	3	804/4	Si-Rv	24,8	175	150
							804/5	Sm	18,5	175	150
							804/109	Cu	?	175	150
UNF901	5	17,9	15,3	273,9	213,4	9	901/1	Cu	22,5	175	125
							901/2	Si	34,2	175	125
							901/3	Sr-Rv?	31,4	175	125
							901/4	Bt?	16,2	175	125
							901/5	Ee	42	175	125
							901/6	Sm	21,6	175	125
							901/7	Ee	6,6	175	125
							901/8	Bt?	14,7	175	125
							901/9	Ee	24,2	175	125

numéro	type	longueur	largeur	surface	utile	nb pièces	pièces	fonction	surf	TPQ	TAQ
UNF1301	5	19,5	(>9,45)	(>184,3)	(>103,4)	6	1301/1	Rv?	(>27)	200	150
							1301/2	Rv?	8,6	200	150
							1301/3	?	20	200	150
							1301/4	?	9	200	150
							1301/5	Bt?	29,8	200	150
							1301/6	Ee	(>9)	200	150
UNF1601	2B	8	7,4	59,2	41,4	2	1601/11	Cr?	17,4	300	250
							1601/12	Sm?	24	300	250
UNF1602	2B	8,1	6	48,6	34,9	2	1602/9	Rm	15,3	300	250
							1602/10	Rv	19,6	300	250
UNF1603	2B	7,9	6,6	52,1	37,7	2	1603/6	Cr	16,2	250	225
							1603/7	Sm	21,5	250	225
UNF1604	2B	7,7	7,35	56,6	43,8	2	1604/4	Cu	16,1	250	200
							1604/5	Sm-Rv	27,7	250	200
UNF1605	5	14	10,6	148,4	115,9	6	1605/16.1	Bt	15	200	150
							1605/16.2	Cu	8,2	200	150
							1605/16.3	Sm	13,5	200	150
							1605/15.1	Si	17,2	200	150
							1605/15.2	?	22	200	150
							1605/119.1	Ee-Cu	40	200	150
UNF1801	1	8,7	5,9	51,3	28,5	2	1801/1	-	-	250	175
							1801/2	Ep	28,5	250	175
UNF1802	2A	8,6	5,8	49,9	32,2	2	1802/3	Ep	25,2	250	175
							1802/4	Cu	7	250	175
UNF2001	4A	12,2	10,6	129,3	93,5	4	2001/1	Si	18,2	250	175
							2001/2	Rv	20,2	250	175
							2001/3	Cm	28,2	250	175
							2001/4	Si	26,9	250	175
UNF2201	2C	9,1	5,9	53,7	39,1	2	2201/22.1	Cr	15,4	375	325
							2201/24.5	Si	23,7	375	325
UNF2202	1	6,7	5,1	34,2	23	1	2202/3	Ep	23	325	250
UNF2203	1	6,4	5,4	34,6	24	1	2203/2	Ep	24	225	175
UNF2401	2C	12	3,8	45,6	31,8	2	2401/1	Sr-Rv	17	400	350
							2401/3	Cr?	14,8	400	350
UNF2402	2B	7,1	5,8	41,2	31	2	2402/4	Ep	24	400	350
							2402/4A	Cu?	7	400	350
UNF2501	3C	11,5	8,4	96,6	81	3	2501/1	Ep	20	400	375
							2501/2	Si	28	400	375
							2501/5	Ee	33	400	375
UNF2502	3C'	12	9,1	70,5	51,4	3	2502/3	Sm	10,5	400	375
							2502/4	Cs	26,4	400	375
							2502/6	Rv	14,5	400	375
UNF3201	3A	10	7,6	76	57,9	3	3201/1	Sm-Rv	17,7	400	375
							3201/2	Si	21,6	400	375
							3201/3	Cu	18,6	400	375
UNF3301	3A	9,6	?	?	?	3	3301/1	Rv?	10	425	375
							3301/2	Sm	13	425	375
							3301/3	Cu?	?	425	375

• 17 : Données statistiques sur les maisons de Lattes (quatrième partie).



• 18 : Répartition des surfaces de maisons par type: sont ici indiquées à la fois les surfaces totales (hors tout) et utiles et les variations observées dans un même type.



• 19 : Histogramme de répartition des surfaces hors tout.

tives de l'habitat de cette époque).

La forme des habitations (généralement proche du rectangle, avec les exceptions que l'on sait, notamment en bordure du rempart) peut être étudiée statistiquement sur la base du rapport entre les longueurs et les largeurs (fig. 21). Le graphique 21 A répartit les exemples disponibles (à l'exception des très grandes maisons à cour) selon ces dimensions prises hors tout. Bien qu'on observe une dispersion assez importante des proportions et des mesures, la majorité des cas se situe dans une plage de variabilité assez réduite: entre 7,5 et 10,5 m pour les longueurs, et entre 5,5 et 9 m pour les largeurs. Ici aussi se ressent l'influence régulatrice du lotissement, le module théorique 8x8 m se trouvant en bordure de ce rectangle. Le graphique fig. 20 B permet de montrer qu'en plan, beaucoup des maisons en question s'inscrivent dans un quadrilatère proche du carré, les trois quart d'entre elles offrant un rapport longueur/largeur compris entre 1 et 1,25. Les autres se cantonnent pour la plupart dans les quartiers filiformes (îlots 4-nord et 8) qui leur imposent leur forme très allongée.

L'approche statistique de la structure des maisons s'intéressera d'abord au nombre de modules (pièces ou cours) composant chaque unité. On a vu ci-dessus que la plupart des types de plans (définis à partir de ce nombre) étaient attestés durant la majeure partie de la période prise en compte. La répartition en chronologie des cas observés (fig. 22) reflète cet aspect, en apportant les nuances suivantes:

- Les maisons formées d'une seule pièce, bien qu'elles correspondent à un prototype primitif (supra), ne sont pas particulièrement anciennes dans notre échantillon. Si elles sont bien représentées vers 300, on en retrouve des exemples jusqu'au 1er s. av. n. è.

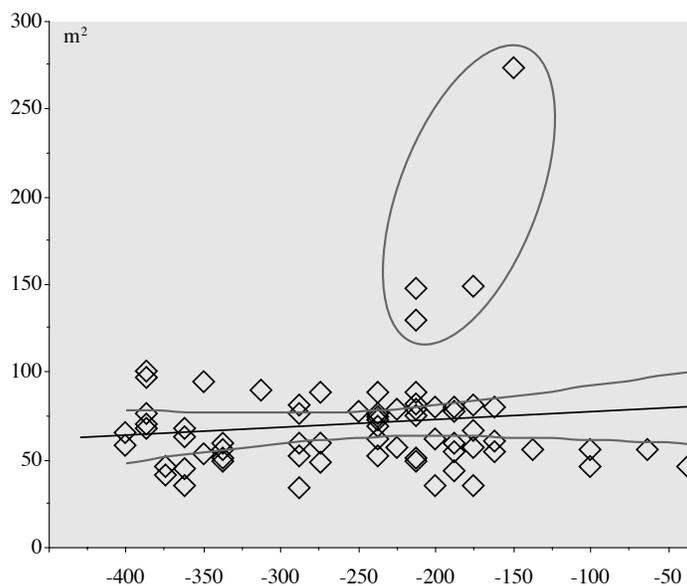
- Les maisons formées de deux ou trois modules sont à la fois les plus nombreuses et les plus constantes entre 400 à 150 av. n. è., c'est-à-dire durant toute la période où l'effectif est assez fourni pour permettre un raisonnement statistique. On les considérera donc comme particu-

lièrement représentatives de l'habitat protohistorique lattois.

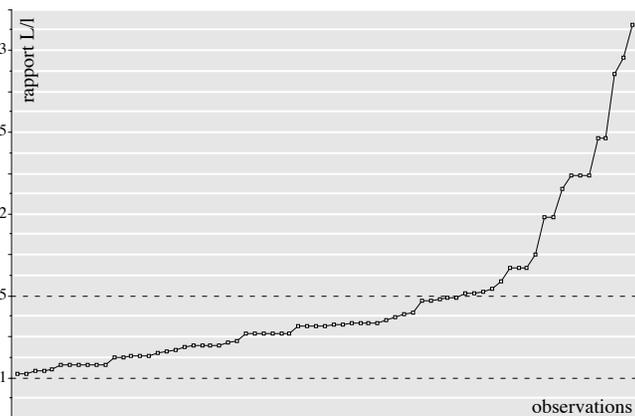
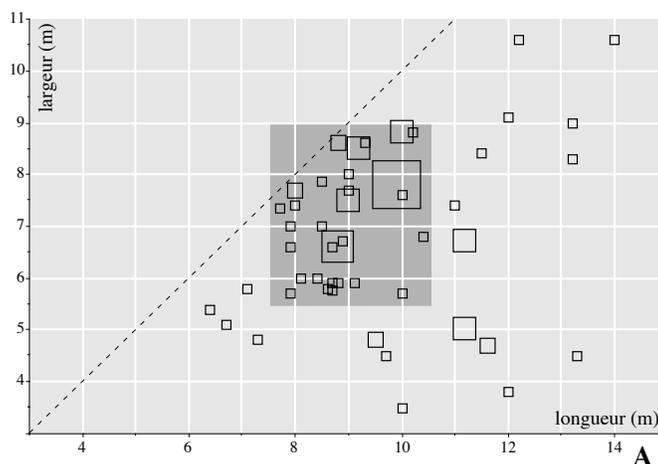
- Quant aux habitations regroupant 4 modules, le graphe de la figure 22 confirme qu'elles sont rares avant la fin du IIIe s., et qu'elles caractérisent principalement l'intervalle 250/150 où l'on trouve également les très grandes maisons à plus de 5 modules.

L'analyse des surfaces de ces modules pris individuellement n'apporte pas grand chose en soi: leur répartition dans le temps (fig.23) témoigne d'une grande dispersion quelle que soit l'époque. Si la droite de régression montre une légère tendance à l'accroissement des valeurs moyennes (qui correspond à la tendance observée pour les surfaces totales des maisons: *supra*), on trouve des petits et des très petits modules à toute époque, les très grandes surfaces se situant pour leur part au IIIe et dans la première moitié du IIe s. La majorité des valeurs se positionne entre 7 et 33 m2.

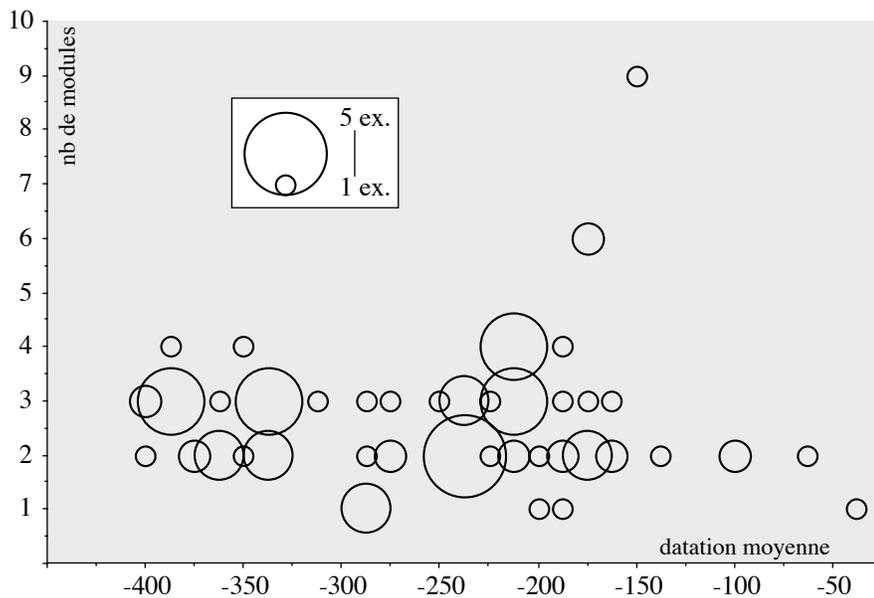
Par contre, le couplage de ces dimensions avec l'usage particulier des espaces domestiques, tel que le restitue l'analyse fonctionnelle menée plus haut, s'avère intéressant (fig. 24). En exploitant encore une fois des valeurs globales, toutes époques confondues, on met en évidence certaines correspondances entre surface et fonction dominante. Ainsi statistiquement, les réserves *stricto sensu* occupent les pièces les plus réduites (15 m2 en moyenne), ce qui invite à y voir (de même que d'autres arguments) une prédominance du stockage domestique sur le stockage agricole. Viennent ensuite les salles à manger, dont on a vu en effet qu'il s'agissait couramment de cellules réduites, placées en fond de maison et de surcroît occupées par des banquettes (moyenne 16,2 m2). Les espaces extérieurs et les espaces cuisines (eux aussi parfois situés à l'extérieur) sont en moyenne légèrement plus grands, avec 17-18 m2. Cependant, lorsqu'une fonction de salle à manger ou de séjour s'ajoute à la fonction culinaire, cette surface est supérieure, de l'ordre de 24 m2. On s'approche alors des dimensions moyennes des salles polyvalentes (26 m2), dont la grande taille s'explique non



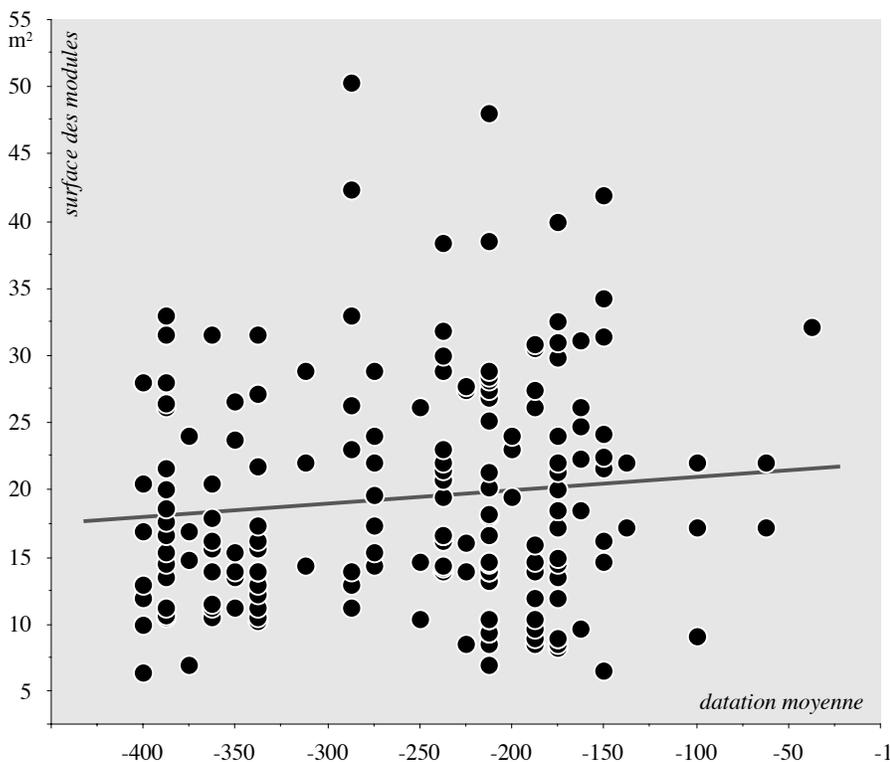
• 20 : Répartition par époque des surfaces de maisons, avec droite de régression.



• 21 : A) Répartition des maisons de Lattes selon leur longueur et leur largeur; les carrés sont proportionnels au nombre de cas observés pour des mensurations identiques (il s'agit en général de maisons successives réutilisant le même cadre architectural). B) Courbe ordonnée des rapports longueur/largeur.



- 22 : Répartition par époque du nombre de modules observé dans chaque maison (les cercles sont proportionnels au nombre de cas observés pour un même nombre de modules et une même époque).



- 23 : Répartition par époque des surfaces des modules composant les maisons de Lattes, avec droite de régression.

seulement par la pluralité des actions qu'on y pratiquait, mais aussi par le fait qu'elles correspondent pour beaucoup aux maisons à pièce unique. Les espaces spécialisés, parmi lesquels on range notamment les remises, les boutiques et les ateliers, occupent une position intermédiaire, avec une moyenne de 22 m². Ces chiffres reflètent donc la tendance générale à affecter des pièces réduites aux fonctions spécifiques (telles que les réserves ou le manger), tandis qu'un espace supérieur est réservé aux pièces de séjour et d'activité, d'autant plus vastes que leur usage était multiple.

3.3. Fonctions

En ce qui concerne l'utilisation des différents modules composant les habitations, on tentera d'abord de synthétiser les données par grand type d'usage. On examinera ensuite les fonctions peu ou pas attestées, et enfin les différents modes d'agencement représentés.

3.3.1. Espaces culinaires

On a vu que, dans l'habitat protohistorique de Lattes comme ailleurs à même époque, les fonctions culinaires étaient parmi les plus directement et les plus souvent illustrées de manière explicite par les données de terrain, auxquelles s'ajoutent divers indices tirés du mobilier archéologique (céramiques, objets, faune...). Les espaces « cuisine » se placent soit à l'intérieur des murs, soit dans des aires ouvertes disposées en façade des habitations. Ils sont apparemment uni-fonctionnels (cuisine seule) dans 27 cas, dont 20 assurés (66):

116/1; 117/1; 203/6; 302/12; 303/7; 406/4-6; 408/4-6; 410/4-6; 412/16; 413/4-6; 414/4-6; 702/9; 704/8; 708/2B-3B; 804/109; 901/1; 1604/4; 1605/16.2; 1802/4; 3201/3

et 7 probables:

119/4; 407/4-6; 703/4C; 705/2B-3B; 706/2B-3B; 2402/4A; 3301/3).

La préparation culinaire semble par contre associée à d'autres fonctions dans

34 cas, soit dans l'ordre de fréquence:

- à une fonction de réserve dans 17 cas: 104/15A; 105/20; 107/14; 108/14; 109/14; 118/1; 1603/6; 2201/22.1; 301/6-7; 401/9; 403/9; 404/9; 417/7; 418/6; 701/4C; 1601/11; 2401/3

- à une fonction de séjour dans 11 cas: 101/29; 103/19; 108/13; 109/13; 110/9; 201/2-5; 202/2-5; 203/2-5; 402/14; 803/2; 2502/4

- à une fonction de salle à manger dans 4 cas: 114/8; 115/7A; 409/4-6; 2001/3

- à un espace extérieur ou spécialisé dans deux cas: 1605/119.1 et 102/26.

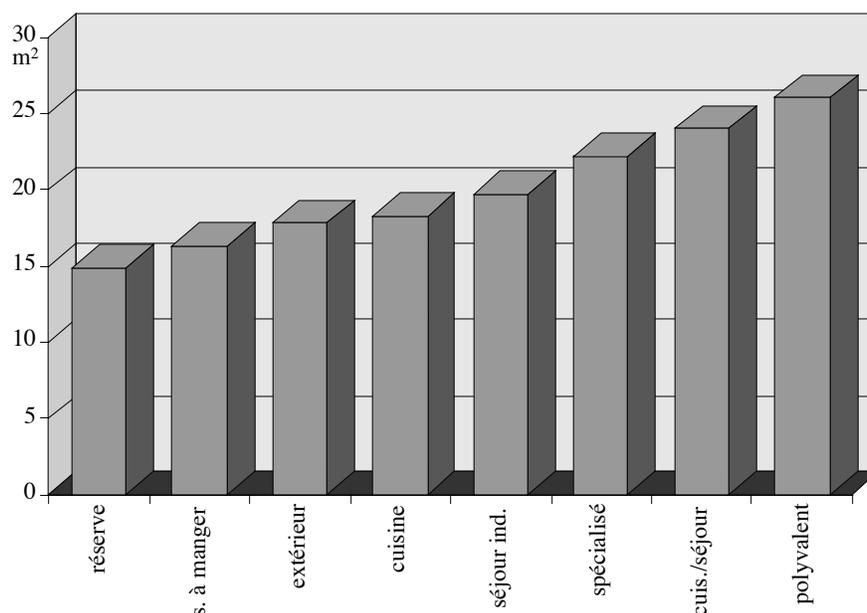
Les espaces cuisine à vocation unique se situent à époque ancienne principalement dans des cours frontales, c'est-à-dire à l'extérieur, ou bien dans une pièce-vestibule allongée qui représente de fait la prise en compte par le bâti de cet zone externe. Ce n'est qu'assez tard (à partir du IIe s. principalement), lorsqu'apparaissent des habitations complexes à allure plus urbaine, qu'une pièce interne (communiquant d'ordinaire avec un séjour ou une salle à manger) est dédiée à cette activité.

Les associations de la cuisine avec une autre fonction relèvent de deux catégories principales: associations avec les réserves d'une part, avec le séjour d'autre part.

Dans le premier cas, les deux fonctions (cuisine et réserve) apparaissent comme tout à fait complémentaires, puisqu'aussi bien il s'agit le plus souvent d'un petit stockage correspondant selon toute apparence à des denrées utilisables dans le court terme.

Le second cas (cuisine et séjour) témoigne de la permanence de lieux de vie relativement polyvalents, où la cuisine est intégrée à l'espace principal de la maison. De fait, les cuisines/séjour occupent presque toujours une position privilégiée dans le plan de l'habitation: grande salle, couramment sise en façade, celle où l'on entrerait en venant de la rue et qui distribuait les espaces secondaires.

On remarquera par contre la rareté de la fonction mixte de cuisine/salle à manger: bien que l'association paraisse aller de soi, celle-ci ne se rencontre que dans le cas de maisons assez vastes et complexes, possédant pour la plupart d'autres espaces



• 24 : Surface utile moyenne des principaux types d'espaces fonctionnels.

de séjour. Les pièces possédant les aménagements les plus caractéristiques des salles à manger (banquettes de type triclinium notamment) sont en général distinctes de la partie cuisine (infra).

3.3.2. Séjours

Les espaces de «séjour» des habitations lattoises ont été caractérisés à partir de critères divers: ils sont en fait de trois sortes.

- Une première catégorie est assez lâche: celle des «séjours indifférenciés», qui se distinguent certes par la qualité du traitement des sols, souvent enduits ou pavés, et des murs souvent enduits, voire parfois peints, mais ne livrent guère de données permettant d'identifier une utilisation dominante. 21 cas ont été recensés:

114/1; 116/6; 117/6; 118/5; 201/1; 202/1; 301/4A-4B; 302/10; 401/8; 403/8; 404/8; 407/3; 409/3; 414/3; 901/2; 1605/15.1; 2001/1; 2001/4; 2201/24.5; 2501/2; 3201/2

Le statut de ces pièces présente une variété à la mesure de l'imprécision de leur définition: il peut d'agir tout autant de la pièce principale de l'habitation, aux usages certainement multiples (au rang desquels l'utilisation éventuelle comme pièce de réception: cf. 301/4A-4B, 901/2,

etc.), que d'une salle plus petite et retirée en fond de maison, qui ressemblerait plutôt à une chambre dans nos conceptions actuelles (et occidentales).

- Une deuxième catégorie est constituée par les séjours/salles à manger. Elle comprend elle-même plusieurs groupes différents:

. Le premier groupe est constitué de pièces munies d'une ou deux banquettes accompagnées couramment d'un foyer central, le plus souvent construit et, au IVe s., décoré. 13 cas:

102/25; 104/15B; 107/13; 116/5; 117/5; 410/3; 705/3A; 804/5; 901/6; 1601/12; 1603/7; 2502/3; 3301/2

. Le deuxième groupe correspond au type assimilé au «triclinium», muni de trois (voire quatre) banquettes réparties autour de la salle et occupant une surface notable de celle-ci. Un foyer lenticulaire ou construit occupe couramment le centre. 6 cas:

105/19; 118/6; 119/3; 301/3; 406/3; 413/3

. Le troisième groupe rassemble quelques pièces démunies de banquettes, mais où d'autres données suggèrent que la prise des repas constituait l'utilisation dominante. Dans ces exemples, on ne peut exclure des aménagements en maté-

riaux périssables, du type meubles de bois, couffins, peaux ou tapis (67). 9 cas :

417/3; 418/4; 701/5; 702/11; 703/5; 704/12; 706/3A; 708/3A; 1605/16.3

Comme les autres types de séjours, les salles à manger ont un aménagement intérieur soigné. Leur disposition est variable, puisqu'elles se trouvent soit en fond de maison, soit dans la partie avant. On a vu que la fonction était rarement combinée avec la préparation culinaire: dans la plupart des cas, la cuisine est distincte, mais communique directement avec la salle à manger.

- On rangera dans une dernière catégorie les pièces alliant la fonction de séjour (qu'il s'agisse de séjour indifférencié ou de séjour/salle à manger) à une autre fonction. Ce peut être parfois avec la préparation des repas (cuisine/séjour), comme on l'a indiqué ci-dessus (cf. 114/8; 115/7A; 409/4-6; 2001/3). C'est, plus souvent, avec une fonction de stockage plus ou moins limité en volume. Ces séjours/réserves ou salles à manger/réserves sont illustrés par 10 cas :

412/15; 413/7; 804/4; 303/6; 1604/5; 3201/1; 406/7; 2401/1; 802/3; 901/3

Dans la plupart de ces exemples, une ou plusieurs autres salles de séjour coexistent avec cette pièce pluri-fonctionnelle.

3.3.3. Réserves

Bien que la fonction de réserve, on vient de le voir, puisse se combiner avec d'autres utilisations, il existe néanmoins plusieurs exemples de pièces où cette fonction paraît unique ou dominante. 17 cas paraissent assurés :

103/24; 110/10; 114/2; 117/2; 302/11; 402/13; 407/7; 410/7; 411/16; 414/7; 705/2A; 706/2A; 708/2A; 803/3; 1602/10; 2001/2; 2502/6

9 autres sont possibles :

102/12C; 102/18; 201/6; 202/6; 409/7; 702/14; 1301/1; 1301/2; 3301/1

Certaines de ces réserves présentent une spécificité qui les met sensiblement en marge du domaine proprement domestique: ainsi l'espace extérieur 411/16, lié à une salle probablement vouée à des activités artisanales de boulange, pouvait sorres-

pondre à un stockage spécialisé en relation avec cette production. De même la pièce 1602/10, précédée par une remise-garage, constituée avec cette dernière un bâtiment particulier, à vocation agricole.

Pour le reste, il s'agit généralement de pièces de petites dimensions, situées soit en position retirée à l'arrière de la maison, soit en position latérale. Les sols sont frustes, souvent assainis par des remblais à base d'adobes concassées ou de sable. Les enduits sur les murs sont par contre fréquents, ce qui montre que leur but n'était pas seulement décoratif, mais aussi utilitaire (étanchéité). Des traces d'implantation de dolium s'y voient couramment, mais on note aussi des banquettes ayant pu servir à isoler des denrées, des bases diversement pavées, ainsi que des espaces libres de structures semi-mobilières où l'on peut imaginer d'autres types de supports ou de conteneurs (notamment en terre crue), ou encore un stockage en vrac.

3.3.5. Espaces spécialisés

Les espaces spécialisés ont globalement une vocation économique, en relation avec les activités vivrières pour les greniers et remises, sans doute commerciales pour certaines boutiques, artisanales enfin dans d'autres exemples. Leur rapport avec les habitations ne sont pas toujours clairs: certains sont franchement indépendants, et il reste le plus souvent impossible de décider si un lien existait ou non avec une maison contiguë ou voisine. D'autres sont insérés dans l'enveloppe architecturale d'une habitation, et entretiennent donc un rapport plus direct avec le domestique. On distingue trois catégories :

- Une première correspond aux boutiques: celles-ci sont par définition indépendantes de l'espace habité et ouvrent directement sur une rue, le plus souvent d'ailleurs sur une artère importante et passante. 8 cas existent dans notre catalogue :

116/2; 118/2; 119/2; 801/1; 901/4; 901/8; 1301/5; 1605/16.1

Il faut leur ajouter deux états de la pièce 1 de l'îlot 4-nord, aux Ile s. av. n.-è.

(phases 4nG et 4nF) (68). Cette salle, comme l'UNF801, est située à l'extrémité d'un îlot filiforme et n'entretient pas de rapport évident avec les maisons voisines (69). Les autres exemples sont tous intégrés à de grandes maisons complexes (parmi lesquelles figurent toutes les maisons à cour du groupe 5) et semblent donc aller de pair avec un rang social et/ou économique élevé (infra, § 3.5). Si le stockage apparaît comme la fonction première de ces boutiques, on n'exclura pas un rôle dans la distribution commerciale des produits, tournée non point vers l'intérieur de la sphère domestique mais vers l'extérieur (70).

- Une deuxième catégorie d'espaces spécialisés est celle des remises. Largement ouverts sur une rue assez large pour permettre la circulation, ces espaces livrent des traces de passage de roues, voire des aménagements (porte charretière à double battant, bornes) qui témoignent de leur fonction de garage à charrettes. Trois cas ont été observés :

709/2A; 710/1B; 1602/9

Les deux premiers (en fait deux états successifs d'un même espace) sont reliés à une pièce aux fonctions apparemment polyvalentes, qui a du servir d'habitation. Le dernier, au contraire, donne accès à une réserve de type grenier, spécialisée dans le stockage, le tout présentant clairement l'apparence d'un bâtiment agricole inséré au milieu d'un îlot urbain.

- Une troisième catégorie regroupe les ateliers artisanaux quel que soit leur type, le mot «atelier» étant pris ici au sens large de lieu voué à une production particulière. Trois cas ont été rattachés à des activités de boulange (71): 102/26, 106/26 et 411/15 (72). Deux autres exemples concernent la métallurgie du fer et du bronze: 408/3 et 203/1; on leur ajoutera l'atelier du Ier s. av. n. è. fouillé dans la pièce 1 de la zone 4-nord (73).

L'insertion dans l'habitat de ces espaces artisanaux ou semi-artisanaux est aussi diverse que celle des autres espaces spécialisés: en effet, certains sont isolés (UNF411, atelier de la zone 4-nord) et apparaissent donc comme autonomes. Mais la plupart se placent en contexte

domestique: il s'agit alors d'une pièce (ou d'une ancienne pièce: UNF408) affectée de manière tout à fait provisoire à une activité de production. On soulignera cependant la rareté de telles installations (cinq ou six exemples sur quatre siècles), mais aussi leur dispersion dans un quartier très majoritairement résidentiel (74).

3.3.6. *Rapports avec l'extérieur*

On a examiné déjà l'utilisation des cours, pour la plupart situées en façade des maisons: ces éléments ont été inclus aux modules composant les unités d'habitation, car ils faisaient à l'évidence pleinement partie de celles-ci, tant du point de vue fonctionnel que foncier. Les autres espaces extérieurs appartiennent soit à la voirie, soit à des secteurs libres au statut moins clair.

Pour ce qui concerne le réseau viaire (75), il suffira de noter l'utilisation très réduite à Lattes des rues et places par les riverains pour des activités liées à la vie de la maison. Quelques cas seulement ont été notés, comme la présence de fosses à feu dans les ruelles bordant la zone 7, pour lesquelles on s'est d'ailleurs demandé si elles avaient vraiment une fonction domestique (76).

Cette modicité des traces s'oppose clairement au modèle de l'Île de Martigues, où au Ve-IVe s., chaque maison ou presque avait un foyer dans la rue, consacrant un empiètement systématique de l'espace domestique sur l'espace communautaire —ces termes reflétant la difficulté de distinguer dans ce cas un espace privé d'un espace vraiment public— (77). Elle s'accorde en revanche assez bien aux données relevées sur les oppidums méridionaux les plus urbanisés, tels qu'Ensérune, Nages ou Entremont, où l'on observe que les voies de circulation n'étaient qu'exceptionnellement utilisées à des fins privatives par les riverains.

Il est néanmoins avéré que rues, ruelles et places livrent des rejets en provenance des maisons (vidanges de foyers, balayages, apport de type dépotoir), encore que cette pratique ait apparemment tendance à s'amenuiser avec le temps, à

mesure que s'organise la gestion publique de la voirie dont rendent compte les apports massifs de galets villafranchiens. La présence de ces rejets ne tient probablement pas à la simple commodité ou au laxisme: ils répondent au contraire au besoin de renforcer les sols de circulation et de les recharger à mesure que les niveaux d'habitat s'exhaussaient par remblaiement.

De fait, lorsqu'un espace de circulation est colonisé par une maison, il l'est à Lattes très franchement: il s'agit alors plus d'une annexion que d'une occupation partielle ou provisoire. Plusieurs exemples illustrent cette pratique:

- dans la zone 1, annexion par la maison UNF112 de l'extrémité de la ruelle 102, rendue possible par le fait qu'il s'agit d'une impasse (début du IIIe s.);

- dans la zone 7-est, extension de l'avant-cour d'une maison accolée au rempart sur un espace de circulation, avec création d'un édicule protégeant un four (UNF703, milieu du IVe s.)

- dans la zone 8, annexion par l'UNF804 d'une portion de rue pour y installer des équipements de cuisine (pavage, four protégé par un muret...), après que cette rue eut été barrée et détournée, perdant par là une partie de son rôle d'artère de circulation (milieu du IIe s.).

C'est en vérité le même processus d'annexion qui prévaut dans la création des grandes maisons à cour, celles-ci s'implantant sur plusieurs îlots et occupant l'emplacement d'une ou plusieurs rues ou ruelles antérieures:

- ainsi l'UNF901, où la cour centrale est située à l'emplacement de la ruelle 111, transformée elle-même en couloir d'accès (milieu IIe s.);

- ainsi encore l'UNF1605, où l'extrémité de la rue 119 est barrée et utilisée comme cour intérieure (début IIe s.).

En dehors des cours privées et de la voirie, les espaces libres apparaissent rares dans le quartier fouillé, du moins à partir du IIIe s. où le tissu urbain a tendance à la fois à se régulariser et à se densifier (78). Les deux exemples les plus clairs dont nous disposons appartiennent au IVe s. (zone 123, zone 1/secteur 11); ils livrent

des traces non point domestiques, mais liées à des activités productives: stabulation de troupeaux sur la place 123 (79), four de forge dans la zone 1 (80). Cela n'exclut pas un rapport avec les habitations voisines (comme on l'a signalé pour la zone 1 à propos des rebuts de métallurgie retrouvés dans l'UNF108). Néanmoins, la nature de ces rapports, dépendante du statut de ces espaces (public? collectif? privé bien que non bâti?) et des conditions de leur utilisation (libre? banale? concédée?), nous échappe totalement.

3.3.7. *A propos des fonctions manquantes*

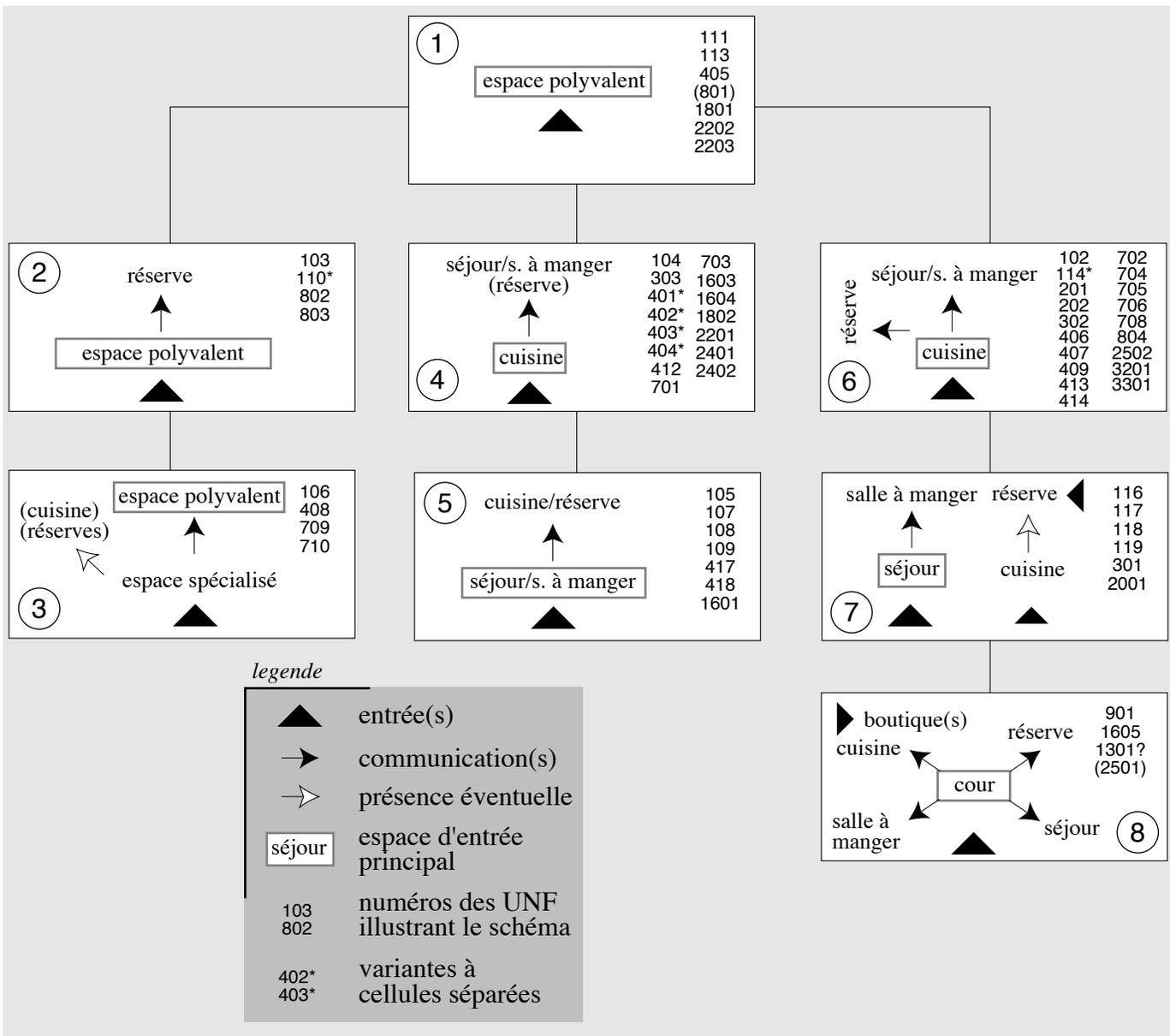
L'analyse du fonctionnement des habitations lattoises ne serait pas complète si l'on ne s'interrogeait que sur les données positives: il en est parmi celles-ci dont l'importance est réduite ou la portée anecdotique, tandis que des aspects essentiels de la vie domestique peuvent n'être attestés par rien ou presque de tangible. Bien entendu, parlant de Protohistoire, il convient de rester dans des limites raisonnables, l'inventaire de tout ce qui n'existe pas dans notre documentation pouvant être infini et confiner à l'absurde. C'est pourquoi nous nous bornerons à poser les quelques questions qui nous paraissent prégnantes.

- La première concerne le repos. C'est certainement l'une des activités domestiques majeures, puisque la maison est l'abri de l'homme et que le sommeil occupe en principe un tiers de sa vie. Or, on l'a vu, les maisons de Lattes offrent très peu d'indices à même d'illustrer ce thème. L'inventaire en est rapide:

- un demi-niveau en bois, à l'arrière de la maison 104, peut éventuellement avoir servi au couchage;

- des banquettes d'adobes particulièrement larges associées à des traces possibles de tapis, dans une pièce retirée de la maison 408, font penser à des lits et pourraient permettre d'identifier une chambre;

- l'économie de certaines maisons, possédant par ailleurs une cuisine, une salle de séjour et/ou une salle à manger, font hésiter, concernant une pièce «vide»



• 25 : Principaux types d'organisation fonctionnelle des maisons de Lattes.

supplémentaire, entre une fonction de réserve et une fonction de chambre: par exemple 702/14, 802/3, 901/3, etc.

Peu de réponse donc en provenance du terrain, et de multiples interrogations: faut-il, dans ces conditions, penser que le couchage se faisait n'importe où, c'est-à-dire dans des pièces témoignant d'autres utilisations, séjour, cuisine, voire réserve, pourvu qu'il reste un peu de place? Quel rôle exact

donner dans ce domaine aux banquettes, dont on soulignera néanmoins l'étroitesse pour la majorité d'entre elles? L'indigence des traces de «lits» au sol implique-t-il une pratique quasi générale du couchage sur des supports élevés, comme cela a été supposé pour l'UNF104? Ou bien est-ce l'indice de literies entièrement constituées de matériaux périssables (végétaux, peaux, tissus, voir algues...) (81)?

• Une autre question concerne les étages. A part quelques rares cas de concentrations ou d'alignements de poteaux rendant possible l'existence de demi-niveaux, sortes de mezzanines intérieures, rien ne vient indiquer que les maisons de Lattes avaient un étage. On aurait ici une situation différente de celle de l'Espagne (82) ou de la Provence (83), où la découverte d'escaliers dans les maisons

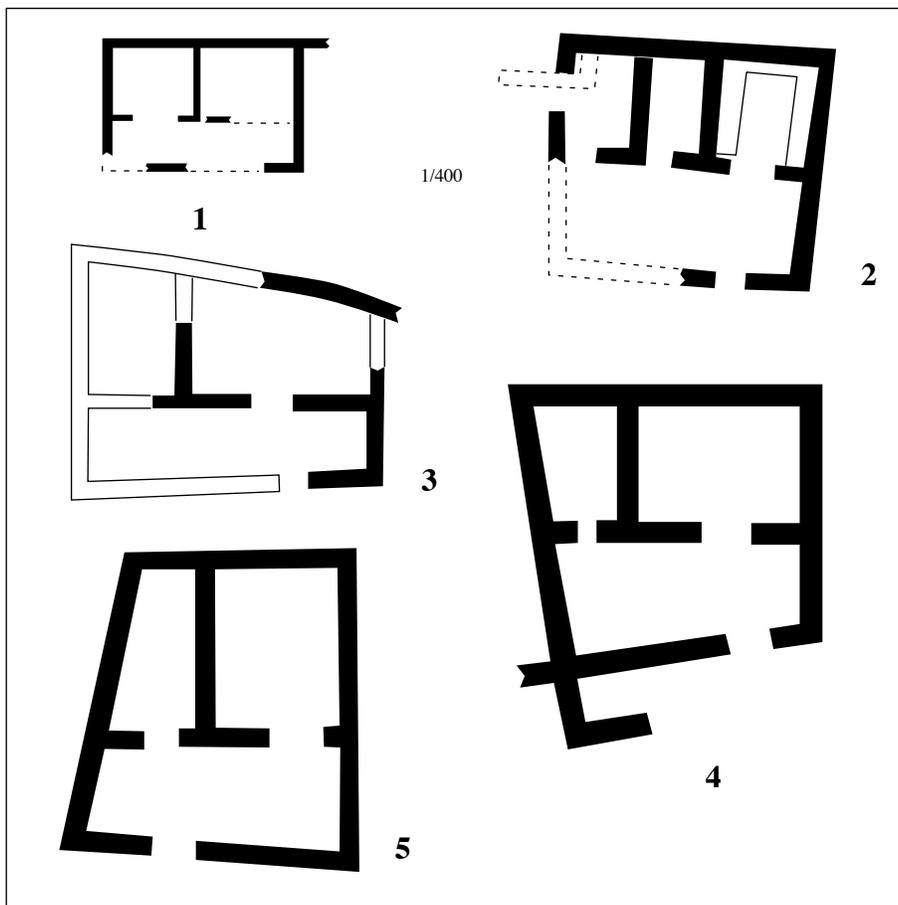
et contre leur façade a permis de restituer la présence d'un premier étage, au niveau duquel d'ailleurs pouvaient se situer des «chambres». Par contre, les données de Lattes concordent tout à fait sur ce point avec celles du Languedoc, où les indices d'étages sont tout à fait exceptionnels (84).

• D'autres interrogations, voire étonnements, viennent à l'esprit moderne devant l'organisation des maisons protohistoriques: si par certains aspects bon nombre d'habitations lattoises apparaissent particulièrement évoluées par rapport au contexte indigène de l'époque, on ne manquera pas de relever l'absence de toutes traces de sanitaires, ou de tout espace qui, par son agencement, pourrait permettre de supposer l'existence de telles commodités. Or, si la chose peut s'admettre au sein d'un urbanisme assez lâche comme pouvait l'être celui des débuts de la cité (85), elle se conçoit plus difficilement lorsque la trame urbaine se resserre et se régularise, et donc lorsque se renforce la promiscuité. Il y a là un problème de mœurs que l'architecture, pas plus que le mobilier, ne parvient à éclairer (86).

3.3.8. Agencements

Les modes d'organisation topographique des unités d'habitation lattoises, malgré leur réelle diversité et leur variabilité, peuvent être regroupés selon quelques grands types d'agencements, tels que nous les avons représentés figure 25. Ce tableau résume les observations faites à ce propos dans notre catalogue et visualise les parcours (entrée, communications, types de fonction). De fait un tel schéma, au-delà de tout ce qu'il peut avoir de réducteur, permet de distinguer six niveaux de différenciation fonctionnelle.

• Se placent naturellement au premier niveau les maisons à pièce unique et polyvalente, dont la structure est par définition la plus simple (fig. 25, agencement n°1). Dans ce cas, la répartition des diverses fonctions de l'unité domestique ne se marque pas dans l'architecture, mais se fait à l'intérieur d'un seul espace.



• 26 : Maisons à pastas de sites grecs: 1: Megara Hyblaea; 2: Thoricos; 3: Corinthe; 4 et 5: Egine.

• Un deuxième niveau conserve comme lieu central une pièce à fonction polyvalente, mais le complète par une cellule utilitaire: ce peut être une pièce orientée vers le stockage (agencement n°2), ou bien un espace spécialisé du type atelier ou remise (agencement n°3).

• A un troisième niveau se placent les maisons où les fonctions culinaires se situent à part des fonctions de séjour. L'une des disposition les plus fréquentes comporte une zone d'entrée (cour frontale ou pièce) consacrée à la cuisine, suivie par un espace de type séjour et/ou salle à manger, ce dernier comportant aussi parfois des structures de stockage (agencement n°4).

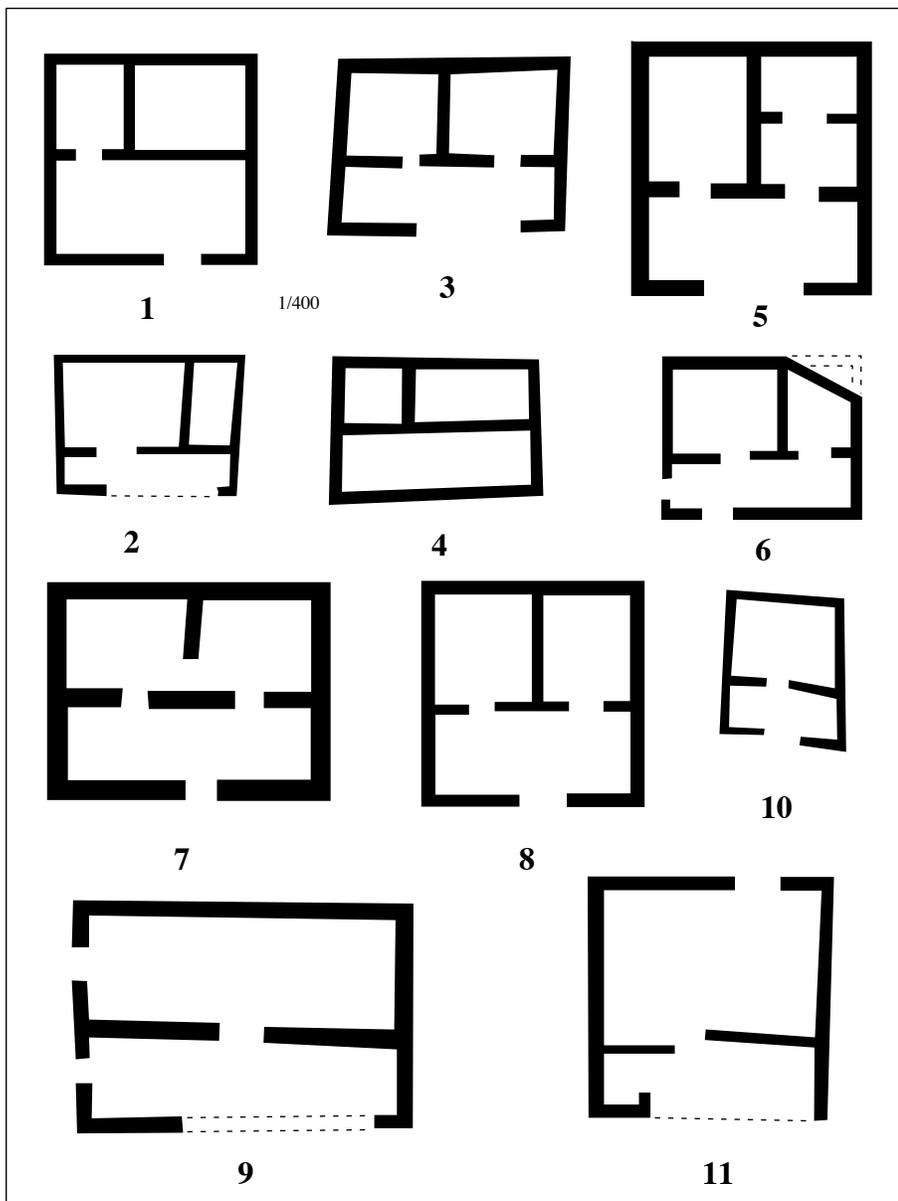
Ce schéma relativement simple est illustré par des exemples anciens, mais perdure cependant longtemps. Une

variante récente est notamment constituée par les maisons à deux pièces contiguës et séparées, l'une étant consacrée à la cuisine et aux réserves d'usage quotidien, l'autre au séjour (UNF 401 à 404).

Moins fréquent est l'ordonnancement inverse, où l'on entre directement dans la partie séjour et où l'espace cuisine est à l'arrière (agencement n°5).

Ces unités d'habitation, composées de deux cellules —et encore parfois d'une seule pièce fermée— possèdent certes un espace distinct pour les activités culinaires (qui sont les plus «polluantes»: fumée, déchets...), mais conservent pour le reste un usage pluri-fonctionnel.

• Un quatrième niveau est celui des maisons où se marque dans le plan une distinction effective des trois fonctions majeures repérées dans les habitations



• 27 : Maisons à pastas de sites indigènes d'Italie du sud: 1: Monte San Mauro, VIe s.; 2: Cavallino, VIe s.; 3: Lavello, San Felice, Ve s.; 4 et 11: Muro Tenente, IVe s.; 5 et 6: Monte Sanacce, IVe s.; 7: Serra di Vaglio, IVe s.; 8: Colle Torrana, IVe s.; 9: Serra di Vaglio, Ve s.; 10: Valle di Chirico, IVe s.

protohistoriques lattoises (non exclusives au demeurant d'autres fonctions moins repérables), à savoir la cuisine, le séjour et/ou le manger, et le stockage. Dans cette catégorie se placent un nombre conséquent d'exemples où l'on entre par la zone de cuisine (agencement n°6), puis dans le séjour et les réserves. Néanmoins, malgré l'unité du principe d'organisation, ce groupe abondant présente de nom-

breuses variantes: entrée-cuisine formée soit par une avant-cour, soit par une pièce bâtie; pièce principale de l'habitation tantôt constituée par la cuisine qui fait aussi office de séjour (cf. 201, 202, 2502), tantôt par le séjour qui fait aussi parfois office de salle à manger (cf. 406, 413, 705); ou bien encore équilibre entre les deux parties (cf. 409), etc.

• Un cinquième niveau rassemble des

maisons où les trois modules précédents sont complétés par un quatrième qui augmente la surface consacrée au séjour (agencement n°7). Ces habitations à quatre pièces témoignent d'un «standing» certain. Elles sont au demeurant rares (quatre exemples sur six représentent l'évolution d'une même unité) et relativement récentes (fin du IIIe-IIe s.). La réserve peut y jouer le rôle de boutique.

• Le sixième niveau est celui des maisons à cour distributrice: à savoir celles où l'on entre dans une cour intérieure, entourée par le bâti et donnant accès aux différentes cellules (agencement n°8). L'UNF2501 pourrait constituer un exemple précoce (IVe s.) bien que limité à une cour et deux pièces. Mais ce groupe est surtout illustré par les grandes maisons à plan méditerranéen dont on a deux exemples complets (901 et 1605), et un troisième possible (1301). Dans ce schéma, la cour peut être considérée, du fait de son rôle central, comme l'espace d'entrée principal. Dans les maisons à cour 901 et 1605, toutes les fonctions des précédents niveaux paraissent présentes et nettement différenciées, les espaces liés au séjour prenant une importance particulière.

3.4. Acculturation

La problématique de l'acculturation, et son pendant: la tradition locale, concernant l'habitat protohistorique, est ancienne, mais les études ayant abordé ce problème de manière documentée sont assez peu nombreuses. Elles ont par ailleurs porté plus souvent sur le plan des agglomérations que sur celui des maisons: ainsi les allusions —du reste laconiques— de F. Benoit (1965) à de possibles influences étrusques sur l'urbanisme protohistorique méridional, et les références au modèle milésien développées naguère par J. Janoray (1955) et par moi-même (Py 1968). Pour ce qui concerne la forme des habitations, des comparaisons avec le monde grec archaïque ont été proposées par A. Nickels pour les maisons à abside de la Monédière à Bessan (Nickels 1976; 1976a; 1983), hypothèse depuis contestée par B.

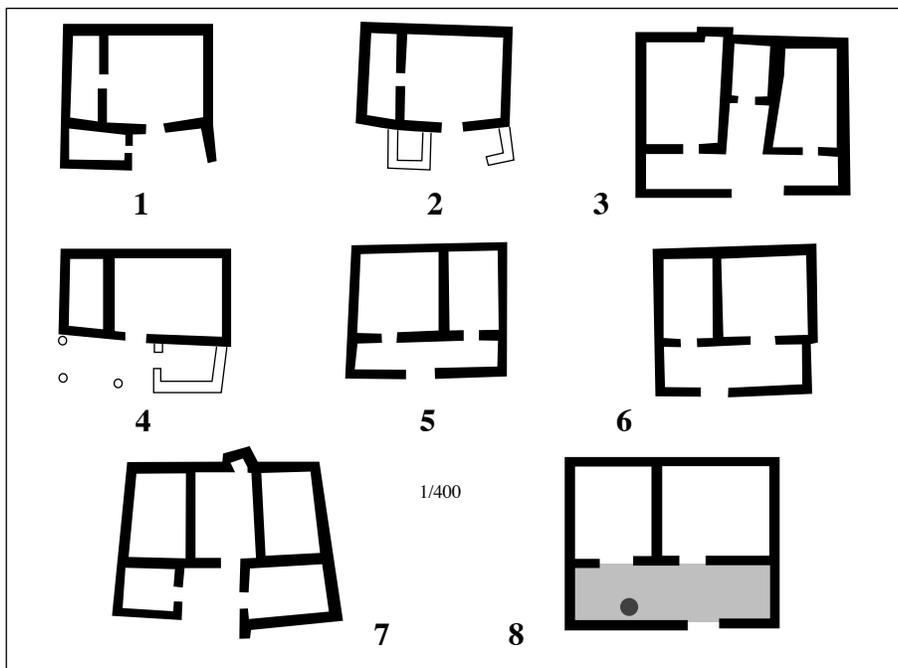
Dedet défendant la tradition locale (Dedet 1990a) (87).

Pour l'époque hellénistique, d'autres comparaisons avec le monde grec ont porté sur les maisons à cour centrale, notamment à Lattes même (Garcia 1994a), mais aussi à Glanum, Ensérune..., encore que la datation relativement basse de ces derniers exemples appelle plutôt des références italiennes (voir ci-dessus, § 3.1.11).

L'emplacement de Lattes sur le littoral, son économie tournée vers l'échange et les contacts extérieurs, la forte proportion de mobiliers exogènes qu'on y retrouve, incitent à examiner l'éventualité d'influences méditerranéennes dans les autres domaines, et notamment dans les formes de l'habitat, en ne se limitant pas aux cas les plus patents comme peuvent l'être les maisons à cour centrale. Les hypothèses présentées à plusieurs occasions envisageant la possible présence de résidents étrangers dans la cité indigène, étrusques d'abord (Py 1995), puis grecs et plus précisément massaliètes (Py 1993), en renforcent la nécessité.

Or il est un fait que plusieurs formes de maisons attestées à Lattes dès le début de la période étudiée trouvent des parallèles saisissants en Grèce et en Grande Grèce : c'est le cas surtout des différentes variantes de maisons dites «à pastas», dont le schéma remonte à la fin la période géométrique (fig. 26, n°2). Ce type d'habitation à deux ou trois pièces donnant sur un corridor ou vestibule plus ou moins étroit est aussi couramment attesté à la période archaïque (fig.26, n°3-5), y compris en Grèce d'Occident (fig.26, n°1), et les éléments s'en retrouvent encore à la période classique dans des maisons plus complexes, comme en témoignent plusieurs exemples d'Olynthe (Fusaro 1982, fig.16).

L'impact sur les habitats indigènes de ce modèle grec très commun a été largement reconnu en Grande Grèce, où l'on a mis en évidence non seulement son adoption dès le VIe s., mais aussi sa longue persévérance en milieu autochtone (Russo Tagliente 1992). Ainsi les exemples de Monte San Mauro (fig.27, n°1) et de Cavallino (fig.27, n°2) au VIe s.; de San Felice (fig.27, n°3) au Ve s.; de Muro Tenente



• 28 : Maisons à pastas de sites étrusques: 1-7: Acquarossa; 8: San Giovenale.

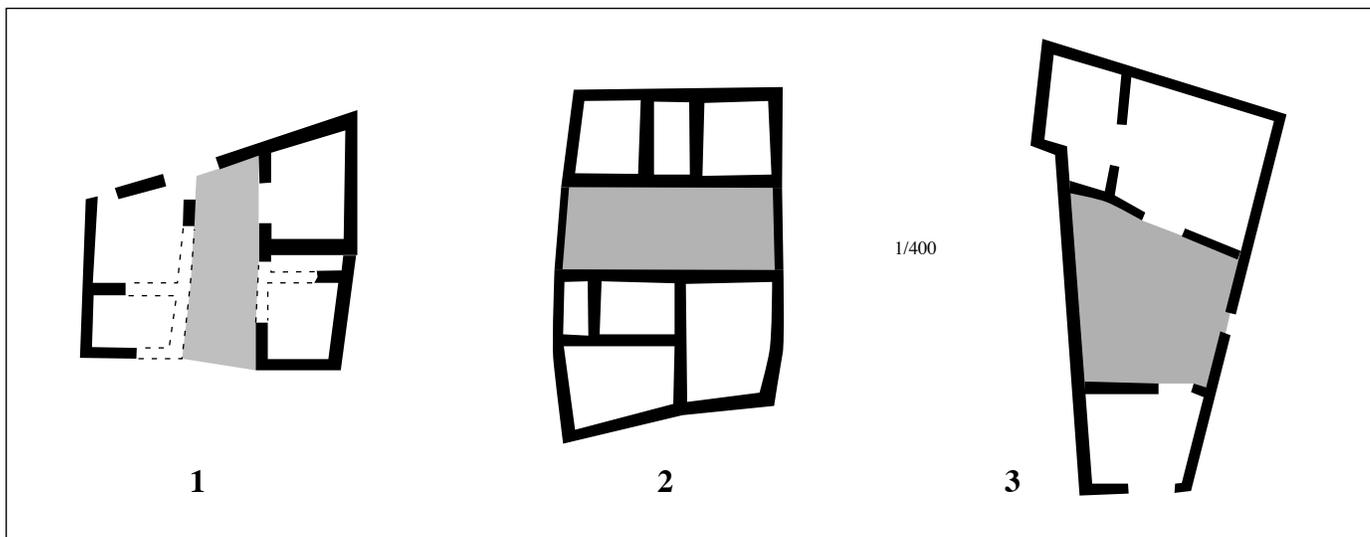
(fig.27, n°4), de Monte Sannace (fig.27, n°5 et 6), de Serra di Vaglio (fig.27, n°7) et de Colle Torrana (fig.27, n°8) au IVe s. Dans le domaine indigène, on assiste aussi à une simplification de cette forme avec des maisons à deux modules (pièce de vie précédée par un vestibule), attestées au Ve s. (Serra di Vaglio: fig.27, n°9) et au IVe s. (Valle di Chirico, fig.27, n°10; Muro Tenente; fig.27, n°11) (89).

Point n'est besoin d'insister sur la parenté, au moins morphologique, de ces exemples avec les plans les plus courants rencontrés à Lattes dès le IVe s., et qui perdurent ici jusqu'au IIIe ou au IIe s. selon les cas : plan à trois modules bâtis de type 3B (fig.9), variante à vestibule ouvert de type 3A (fig.8), simplification à deux modules bâtis de type 2B (fig.5) ou à vestibule ouvert de type 2A (fig.4). Ces plans apparentés aux maisons «à pastas» représentent en fait la majorité des unités d'habitation classées ci-dessus, soit 57% des cas.

La date d'apparition du type à Lattes n'est pas connue: en effet, celui-ci est largement attesté dès les périodes les plus anciennes atteintes par la fouille (début du IVe s.: UNF101, 103, 406, 2402, 3201,

3301) et il peut en tout état de cause remonter plus haut. Cette apparition ancienne d'un modèle par ailleurs peu diffusé (sinon à date tardive) en Gaule du sud pose le problème de son origine. La méconnaissance des formes d'habitat tant archaïques que classiques sur les sites grecs de cette zone (Marseille, Agde, Ampurias...), et en général des villes phocéennes (90), ne facilite pas la réponse. Il reste possible, sur le plan du principe, que ces colonies aient, comme en Grande Grèce, diffusé le modèle sur certains sites côtiers comme Lattes ou Arles (91).

Néanmoins, dans le cas de Lattes, d'autres candidats sont possibles. Je pense naturellement aux Étrusques qui ont selon toute vraisemblance fréquenté le site à l'origine (Py 1995). Cette forme de maison est en effet bien attestée en Étrurie (92), comme le montrent, pour ne prendre que deux exemples, les cas d'Acquarossa (fig.28, n°1-7) et de San Giovenale (fig.28, n°8) (Ostenberg 1975; Collectif 1986, p.47 et suiv.), où l'on retrouve à la fois le schéma canonique de la maison «à pastas», et d'autres formes plus simples (notamment avec auvent sur poteaux, comparables au type 3A de Lattes) ou plus com-



• 29 : Maisons à cour intérieure, grecques et indigènes, de Grande Grèce: 1: Megara Hyblaea, VIIe-VIe s.; 2. Cavallino, Fondo Pero, VIe s.; 3: Cavallino, Aiera Vecchia, fin VIe s.

plexes, tendant vers la maison à cour.

Les maisons compactes à quatre pièces (type 4A de Lattes) paraissent constituer une évolution locale de la maison «à pastas», où la partie vestibule est

divisée en deux pièces: ce processus de dévolution, connu en Italie du sud (Russo Tagliente 1992, p.119, fig.64), est confirmé par la stratigraphie de Lattes, de même qu'il l'est à Nages entre le stade II ancien

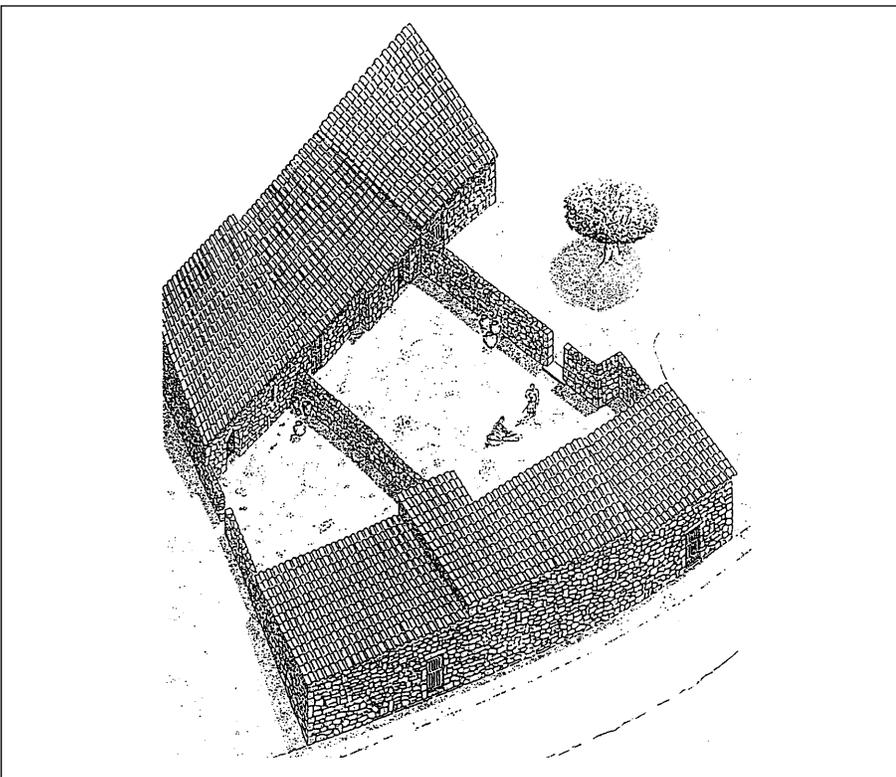
et II récent du quartier A.

Il faut enfin revenir brièvement sur les maisons à cour intérieure, constituant le groupe 5 de Lattes, et dont l'origine méditerranéenne n'est guère douteuse.

Pour l'UNF 1301, incomplètement connue et dont l'identification est encore hypothétique, on ne risquera pas de comparaison.

L'UNF 901, bien que de dimension modeste au regard des exemples classiques (environ 275 m²), s'assimile bien aux modèles méditerranéens: de nombreux parallèles permettent d'identifier sans aucun doute un emprunt (Garcia 1994a), grec ou italique précoce (Bouet 1989). Il est à cet égard caractéristique que les comparaisons portent plus sur la conception et l'organisation de la bâtisse que sur la mise en oeuvre (appareil des murs, nature des sols...) qui doit tout ou presque à la tradition locale.

Quant à l'UNF 1605, formée de deux corps de bâtiments répartis de part et d'autre d'une cour enclose, avec une entrée latérale par la cour, elle trouve des parallèles moins nombreux. Des agencements semblables existent néanmoins en Grèce d'Occident dès l'époque archaïque, par exemple à Megara Hyblaea (fig.29, n°1), et le modèle y a été également adopté par les communautés indigènes, comme le montrent des exemples de



• 30 : Restitution de deux maisons à cour contiguës de Cavallino (Italie du sud, fin du VIe s.).

Cavallino (fig.29, n°2 et 3 et fig.30).

Encore une fois, il faudrait connaître mieux l'habitat hellénistique des colonies du littoral gaulois pour juger de leur rôle dans la diffusion de tels plans, dont on peut penser raisonnablement qu'ils reflètent, ou plus exactement qu'ils adaptent, des modèles géographiquement proches.

3.5. Société

S'il est naturel de conclure cette analyse des maisons protohistoriques lattoise en s'interrogeant sur son apport à connaissance des structures sociales correspondantes, l'exercice n'est pas pour autant facile. Il est bon en effet de rappeler qu'une société ne peut guère se couper en tranches, que son fonctionnement fut global et que sa définition ne saurait être autre, de sorte qu'il est inutile rechercher le tout dans une parcelle, quelles que soient les qualités heuristiques des matériaux étudiés. On se limitera en fait ici à souligner quelques aspects ou hypothèses susceptibles de nourrir la réflexion dans ce domaine.

L'un des intérêts de la maison, en tant que structure, pour l'analyse de la société est le reflet qu'elle est censée renvoyer de la division du corps social en cellules plus ou moins liées ou indépendantes, plus ou moins réduites ou élargies, plus ou moins égales ou différenciées. Il est bien sûr dangereux d'établir des liens trop directs entre une forme d'habitat et un type déterminé de structuration sociale. Pour autant, certaines évidences s'imposent. Il est clair par exemple que la quasi totalité des maisons de Lattes présente une surface réduite (les deux tiers ont moins de 50 m² utiles, 93% moins de 66 m²). Par ailleurs, on l'a vu ci-dessus, l'accroissement de cette surface va toujours de pair avec une différenciation accrue des fonctions, et ce n'est que dans les plus vastes demeures qu'apparaît une démultiplication de certaines d'entre elles. Il est en conséquence difficile d'imaginer que de telles unités aient pu correspondre à autre chose qu'à une famille nucléaire (parents et enfants, soit, selon l'échelle d'estimation habituelle, de l'ordre de quatre à six personnes), peut-être addition-

née parfois d'ascendants ou de collatéraux.

Cet argument essentiellement spatial peut être complété en envisageant la dimension temporelle, c'est-à-dire l'évolution des choses. Sur ce plan, on constate d'abord la permanence de l'attestation de maisons de petite taille durant les quatre siècles pris en compte, et la faiblesse de la tendance à l'accroissement de la surface moyenne des habitations (fig. 20), malgré la densification sensible du tissu urbain (93). Cette stabilité reflète certes le poids des contraintes, mais aussi sans doute une pérennité dans les rapports entre la structure de la cellule habitante et la forme de l'habitat.

En second lieu, il convient de rappeler les observations faites sur la stabilité de l'organisation interne de certaines maisons: on a en effet remarqué à plusieurs reprises que des unités fonctionnelles se succédant sur le même lieu présentaient une disposition comparable, parfois même identique, durant plusieurs phases. Or, quelle que soit par ailleurs l'imprécision de la chronologie archéologique, les estimations indiquent des périodes dépassant souvent une génération, et s'étendant parfois jusqu'à près d'un siècle. Cette reproduction de l'agencement général de l'espace domestique, voire même de détails (emplacement d'un foyer, d'une banquette, etc.), transcendant une ou plusieurs réfections de l'enveloppe bâtie, a suggéré l'hypothèse d'une forte stabilité du peuplement (même famille ou sa descendance).

Cette observation prend une importance accrue si on la met en relation avec le principe du lotissement, dont la prise en compte apparaît comme fondamentale pour la compréhension de l'urbanisme lattois et de son évolution (94). En effet, le lot foncier se présente dans cette optique non seulement comme un instrument de répartition des unités domestiques, de planification et de gestion urbaine, mais également comme le cadre d'une appropriation du sol. Supposer qu'en règle générale une maison est implantée dans les limites d'un lot et que ce lot puisse perdurer d'une génération à l'autre, nous paraît impliquer un certain degré de propriété et

l'application de règles de transmission de cette propriété.

Nonobstant l'existence de quelques modèles de plan permettant de repérer des groupes typologiques, l'extrême variété des formes des maisons de Lattes montre par ailleurs que le lotissement n'a pas eu sur celles-ci (pas plus que sur la morphologie des quartiers) d'action uniformisatrice, ce qui suppose dès l'origine une certaine liberté de conception à l'intérieur de chaque lot. La reproduction d'un plan, ou bien sa transformation, paraît également avoir été laissée à la discrétion des occupants successifs. A condition bien entendu de suivre quelques règles, dont deux apparaissent clairement sur la longue durée: d'une part respecter le domaine «public», matérialisé principalement ici par le réseau viaire; d'autre part respecter les lots voisins à l'intérieur d'un même quartier. Les fouilles des îlots 1 et 4-sud ont montré que la seconde règle était en fait plus coercitive que la première: à savoir que l'on relève une fixité plus grande des limites mitoyennes entre deux lots que des limites avec les rues avoisinantes (95). Ce détail pourrait renforcer l'idée d'un statut privé du lot.

Sur ces différents points, l'habitat de Lattes peut sans doute être distingué d'autres habitats indigènes contemporains du triangle bas-rhodanien, tels que Nages II ancien, Entremont I, Martigues II ou Saint-Pierre, où l'on a souligné l'uniformité de la morphologie des maisons et le poids des règles communautaires.

Dans ce même cadre de réflexion, les changements intervenant parfois dans le rapport des maisons avec les lots prennent une signification particulière. Deux cas de figure opposés, concernant la subdivision et le regroupement, peuvent être invoqués.

La division d'une maison en deux, ou plus exactement d'une unité domestique en deux unités distinctes, est un processus en réalité fort peu illustré dans notre documentation: en effet, la plupart des changements intervenant dans l'organisation de l'espace domestique n'impliquent pas une séparation mais une transformation de l'organisation interne. Plusieurs exemples

où, à première vue, deux entités distinctes étaient créées à partir d'une seule par l'édification d'un cloisonnement aveugle, ont pu être ramenés au cas général par l'analyse fonctionnelle, qui a fait valoir la complémentarité des équipements des cellules séparées, excluant qu'il puisse s'agir d'habitations autonomes.

D'autant plus significatifs sont les rares cas de partition avérés rendant compte à la fois d'une division de l'espace et d'une duplication des fonctions: ainsi les UNF 112 et 113 issues de l'UNF 106; ou les UNF 417 et 418 issues de l'UNF 416. Replacer ces observations dans le cadre de la réflexion entamée ci-dessus, où l'on a supposé une corrélation entre lot, maison, famille et appropriation, conduit naturellement à l'hypothèse d'une division de l'habitation pour loger deux sous-groupes familiaux (parents/enfants ou collatéraux par exemple), étape probablement provisoire précédant un retour à une situation normale, soit par disparition d'un des sous-groupes, soit par segmentation, c'est-à-dire création d'une nouvelle cellule ailleurs (96).

Tout autre bien sûr est la signification

des regroupements d'unités d'habitation —et partant de lots— pour constituer une maison plus grande. Les attestations ne sont pas beaucoup plus nombreuses que la division, ce qui, en leur conférant un caractère exceptionnel, confirme indirectement le rôle normatif du lotissement.

Quatre exemples —dont un, il est vrai, encore hypothétique— illustrent ce processus: UNF 301, 901, 1301(?) et 1605. Le premier s'insère dans un même quartier et réunit au moins deux lots pour former une grande demeure au plan relativement atypique, mais comportant des aménagements remarquables (notamment deux pièces d'apparat pavées d'un béton à décor mosaïqué). Les habitations 901 et 1605, à cour centrale, colonisent non seulement plusieurs lots bâtis antérieurs, mais également une rue, en s'étendant sur deux îlots voisins.

Ces grandes maisons témoignent sinon de l'apparition, du moins du renforcement d'une élite possédant la faculté de transgresser les règles ordinaires, aussi bien privées (occupation de plusieurs lots) que publiques (perturbation du réseau viaire). Il est remarquable que le phénomène se situe

dans une période (fin du IIIe, début du IIe s.) où d'autres maisons moins vastes présentent également des signes distinctifs: ainsi les UNF 116 à 119, entre 225 et 175, où l'on a des restes d'enduits à la chaux peints en rouge (97), ou encore l'UNF 2001 (entre 250 et 175), assez vaste (129 m²) et recouvrant peut-être aussi deux lots initiaux moyens (soit 2 fois 64 m²).

La présence régulière de boutiques dans tous ces exemples (et seulement dans ceux-ci) incite à penser que cette élite ne fut pas seulement sociale ou politique, mais aussi économique, trois aspects dont la liaison n'est pas exclue dans le cadre d'une ville portuaire. Aussi bien, la période en cause pourrait correspondre à Lattes à une phase de croissance de l'économie productive et marchande (98). Remarquons enfin que cette traduction de la distinction sociale dans les structures d'habitat n'est pas vraiment habituelle dans le monde indigène protohistorique méridional. L'étude des oppidums de l'arrière pays de Lattes nous avait au contraire amené naguère à souligner le peu d'investissement apparent des élites dans la construction domestique (99).

NOTES

(1) Parmi les études consacrées à la maison en général, examinée du point de vue anthropologique, contentons nous de rappeler le classique ouvrage de Rapoport 1972.

(2) Pour le monde classique, la bibliographie concernant les maisons antérieures à notre ère est moins abondante qu'on ne pourrait l'imaginer. En général, se reporter à Martin 1956; Greco 1983; Pesando 1989. Concernant la Protohistoire et l'époque géométrique, les principales références ont été réunies par Fusaro 1982, Fagerström 1988 et Treuil 1989. Pour l'époque classique, voir Graham 1913; Robinson, 1938 et 1946; Belvedere 1957; Jones 1975; Martin 1980; Hoepfner 1986; Pesando 1987; Grandjean 1988. Pour l'époque hellénistique, Rumpf 1935; Chamonard 1922; Bruneau 1970.

(3) Abondante bibliographie sur l'habitat domestique, parmi laquelle on retiendra notamment Aurenche 1981; Braemer 1982; Aurenche 1984; Castel 1995... Le point actuel des recherches sur l'habitat dans le Levant aux Ages des métaux est donné par Braemer 1995.

(4) Voir entre autres Duncan 1982; Oliver 1987; Bourdier 1989; Kent 1987; Kent 1990; Blanton 1994...

(5) Les fouilles anciennes ont parfois couvert des surfaces notables, mais les observations sur les maisons de ces époques sont peu précises: par exemple à Mailhac (Louis 1955, 81 sqq), Portal-Vielh (ibid., 141 sqq), Ensérune (Jannoray 1955) ou Saint-Blaise (Rolland 1951 et 1956). Il en va de même pour le site de Villeneuve (Lafran s.d.) au Bronze final. Parmi les sites ayant fait l'objet de recherches récentes et ayant livré plusieurs habitations de ces périodes, citons La Liquière (Py 1984) et le Baou-Roux (Boissinot 1993).

(6) Voir notamment les paragraphes que j'ai écrits à ce propos (Py 1990a, p.625-636; Py 1993a, p.52-56 et notamment fig.5).

(7) Goudineau 1980; Michelozzi 1982; Dedet 1985; Dedet 1987; Py 1990a, p.638-756; Py 1993a, p.100-107 et 174-213. Voir également les deux recueils d'articles élaborés récemment pour la Catalogne et la Gaule du sud: «Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire», Actes du colloque International d'Arles-sur-Rhône, 19-21 octobre 1989, DAF, à paraître (se reporter pour l'heure à Préactes 1989); et «Habitat i habitació a la Protohistòria de la Mediterrània nord-occidental», Cota Zero, 10, 1994, p.7-

156. On trouvera dans ces ouvrages la bibliographie de base concernant l'habitat de l'Age du Fer dans les régions considérées.

(8) Voir par exemple, outre les synthèses citées ci-dessus, Garcia 1989; Nin 1989; Chausserie-Laprée 1990; Roux 1990a.

(9) Par exemple Nickels 1976; Arcelin 1977; Dedet 1987; Dedet 1990a; Passelac 1995.

(10) Elle a été souvent appliquée en Préhistoire; pour la Protohistoire lato sensu, voir notamment les approches de ce type développées sur les Ages des métaux du Proche Orient (Geva 1989; Daviau 1993), reprenant l'idée que l'activité des habitants d'une maison pouvait se déduire à partir des vestiges mobiliers, notamment céramiques, retrouvés dans l'enceinte de l'habitation. Elle a été théorisée par Sanders 1990 à propos d'un exemple crétois.

(11) Cette méthode a été explicitée dans le volume 4 de la série Lattara, «Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes», Lattes, 1991.

(12) Dans la mesure notamment où l'on a repéré aucune destruction générale qui aurait scellé un état «instantané» de l'habitat. Quelques incendies ponctuels, concernant une unité d'habitation, assu-

rent la parfaite contemporanéité de l'état des restes observés dans plusieurs pièces voisines, mais ces cas sont trop rares et trop dispersés pour fonder une approche systématique.

(13) Comme dans le cas de certains niveaux de Martigues, de Peyriac-de-Mer, de Coudouneu, ainsi que des maisons isolées des Baux et de Gailhan (ref. ci-dessus).

(14) Par exemple Roux 1984. La critique de la lecture fonctionnaliste des plans de maison, tendance très développée dans les travaux sur le Proche-Orient, est devenue un leitmotiv des études récentes: voir notamment les contributions réunies par Castel 1995.

(15) Voir par exemple Gnivecki 1987.

(16) Rapoport 1990.

(17) Martin 1956; Pesando, 1987. De nombreux textes antiques apportent des indications précieuses en ce domaine. Pour l'époque classique, ils sont commentés notamment par Pesando 1989, p.92 sqq. Pour l'époque hellénistique, voir surtout Vitruve, VI, 7, et l'application à un cas réel (Maison des Masques de Délos) proposée naguère par Rumpf 1935.

(18) Le bilan proposé par Jameson 1990 et Jameson 1992 pour la maison grecque est en ce sens particulièrement intéressant.

(19) On entend par «semi-mobiliers» des aménagements situés à l'intérieur des pièces ou dans les cours, non liés à la structure bâtie de la maison, tels que banquettes, supports..., mais aussi des éléments fixes (fours, foyers, cuves, fosses...), toutes choses pouvant varier dans le temps en nombre et en emplacement d'un sol à l'autre dans le cadre d'une même structure architecturale.

(20) Un panorama synthétique de la majeure partie de ces résultats est donné dans Py 1993, où l'on trouvera par ailleurs la bibliographie afférente.

(21) Sur ce fichier et ses fonctionnalités, cf. Py 1991, p.150-158.

(22) Py 1993b, p.12. Dans ce dernier cas, le premier terme sera considéré en théorie comme porteur de 75% de l'information, le second de 25%: il s'agit donc, dans l'ordre, d'indiquer une utilisation principale et une utilisation secondaire.

(23) Réalisées sur Apple Macintosh à l'aide du logiciel «Exception» en prenant pour base le plan des structures relevées à la fouille.

(24) Cf. par exemple les restitutions proposées pour Entremont, Arles, Martigues...: Arcelin 1987, fig. 41; Arcelin 1995, fig.4; Chausserie-Laprée 1987; 1988; 1990; Gassend 1987.

(25) Dans le choix provençal des toits en terrasse, qui doit beaucoup à Patrice Arcelin, l'influence de l'Afrique du nord est patente: cette tradition au demeurant récente doit-elle quelque chose au rayonnement de l'enseignement de G. Camps, ou bien à la nostalgie?

(26) Notamment au Proche-Orient: Aurenche 1981; Braemer 1982; Vallet 1995.

(27) Voir par exemple récemment Dedet 1994, p.141-142.

(28) Pour le Languedoc, cf. Larderet 1957; Michelozzi 1982, p.63-64. Py 1990a, p.643-646 et 660-662; Dedet 1987, p.186-192 et fig.165; Dedet 1994, type I. Le type paraît dominant en Provence jusqu'au Ier s.: voir les nombreux exemples signalés

par Lagrand 1959; Lagrand 1979; Chausserie-Laprée 1984; Chausserie-Laprée 1987; Arcelin 1977; Arcelin 1987; Chabot 1968; Chabot 1983...

(29) Il est cependant plus probable que l'UNF801 correspond à un magasin de réserve, d'usage non domestique (cf. infra, §3.3.5, espaces spécialisés).

(30) Passelac 1995, p.187-190.

(31) Solier 1969, p.74 et 86 (maisons 32a/b et 36/37); Dedet 1987, p.197 (il s'agit cependant peut-être de maisons à deux pièces du type 2B de Lattes: infra).

(32) Ces maisons ont été présentées dans les diverses publications que j'en ai données comme des cases à pièce unique, aboutées par leur petit côté et ouvrant sur une très large rue (voir en dernier lieu Py 1990a, p.748-751). Cependant H. Tréziny, en partant d'une analyse des mensurations et des lots, a fait remarquer que de telles maisons pouvaient être complétées côté rue par un espace privatif de type cour frontale (Tréziny 1989, p.41). Cette hypothèse n'a pas été vérifiée dans le détail sur le terrain mais me paraît a priori tout à fait vraisemblable, d'autant que ces espaces ouverts seront dans une seconde phase matérialisés dans tous les îlots du quartier A par l'extension du bâti (Py 1972; 1990a, p.750-752), à l'instar de l'évolution visible dans l'îlot 4-sud de Lattes (Lebeaupin 1994).

(33) Voir Brun 1993, p.32, fig.12, notamment maisons 9, 10 et 31.

(34) Larderet 1957, fig.7: quartier sud, maison 2-3; fig.9: quartier nord, maison 5-6.

(35) Zone 1011-1012: Py 1992b, fig.18 et 32; Py 1989, fig.23

(36) Quartier A, maison A-XIV-2a/2b: Py 1978, p.96; Py 1990a, p.681, doc.223; maison A-XII-7/8: Py 1978, p.81-82

(37) Quartier H, maison H4/6: Py 1978, p.110-115; quartier L, maison L3/4: Py 1990a, p.687, doc.226. Ajouter encore le cas de la maison 17-20 du quartier L, qui réunit au Ier s. deux maisons antérieures de ce type (L17/18 et L19/20): Py 1990a, p.689, doc.227.

(38) Arcelin 1987, fig. 28 et 30.

(39) Maison 22-D/E: Louis 1955, p.121, fig.97.

(40) Maison du Potier: Dedet 1987, fig.167, I, d'après J. Campardou.

(41) Quartier nord, maison 1/2: Larderet 1957, fig.9.

(42) Quartier F, maison RF2: Py 1990a, p.659, doc.211.

(43) Maison 10/11: Py 1990a, p.692, doc.229.

(44) Fonctionnement qui n'est pas fondamentalement différent, dans son principe, de celui des maisons de type 3A à salles de fond indépendantes (infra), la rue jouant ici le rôle de la cour frontale.

(45) Le même groupement peut par ailleurs s'appliquer en cas de spécialisation particulière de l'une des pièces: voir pour le Ier s. l'exemple de la maison A-XII-13/14 de Nages, avec une partie «boutique» et une partie habitation: Py 1990a, p.678, doc.222, B.

(46) Il s'agit en fait d'une étape intermédiaire entre les UNF 406/407 et 413, inscrites dans le même lot.

(47) Solier 1979.

(48) Dedet 1987.

(49) Grande cour enclose sur laquelle donnent deux pièces complétées par un petit vestibule: Py 1993a, p.182, fig.33.d.

(50) Brun 1993, fig.29, dernier état.

(51) Maisons A-XII-3/6 et L-11/13: Py 1990a, p.665-666.

(52) Habitations E0, E2, E3: Llorens 1976, p.111 et 113; Pons 1989, fig.37-42.

(53) Notamment aux maisons A-XII-3/6 et A-XII-9/12 dans leur état du Ier s., et de manière plus lâche à L-17/20: Py 1978, p.79-81 et 82-83; Py 1990a, doc.227.

(54) Une maison du Ier s. de Nages présente le même plan en rectangle allongé et quatre modules en enfilade (A-XIII-2/6: Py 1990a, p.677, doc.221). Mais il s'agit d'une habitation beaucoup plus petite et modeste, dont la forme est dictée par une implantation dans une rue transversale.

(55) Ainsi le drainage de la cour se retrouve dans l'UNF 708; des boutiques, indépendantes de la partie habitat et faisant office de réserve/grenier, sont signalées dans les UNF116, 118, 119. Remarquons que tous ces cas sont à peu près de même époque, puisqu'ils appartiennent à la fin du IIIe et à la première moitié du IIe s. av. n. è.

(56) Sur lesquelles voir précédemment Garcia 1994a, notamment p.167-168.

(57) Marcet 1989, p.108-113.

(58) Arcelin 1995, 329: grande maison à cour intérieure dans le premier état de l'îlot fouillé au Jardin d'Hiver.

(59) Par exemple à Béziers, où une «maison à cour» attribuée au Ve s. n'est en fait représentée que par une entrée et quelques tronçons de murs erratiques; à Saint-Blaise, où la présence de maisons à cour est possible dans la ville basse au IIe s. (Py 1993a, p.213); à Nîmes, où a été signalée pour la même époque une cour sur laquelle donneraient plusieurs pièces dans le chantier de la place Jules Guesde (Lassalle 1990, p.91); ou encore à Entremont, où une maison à petite cour intérieure (ville basse, îlot X, IIe s. av. n. è.) distribuant plusieurs salles, et peut-être boutique indépendante, a été partiellement dégagée (Arcelin 1987, p.63, fig.31).

(60) Sur ce point, voir Goudineau 1979, p.242-245; Bouet 1989; Id., in Sabrié 1991, p.19-22; Gros 1992.

(61) Rolland 1946, p.132-135, Maison XI. En dernier lieu, Roth Congès 1985 et 1992. Pour la date, cf. Goudineau 1979, p.208.

(62) Gallet de Santerre 1968; Vatin 1968. Rapports, concernant la chronologie, que les remblais de construction des sols des maisons en question contiennent de la céramique arétine.

(63) Fiches 1986, p.115. Garcia 1993, p.162.

(64) Fiches 1986, 1989.

(65) Sur lequel voir l'étude de l'urbanisme donnée par D. Garcia dans la présente livraison.

(66) Les exemples sont énumérés ci-après sous la forme: n° d'UNF/secteur, étant donné que le secteur représente le numéro de l'espace dans la maison.

(67) Rappels en ce sens les indices fournis par la micromorphologie: voir ci-dessus, Catalogue, UNF901.

- (68) Py 1990, p.241-242.
- (69) Comparer ces boutiques à un exemple du Ier s. sur l'oppidum des Castels à Nages (salle A-XII-14: Py 1978, p.83-86).
- (70) Py 1990, p.242; Garcia 1992.
- (71) Py 1992, p.228.
- (72) Un quatrième exemple semblable est probable, au IIIe s., dans le secteur 7 de l'îlot 27, non pris en compte ici.
- (73) Py 1990, p.213-217. En général, sur la métallurgie lattoise, voir Py 1993, p.64-69.
- (74) D'autres zones de la ville de Lattes, à la périphérie du centre ancien que représente le quartier de Saint-Sauveur, peuvent avoir connu une concentration plus forte d'artisans: c'est apparemment le cas du sondage GAP26 où l'on a noté entre le IIe s. av. n. è. et le Ier s. de n. è. la densité des traces d'activité spécialisée (métallurgie, poterie, tabletterie, boucherie...). Cf. Py 1988, p.93 et suiv.
- (75) Sur lequel voir la contribution de D. Lebeau dans le présent volume.
- (76) López 1994, p.141.
- (77) Chaussérie-Laprée 1990, p.53-55.
- (78) Voir sur ce point l'étude de D. Garcia dans le présent volume.
- (79) Cf. Cammas 1995, p.68.
- (80) Py 1993, p.66.
- (81) Si tel était le cas, il serait envisageable que les techniques actuelles, telles que la micromorphologie ou la malacologie, fournissent une aide pour en retrouver les traces.
- (82) Nombreux cas, notamment dans le pays valencien, concernant surtout de petits habitats perchés, ce qui a fait supposer que la construction en hauteur pouvait être liée au manque de place au sol: cf. entre autres Bonet 1989, p.128-129.
- (83) Notamment à Entremont, La Cloche, Roquefavour... Néanmoins, malgré ces quelques exemples couramment cités, il reste douteux que les maisons à étage aient été la règle dans cette région.
- (84) Un seul cas d'escalier impliquant un premier niveau a été signalé à Nages (maison A-XII-1: Py

1990a, p.657). Cet escalier est situé à l'intérieur de l'habitation, dans un coin, et construit sur une minuscule cellule ouverte sur la rue (A-XII-2), qui a pu servir de remise ou de soue. Des trous dans les murs, correspondant peut-être à la fixation de solives supportant un plancher, ont été relevés aussi dans le secteur K de cet oppidum.

(85) Ainsi des coprolithes, certaines apparemment d'origine humaine, ont été retrouvées dans plusieurs niveaux du IVe s., qui tous sans exception appartiennent à des espaces extérieurs (cours ou dégagements): us 1406, 1630, 1660 et 1661= zone 1, secteur 11; us 7171= zone 7-ouest, secteur 4; us 27133 et 27141= zone 27, secteur 3.

(86) Cet aspect n'a que rarement été évoqué. Voir cependant: Py 1993a, p.196-197.

(87) On a même proposé récemment pour les maisons à abside de Bessan une origine ibérique (Moret 1994, p.20)! De fait, le problème paraît mal posé, l'existence de maisons à abside ou plus ou moins ovulaire dans le monde "barbare" n'ayant jamais été niée. Ce type d'habitation traditionnelle (il est déjà présent dans la culture de Fontbouisse) n'était pas inconnu, rappelons-le, des auteurs anciens: ainsi Tacite (Germ., 16, 3) et Pline (HN, 19, 1) pour les Germains, Strabon (5, 4, 5) pour les Cimmeri, Vitruve (2, 1, 5) pour les Frigi... Reste que les maisons de la Monédière, construites sur un site à forte acculturation méditerranéenne avec une technique localement nouvelle (adobes sur solins de galets) mais attestée contemporanément dans les gisements grecs d'Occident, et à proximité d'un établissement fréquenté depuis quelques décennies par les Phocéens (Agde), peuvent effectivement témoigner d'un emprunt, nonobstant l'existence de modèles proches (mais non identiques) dans le monde indigène régional.

(88) Ce type, défini par Graham 1913, a été étudié à diverses reprises: cf. Robinson 1938; Derup 1967; Krause 1977; Fusaro 1982, 10; Pesando 1989, 46-51.

(89) Sur l'ensemble de ces maisons, voir la synthèse de Russo Tagliente 1992. Dans le détail,

consulter notamment Lissi Caronna 1983; Belvedere 1976; Greco 1991.

(90) A part Vélia, où la connaissance de l'habitat a nettement progressé ces dernières années (cf. Greco 1994, et notamment Neutsch 1994), les villes phocéennes d'Occident n'ont livré pour ces époques que des fragments de murs erratiques, ou des salles isolées (p. ex. à Ampurias: Marcet 1989, p. 106-107). Le poste marseillais d'Olbia (Hyères) offrirait à partir de la deuxième moitié du IVe s. des maisons proches du plan "à pastas" selon Bouet 1989; mais si le plan général de cette agglomération est assez bien connu, il reste difficile dans l'état actuel des fouilles et des publications d'isoler l'architecture domestique grecque des réfections d'époque romaine.

(91) Voir la maison 1-3-4 du quartier du jardin d'Hiver: Arcelin 1995, p.330, fig.3, en bas à gauche.

(92) La connaissance de l'architecture domestique étrusque est moindre que celle de l'architecture funéraire. Voir entre autres Ostenberg 1975; Collectif 1985; Colonna 1986.

(93) L'existence d'espaces libres assez vastes dans les premiers temps de la cité aurait en effet pu permettre une évolution différente vers la création de maisons plus vastes. L'évolution de l'îlot 1 montre au contraire que les espaces libres sont progressivement mis à profit pour créer un plus grand nombre d'unités domestiques réduites au module moyen.

(94) Voir ci-dessus la contribution de Dominique Garcia.

(95) Lebeau dans 1994, p.78.

(96) Dans la logique de ce raisonnement, la rareté des cas de division de lots implique que la segmentation des groupes familiaux constituait la règle.

(97) Sur ces enduits, voir Sabrié 1991, p.47 et 68-69.

(98) Rappelons que cette époque voit un développement de la viticulture locale. C'est aussi la période d'enfouissement de deux trésors de monnaies massaliètes qui témoignent probablement de l'accumulation d'un capital marchand.

(99) Py 1990a, p.174-177; Py 1993a, p. 236.

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1977 : P. et C. Arcelin, Les fouilles archéologiques en 1976 et le chemin des Tremaiës, *Les Baux de Provence, Revue Municipale*, 1977, p.22-29.

Arcelin 1987 : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, p.57-99.

Arcelin 1995 : P. Arcelin, Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, dans *Sur les pas des Grecs en Occident, Etudes Massaliètes 4*, 1995, p.325-338.

Arnal 1974 : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974, 240 p.

Aurenche 1981 : *La maison orientale, l'architecture du Proche-Orient ancien des origines au milieu du IVe millénaire*,

Paris, Geuthner, 1981.

Aurenche 1984 : O. Aurenche ed., *Nomades et sédentaires, perspectives ethno-archéologiques*, Paris, 1984.

Bats 1988 : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), *Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes*, Lattara 1, 1988, p.147-160.

Belvedere 1976 : O. Belvedere, Tipologia y sviluppo delle abitazioni, *Himera, II*, 1976, p.577-594.

Benoit 1965 : F. Benoit, Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule, Aix-en-Provence, Ophrys, 1965, 333 p.

Blanton 1994 : R. E. Blanton, *Houses and Households: a comparative study*, New York, Plenum, 1994.

Boissinot 1993 : Ph. Boissinot, *Archéologie de l'habitat pro-*

tobistorique, quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète, Thèse de Doctorat, Toulouse, 1993, 2 vol., 738 p.

Bonet 1989 : H. Bonet et P. Guérin, Techniques de construction et aménagements des espaces domestiques ibériques en région valencienne, *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989, p. 128-132.

Bouet 1989 : A. Bouet, *L'apparition de la maison de type méditerranéen en Gaule Narbonnaise (Ile s. av. J.-C.-40 ap. J.-C.)*, mémoire de Maîtrise, Aix-en-Provence, 1989.

Bourdier 1989 : J.-P. Bourdier et N. Alsyad, ed., *Dwellings, Settlements and Tradition : Cross-Cultural Perspectives*, Lanham, Maryland, University Press of America, 1989.

Braemer 1982 : F. Braemer, *L'architecture domestique du Levant à l'Age du Fer*, Paris, 1982.

Braemer 1995 : F. Braemer: Habitat et architecture dans le Levant aux âges des métaux: quelques orientations de la recherche des dix dernières années, *Topoi*, 5, 1995, p.89-110.

Brun 1993 : J.-P. Brun, G. Congès et M. Pasqualini (dir.), *Les fouilles de Taradeau, Le Fort, L'Ormeau et Tout-Egau*, RAN, sup.28, Paris, 1993, 284 p.

Bruneau 1970 : P. Bruneau et al., *Exploration archéologique de Délos*, 28, *L'îlot de la Maison des Comédiens*, Paris, 1970.

Cammass 1994 : C. Cammass, Approche micromorphologique de la stratigraphie de Lattes, premiers résultats, *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.181-202.

Cammass 1995 : Rapport géoarchéologique sur la zone 123, *Rapport de fouille intermédiaire 1995*, Lattes, 1995, inédit.

Castel 1992 : C. Castel, *L'habitat urbain néo-assyrien et néo-babylonien. De l'espace bâti à l'espace vécu*, Paris, 1992.

Castel 1995 : C. Castel et al, ed., *Les maisons dans la syrie antique du IIIe millénaire au début de l'Islam: pratiques et représentation de l'espace domestique*, Actes du colloque de Damas (1992), 1995.

Chabot 1968 : L. Chabot, Le Castellans de Rognac et l'étang de Berre à l'époque préromaine, *RSL*, 34, 1968, p. 151-215.

Chabot 1983 : L. Chabot, L'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (B.-d.-R.), synthèse des premiers travaux effectués de 1967 à 1982, *RAN*, 16, 1983, p.39-80.

Chamonard 1922 : J. Chamonard, *Exploration archéologique de Délos*, 8, *Le quartier du théâtre: étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique*, Paris, 1922.

Chausserie-Laprée 1984 : J. Chausserie-Laprée, N. Nín et L. Domallain, Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-d.-R.), urbanisme et architecture de la phase primitive (Ve-IIIe s. av.J.-C.), I, Urbanisme et fortification, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, 27-82.

Chausserie-Laprée 1984a : J. Chausserie-Laprée, D. Foy et N. Nín, *Le quartier de l'Île à Martigues, 6 années de recherches*

archéologiques, Martigues, 1984.

Chausserie-Laprée 1987 : J. Chausserie-Laprée, N. Nín et Ph. Boissinot, Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-d.-R.), urbanisme et architecture de la phase primitive (Ve-IIIe s. av.J.-C.), II, données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, 31-89.

Chausserie-Laprée 1988 : J. Chausserie-Laprée et al., *Le village gaulois de Martigues*, Dossiers Histoire et Archéologie, 128, 1988.

Chausserie-Laprée 1990 : J. Chausserie-Laprée et N. Nín, Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.): les espaces domestiques de la phase primitive (début Ve s.-début Ile s. av. J.-C.), I, les aménagements domestiques, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p.35-136.

Collectif 1995 : *Case e palazzi d'Etruria*, Catalogue de l'exposition de Milan, 1995.

Colonna 1986 : G. Colonna, Urbanistica e architettura, dans *Rasenna, storia e civitta degli Etruschi*, Milan, 1986, p.371-530.

Daviau 1993 : P. M. R. Daviau, *House and their furnishings in Bronze Age Palestine: domestic activity areas and artifact distribution in the Middle and Late Bronze Ages*, Sheffield, 1993.

De Chazelles 1988 : Claire-Anne de Chazelles et Jean-Claude Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au IIIe s. av. n. è: les sols et les banquettes, *Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes*, Lattara 1, 1988, p.161-174.

De Chazelles 1990 : C.-A. de Chazelles, Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n. è-1er s. de. n. è.), dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, 113-150.

Dedet 1985 : B. Dedet, *La maison et le village durant la Protohistoire*, *Histoire et Archéologie*, Les Dossiers, 99, 1985, p.15-27.

Dedet 1987 : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer: l'unité domestique n°1 de Gailhan (Gard)*, RAN, sup. 17, 1987.

Dedet 1990: B. Dedet et M. Schwaller, Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p.137-161.

Dedet 1990a: B. Dedet, Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du Ve s. av. J.-C. La question du plan absidial en Gaule du sud, *Gallia*, 47, 1990, 29-55.

Dedet 1994 : B. Dedet, Visió general de l'habitació i l'habitat en Llenguadoc all Rosselló durant la protohistòria, dans *Hàbitat i habitació a la Protohistòria de la Mediterrània nord-occidental*, *Cota Zero*, 10, 1994, p.131-145.

Derup 1967 : H. Derup, Prostashauss und Pastashauss, *Marb. W. Pr.*, 1967, p.6 et suiv.

Duncan 1982 : J. S. Duncan, ed., *Housing and Identity: Cross-Cultural Perspectives*, New York, Holmes and Meier, 1982.

Fabre 1990 : V. Fabre, Rites domestiques dans l'habitat de Lattes: sépultures et dépôts d'animaux, dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sau-*

veur, Lattara 3, 1990, p.391-416.

Fagerström 1988 : K. Fagerström, Greek Iron Age architecture, developments through changing times, dans *Studies in Mediterranean Archaeology*, 81, Göteborg, 1988.

Feugère 1990 : M. Feugère, Les petits objets de l'îlot 4-nord, dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, p.269-280.

Feugère 1992 : M. Feugère, Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, 1992, p.139-162.

Feugère 1992a : M. Feugère, Ustensiles de transformation et de consommation alimentaires, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, 1992, p.291-308.

Fiches 1986 : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980*, DAF, 5, Paris, 1986.

Fiches 1989 : J.-L. Fiches, dir., *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire*, Monographie du CRA n° 2, Paris, CNRS, 1989.

Fusaro 1982 : D. Fusaro, Note di architettura domestica greca nel periodo tardogeometrico e arcaico, *Dialoghi di Archeologia*, 1, 4, 1982, p.5-30.

Gallet de Santerre 1968 : H. Gallet de Santerre, Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune (Insula n°X), *RAN*, 1, 1968, 39-83.

Garcia 1989 : D. Garcia et G. Rancoule, Les aménagements des espaces domestiques protohistoriques en Languedoc-Roussillon, dans *Pré-Actes du colloque Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protobistoire*, Arles, 1989, p. 117-121.

Garcia 1990 : D. Garcia, Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è., premières observations, dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, p.303-316.

Garcia 1990a : D. Garcia, Fouilles en extension dans les îlots 13-17 et les rues 114-120, *Rapport de fouille intermédiaire 1990*, Lattes, 1990, inédit.

Garcia 1991 : D. Garcia, Les résultats de la fouille en extension, *Rapport de fouille triennal 1989-1991*, Lattes, 1991, inédit.

Garcia 1992 : D. Garcia, Du grain et du vin, à propos des structures de stockage de l'agglomération portuaire de Lattes, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, 1992, p.165-182.

Garcia 1993 : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures, Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, *RAN*, sup. 26, Paris, 1993.

Garcia 1994 : D. Garcia, La zone 8, un îlot longiligne du IIe s. av. n. è., *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.145-154.

Garcia 1994a : D. Garcia, Une maison à cour de plan méditerranéen de la fin de l'Age du fer à Lattes (l'îlot 9 au IIe s. av. n. è.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-*

est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur, Lattara 7, 1994, p.155-169.

Garcia 1994b : D. Garcia, L'îlot 16, un quartier lattois des IIIe et IIe s. av. J.-C., *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.171-179.

Garcia 1994c : D. Garcia et V. Bourson, L'exploration des quartiers sud-ouest de la ville, *Rapport de fouille triennal 1992-1994*, Lattes, 1994, inédit.

Gassend 1987 : J.-M. Gassend et M.-F. Giacobbi, *Evocations de la Provence antique. Diachronie à l'aquarelle*, Aix, 1987, 32 p.

Geva 1989 : S. Geva, *Hazor, Israel, an urban community of the 8th century BC*, BAR, International Serie, 543, 1989.

Gnivecki 1987 : P. L. Gnivecki, On the quantitative derivation of household spatial organisation from archaeological residues in ancient Mesopotamia, dans *Method and theory for Activity Area Research, an ethnoarchaeological approach*, New-York, 1987, p.176-235.

Goudineau 1979 : Chr. Goudineau, *Les fouilles de la Maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison La Romaine, Gallia*, 37e sup., Paris, 1979, 2 vol.

Goudineau 1980 : Chr. Goudineau, Les antécédents: y a-t-il une ville protohistorique? La Gaule méridionale, in : G. Duby, *Histoire de la France urbaine*, Paris, 1980, 1, p.141-193.

Graham 1913 : J. W. Graham, *Domestic Architecture in Classical Greece*, thèse, 1913.

Grandjean 1988 : Y. Grandjean, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque*, Paris, 2 vol., 1988.

Greco 1983 : E. Greco et M. Torelli, *Storia dell'Urbanistica, il mondo greco*, Roma-Bari, 1983.

Greco 1991 : G. Greco (dir.), *Serra di Vaglio, la «casa dei pitthoi»*, Modène, 1991.

Greco 1994 : G. Greco et F. Krinzing (dir.), *Velia, studi e ricerche*, Panini ed., Modena, 1994.

Gros 1992 : P. Gros, Rome ou Marseille? Le problème de l'hellénisation de la Gaule transalpine aux deux derniers siècles de la République, *Marseille grecque et la Gaule, Etudes Massaliètes* 3, 1992, 369-379.

Hoepfner 1986 : W. Hoepfner et E. L. Schwandner, *Haus und Stadt im Klassischen Griechenland*, München, 1986.

Jameson 1990 : M. H. Jameson, Domestic space in the Greek city-state, *Domestic architecture and the use of space, an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, 1990, p.92-113.

Jameson 1992 : M. H. Jameson, L'espace privé dans la cité grecque, dans *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, ed. La Découverte, Paris, 1992, p.201-229.

Jannoray 1955 : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, fasc. 181), Paris, 1955.

Jones 1975 : J. E. Jones, Town and country houses of Attica in classical times, *Miscellanea Graeca*, I, 1975, p.63-136.

- Kent 1987** : S. Kent ed., *Method and theory for Activity Area Research, an ethnoarchaeological approach*, New-York, 1987.
- Kent 1990** : S. Kent ed., *Domestic architecture and the use of space, an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, 1990.
- Krause 1977** : C. Krause, Gruntformen des griechischen Pasta-shaues, *Archäologischer Anzeiger*, 1977, p. 165 et suiv.
- Lafran s.d.** : P. Lafran, Village du Bronze final type Champs-d'Urnes (Villeneuve, Alpes de Haute-Provence), 8e siècle B.C., *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Chamas*, 4, sans date, p.4-89.
- Lagrاند 1959** : Ch. Lagrand, Un habitat côtier de l'Age du Fer à l'Arquet, à La Couronne (B.-d.-R.), *Gallia*, 17, 1959, p.179-201.
- Lagrاند 1979** : Ch. Lagrand, Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque: Saint-Pierre les Martigues, B.-d.-R., VIIe s. av. J.-C.-Ier s. ap. J.-C., *DAM*, 2, 1979, p.81-106.
- Larderet 1957** : P. Larderet, L'oppidum de La Roque, commune de Fabrègues, Hérault, *Gallia*, 15, 1957, p.1-39.
- Lassalle 1990** : V. Lassalle et al., *Archéologie à Nîmes (1950-1990), bilan de quarante années de recherche*, Nîmes, 1990.
- Lebeauپin 1994** : D. Lebeauپin, Fouilles dans l'îlot 4-sud: l'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.29-79.
- Lebeauپin 1994a** : D. Lebeauپin, Sondages dans les rues, *Rapport de fouille triennal 1992-1994*, Lattes, 1994, inédit.
- Lissi Caronna 1983** : E. Lissi Caronna, Oppido Lucano: quattro case di IVe-IIIe sec. a.C., *Atti e Memorie della Società Magna Grecia*, 1983-1984, p.193-212.
- López 1994** : J. López, La fouille des îlots 7-est et 7-ouest, *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.97-144.
- Louis 1955** : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien, I, Les habitats*, Bordighera-Montpellier, 1955.
- Marcet 1989** : R. Marcet et E. Sanmarti, *Empuries*, Barcelone, 1989.
- Martin 1956** : R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, 1956.
- Martin 1980** : R. Martin et G. Vallet, L'architettura domestica, dans *La Sicilia antica, I, 2, La città greche di Sicilia*, 1980, p.323-354.
- Michelozzi 1982** : A. Michelozzi, *L'habitation protobistorique en Languedoc oriental*, ARALO, Cahier n°10, Caveirac, 1982.
- Neutsch 1994** : B. Neutsch, L'esplorazione delle pendici meridionali dell'Acropoli di Velia, dans *Velia, studi e ricerche*, Panini ed., Modena, 1994, p.55-70.
- Nickels 1976** : A. Nickels, Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière à Bessan (Hérault), *Gallia*, 34, 1976, p.95-128.
- Nickels 1976a** : A. Nickels, Contribution des fouilles de l'arrière-pays d'Agde à l'étude du problème des rapports entre Grecs et indigènes en Languedoc (VIe-Ve s.), *MEFRA*, 88, 1976, p.141-157.
- Nickels 1983** : A. Nickels, Les Grecs en Gaule: l'exemple du Languedoc, *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Pise-Rome, 1983, p.409-428.
- Nín 1989** : N. Nín, Les aménagements des espaces domestiques en Provence occidentale durant la Protohistoire, dans *Pré-Actes du colloque Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire*, Arles, 1989, p. 122-127.
- Oestenberg 1975** : C. E. Oestenberg, *Case etrusche di Acquarossa*, Rome, 1975.
- Oliver 1987** : P. Oliver, *Dwellings, the house across the World*, Oxford, Phaidon Press Ltd, 1987.
- Passelac 1995** : M. Passelac, Une maison de l'habitat protohistorique de la Moulinasse à Salle d'Aude (VIe s. av. n. è.), *Sur les pas des Grecs en Occident, Etudes Massaliètes* 4, 1995, p.173-192.
- Pesando 1987** : F. Pesando, *Oikos e Ktesis, la casa greca in età classica*, Rome, 1987.
- Pesando 1989** : F. Pesando, *La casa dei Greci*, Milan, 1989.
- Préactes 1989** : *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989.
- Py 1968** : M. Py, Les fouilles de Vaunage et les influences grecques en Gaule méridionale, *Rivista di Studi Liguri*, 34, 1968 (Mélanges F. Benoit, II, 1972), p.57-106.
- Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup. 35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.
- Py 1984** : M. Py, F. Py, P. Sauzet et C. Tendille, *La Liquière, village du Ier Age du Fer en Languedoc oriental*, RAN, sup.11, Paris, 1984.
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, p.65-146.
- Py 1989** : M. Py et D. Lebeauپin, Stratigraphie du Marduel, IV, les niveaux des IVe et IIIe s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p.121-190.
- Py 1990** : M. Py et J. Lopez, Histoire de l'îlot 4-nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, p.211-246.
- Py 1990a** : M. Py, *Culture, économie et société protobistoriques dans la région nimoise*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome-Paris, 1990, 2 vol.
- Py 1991** : M. Py, dir., *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Lattara 4, Lattes, 1991, 224 p.
- Py 1992** : M. Py, Fours culinaires de Lattes, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, 1992, p.259-286.
- Py 1992a** : M. Py, Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattara 5, Lattes, 1992, p.183-232.
- Py 1992b** : M. Py et D. Lebeauپin, Stratigraphie du Marduel, V,

les niveaux de la seconde moitié du Ve s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p.261-326.

Py 1993 : M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault), *Gallia*, 50, 1993, p.1-93.

Py 1993a : M. Py, *Les Gaulois du Midi, de la fin de l'Age du Bronze à la conquête romaine*, collection La mémoire du temps, Hachette, Paris, 1993, 288 p., 51 fig.

Py 1993b : M. Py dir., *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993, 624 p.

Py 1994 : M. Py, Catalogue des petits objets, dans *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.373-422.

Py 1994a : M. Py, Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-IIe s. av. n. è.), dans *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.205-332.

Py 1995 : M. Py, Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, dans *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Etudes Massaliètes, 4, 1995, p.261-276.

Rapoport 1972 : A. Rapoport, *Pour une Anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972, 207 p.

Rapoport 1990 : A. Rapoport, Systems of activities and systems of settings, *Domestic architecture and the use of space, an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, 1990, p.9-20.

Robinson 1938 : D. M. Robinson et J. W. Graham, *Excavations at Olynth, VIII, the hellenic house*, Baltimore 1938.

Robinson 1946 : D. M. Robinson, *Excavations at Olynth, XII, domestic and public architecture*, Baltimore, 1946.

Rolland 1946 : H. Rolland, *Les fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, *Gallia*, sup.1, Paris, 1946.

Rolland 1951 : H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, *Gallia*, sup.3, Paris, 1951.

Rolland 1956 : H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956)*, *Gallia*, sup.7, Paris, 1956.

Roth-Congès 1985 : A. Roth-Congès, Glanum préromaine: recherche sur la métrologie et ses applications dans l'urbanisme et l'architecture, *RAN*, 18, 1985, 189-220.

Roth-Congès 1992 : A. Roth-Congès, Le centre monumental de Glanum ou les derniers feux de la civilisation salyenne, *Marseille grecque et la Gaule, Etudes Massaliètes* 3, 1992, 351-367.

Roux 1984 : V. Roux, Superficie et plan des villages: valeur de ces données archéologiques pour approcher les problèmes d'organisation sociale, *Nomades et sédentaires, perspectives ethno-archéologiques*, Paris, 1984, p.97-103.

Roux 1990 : J.-C. Roux, Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe-IIe s. av. n. è.), dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, p.17-70.

Roux 1990a : J.-C. Roux, Aménagements domestiques dans les îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes, dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, 1990, 317-338.

Roux 1991 : J.-C. Roux, La zone 1, *Rapport de fouille triennal 1989-1991*, Lattes, 1991, inédit.

Roux 1992 : J.-C. Roux, La zone 1, *Rapport de fouille intermédiaire 1992*, Lattes, 1992, inédit.

Roux 1993 : J.-C. Roux, La zone 1, *Rapport de fouille intermédiaire 1993*, Lattes, 1993, inédit.

Roux 1994 : J.-C. Roux, L'îlot 1, *Rapport de fouille triennal 1992-1994*, Lattes, 1994, inédit.

Roux 1994a : J.-C. Roux, Une maison de l'îlot 2 de Lattes à la fin du IIIe et au début du IIe s. av. n. è., *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, 1994, p.11-28.

Rumpf 1935 : A. Rumpf, Zum hellenistischen Hause, *JDAI*, 50, 1935, p.1 sqq.

Russo Tagliente 1992 : A. Russo Tagliente, *Edilizia domestica in Apulia e Lucania, ellenizzazione e società nella tipologia abitativa indigena tra VIII e III secolo A.C.*, éditions Cogedo, Galatina, 1992.

Sabrié 1991 : M. Sabrié et M. Demore éd., *Peintures romaines à Narbonne, décorations murales de l'antique province de Narbonnaise*, Narbonne, 1991.

Sanders 1990 : D. Sanders, Behavioral conventions and archaeology: methods for the analysis of ancient architecture, dans *Domestic architecture and the use of space, an interdisciplinary cross-cultural study*, Cambridge, 1990, p.43-72.

Sternberg 1989 : Myriam Sternberg, La consommation du poisson à Lattes (IIIe-Ier s. av. n. è.). Méthodes d'étude et premiers résultats, *Lattara* 2, 1989, p.101-120.

Treuil 1989 : R. Treuil et al., *Les civilisations égéennes du Néolithique et de l'Age du Bronze*, PUF, Nouvelle Cléo, Paris, 1989.

Tréziny 1989 : H. Tréziny, Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète, *RAN*, 22, 1989, p.1-46.

Vallet 1995 : R. Vallet, Habuka Kebira Sud, approche morphologique de l'habitat, dans C. Castel et al, ed., *Les maisons dans la syrie antique du IIIe millénaire au début de l'Islam: pratiques et représentation de l'espace domestique*, Actes du colloque de Damas (1992), 1995.

Vatin 1968 : C. Vatin et G. Hallier, Maisons d'Ensérune, *Etudes Classiques*, 3, 1968-1970, 123-130.